هكذا من الأصل

…NTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 838 — MARDI 4 DÉCEMBRE 1979

Le dollar est tombé à 4,035 francs

L'or en forte hausse

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 85 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 30 esc.; Sénégal, 190 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

ou: Ouchterlony Neeta

Victoire de la droite au Portugal

Retour du pendule

Une remise en cause de la révolution du 25 avril 1974 : tel est le sens profond de la large victoire remportée à Lisbonne par l'Alliance démocratique aux élections législatives du 2 décembre. Cinq ans après la révolution des œillets, qui avait suscité l'enthousiasme des Portugais et étonné le monde, la droite, soutenue par les nostalgiques de la dictature salazariste, avides de revanche, revient en force au premier plan.

Déçus par un mouvement révolutionnaire généreux mais brouillon, et qui s'est dévoré lui-même, irrités par les ambiguïtés et les inconséquences des trop nombreux gouvernements qui se sont succédé depuis 1974 à Lisbonne, agacés par l'agitation stérile d'une classe politique coupée des réalités profondes du pays, rejetant principalement sur le parti socialiste et son leader, M. Mario Soares, la responsabilité d'une crise économique qui frappe durement la population, les Portugais ont manifesté leur volonté de changement de manière non équivoque.

Le succès spectaculaire remporté par les leaders de l'Alliance démocratique — qui regroupe les sociaux-démocrates, les centristes, les monarchistes et les réformateurs — devrait avoir de nombreuses et graves conséquences. Le verdict brutal du 2 décembre n'implique pas seulement un changement de gouvernement et de majorité. Il devrait logiquement déboucher sur une crise institutionnelle et une révision déchirante des objectifs et des moyens.

On voit mal, malgré les premières déclarations rassurantes de M. Sa Carneiro, leader triomphant du parti social-démocrate, comment pourront être surmontées les inévitables contradictions entre les différents pouvoirs : le président de la République, le Conseil de la révolution, le Parlement et le gouvernement. La Constitution préconise la formation d'une société à vocation socialiste. Les hommes qui vont s'installer demain au gouvernement rejettent catégoriquement cette perspective. Partisans d'une économie libérale, ils entendent remettre tôt ou tard en question les nationalisations et la réforme agraire.

L'Alliance démocratique n'est certes pas une coalition homogène. Des divergences sérieuses sont apparues durant la campagne électorale entre les sociaux-démocrates, plus mesurés, et les centristes de M. Freitas do Amaral, résolument conservateurs et farouchement anticommunistes. Le petit groupe des réformateurs, dissidents du parti socialiste, n'approuve pas de son côté les excès des ultras de l'Alliance. Mais les héritiers malheureux du 25 avril redoutent plus que tout maintenant une dynamique de droite, qui pourrait même, selon eux, mettre en péril les libertés démocratiques. Telle est en tout cas l'analyse des proches du général Eanes et de Mme Pintasilgo, chef du gouvernement démissionnaire, et ils partagent les craintes des dirigeants de la gauche, et d'abord des socialistes, grands perdants de la consultation.

• Sérieux revers du parti socialiste
• Progression communiste dans tout le pays

M. Francisco Sa Carneiro devrait être appelé à former le prochain cabinet portugais après sa victoire aux élections législatives du dimanche 2 décembre. L'Alliance démocratique, une coalition de droite qui comprend outre les sociaux-démocrates de M. Sa Carneiro et les centristes de M. Feitas do Amaral, des monarchistes et des réformateurs, est assurée de la majorité absolue au Parlement. Sur les 250 sièges en lice, l'Alliance en a déjà remporté 125 : les 4 sièges des représentants des Portugais résidant à l'étranger ne sont pas encore attribués. De son côté, la gauche n'a que 121 sièges.

Le parti socialiste est le grand perdant de cette consultation. La formation de M. Mario Soares n'a que soixante-treize députés (contre cent sept en 1976). Le parti communiste de M. Alvaro Cunhal, qui se présentait devant les électeurs allié au Mouvement démocratique portugais au sein de l'Alliance du peuple uni, fait une percée remarquée et progresse dans tout le pays. L'APU a quarante-sept sièges. La petite formation d'extrême gauche, l'Union démocratique et populaire, conserve l'unique siège conquis en 1976.

Ce Parlement a été élu pour une durée de huit mois, en raison de la dissolution de la précédente assemblée.

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Large victoire de l'Alliance démocratique (droite), le front électoral regroupant les sociaux-démocrates de M. Sa Carneiro, les centristes de M. Freitas do Amaral, les monarchistes du P.P.M. de M. Ribeiro Teles, et des réformateurs, dissidents du parti socialiste. Effondrement, en particulier dans la capitale, du parti socialiste de M. Mario Soares. Progression du parti communiste de M. Alvaro Cunhal, qui renforce partout ses positions au détriment du P.S. et qui marque, pour la première fois depuis 1974, des points dans le Nord conservateur et chrétien : tels sont les principaux résultats des élections législatives du 2 décembre.

La commission nationale des élections devrait faire connaître les résultats officiels au milieu de cette semaine. Selon la Constitution, le général Eanes, chef de l'Etat, devrait alors, pour former le nouveau gouvernement, faire appel à une personnalité de l'Alliance démocratique, qui a obtenu la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée. Selon toute probabilité, c'est donc M. Sa Carneiro, leader du parti social-démocrate, principale formation de l'Alliance, qui va devenir premier ministre.

MARCEL NIEDERGANG et JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 3.)

Les tensions au sein du régime iranien

Le référendum constitutionnel ne fait pas l'unanimité

Le « faux départ » du chah, qui a été autorisé par le gouvernement américain à « passer, pour des raisons humanitaires, une période de convalescence » à l'hôpital de la base aérienne de Wilford-Hall, près de San-Antonio, a suscité une mise en garde énergique des étudiants islamiques de Téhéran, qui ont décidé de « précipiter l'ouverture du procès pour espionnage des otages qu'ils détiennent, si le chah quittait les Etats-Unis ». Les étudiants ont cependant précisé que la date du « procès des diplomates » dépendra du « seul imam Khomeiny ». Selon des sources diplomatiques à Téhéran, certains des otages auraient d'ores et déjà été transférés de l'ambassade dans divers autres centres de détention, sous la surveillance des « gardiens de la révolution ».

Le déroulement du référendum constitutionnel ne semble pas, au deuxième jour de scrutin, devoir répondre aux appels à l'unité nationale lancés par l'imam Khomeiny et le clergé chiite. A Téhéran, le taux de participation populaire est resté faible, tandis que dans les provinces à forte minorité sunnite des incidents ont éclaté, notamment au Baloutchistan et en Azerbaïdjan occidental, où les partisans de l'ayatollah Chariat Madhari ont diffusé à la radio de Tabriz une proclamation demandant entre autres l'annulation du référendum. Au Kurdistan, le boycottage du scrutin a été quasiment total. Le parti démocratique du Kurdistan iranien a lancé, ce lundi, un ultimatum au gouvernement iranien exigeant le remaniement de la Constitution d'ici au 19 décembre.

Aux Nations unies, après s'être réunis deux fois ce week-end, les quinze membres du Conseil de sécurité ont entrepris de rédiger une résolution dont l'essentiel serait une demande de libération des otages. Cette résolution, qui serait votée lundi ou mardi, appellerait également les Etats-Unis et l'Iran à tenter de résoudre leur différend par des moyens pacifiques et donnerait à M. Kurt Waldheim une totale liberté dans ses initiatives privées.

Une mise en garde des étudiants islamiques à Washington

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Tandis que le Conseil *de la révolution tente, tant bien que* mal, de gérer la crise intérieure et *extérieure* qu'affronte l'Iran, les « étudiants islamiques » veillent à ce qu'aucun geste d'apaisement, même purement formel, ne soit esquissé en faveur des Etats-Unis. Personne n'est épargné, pas même M. Sadegh Ghotbzadeh, qui pourtant a accédé aux fonctions de ministre des affaires étrangères pour avoir dénoncé les complaisances de son prédécesseur, M. Bani Sadr, à l'égard de l'impérialisme américain.

Le nouveau chef de la diplomatie avait eu le malheur, au cours d'une conférence de presse tenue vendredi, de déclarer — sans y croire sans doute — que M. Bruce Laingen, le chargé d'affaires américain, et les deux autres diplomates détenus qui s'étaient réfugiés au ministère des affaires étrangères pouvaient, s'ils le souhaitaient, quitter l'Iran. La riposte des étudiants a été foudroyante. Ils ont livré dès le lendemain aux journalistes un document ultra-secret découvert dans les archives de l'ambassade, prouvant que M. Laingen est « un agent de la C.I.A. ». Le chemin de son départ, s'il a jamais été praticable, était ainsi bloqué.

Le document en question est, sans conteste, compromettant. Le chargé d'affaires américain, dans une lettre adressée en août dernier aux services secrets, donnait son accord à *la nomination de deux représentants* de la C.I.A. comme deuxième et *troisième secrétaire à l'ambassade.* Il y évoquait, en outre, des moyens de mieux déguiser en diplomates les agents secrets qui seraient intégrés à l'avenir dans le personnel de l'ambassade. En attendant, M. Laingen confirmait la nomination de MM. Malcolm Kalp et William Daugherty, tous les deux pris en otages. Le second nommé, selon les porte-parole des étudiants, est déjà « *passé aux aveux* ». Les étudiants ont promis de rendre publics d'autres documents qui justifieraient à leurs yeux tout à la fois l'occupation de l'ambassade et les procès en préparation.

M. Ghotbzadeh a aussitôt battu en retraite. Faisant abstraction des enregistrements de ses premières déclarations effectués par divers journalistes, il a démenti les « *propos déformés* » qu'on lui avait attribués. Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé dans la nuit de dimanche à lundi, il a admis qu'il serait peut-être contraint de livrer M. Laingen aux étudiants, aux fins d'enquête...

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

COMPROMIS BRITANNIQUE

Le temps n'est plus où c'était tantôt la France qui maudissait la perfide Albion, tantôt l'Allemagne qui demandait à Dieu de punir l'Angleterre. Mme Thatcher n'a donc plus, comme ses prédécesseurs de jadis, la ressource de s'appuyer tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, pour neutraliser tout hégémonie continentale pouvant menacer la puissance britannique.

Elle se rabattra donc sans doute sur la vieille arme du compromis britannique. Un diplomate définissait jadis ce compromis de la manière suivante : un jour qu'une négociation difficile opposait le Royaume-Uni à deux partenaires, le négociateur anglais prit à part chacun de ses deux interlocuteurs et lui dit : « Faisons un compromis : » vous dites que j'ai raison » et je dirai que l'autre à » tort. »

ROBERT ESCARPIT.

LAOS : un socialisme en tutelle

Le Laos a célébré, dimanche 2 *décembre*, sa fête nationale, qui est aussi le quatrième anniversaire du régime populaire. A cette occasion, les dirigeants ont lancé un appel à la population, lui demandant de lutter contre « les manœuvres de sape de l'ennemi » et de surmonter les difficultés économiques.

Depuis quatre ans que la monarchie a été abolie, le Laos s'est graduellement aligné sur son puissant allié vietnamien. Faible, sans ressources et sans cadres, dépourvu de frontières maritimes, saigné par la fuite de 10 % de sa population, le Laos est de plus en plus dépendant de l'aide de Hanoï. L'atmosphère y est cependant fort différente de celle des autres pays socialistes de l'Indochine, comme le rapporte notre envoyé spécial.

I. — L'« HOMME NOUVEAU » SOMNOLE

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Vientiane. — A peine quittées les nuisances et la pagaille du capitalisme sauvage de Bangkok, le visiteur débarque à Vientiane, préparé aux rigueurs et à la dynamique populaire du socialisme asiatique. Avec, de surcroît, la tête bourdonnante des dernières rumeurs, plus ou moins fondées mais toujours alarmistes. D'abord, celles répercutées à travers le Mékong, amplifiées au passage des camps de réfugiés et bien souvent déformées par la presse thaïlandaise, qui font état de la mainmise vietnamienne et soviétique sur le pays, de la prochaine vague d'arrestations ou de figitifs, du développement des mouvements de résistance intérieurs, de l'utilisation d'armes chimiques contre les minorités ethniques rebelles, etc. Ensuite, celles des propagandes de Vientiane et de Hanoï réunies, qui dénoncent tour à tour l'imminence d'une invasion ou les « manœuvres » de la Chine à la frontière septentrionale du pays.

Dans le contexte du « *socialisme indochinois* », dont les composantes vietnamiennes et cambodgiennes sont loin d'avoir affiché le « visage humain » et la tolérance espérés depuis 1975, on pouvait aussi s'attendre, ici, dès le premier douanier, à se trouver confronté à la physionomie rébarbative, au comportement tatillon et soupçonneux du cadre stéréotypé. Comme dans le « modèle » vietnamien, dont on se réclame ici en théorie, on venait constater, dans une ville austère et disciplinée, la mobilisation des masses, la ferveur antichinoise, les signes de la mise en état d'alerte annoncée récemment, le grouillement des soldats du Pathet-Lao et de Hanoï, enfin tout un peuple sur le pied de guerre, prêt à lutter, comme le disait il y a peu le président Souphanouvong, « *jusqu'au dernier* » contre un déferlement chinois.

Mais les apparences laotiennes sont tenaces, sinon trompeuses, et l'« *homme nouveau* », *ici, conti*nue, dans son mode de vie et dans ses attitudes quotidiennes, à ressembler à celui qu'il était il il y a quatre ans. Il est seulement plus pauvre, plus digne aussi, moins contaminé par le dollar et les influences occidentales. Ceux qui ne pouvaient pas s'en passer sont partis.

(Lire la suite page 7.)

Une semaine avec les Pays de la Loire

« Le Monde » commence aujourd'hui, pages 19 à 24, la publication d'une série de suppléments consacrés à la région des Pays de la Loire.

Jusqu'au samedi 9 décembre (numéro daté 10-11), chaque jour, des reportages et des enquêtes seront publiés, qui tenteront de mieux faire comprendre cette région, qui compte près de trois millions d'habitants répartis dans les départements de la Loire-Atlantique, de la Vendée, de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

UN LIVRE DE BERNARD D'ESPAGNAT

Les physiciens et le réel

Il est un mot qu'il vaut mieux *ne pas prononcer* devant les hommes de science : celui de *métaphysique*. Autant effleurer la corne d'un escargot, la rétraction est la même. Votre interlocuteur précise immédiatement que vous touchez à des domaines qui ne sont pas de sa compétence. Quels que soient vos efforts, vous n'en tirerez plus un mot.

Pourquoi cette réserve, cette frayeur même ? Pourquoi ce silence obstiné ? Le même homme n'hésitera pas à vous confier qu'il aime ou n'aime pas Beethoven ou Picasso — et décortiquera sans la moindre gêne les raisons de ses goûts. Si l'on aborde un domaine controversé, la politique par exemple, il prendra ses précautions, ses phrases commenceront par : « *Je pense que...* », mais il ne mettra pas fin au dialogue.

Pourquoi se refuse-t-il à « penser » à propos de métaphysique. Gageons que c'est par politesse, et soyons grossier à sa place ; il pense que les métaphysiciens se sont trompés avec constance depuis vingt-cinq siècles.

Il est donc quelque peu stupéfiant de voir Bernard d'Espagnat, *physicien théoricien*, très honorablement connu en et hors de France, *écrire un livre*, *A la recherche du réel*, où l'on parle de l'Etre, *où l'on fait « appel aux mythes »*, où l'on cherche une connaissance extra-scientifique, « non physique » selon les termes mêmes de l'auteur.

De la stupéfaction, on risque de passer vite à la condamnation. Prenons donc position. *A la recherche du réel* est un livre important, un livre qu'il faut lire et méditer. Certes, c'est en partie *une œuvre de métaphysique*, et comme telle promise au sort commun.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 2.)

Le Maroc boycotte la conférence de Monrovia sur le conflit du Sahara occidental

(Lire nos informations page 9.)

Le Monde

idées

SCIENCES

Anthropologie américaine et socio-biologie

par JEAN COPANS (*)

LES socio-biologistes comme E. Wilson utilisent les données de l'anthropologie sociale et culturelle pour généraliser leurs conclusions et appliquer leurs « raisonnements » aux sociétés humaines dans leur ensemble. L'extrapolation est évidemment abusive, et évacuer l'histoire et le changement social est une farce des plus grossières. Faute de pouvoir maîtriser la diversité historique, nos socio-biologistes se rabattent sur les sociétés apparemment les plus simples, les plus élémentaires, en un mot les plus « primitives », en oubliant de signaler bien sûr que ces sociétés ne constituent aujourd'hui qu'un secteur très limité (mais non marginal) des recherches anthropoligiques.

Mais on peut aller plus loin et se demander si les anthropologues américains utilisés par les socio-biologistes ne sont pas déjà « vendus » en quelque sorte aux théories du darwinisme social. En d'autres termes il faudrait se demander si les uns et les autres ne partagent pas les mêmes présupposés idéologiques ou philosophiques. L'anthropologie est une discipline universitaire assez ancienne aux Etats-Unis. Elle est classiquement constituée de quatre sous-sections : archéologie, linguistique, anthropologie physique et anthropologie culturelle (ou sociale). La distinction entre ces disciplines reste très forte mais, outre l'habitude de se fréquenter, la tradition professionnelle tend à insister sur les valeurs communes, le lien entre les origines biologiques (pré) historiques de l'homme et la diversité culturelle et linguistique est donc inscrit implicitement, et même souvent explicitement, dans les théories anthropologiques, archéologiques, linguistiques ou anthropo-biologiques.

Deux grands courants irriguent cette anthropologie depuis ses origines, le culturalisme et l'évolutionnisme. Depuis une vingtaine d'années ces courants ont pris des formes plus hybrides et plus ambiguës. Ainsi pour les évolutionnistes la guerre, la religion, l'échange sont devenus des fonctions et des moyens de l'adaptation au milieu, pour les autres la logique culturelle des schèmes (patterns) a trouvé des racines plus profondes dans l'esprit (sous l'influence du structuralisme de C. Lévi-Strauss) et même dans la nature biologique de l'homme.

« Agression et infanticide »

Ce n'est donc pas un hasard si E. Wilson cite, entre autres, les noms de N. Chagnon, de M. Harris, de R. Murphy, de E.M. Thomas, de R. Rappaport, de A. Vayda et utilise les cas des Boshimans, des Guayaki, des Mundurucu ou des Yanomami. Prenons l'exemple de N. Chagnon qui a étudié les Yanomami du Venezuela. Ces derniers sont, pour reprendre le titre d'un de ses ouvrages, un peuple féroce. En insistant sur les comportements d'agression des hommes et d'infanticide des femmes, Chagnon tient un discours qui plaît aux socio-biologistes. C'est ce que note l'hebdomadaire Time *dans un article qu'il lui consacre le 10 mars 1976 intitulé « Bestialement ou humainement ? » (Beastly or manly ?) en soulignant que «* la culture assez horrible des Yanomami peut se comprendre en termes de comportement animal *». L'article comportait en outre deux photos des Yanomami sous-titrées avec la légende suivante : «* Un écho de Darwin dans la guerre, la reproduction et l'infanticide *».*

Wilson n'a donc fait que prendre ce qui était disponible et à la mode sur le marché anthropologique américain des années 60 et 70 en matière de « primitivisme ». Il est certain que les emprunts d'une discipline à l'autre se font toujours par le biais de ce qui est le plus connu et le plus reconnu *institutionnellement et journalistiquement.*

Contrairement à ce que Wilson laisse entendre, il doit beaucoup à l'anthropologie. Une anthropologie à la mesure du « biologique », car anti-historique, et dont l'idéologie valorise les valeurs dites primordiales du sexe, de l'agression et de l'échange. Il n'est pas besoin de creuser bien loin pour voir le American way of life *se profiler, et plus d'un critique américain a relevé le caractère finalement bien « provincial » d'une telle inspiration. Certes, ces courants ne sont pas aussi schématiques que ma description le laisse entendre, et il existe d'autres approches, culturalistes, évolutionnistes, symbolistes, pour qui l'explication scientifique ne se réduit pas à des déterminismes mécanistes, qui sait voir les changements, les effets des dominations sociales, l'initiative sociale et historique des hommes, qui auscuite les contradictions anthropologiques du présent (la ville, les ethnies, les crises écologiques). Mais ce n'est pas dans cette anthropologie que Wilson et ses émules sont allés puiser leur inspiration.*

(*) Maître assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

UN LIVRE DE BERNARD D'ESPAGNAT

Les physiciens et le réel

(Suite de la première page.)

Dans cinquante ou cent ans, on en saura plus sur ce réel que d'Espagnat cherche ; sa problématique et ses tentatives de réponse apparaîtront aussi naïves que peuvent l'être aux yeux du scientifique actuel les essais d'explication du monde d'Aristote ou de Descartes.

Mais avoir tort dans l'avenir n'est pas avoir tort au présent. Avant d'ouvrir quelques pistes hasardeuses vers la solution, d'Espagnat pose un problème réel, fondamental et méconnu. Le voici dans toute sa sécheresse : la notion d'un monde formé d'objets identifiables, descriptibles, ayant une existence indépendante de l'homme qui les regarde, cette notion de réel universellement admise ne tient pas quand on la confronte aux connaissances actuelles. *« Il n'est plus possible d'emprunter à Démocrite sa conception fondamentale du réel en ajoutant seulement que les « atomes » interagissent par des forces obéissant à certaines formules. »* Depuis une quinzaine d'années, des expériences imposent de plus en plus fortement une autre proposition : *« Si la notion d'une réalité indépendante de l'homme, mais accessible à son avenir, est considérée comme ayant un sens, alors une telle réalité est nécessairement « non séparable ». Par non séparable, il faut entendre que si l'on veut concevoir à cette réalité des parties localisables dans l'espace, alors, si telles de ces parties ont interagi selon certains modes définis en un temps où elles étaient proches, elles continuent d'agir quel que soit leur mutuel éloignement, et cela par le moyen d'influences instantanées. »*

Objectivité forte ou faible

Il est fort probable, surtout si les théories cosmologiques d'une explosion initiale *(big bang)* sont correctes, que toutes les parties de l'univers, tous les « atomes » ont interagi dans le passé. Il en résulte qu'elles continuent d'interagir — d'une manière sans doute plus conceptuelle que physique, mais qui interdit d'attribuer à une quelconque de ces parties des propriétés lui appartenant en propre. Un concept fondamental de la science, celui du système isolé, perd beaucoup de son sens. De même est ruinée la méthodologie universelle du réductionnisme, qui consiste, en gros, à expliquer le fonctionnement d'un système complexe par les propriétés de ses parties — puisque celles-ci n'ont plus de propriétés qui leur soient propres.

Le problème est apparu dès la naissance de la mécanique quantique, incompatible avec ce que d'Espagnat appelle l' « *objectivité forte* », selon laquelle les résultats scientifiques, les conclusions des théories *« ne doivent faire aucune référence essentielle à la communauté des observateurs humains »*. Or la mécanique quantique, au moins dans son interprétation usuelle, décrit l'interaction entre l'observateur et ce qu'il observe : elle prédit les résultats des expériences, résultats qui dépendent de l'ensemble du dispositif expérimental et non seulement de l' « objet » de la mesure ; et ses prédictions n'ont de sens que si la mesure est effectivement faite, du moins que si l'appareillage expérimental est en place. Ce qu'on traduit habituellement, bien qu'imparfaitement, en disant que la mesure influe sur le phénomène à mesurer.

La mécanique quantique garde en revanche une « *objectivité faible* » : quelle que soit la personne de l'observateur, les résultats seront les mêmes ; cela suffit au scientifique, qui veut que ses expériences soient reproductibles, que ses connaissances soient transmissibles et aient un sens pour d'autres que lui.

La mécanique quantique introduit donc une non-séparabilité de fait entre l'observateur et ce qu'il observe ; elle ne permet plus de parler d'une réalité indépendante. C'est ce qu'ont admis la plupart de ses fondateurs, et parmi eux le Danois Niels Bohr, qui a donné une interprétation cohérente, et presque unanimement adoptée aujourd'hui, de la mécanique quantique. Cette interprétation dite « de Copenhague » se rattache à une philosophie positiviste, pour laquelle seules comptent en dernier ressort les perceptions de l'observateur. Tous les concepts doivent être solidement reliés à de telles perceptions ; la notion de réalité indépendante est donc, sinon vide de sens, au moins dénuée d'intérêt.

L'interprétation de Copenhague limite la science à la description des phénomènes observables. La non-séparabilité du réel n'y fait pas problème : ce réel n'est pas pris en compte et l'on peut raisonner de manière habituelle. Simplement, lorsqu'on parle des propriétés d'un objet — pour des raisons de simplicité, on continue d'employer un langage réaliste — il est sous-entendu que ces propriétés n'appartiennent pas en propre à l'objet considéré, mais qu'elles sont le résultat d'une mesure et sont donc en quelque sorte partagées entre l'objet « mesuré » et l'appareil de mesure.

Il existe des interprétations de la mécanique quantique, comme celle de M. David Bohm, où est affirmée l'existence d'une réalité indépendante de l'observateur. Mais cette réalité est nécessairement non séparable et cela ôte à ces interprétations tout intérêt pratique.

Il restait alors deux possibilités : renoncer, avec Niels Bohr, à l'objectivité forte, ou renoncer, suivant Einstein, à la mécanique quantique. Ce dernier a toujours soutenu que cette mécanique était incomplète, qu'il devait exister, sous-jacente, une théorie plus profonde qui restaurerait l'indépendance du réel par rapport à l'observateur. M. Louis de Broglie a pris une position analogue. On ne renonce pas facilement à une théorie qui « marche » et qui, depuis cinquante ans, est le support essentiel de toutes les connaissances nouvelles en physique, en chimie — et par le biais de cette dernière, en biologie. Dans la longue controverse qui les a opposés — « *Dieu ne joue pas aux dés* », disait Einstein ; « *Cesse de dire à Dieu ce qu'il doit faire* », lui répondait Bohr — c'est incontestablement Bohr qui a « gagné ». L'immense majorité des scientifiques accepte l'interprétation de Copenhague, mais souvent sans prendre conscience du renoncement à l'existence d'une réalité indépendante qu'elle implique.

De plus, la situation a évolué et il ne suffit plus de remettre en cause la mécanique quantique. En 1964 un physicien, M. J.-S. Bell, a montré que s'il existe une réalité physique indépendante de l'observateur, ou elle est non séparable, ou certaines inégalités entre des probabilités doivent être satisfaites. Or ces inégalités ont pu être testées expérimentalement et l'expérience a tranché : les résultats ne satisfont pas les inégalités de Bell ; ils sont par contre en accord avec les prédictions de la mécanique quantique. Ils imposent donc la non-séparabilité du réel.

On ne décrira pas ici ces inégalités, bien qu'elles soient assez simples et que d'Espagnat les illustre clairement par une amusante parabole. Il imagine une université où l'on accepte uniquement les couples de jumeaux. Il imagine aussi que, après avoir constaté que les deux membres d'un couple obtenaient toujours les mêmes notes, le président de l'université a décidé qu'un seul jumeau du couple subirait l'examen, et que son résultat vaudrait pour les deux. Les inégalités de Bell peuvent alors être transposées en des relations simples, portant sur les proportions de reçus à chaque type d'épreuve, et dont le bon sens n'imagine pas qu'elles puissent ne pas être satisfaites. Et c'est pourtant ce que dit l'expérience !

Dieu joue bien aux dés

Cela sonne le glas des espoirs d'Einstein, et prouve, si l'on veut, que Dieu joue bien aux dés. Faut-il alors s'y résigner, suivre Bohr au pied de la lettre, s'en tenir à un positivisme strict et refuser toute notion de réalité indépendante de l'homme. Faut-il *« reconnaître que dans une large mesure, Bohr a défait ce que Copernic avait fait. Il a replacé l'homme au centre de sa propre représentation de l'univers, d'où Copernic l'avait chassé »*.

Bien que ce soit là une position parfaitement tenable, et même celle que tiennent en pratique la plupart des physiciens, on peut la juger insatisfaisante. Beaucoup de ceux qui suivent Bohr seraient effrayés s'ils prenaient conscience du renoncement au réel qu'implique, d'après d'Espagnat, cette attitude. De fait, il n'est pas difficile de trouver des scientifiques éminents, qui se définissent eux-mêmes comme des « Copenhaguiens » orthodoxes, et qui pourtant se réfèrent constamment à la réalité physique indépendante de l'homme, en font le sujet de leurs études et ont en son existence une foi quasi religieuse.

Ayant longuement réfléchi à ces problèmes, puisqu'il a déjà publié, il y a quinze ans, un ouvrage sur les *Conceptions de la physique contemporaine*, Bernard d'Espagnat a choisi, quitte à faire un choix étonnant aux yeux de nombre de scientifiques. Il refuse de renoncer au réel. Mais puisque une théorie de portée générale et quelques expériences récentes imposent la non-séparabilité, il accepte que ce réel soit physiquement inconnaissable, qu'il soit, pour reprendre ses termes, un « réel voilé ». La science seule ne peut fournir la clef de ce réel indépendant de l'homme, bien qu'elle puisse et qu'elle doive dire ce qu'il ne peut être.

Mais il n'est pas interdit d'espérer qu'une autre approche soit possible ; toute la fin du livre est une exploration des autres sources d'accès à ce réel. Espoir ténu, car « *il ne semble pas que les autres sources aient jamais fourni un savoir certain ; il est, en revanche, clair qu'elles ont fourvoyé plusieurs penseurs de renom dans ces mythologies assez grossières, dont l'esprit critique semble absent.* »

Que dire de cette approche ? Ne voulant « *rien négliger* », d'Espagnat cherche dans les traditions philosophiques ou mythiques d'autres éléments d'information sur le réel. La solide construction logique des débuts de l'ouvrage, lorsque d'Espagnat pose le problème, est ici remplacée par une démarche tâtonnante, pleine de réserves.

Cette fin laissera sans doute le lecteur indécis. La pauvreté des résultats de cette quête, qui ne vont guère plus loin qu'une identification pythagoricienne de la beauté formelle à la réalité, justifie-t-elle cette excursion hors de la connaissance scientifique ? Chacun en jugera. Il est bien connu que la science pose toujours beaucoup plus de questions qu'elle n'apporte de réponses.

MAURICE ARVONNY.

★ *A la recherche du réel, le regard d'un physicien*, par Bernard d'Espagnat. Editions Gauthier-Villars, 216 pages.

La grande misère

par MANUEL DE DIEGUEZ (*)

IL semble que la question première que se posent aujourd'hui certains philosophes des sciences pourrait se résumer ainsi : « *Comment donner aux sciences un fondement mythique nouveau, qui exercerait le même pouvoir fascinateur que l'idée platonicienne autrefois ?* » Le nouveau totem fondateur serait la créativité ; et comme le terme est d'un flou verbifique qui l'apparente à la plus pure scolastique, on y ajoute une tautologie solennelle en invoquant la créativité de l'imagination scientifique. Mais quant à sonder cette « imagination » roborative à une profondeur philosophique suffisante pour autopsier le mythe qui porte le désir humain de rendre locutrice la matière — c'est-à-dire de lui faire « parler raison », — voilà une recherche qui déboucherait sur une réflexion trop féconde sur la condition humaine et notamment sur nos idoles mentales pour intéresser nos spécialistes.

Il se passe dans la philosophie des sciences ce qui se passe dans l'étude des sciences économiques ou dans celle du « phénomène bureaucratique » : on « imagine » que l'économie ou la bureaucratie seraient des phénomènes suffisamment autonomes pour se constituer en objets d'une science particulière. Dans le même temps, on ne cesse de proclamer que la recherche moderne est pluridisciplinaire, mais cette pieuse affirmation n'a d'autre but que de tenir encore davantage pour acquis, et donc de mieux consolider, les découvertes prétendument définitives des diverses spécialités.

On aboutit ainsi à un type de pluridisciplinarité anarchique et non critique, comparable à celle du Moyen Age, où la physique d'Aristote faisait alliance avec la théologie de saint Thomas, parce que les « spécialistes » ne mettent en commun que leurs erreurs. Malheureusement pour nos synthétiseurs professionnels des croyances du jour, il n'y a pas davantage de philosophie des sciences sans réflexion fondamentale sur l'imagination, cette « maîtresse d'erreur », qu'il n'y a de philosophie de la théologie à partir des acquis de la « science théologique ».

Comme le silence est malheureusement de rigueur sur les philosophes français contemporains qui s'efforcent de penser la science à partir d'un regard sans illusions sur l'imagination humaine, et qui étudient la structure sacerdotale de la légalisation de la matière par la « raison » projective et magique de l'homme, il est certain que le « retard de vingt ans » qu'évoque Jean-Marie Benoist (*le Monde* du 4 août) s'applique encore davantage, en réalité, à la recherche française qu'à celle des « chercheurs d'avant-garde américains ». Ceux-ci en sont à « réfuter » ou à dépasser Popper — mais c'est pour étudier des *themata* ou des « systèmes culturels » dans la plus pure tradition anglo-saxonne, — c'est-à-dire sans s'interroger sur les derniers fondements anthropologiques des thèmes et des cultures. Il n'y a pas de philosophie des sciences sans anthropologie critique (?).

Le génie de l'Europe n'est pas mort

Ne serait-il pas temps de nous défaire de notre culte superstitieux pour tout ce qui se fait sur la côte est des Etats-Unis ? Le génie de l'Europe n'est pas mort, avec son sens irremplaçable du tragique et son esprit réellement philosophique. Les philosophes américains sont de bons photographes, non des radiologues. Ils reprennent avec vingt ans de retard les travaux des structuralistes et des thématiciens européens des années 60.

N'est-il pas abusif, dans ces conditions, que la discussion à propos de la nouvelle droite puisse contribuer à une plus grande dépossession encore de la France au chapitre de la philosophie des sciences, puisque cette nouvelle droite se réclame des travaux de généticiens et de « philosophes » américains, et puisque leurs adversaires s'appuient sur les travaux d'autres « philosophes » américains ? S'apercevra-t-on dans vingt ans seulement que la réflexion nouvelle sur les sciences a lieu en France aujourd'hui et non aux Etats-Unis, et que seul un phénomène de mode, qui soumet les élites à l'influence de la « pensée » américaine, nous empêche de nous en apercevoir ?

Au moment où nos savants annoncent leurs découvertes dans des revues scientifiques américaines et en anglais ; au moment où nos chanteurs dits « internationaux » vont chanter en anglais dans le monde entier et se mettent même à chanter dans cette langue à Paris, faut-il que les philosophes français des sciences aillent publier leurs œuvres en Amérique ? Nous sommes encore quelques-uns à nous y refuser.

Mais il est vrai que vingt ans de retard dans la traduction est un signe grave de décadence : quand on se met à consommer avec un tel délai d'attente la production philosophique étrangère — même quand il ne s'agit que des derniers bateaux thématiques ou culturels des « sciences humaines » émigrées d'Europe vers les Etats-Unis, — c'est qu'on n'a pas non plus l'audace intellectuelle de reconnaître et de saluer ce qui est nouveau et vivant chez nous.

(*) Ecrivain et philosophe.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PORTUGAL

Victoire de la droite aux élections législatives

(Suite de la première page.)

M. Sa Carneiro a été vice-premier ministre dans le gouvernement Palma Carlos en mai 1974. Le dirigeant social-démocrate avait précisé pendant sa campagne qu'il n'accepterait de diriger le gouvernement que dans l'hypothèse où l'Alliance démocratique obtiendrait la majorité absolue.

La parti socialiste est le grand perdant de la consultation. C'est un Mario Soares contracté et amer qui a reconnu, lundi à l'aube, dans la salle de presse de la fondation Gulbenkian, la défaite de sa formation et a félicité son principal adversaire, M. Sa Carneiro. Il a insisté sur la nécessité de défendre les institutions et les libertés démocratiques. *« Je n'ai pas l'habitude,* a-t-il dit, *de dépeindre la situation sous des couleurs idylliques »,* en faisant allusion à une possible restructuration de la direction de son parti.

Le recul socialiste est partout sensible, à Lisbonne comme à Porto, au sud du Tage et dans l'Alentejo comme dans le Nord. Dans certains quartiers de la capitale, où il était largement arrivé en tête aux élections législatives d'avril 1976, le P.S. n'est aujourd'hui qu'en troisième position, après l'Alliance et le parti communiste.

Dans l'Alentejo, le P.S. a perdu quatre députés. M. Soares paie une politique ambiguë dans cette région, où une réforme agraire controversée a souvent suscité des incidents graves. A Setubal, zone de forte concentration ouvrière au sud de Lisbonne, le P.S. est passé de 32,1 % des voix en 1976 à 21,3 % en 1979, perdant trois sièges de députés. Dans le district de Santarem, où la petite propriété prédomine, le P.S. avait obtenu 38,3 % des voix en 1976 et six députés. Il n'en recueille que 27,3 %, abandonnant la moitié de sa représentation parlementaire. Dans l'ensemble du pays, le parti socialiste perd environ 8 % des voix.

Il est clair que les Portugais ont rendu la formation de M. Soares responsable de la crise économique et de la baisse de près de 10 % de leur pouvoir d'achat depuis trois ans. Ils lui reprochent en outre une politique souvent opportuniste et maladroite. La compagne de porte-à-porte de M. Soares n'a pas donné de résultat, pas plus que ses appels réitérés aux « vrais » sociaux-démocrates et à la gauche « non-alignée », qui auraient, selon lui, dû se rassembler pour faire échec au retour de la droite. Le leader socialiste insistait à la veille du scrutin sur la « convergence » entre le P.S., le général Eanes et Mme Pintassilgo, le premier ministre. Aussi, sa défaite rejaillit-elle en partie sur le chef de l'Etat, en posture très délicate pour une éventuelle réélection à la présidence de la République en 1980.

Mme Pintassilgo, qui avait conquis une popularité certaine au cours de ses quatre mois de présidence du gouvernement, n'aura pas non plus réussi, lors de son ultime intervention télévisée de vendredi soir, à faire pencher la balance. Elle était persuadée que l'Alliance allait conquérir la majorité dans la nouvelle Assemblée de la République lorsqu'elle nous a reçu dimanche soir à sa résidence d'Oeiras, dans la banlieue de Lisbonne. Mme Pintassilgo nous a paru très préoccupée par les conséquences de cette victoire de l'Alliance et ce qu'elle appelle les éventuelles menaces contre les libertés.

Une campagne à l'américaine

« Pourquoi ne pas changer ? », tel a été le grand thème développé pendant la campagne électorale par M. Sa Carneiro, leader du P.S.D. Cet argument a manifestement porté sur un électorat fatigué. M. Sa Carneiro, à la différence de son « allié » Freitas do Amaral, a eu l'habileté d'adopter un ton modéré et rassurant : *« Vous n'avez rien à craindre,* a-t-il dit à plusieurs reprises, *vous pourrez réviser votre jugement en octobre 1980, à l'occasion des nouvelles législatives ; le choix du 2 décembre n'est pas irréversible. »*

L'Alliance a fait une campagne dynamique, « à l'américaine », assistée par des conseillers de l'Union du centre démocratique de M. Adolfo Suarez, le président du gouvernement espagnol. Le P.S. a joué sur la solidarité de l'Internationale socialiste. Le P.S.D., de son côté, a paru soucieux d'apparaître comme le « modèle » portugais du parti gouvernemental espagnol. Non sans succès, la jeunesse étant largement représentée dans les réunions électorales de l'Alliance.

La droite était depuis cinq ans sur la défensive dans l'Alentejo, fief du parti communiste. Dans cette région, l'Alliance a conquis quatre sièges de députés. Elle est présente pour la première fois à Evora, où M. Souza Tavares, transfuge du parti socialiste, a gagné une partie difficile. Il s'en faut de très peu qu'un second siège ne revienne à l'Alliance à Evora, où la droite est passée de 18 % des voix en 1976 à 27 % en 1979. Même chose à Beja, cœur de l'Alentejo « rouge », où l'Alliance passe de 13 % à 19 % des suffrages et gagne un siège. Cette progression dans l'Alentjo se fait exclusivement au détriment du parti socialiste, le parti communiste améliorant, pour sa part, son résultat de 1976.

A Portalegre, l'Alliance obtient 2 sièges de députés dont l'un sera occupé par M. Casqueiro, secrétaire général de la Confédération des agriculteurs portugais (CAP), adversaire résolu de la réforme agraire. Dans ce district, l'Alliance devient la première formation politique avec 32 % des voix. Autre exemple de progression étonnante de la droite au détriment du P.S. à Setubal, où l'Alliance a obtenu 22,4 % des voix et 4 députés. En Algarde, une région très influencée par le parti socialiste, l'Alliance double le nombre de ses députés en obtenant 34,5 % des suffrages.

Le parti communiste se présentait sous la bannière de l'APU (Alliance du peuple uni), aux côtés du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), qui n'avait pas fait acte de candidature en 1976, mais appelait à voter communiste. M. Alvaro Cunhal avait un triple objectif au début de la campagne : battre l'Alliance, former une majorité de gauche, rééquilibrer au sein de cette majorité les forces du P.C.P. et du P.S. Les communistes n'ont évidemment pas réussi, à eux seuls, à barrer la route à la droite, mais au moins ont-ils largement amélioré leur propre position, passant dans l'ensemble du pays, de 14,6 % des voix en 1976, à environ 19 % des voix en 1979.

La percée du P.C.P. est notable dans le Nord du Portugal, traditionnellement conservateur, catholique et anticommuniste. A Braga, il passe dee4 à 10 % des voix par rapport à 1976 et obtient un siège de député. Même succès à Aveiro, sur le littoral nord, où l'Alliance, très puissante, recueille 57 % des suffrages. Mais là aussi, le P.C.P. double le nombre de ses voix et conquiert un siège qui échoit à M. Vital Moreira, l'un des principaux artisans de la Constitution de 1975.

L'U.D.P. (Union démocratique populaire, extrême gauche), conserve son siège de député conquis en 1976 et améliore son score. En revanche, l'U.E.D.S. (Union de la gauche pour la démocratie socialiste) dirigée par le député et ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, a complètement échoué. L'U.E.D.S. n'atteint pas la barre de 1 % et M. Lopes Cardoso, dissident du parti socialiste, ne sera pas présent dans la nouvelle Assemblée.

Dès lundi matin, M. Sa Carneiro a précisé que la nouvelle majorité réexaminerait les décrets adoptés depuis quatre mois par le gouvernement de Mme Pintassilgo et tout particulièrement les mesures d'ordre social prises en conseil des ministres extraordinaire du 22 novembre dernier. Il a sèchement critiqué les interventions télévisées faites la veille par le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, les jugeants « *inadmissibles* ». Ce n'est pas encore l'épreuve de force entre la présidence de la République et le vainqueur des élections du 2 décembre, mais sans aucun doute une amorce de querelle institutionnelle.

Abordant la question de la formation du nouveau gouvernement, qui paraît d'ailleurs déjà susciter des divergences au sein de l'Alliance démocratique, le leader du P.S.D. a précisé que la nouvelle équipe serait constituée en fonction des « compétences » plus que de l'appartenance à un parti.

MARCEL NIEDERGANG et JOSÉ REBELO.

TROIS GRANDES FORCES EN PRÉSENCE

Trois forces principales étaient en présence dimanche 2 décembre :

- L'Alliance démocratique, coalition électorale de droite regroupant le parti social démocrate de M. Sa Carneiro, le Centre démocratique et social, une petite formation monarchiste (le P.P.M.) et un groupe de réformateurs fondé par les dissidents du P.S., parmi lesquels MM. Barreto, ancien ministre de l'agriculture, et Souza Tavares, directeur du journal « A Capital ».
- Le parti socialiste de M. Mario Soares.
- L'Alliance du peuple uni, qui comporte le parti communiste de M. Alvaro Cunhal et un appendice du P.C., le Mouvement démocratique portugais.

Parmi les nombreuses petites formations qui se présentaient séparément aux élections, une seule, l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche) avait eu un siège au Parlement en 1976.

M. SA CARNEIRO : UN DIRIGEANT AUTORITAIRE

Né à Porto en juillet 1934, avocat, catholique libéral, M. Francisco Sa Carneiro est doté d'une personnalité incontestable. Autoritaire, ambitieux, il avait préféré offrir sa démission en novembre 1977 de la présidence du parti qu'il avait fondé plutôt que de chercher une solution de compromis avec l'aile modérée, « moderniste », de ce dernier, qu'inquiétait la guérilla menée contre le P.S. (et le président de la République, le général Eanes) par M. Sa Carneiro. Ce n'était qu'une fausse sortie, destinée à éliminer précisément ces éléments, jugés trop « mous », et le leader reprenait la présidence en juillet 1978.

La carrière politique de M. Sa Carneiro avait commencé à l'époque de M. Marcelino Caetano, successeur de Salazar, qui l'avait incité à se présenter aux « élections » d'octobre 1969. Elu à Porto comme député du parti gouvernemental, il avait rapidement pris ses distances avec le régime en constituant un groupe libéral fort de huit députés. Il avait fini par démissionner (un coup d'éclat auquel il est enclin) en février 1973 en protestant contre l'absence des libertés.

Peu après la révolution des œillets, M. Sa Carneiro fonde, avec d'autres catholiques libéraux, le parti populaire démocratique (P.P.D.). Ministre d'Etat sans portefeuille de mai à juillet 1974, il disparaît un peu pendant la période révolutionnaire que connaît alors le Portugal, mais consolide son parti. En 1976 le P.P.D., qui est arrivé derrière le P.S. aux élections, se transforme en parti social démocrate. Aujourd'hui prophète du conservatisme triomphant, M. Sa Carneiro avait tenté en vain, jadis, d'affilier sa formation à l'Internationale socialiste.

ESPAGNE

Des incidents sérieux ont eu lieu en Andalousie et au Pays basque

Les manifestations qui ont eu lieu dimanche 2 décembre en Andalousie pour appuyer le processus d'autonomie de la région ont donné lieu à de sérieux incidents. A Cordoue, quatorze personnes ont été blessées lorsque des extrémistes de droite, appartenant à l'organisation Fuerza Nueva, munis d'armes à feu et de chaînes, ont attaqué un cortège du parti socialiste. Quatre d'entre elles ont été grièvement atteintes et ont été hospitalisées, a annoncé la police. Une dizaine de personnes, pour la plupart membres de Fuerza Nueva, ont été arrêtées.

A Séville, une partie de la manifestation pour la Journée de l'Andalousie, qui a regroupé environ deux cent mille personnes, a été attaquée à coups de bouteilles à partir du balcon du quartier général de Fuerza Nueva.

D'autres incidents ont eu lieu dimanche au Pays basque à l'occasion de manifestations organisées par la gauche nationaliste pour protester contre les sévices subis par des détenus basques dans les prisons. A Saint-Sébastien, les manifestants ont pris à partie M. Enrique Mugica Herzog, député socialiste, qui a dû être protégé par la police. A Bilbao, environ cinq cents manifestants ont été violemment dispersés par les forces de l'ordre.

A Tafalla, dans la province de Navarre, cinq personnes ont été blessées au cours d'un affrontement entre militants de Fuerza Nueva, en uniforme paramilitaire, et des passants.

Dans un communiqué diffusé dimanche soir, l'ETA politico-militaire a nié que des négociations formelles soient actuellement en cours avec le gouvernement pour la libération de M. Javier Ruperez, député et responsable des questions internationales de l'U.C.D., enlevé il y a une vingtaine de jours. L'organisation séparatiste a cependant indiqué que des contacts avaient lieu. — *(A.F.P., Reuter.)*

AUTRICHE

La démission du chef des libéraux illustre la crise de l'opposition au chancelier Kreisky

De notre correspondante

Vienne. — L'opposition se porte de plus en plus mal en Autriche. la démission, samedi 1er décembre, de M. Alexandre Goetz, chef du parti libéral (F.P.Oe) est la dernière péripétie de la crise que traversent, depuis les élections législatives du 6 mai, et chacun pour des raisons différentes, les deux partis d'opposition, populiste (OeV.P.) et libéral

Le chef du parti libéral avait déjà annoncé, le 12 novembre, qu'il abandonnait son siège de député au Conseil national pour se consacrer davantage à ses activités de maire de Graz. En réalité, la stratégie de M. Goetz, visant à un rapprochement de sa formation avec l'OeV.P., s'était heurtée, après l'échec des deux partis « bourgeois » aux élections de mai dernier, à l'hostilité de l'ancien chef du F.P.Oe), M. Peter. Celui-ci, partisan d'une attitude plus constructive à l'égard des socialistes, est, pour le moment, le grand vainqueur de la crise qui secoue les libéraux, dont il dirige le groupe parlementaire. C'est d'ailleurs l'ancien gendre de M. Peter, M. Horst Schender, politiquement proche de son ex-beau-père, qui a été désigné comme président du parti par intérim, jusqu'à la convocation d'un congrès extraordinaire, le 24 février prochain.

Le gouvernemnt socialiste de M. Kreisky n'a pas à redouter non plus d'attaques très vives de la part des « noirs », les populistes, qui avaient tiré très tôt les leçons de leur échec électoral du mois de mai en procédant, au lendemain de leur défaite, à un changement de dirigeants. Le nouveau président, M. Alois Mock, ancien ministre de l'éducation, est issu — ce qui est une nouveauté — de la Fédération des employés et ouvriers, l'une des trois organisations fédérales (avec celles des agriculteurs et des industriels) qui composent l'OeV.P. Avec ténacité, il s'efforce depuis plusieurs mois de réaliser la réforme interne du parti, dans laquelle il voit la condition préalable à un regain d'influence de sa formation. Jusqu'à leur congrès du mois de mai, qui prendra une décision à ce sujet, les populistes, risquent donc d'être principalement absorbés par ces problèmes internes plutôt que par le déclenchement d'une offensive contre le gouvernement.

La « ligne basse » suivie actuellement par l'OeV.P. s'est reflétée dans l'attitude que les populistes ont récemment adoptée au Parlement, dans le débat sur le budget. Tout en maintenant certaines critiques traditionnelles, ils se sont félicités que le gouvernement adopte enfin des mesures d'économie pour tenter de réduire le déficit budgétaire.

ANITA RIND.

TCHÉCOSLOVAQUIE

LE NOM DE STALINE RÉAPPARAIT DANS UN JOURNAL POUR LA JEUNESSE

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — A l'approche du centième anniversaire de la naissance de Joseph Staline (le 21 décembre), le nom de l'ancien dictateur vient de réapparaître dans la presse tchécosolovaque. Accompagné d'une photo, l'article publié dans *Mlady Svet*, un journal pour la jeunesse, retrace en termes positifs la biographie de l'ancien dirigeant soviétique mort en 1953 et dont le « *culte* » fut condamné en 1956 par Khrouchtchev.

Staline, écrit le journal, fut un « *représentant extraordinaire de la révolution russe et internationale* ». Certes, ajoute *Mlady Svet*, « *il commit des fautes* » mais « *le nom et l'activité de Staline sont pour toujours liés à l'histoire du parti communiste soviétique et du mouvement ouvrier international* ».

Dans l'encyclopédie de l'Académie des sciences tchécoslovaque, publiée en 1972, on peut lire sur cette activité le jugement suivant : « *Le système de gouvernement de Staline pendant les vagues massives d'épuration de 1936 à 1938 et pendant les dernières années de sa vie a eu pour l'Union soviétique des conséquences négatives.* »

M. L.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

RÉUNI DU 3 AU 7 DÉCEMBRE A BERLIN-OUEST

Le congrès du S.P.D. permettra de mesurer l'autorité de M. Schmidt sur l'ensemble des sociaux-démocrates

De notre correspondant

Bonn. — Le congrès du parti social-démocrate ouest-allemand, qui s'ouvre ce lundi 3 décembre à Berlin-Ouest et qui ne prendra fin que vendredi soir, constitue une épreuve importante pour l'autorité du chancelier Schmidt. Deux grandes batailles doivent dominer les débats : celle de l'énergie nucléaire, et celle du réarmement des forces atlantiques sur le territoire européen.

En ce qui concerne le programme gouvernemental visant à développer l'énergie nucléaire, la direction du parti compte faire triompher une motion « nègre-blanc » qui, tout en accordant la priorité au charbon, maintiendra ouverte « l'option nucléaire ». De nombreux contre-projets, envisageant tous, sous des formes diverses, un moratoire dans la construction des centrales atomiques, recueilleront cependant un soutien substantiel. Au total, cependant, les pointages effectués jusqu'à présent paraissent justifier la confiance dont le chancelier fait montre en abordant cette bataille.

La partie risque d'être un peu plus difficile à propos des questions militaires. Jusqu'ici, M. Schmidt, soutenu par l'ensemble du cabinet, s'en tient très fermement au projet qui doit être adopté le 12 décembre par le conseil atlantique. Ce projet prévoit la production et la mise en place par les alliés d'un nouveau système d'armes nucléaires à portée moyenne, pour répondre aux menaces que les fusées soviétiques SS-20 font peser sur l'Europe occidentale. En même temps, toutefois, les membres de l'OTAN sont d'accord pour proposer au Kremlin une négociation en vue de limiter, ou même de supprimer ce genre d'armes qui, du côté occidental, ne pourraient pas, de toute manière, être installées avant trois ou quatre ans.

Or, une bonne partie de la gauche du S.P.D. a toujours combattu les plans de l'OTAN. Les adversaires du chancelier sont sensibles, dans cette affaire, aux mises en garde soviétiques. D'autant plus que, à la veille-même du congrès de Berlin-Ouest, ces mises en garde ont été réitérées par le Kremlin. D'une part, Moscou a fait savoir que le retrait de 20 000 soldats et de 1 000 blindés soviétiques stationnés en Allemagne de l'Est, tel qu'il avait été annoncé par M. Brejnev, commencera dès ces jours-ci. D'autre part, l'ambassade soviétique à Bonn vient, par une démarche plutôt inusitée, d'intervenir dans cette controverse en publiant une mise au point qui apporte presque un démenti aux propos tenus publiquement par le chancelier Schmidt et le ministre des affaires étrangères, M. Genscher.

Lorsque M. Gromyko fit son éclat, à Bonn, le 23 novembre dernier, en annonçant que l'adoption du projet de l'OTAN mettrait fin à toute possibilité de négociation, les dirigeants de Bonn exprimèrent leur surprise. Tout au long de leurs conversations avec le ministre soviétique, celui-ci n'avait jamais, selon eux, adopté un ton aussi catégorique. Aujourd'hui, cependant, l'ambassade d'U.R.S.S. présente une version des fait qui contredit celle du chancelier. A deux reprises au moins, est-il précisé, le ministre soviétique aurait clairement fait savoir à ses interlocuteurs que la prise de position attendue du conseil atlantique de Bruxelles rendrait impossible toute négociation. Sans s'en prendre nommément au chancelier Schmidt ou à M. Genscher, la mise au point soviétique conclut que le déroulement des entretiens de Bonn aurait été présenté au public de façon « *incorrecte* ».

Il reste à voir dans quelle mesure ce nouvel effort de la propagande du Kremlin pourra influencer les congressistes réunis à Berlin-Ouest. Que l'affrontement doive être sérieux apparaît dans le fait qu'une fois de plus les amis du chancelier laissent entendre qu'en cas de défaite celui-ci se retirerait. C'est là un argument de poids : la plupart des sociaux-démocrates savent que, face à un adversaire aussi redoutable que M. Franz-Josef Strauss, leur parti n'aurait aucune chance de gagner les élections de l'an prochain si M. Schmidt n'était plus à sa tête. Les choses n'en sont pas là, mais les débats du S.P.D. vont montrer dans quelle mesure l'autorité et la liberté d'action du chancelier peuvent être limitées par l'opposition à laquelle il doit faire face au sein de son propre parti.

JEAN WETZ.

PROCHE-ORIENT

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

Une mise en garde des étudiants islamiques

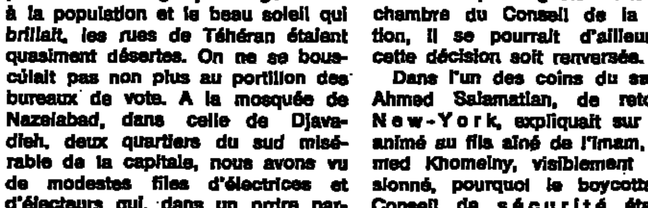
(Suite de la première page.)

Dans la perspective du prochain départ du chah des Etats-Unis, les étudiants préparent fébrilement les procès « *d'espionnage, de subversion et de sabotage* » qui seront intentés aux otages. Et, par mesure de précaution, certains de ces derniers auraient été — selon des sources diplomatiques — transférés de l'ambassade dans divers autres centres de détention mis sous la garde des pasdarans, les « gardiens de la révolution ». Pour vérifier la véracité de cette information, qui inquiète au plus haut point les milieux diplomatiques, une visite s'imposait au quartier général de ces milices islamiques.

Le climat qui règne à la garnison de Vali Asr (ex-Eshratabad) est sinistre. Le visiteur est introduit dans une vaste cour où se profilent dans l'ombre, le long du mur élevé autour de la caserne, des silhouettes de pasdarans armés de mitraillette. Brusquement des coups de feu claquent dans l'obscurité. Des miliciens, le doigt sur la détente, courent dans tous les sens. Deux d'entre eux enfourchent une motocyclette et partent en trombe vers le point invisible d'où est partie apparemment la pétarade.

« *Ce n'est rien, simple routine* », nous dit quelques minutes plus tard Abou Cherif, le commandant en chef des «gardiens de la révolution ». En treillis, la barbe taillée à la Fidel Castro, notre interlocuteur paraît nerveux, impatient. Pourquoi cherchons-nous à savoir où sont les otages ? Les journalistes devraient s'occuper uniquement de ce qui les regarde... Oui, nous dit-il, je suis responsable de la sécurité des otages. Oui, ils sont sous la garde des pasdarans, que « *les détenus se trouvent dans l'enceinte de l'ambassade américaine ou ailleurs* ». M. Ghotzbadeh, que nous interrogeons plus tard, n'est pas plus loquace, mais il lâche cette phrase : « *Tant mieux, si les otages ont été évacués hors de l'ambassade ; croyez-moi, leur sécurité serait mieux assurée...* »

Le Conseil de la révolution, pour sa part, se préoccupe moins d'une éventuelle opération armée américaine pour libérer les otages que d'un blocus qui risque d'exacerber les contradictions dans le pays. Les délibérations de l'organe suprême de la République ont été consacrées dimanche essentiellement à deux thèmes distincts mais intimement liés : l'isolement de l'Iran sur la scène internationale et les problèmes intérieurs, économiques ou politiques.



Le référendum boudé ou boycotté

Les premiers résultats du référendum en cours sur le projet de Constitution n'annoncent pas un brillant succès, c'est le moins qu'on puisse dire. Malgré le congé donné à la population et le beau soleil qui brillait, les rues de Téhéran étaient quasiment désertes. On ne se bousculait pas non plus au portillon des bureaux de vote. A la mosquée de Nazeiabad, dans celle de Djavadieh, deux quartiers du sud misérable de la capitale, nous avons vu de modestes files d'électrices et d'électeurs qui, dans un ordre parfait, déposaient leur bulletin de vote dans les urnes.

Ceux, rarissimes, qui votaient contre la Constitution ne se gênaient pas pour déchirer le volet vert du « *oui* » et glisser dans la boîte, sous l'œil vigilant des scrutateurs, la feuille rouge du « non ». Dans le vaste patio de la magnifique mosquée de l'imam Khomeiny, au centre de la ville, les scrutateurs comme les badauds se prélassaient au soleil ; aucun électeur ne s'était présenté au moment de notre passage. Il est vrai que la mosquée est située non loin du Bazar, que le quartier est peuplé d'Azerbaïdjanais, fidèles à l'ayatollah Chariat Madari, lui-même très réservé à l'égard du projet de Constitution. Il est vrai, encore, que la ville de Téhéran, « *bourgeoise* », « *intellectuelle* » et « *occidentalisée* », ne peut être considérée comme une référence pour évaluer le taux de participation au référendum.

Les réactions de la population dans certaines provinces peuplées d'ethnies minoritaires sont, en revanche, hautement significatives. Au Kurdistan, le boycottage du scrutin a été quasiment total. En Azerbaïdjan, en particulier dans la capitale de la province, Tabriz, des manifestations d'hostilité qui ont tourné parfois à l'émeute se sont déroulées vendredi, samedi et dimanche. La foule a réussi à s'emparer, dimanche soir, du bâtiment central de la radiotélévision, grâce à quoi les partisans de l'ayatollah Chariat Madari ont pu diffuser une proclamation faisant état de leurs revendications : annulation du référendum et du projet de Constitution, libération d'une centaine de manifestants arrêtés la veille, et — rien de moins — « *l'exécution de Sadegh Ghotbzadeh* ». Le nouveau chef de la diplomatie, qui a conservé son poste de directeur général de la radiotélévision, est, en effet, accusé d'exercer une « *censure systématique* » et de « *déformer les réalités du pays* ». Le gouverneur de l'Azerbaïdjan, accouru sur les lieux, n'a pu promettre la mise à mort de M. Ghotzbadeh, mais il a pu rétablir l'ordre après avoir fait libérer les manifestants arrêtés.

Briser l'isolement

Dans certaines villes du Balouchistan et du Sistan, provinces peuplées en majorité de musulman sunnites, la population est en état d'effervescence. Manifestations, émeutes, violents affrontements armés, ont précédé les assauts lancés contre les bureaux de vote, où les urnes ont été brûlées. Le siège de l'administration locale, à Iranshahr, a été d'abord occupé par quelque cinq cents émeutiers, puis, selon une information non confirmée, incendié. A Chahbahar, des affrontements ont opposé dimanche des manifestants aux forces de l'ordre. Dans une déclaration à l'A.F.P., le gouverneur du Balouchistan a affirmé qu'il considérerait comme un « *succès* » la participation de... 5 % de la population de la province au référendum...

On comprend dès lors mieux pourquoi le Conseil de la révolution a consacré une bonne partie de sa réunion de dimanche soir aux problèmes intérieurs. Une série de mesures d'ordre économique et social seront annoncées dans les prochains jours. L'organe suprême de la République a également évoqué la possibilité de briser l'isolement de l'Iran, aggravé par la décision de l'imam Khomeiny de boycotter le Conseil de sécurité. A en juger par le climat qui régnait dans l'antichambre du Conseil de la révolution, il se pourrait d'ailleurs que cette décision soit renversée.

Dans l'un des coins du salon, M. Ahmed Salamatian, de retour de New-York, expliquait sur un ton animé au fils aîné de l'imam, M. Ahmed Khomeiny, visiblement impressionné, pourquoi le boycottage du Conseil de sécurité était une « *lourde erreur* ». L'émissaire aux Nations unies de M. Bani Sadr, avant que celui-ci ne démissionne de son poste de ministre des affaires étrangères, avait été admis auparavant dans la salle de réunion du Conseil de la révolution où il avait plaidé — éloquemment selon un témoin — en faveur d'une diplomatie plus souple qui, selon lui, n'aurait pas tardé à porter ses fruits. M. Salamatian aurait obtenu le soutien de divers pays du tiers-monde, ainsi que de l'U.R.S.S. pour qu'une résolution partiellement favorable à l'Iran soit adoptée. Il avait bon espoir que le Conseil de sécurité décrète la formation d'une commission internationale chargée d'enquêter sur les crimes du chah.

De retour, tard dans la nuit, à son bureau situé au sommet de la tour de la radiotélévision, M. Sadegh Ghotbzadeh paraissait ébranlé. « *Contrairement à ce que l'on prétend,* nous déclare-t-il, *nous n'avons pas rompu avec le Conseil de sécurité: Je me suis entretenu aujourd'hui au téléphone pendant une demi-heure avec le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim. Je lui ait dit que nous espérions que le Conseil de sécurité discutera enfin des origines de la crise et pas seulement de ses effets. Si le Conseil devait adopter à sa prochaine réunion une résolution équilibrée,* lui ai-je dit encore, *l'opinion iranienne serait mieux disposée à envisager une solution patronnée par les Nations unies.* »

Le nouveau chef de la diplomatie iranienne ne parle pas autrement que son prédécesseur, M. Bani Sadr, qu'il a pourtant acculé à la démission. Cependant, M. Ghotbzadeh n'en démord pas. « *M. Bani Sadr,* nous dit-il, *est un bon et vieil ami avec lequel je suis souvent d'accord politiquement. Je lui reproche toutefois d'avoir surestimé le rôle des Nations unies et surtout d'interpréter toute critique exprimée à la radiotélévision comme une attaque personnelle.* » M. Bani Sadr avait, en effet, dénoncé publiquement la campagne de dénigrement menée contre lui par son rival de toujours.

Ce lundi matin, l'organe officiel du parti républicain islamique (d'obédience khomeiniste), *Joumhouriya Islami,* accuse M. Ghotbzadeh d'être « *trop bavard* ». Nous croyons savoir que le Conseil de la révolution a invité, dimanche soir, le chef de la diplomatie à renoncer à ses fonctions de directeur général de la radiotélévision.

ÉRIC ROULEAU.

ON POURRAIT LE RENVOYER A TEHERAN COMME ON A FAIT... ...EN 1953.

CIA

(Dessin de KONK.)

TANDIS QUE LE CHAH POURSUIT SA CONVALESCENCE AU TEXAS

Tous les pays qui sont intervenus au Conseil de sécurité ont demandé la libération des otages

De notre correspondante

New-York. — Les New-Yorkais ont appris, dimanche matin 2 décembre, en se réveillant que le chah avait quitté l'hôpital Cornell où il était en traitement depuis le 22 octobre, pour l'hôpital de la base militaire de Lackland, près de San-Antonio, au Texas. L'ex-souverain a quitté New-York à 4 h 30 du matin, en empruntant un souterrain de l'hôpital, et a gagné l'aéroport La Guardia, escorté de policiers et d'agents du F.B.I. Selon des témoins, le chah, qui était accompagné de sa famille, a pu marcher jusqu'à l'appareil militaire qui l'a emmené à la base de Lackland, où il terminera sa convalescence. Interrogé sur la durée du séjour du chah au Texas et sur l'éventualité que les Etats-Unis lui accordent l'asile politique, le président Carter, revenant d'un week-end à Camp David, s'est montré évasif.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a toutefois indiqué que les Etats-Unis allaient continuer à aider l'ex-souverain à trouver un lieu d'accueil sûr. Il semble, en fait, que les dirigeants américains ne souhaitent pas que le chah accepte l'invitation du président Sadate à se rendre en Egypte, de crainte de nouveaux troubles au Proche-Orient. Dans les couloirs des Nations unies, on faisait état, ces derniers jours, de pourparlers qui seraient en cours avec le gouvernement d'Afrique du Sud, avec lequel le chah entretient des liens anciens. Son père y est d'ailleurs mort en 1944. La présence du chah, fait-on remarquer, ne causerait guère de complications diplomatiques supplémentaires au gouvernement de Pretoria, qui est déjà mis à l'index par toute une partie du tiers-monde.

« La crise la plus grave depuis 1962 »

Le débat du Conseil de sécurité sur l'Iran, demandé par le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, qui avait commencé samedi à 21 h. 30 et s'est poursuivi pendant deux heures, a repris dimanche soir pendant deux autres heures. Ouvrant le débat, le secrétaire général a déclaré qu'il s'agissait de « *la situation la plus dangereuse depuis la crise cubaine de 1962* ».

La plus grande confusion continue à régner aux Nations unies sur les intentions iraniennes. Pour l'instant, la délégation de Téhéran reste toujours absente du débat qui avait été repoussé, à sa demande, de mardi à samedi pour permettre à M. Bani Sadr, alors ministre des affaires étrangères, d'y participer. Dimanche matin, M. Waldheim était averti que le remplaçant de M. Bani Sadr, M. Ghotbzadeh, allait lui envoyer un émisaire. Le secrétaire général n'avait pas plutôt annoncé la nouvelle que le ministre précisait que cet émissaire ne serait en aucune manière un « *négociateur* », mais seulement un « *administrateur* ». On a de plus en plus l'impression, aux Nations unies, que le nouveau chef de la diplomatie iranienne n'a pas plus de pouvoir de décision que son prédécesseur.

Cinq membres du Congrès, appartenant aux deux grands partis, dont le sénateur Frank Church (démocrate, Idaho), président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, sont venus assister à la réunion du Conseil de sécurité. Il s'agissait, ont-ils indiqué, de montrer, à la demande du secrétaire d'Etat, M. Vance, l'unanimité du Congrès dans le soutien de la politique iranienne de M. Carter.

En ouvrant la séance, samedi, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. McHenry, a mis l'accent sur l'événement contraire à toutes les lois internationales qu'est la prise de diplomates en otages. « *Leur libération est une question non négociable* », a déclaré M. McHenry en martelant ses mots. Il a manifesté les inquiétudes de son gouvernement pour les conditions dans lesquelles les otages sont détenus : « *Mains liées, sans possibilité de parler, de se laver, de changer de vêtements, coupés de tout contact avec l'extérieur* » ; nous ne savons même pas où ils sont exactement, a précisé l'ambassadeur, faisant allusion aux bruits selon lesquels certains d'entre eux auraient été emmenés en dehors de l'ambassade.

Les représentants de la Norvège, du Portugal, du Royaume-Uni, du Gabon, de la France, de la Bolivie, du Bangladesh et de l'Union soviétique ont ensuite pris successivement la parole, suivis par trois pays non membres du Conseil : le Libéria, le Zaïre et la Zambie. Tous ont demandé la libération immédiate des otages. Les interventions des deux seuls pays islamiques membres du Conseil de sécurité, le Bangladesh et le Koweït, étaient particulièrement attendues. Ils ont également demandé la libération des otages. Le Koweït, qui est intervenu dimanche, et dont les positions activistes sont souvent remarquées, s'est contenté de demander de surcroît l'envoi, en Iran, d'une mission de l'ONU pour y enquêter sur les exactions du chah.

Dimanche soir, cinq orateurs ont encore pris la parole, dont l'ambassadeur d'Egypte, M. Abdel Meguid, qui a cité le Coran pour prouver que l'islam ne pouvait servir de prétexte à la prise d'otages de Téhéran.

« La fin de l'après-Vietnam » ?

On s'attend qu'une résolution soit votée lundi ou mardi. Il est peu probable qu'elle soit autre chose qu'un vœu pieux, mais, comme l'a indiqué M. McHenry, elle prouvera que les Etats-Unis ne sont pas isolés diplomatiquement, comme les dirigeants iraniens voudraient le faire croire.

Il importe surtout pour M. Waldheim, que le Conseil de sécurité ait l'air de parler d'une seule voix. L'opinion américaine ne se fait guère d'illusion sur l'autorité de l'organisation internationale mais, comme l'indiquait un récent éditorial du *New York Times,* si l'ONU n'est même pas capable de condamner une action qui met en cause les principes mêmes sur lesquels elle est fondée — c'est-à-dire l'immunité diplomatique — elle risque de perdre ce qui lui reste de crédibilité.

Une certaine tension persiste dans l'opinion américaine, bien qu'on n'ait pas revu les bagarres qui ont accompagné, il y a deux semaines, les manifestations d'étudiants iraniens. Mais pendant le week-end, plusieurs petites organisations d'extrême gauche ont manifesté pour demander le renvoi du chah à Téhéran. Des contre-manifestations d'organisations nationalistes ont réclamé une action militaire contre l'Iran.

Dimanche, le *New York Times* a publié un article de première page qui expliquait que la crise iranienne marquait « *la fin de l'après-Vietnam* », et que l'opinion serait bientôt prête à admettre, comme vient de le faire le président du parti démocrate, M. John White, que les Etats-Unis ont « *le droit de protéger leurs intérêts légitimes partout dans le monde* ».

NICOLE BERNHEIM.

APRÈS LA MISE A SAC DE SON AMBASSADE A TRIPOLI

Washington renouvelle ses conseils d'évacuation à certains de ses ressortissants dans les pays islamiques

Onze jours après la destruction de l'ambassade des Etats-Unis à Islamabad (Pakistan), une nouvelle mission diplomatique américaine a été mise à sac et en partie incendiée, dimanche matin 2 décembre, à Tripoli (Libye).

Cette fois, cependant, il n'y a pas eu de victime, annonce-t-on officiellement au département d'Etat. Les quelque vingt personnes se trouvant à l'intérieur de l'ambassade au moment de l'attaque (douze diplomates, deux de leurs épouses et six employés locaux libyens) ont pu s'échapper par une porte arrière du bâtiment et sont saines et sauves.

Selon les renseignements donnés au département d'Etat, il était 10 h. 45, heure locale, lorsque deux mille manifestants environ, parmi lesquels se trouvaient un certain nombre de miliciens en uniforme (police auxiliaire), ont quitté la place Verte, l'un des grands squares de la capitale libyenne, en hurlant des slogans anti-américains, pour se diriger vers l'ambassade des Etats-Unis, immeuble de quatre étages situé non loin de là, dans une petite ruelle.

En arrivant devant l'ambassade, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, les manifestants se sont attaqués à la porte d'entrée, qu'ils ont rapidement enfoncée. Des grappes d'émeutiers grimpaient aux balcons du premier étage et pénétraient dans le bâtiment, qu'ils ont mis à sac avant de l'incendier.

Les pompiers sont intervenus une heure plus tard et ont maîtrisé rapidement le sinistre.

M. Hodding Carter a précisé que les Etats-Unis avaient protesté de la manière la plus ferme auprès du gouvernement libyen pour avoir ignoré les demandes répétées de Washington, ces derniers jours, en faveur d'un accroissement des mesures de sécurité autour de l'ambassade. Comme d'habitude, celle-ci n'était gardée que par un seul policier au moment de l'attaque. Dans les milieux gouvernementaux américains, on ne semble guère douter que ces événements ont été, sinon organisés, du moins approuvés tacitement par les autorités libyennes. « *La Libye n'est pas un pays où les manifestations se déroulent comme chez nous* », a fait remarquer M. Hodding Carter, en ajoutant que rien n'indiquait que les forces de l'ordre aient tenté de stopper l'attaque.

Cette affaire a conduit dimanche le département d'Etat à renouveler ses conseils d'évacuation à certains de ses diplomates et à leurs familles dans les pays islamiques, et à demander aux ressortissants américains en général de ne pas se rendre dans ces pays surtout en Libye.

Le département d'Etat a, en outre, pris contact avec les firmes américaines, notamment pétrolières, ayant du personnel en Libye, pour leur suggérer à nouveau de rapatrier leurs employés non indispensables. Quelque 2 500 ressortissants américains sont basés en Libye, qui est le deuxième partenaire commercial des Etats-Unis au Proche-Orient après l'Arabie Saoudite. Les importations de pétrole libyen aux Etats-Unis ont atteint 6 milliards de dollars cette année, tandis que les exportations américaines vers ce pays se montent à 450 millions de dollars.

Compte tenu de ces importantes relations commerciales, il n'est évidemment pas question pour les Etats-Unis de rompre leurs relations diplomatiques avec Tripoli.

L'agence officielle libyenne Jana a affirmé, dimanche, que le personnel de l'ambassade américaine attaquée par des manifestants, à Tripoli, était, en fait, constituée de militaires, et qu'un certain nombre d'assaillants ont été grièvement intoxiqués par « *des gaz mortels utilisés par les Américains* ».

Le colonel Kadhafi appelle au boycottage du dollar

A ce sujet, on précise à Washington que, contrairement à la plupart des autres missions diplomatiques américaines dans le monde, l'ambassade américaine à Tripoli n'était pas protégée par une unité de « marines ». Le colonel Kadhafi avait en effet exigé, il y a quelque temps, des Etats-Unis, que cette unité soit retirée. Néanmoins, des précautions spéciales avaient été prises, et lorsque les émeutiers ont réussi à enfoncer les portes de la mission, des bombes lacrymogènes ont éclaté automatiquement, retardant quelque peu leur progression, précisait-on à Washington.

Quelques jours avant l'attaque de l'ambassade, le quotidien milanais *Corriere della Sera* avait publié une interview du colonel Kadhafi dans laquelle ce dernier, tout en se félicitant de la « *victoire de l'Iran* », affirmait qu'il s'apprêtait à demander à l'iman Khomeiny de relâcher les otages.

Le colonel Kadhafi évoquait, en outre, la possibilité d'un boycottage du dollar, dont la substitution, assurait-il, est à l'étude parmi les pays membres de l'OPEP. Ce « *front du refus au dollar* » regrouperait, selon lui, l'Iran, l'Irak, l'Algérie, la Libye, mais aussi l'Arabie Saoudite, les Emirats et le Koweït.

Le colonel Kadhafi avait également étudié une riposte à un « *gel* » éventuel des dépôts libyens dans les banques américaines en brandissant la menace du blocage des fournitures pétrolières.

« *Il est grand temps,* avait-il dit, *que l'on se serve du pétrole comme d'une arme politique. Quant aux pays européens, ceux qui nous soutiennent sont nos amis, ceux qui sont avec les Etats-Unis nous trouverons sur leur route.* » — *(A.F.P.)*

UNE CURIEUSE OFFRE D'ASILE

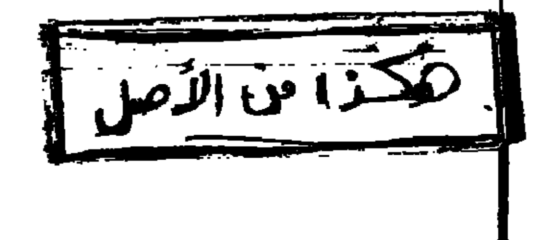
Beyrouth *(A.F.P.)*. — Le commandant dissident libanais Saad Haddad, chef des milices chrétiennes au Sud-Liban, est disposé à accueillir le chah d'Iran dans « *l'Etat du Liban libre* », a annoncé dimanche 3 décembre la radio « La voix de l'espoir ».

Le commandant Haddad a indiqué qu'il « *mettra toutes ses possibilités à la disposition du chah* », a ajouté la radio, organe des milices chrétiennes conservatrices au Sud-Liban.

[L'Etat du Liban libre, dont le commandant Haddad a proclamé la sécession en avril dernier, s'étend sur une bande de territoire large de 10 km d'est en ouest, tout le long de la frontière israélienne.]

● *Les forces saoudiennes de sécurité* tentent depuis samedi 1er décembre d'enfumer les rebelles qui se sont retranchés dans les sous-sols de la grande mosquée de La Mecque. Ayant pour consigne impérative de prendre les rebelles vivants, les forces qui les assiègent ont commencé par utiliser des bombes lacrymogènes. Elles ont ensuite lancé dans les sous-sols des pneus de voiture enflammés qui rendent l'air irrespirable et elles ont injecté de l'eau pour inonder le sol. Les rebelles refusent cependant toujours de se rendre et semblent s'être organisés dans les dédales qui relient les quelque deux cent soixante-dix pièces souterraines de la mosquée. — *(A.F.P.)*

● *La police pakistanaise* a ouvert le feu, samedi 1er décembre, à Dera-Ghazi-Khan (à environ 450 kilomètres au sud d'Islamabad), sur un groupe de « *semeurs de discorde* » qui perturbaient les processions religieuses de musulmans chiites marquant l'Achoura. La fusillade a fait un mort. D'autre part, de légers affrontements ont opposé, le 2 décembre, à Rawalpindi, une cinquantaine de lycéens aux forces de l'ordre. Les étudiants tentaient de se rendre sur la tombe de l'un des leurs, tué lors de l'attaque de l'ambassade américaine le 21 novembre. Ils réclamaient l'inculpation de l'ambassadeur américain et une compensation financière pour la famille de la victime. — *(A.F.P., Reuter.)*





AMÉRIQUES

Guyana

La dégradation de l'expérience « socialiste » provoque un isolement croissant du gouvernement de M. Burnham

Indépendante depuis 1966, la Guyana (l'ancienne Guyane britannique) mène une expérience « socialisante » sous la direction du premier ministre, M. Forbes Burnham. Après avoir pris le contrôle de l'économie et tenté d'accéder au « socialisme par le coopérativisme », M. Burnham a établi des liens étroits avec les pays communistes, et notamment Cuba. La Guyana joue aussi un rôle important, tant parmi les non-alignés que sur le plan régional, dans le Marché commun de la zone Caraïbe (CARICOM).

Les difficultés économiques et sociales, la montée de la contestation ont conduit M. Burnham à accentuer la répression contre l'opposition de gauche. L'assassinat du ministre de l'éducation, M. Vincent Teekah (« le Monde » du 27 octobre), fait craindre le retour des violences qui ont éclaté, en début des années 60, entre les deux principaux groupes *ethniques guyanais*, les « Indiens » et les « Africains » (1).

Correspondance

Georgetown. — Isolé au milieu des marais et de la forêt, le petit aéroport de Timehri est d'une simplicité spartiate. Des voitures et des camions sur le point de rendre l'âme tentent d'éviter les nids-de-poule de la route qui conduit à la capitale. Tout au long de cette artère économique de première importance, usines et maisons sont dans un état qui frise le délabrement. Dans les quartiers pauvres de la périphérie de Georgetown, la foule vaque à ses occupations ; on est *loin* de l'activité trépidante, et un peu artificielle, d'une métropole *antillaise*...

Les Guyanais connaissent la pénurie, et cette situation a créé une mentalité de « *marché noir* ». Les consommateurs vivent au jour le jour, au rythme des ruptures de stock. *Plus d'une* centaine d'articles étrangers ont été interdits à l'importation *pour tenter de développer les productions* locales et atténuer la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur. Mais la production n'a *pas suivi. Ainsi les cigarettes* étrangères sont introuvables, et les cigarettes nationales Bristol manquent périodiquement. On peut s'en procurer *au marché noir, pour quatre* à six fois le prix. Plus gravement, les ménagères ont de plus en plus de mal à préparer leur plat de base, le « *doll* » ; il manque toujours un des trois ingrédients : pois cassés, ail, curry. Les prix augmentent, en conséquence, rapidement, et les produits de consommation courante sont plus chers que dans les autres pays de la Caraïbe anglophone. Excédés par l'attente devant un magasin miraculeusement approvisionné en denrées aussi rares que le lait ou le café, les acheteurs provoquent régulièrement de petites émeutes.

L'échec du « coopérativisme »

Dans les premières années suivant l'indépendance, une partie de la population a suivi le gouvernement. *Elle acceptait* des sacrifices, qu'elle croyait provisoires, afin de permettre *l'édification* d'une *société* socialiste. Mais, confie un universitaire, *« Il n'y a qu'à l'étranger, et encore, hors de la Caraïbe, que l'on parle du « socialisme » de la Guyana. Nous, nous parlons plutôt de mauvaise gestion, de corruption et d'absence de planification »*.

Ce « petit » pays (sa superficie est tout de même égale à celle de la Grande-Bretagne) *dispose* de sérieux atouts. La Guyana a d'importantes réserves de matières premières, d'énormes ressources hydroélectriques et un bon secteur agricole qui a, *pour se développer*, tout l'espace souhaité. *Afin d'assurer l'indépendance* de son pays, le gouvernement de M. Burnham a pris progressivement le contrôle de l'économie et de l'exploitation des ressources naturelles. En 1971 et en 1974 ont été *nationalisées* les deux compagnies exploitant la bauxite (Alcan et Reynolds). En 1975 et 1976, le trust britannique Booker, un empire commercial, et la *quasi-totalité* de l'activité sucrière passèrent aux mains de l'Etat.

Mais deux raisons, au moins, ont *privé la Guyana du bénéfice* des nationalisations : des prix internationaux conjoncturellement défavorables pour la bauxite et le sucre ; et un climat social tendu, qui a perturbé la production des sociétés nationalisées. En 1977, une grève de quatre mois a paralysé l'entreprise nationale de sucre Guysuco.

Malgré les restrictions draconiennes aux importations, la balance commerciale reste déficitaire (de 140 millions de dollars guyanais pour un P.N.B. de 1 003 millions en 1977) (2). Aussi le régime est-il dans l'obligation de remettre à plus tard ses ambitieux projets de développement, notamment l'aménagement hydro-électrique du haut-Mazaruni. Une autre grande idée de M. Burnham, l'accès au *socialisme* par le « coopérativisme », est également en panne. Le secteur coopératif ne représente guère que 7 à 8 % de l'activité.

Les nationalisations ont créé un *capitalisme d'Etat plus qu'une* société socialiste. La politique de *développement* par *substitution* des importations marque le pas : le *blocage des importations de produits* nécessaires à la production empêche *les usines de tourner correctement.* Les produits guyanais, au demeurant, ne sont pas concurrentiels. Les verres produits localement sont proposés au prix de 6 dollars guyanais pièce, soit six fois plus chers que ceux naguère importés. Le gouvernement a même dû revenir sur sa politique nationaliste intransigeante : un code des investissements étrangers, annoncé en *février*, a pour but d'attirer les capitaux étrangers. Un accord a été *récemment signé* avec la *société française* COGEMA pour *la recherche d'uranium.*

La faillite économique n'est pas la seule explication à l'émigration d'un nombre croissant de Guyanais, qualifiés ou non. Beaucoup fuient l'absence de possibilités de promotion lorsqu'on n'est pas dans la mouvance du parti au pouvoir.

Depuis sa victoire aux élections de 1964, le parti de M. Burnham, le *P.N.C. (People National Congress)* a placé ses militants aux leviers de *commande économique* et *politique.* La *situation* est bloquée à un point tel que M. Cheddi Jagan, chef du principal parti d'opposition, le P.P.P. (*People's Progressive Party*), marxiste orthodoxe, *soutenu* par la quasi-totalité des Guyanais d'origine indienne, ne pense plus pouvoir constituer une *solution de rechange : s'il* arrivait au pouvoir, il n'aurait le contrôle ni de l'armée ni de la police. Noyautés par le P.N.C., ces deux corps sont *essentiellement* composés de Guyanais d'origine africaine, alors que ceux-ci sont minoritaires (35 % de la population, selon des estimations *non-officielles*, mais crédibles).

L'armée prend une place grandissante dans la vie publique. Le nouveau groupe d'opposition *COMPASS*, constitué d'intellectuels, de syndicalistes et aussi de *quelques* hauts fonctionnaires, fournit cette estimation des forces *militaires* et *paramilitaires* : de 12 000 à 18 000 Defence Forces ; de 6 000 à 7 000 miliciens du National Service ; de 5 000 à 6 000 miliciens, sans oublier les membres de Young Socialist Movement ; le mouvement paramilitaire *des jeunes du P.N.C.* ...

Depuis le campus de l'université, *où elle entraîne les jeunes du* National Service, jusque devant les usines, *où elle* intervient *de plus en plus* pour réprimer *les manifestations, l'armée se* fait *omniprésente*, et les Guyanais apprennent à la craindre. Quelques *jours* avant notre passage à Linden, la ville de la bauxite, *elle avait cassé la grève des ouvriers* — pourtant essentiellement d'origine africaine, donc théoriquement pro-gouvernementaux — de la compagnie *nationale Guymine.*

La « *démocratie à la Westminster* » n'est plus en Guyana qu'une façade bien effritée. Si la liberté de publier un journal existe, celles d'imprimer et de distribuer ne sont plus qu'un souvenir. Le gouvernement a pris le contrôle des imprimeries. Un des journaux d'opposition, le *Catholic Standard*, a été interdit une semaine avant le scrutin constitutionnel de juillet 1978. Le journal de l'opposition officielle *The Mirror* n'est plus approvisionné en papier depuis le début octobre.

Quelle solution pourrait bien sortir des urnes ? La fraude électorale, une *vieille tradition en Guyana, atteint* des proportions impressionnantes. *Lors du référendum du 10 juillet 1978,* le taux de participation a été officiel*lement de 78 %, et 97 % des votants* auraient approuvé la modification de la Constitution. Le groupe COMPASS, pour sa part, a pu évaluer à 15 %, la participation électorale.

Tout cela explique le durcissement du régime. La communauté noire, qui soutenait le gouvernement depuis quinze ans, bascule dans l'opposition. Les Guyanais, sans distinction de races, supportent d'autant moins les privations que la corruption sévit dans les sphères gouvernementales et chez les cadres du parti au pouvoir. Comment expliquer ces voitures neuves, dont l'importation est inter*dite ? Comment expliquer ces parties* dans les anciennes demeures colo*niales*, fraîchement repeintes, du quartier chic de Queenstown ?

L'affaire Jones — chef de la secte américaine du Temple du peuple — est révélatrice, d'autre part, des étranges relations existant entre le gouvernement guyanais et les Etats-Unis. Car il n'est pas vraisemblable que Jim Jones ait pu implanter une colonie d'un millier de citoyens américains au milieu de la forêt, dans un pays dont la politique extérieure était officiellement hostile à Washington, sans la complaisance de certains membres du gouvernement.

L'opposition explique cette attitude bienveillante par plusieurs raisons. Il était, tout d'abord, stratégiquement intéressant d'implanter une colonie de citoyens américains dans une zone revendiquée par le Venezuela, l'Essequibo. La venue des membres du Temple du peuple « *fuyant l'enfer des ghettos des Etats-Unis* » confortait, d'autre part, dans l'esprit de certains membres du gouvernement, l'image d'une « *Guyana, paradis socialiste* », et « *terre d'accueil pour les laissés-pour-compte du système capitaliste* ». La préoccupation ethnique (noircir la Guyana) a certainement joué un rôle. Enfin, il semble que des ministres aient été très *concrètement* « intéressés » à l'affaire ; la secte a pu participer au *financement* du P.N.C. L'opposition a réuni une série de preuves très *compromettantes pour le ministre* de l'intérieur, M. Mingo, et elle montre *volontiers de surprenantes photos* où l'on voit ensemble le premier minis*tre guyanais et le révérend Jones !* L'enquête annoncée par le gouverne*ment n'a pas commencé*, et la presse officielle a fait silence sur l'affaire.

Un pullulement de sectes

Bien d'autres sectes nord-américaines se sont implantées depuis quelques années en Guyana. Certes, toute la Caraïbe connaît ce phénomène.

Mais, en Guyana, certains groupes font bien plus que se consacrer au seul salut des âmes. Les *coups de main, fréquents* contre les réunions politiques, ou les manifestations des opposants sont menés par des bandes armées, ici dénommées *political thugs*, et qui sont souvent constituées de membres fanatiques de sectes *liées* aux Etats-Unis, et soutenant M. Burnham.

L'une d'entre elles, la House of *Israel, semble impliquée dans* les actions de maintien de l'ordre. Dirigée *par* le Noir américain, M. Edward Washington (pseudonyme de David Hill), la Maison d'Israël est une organisation religieuse rassemblant des Noirs se considérant comme « tribu égarée », descendant des premiers juifs, qui auraient été noirs. Devenue très impopulaire, elle a vu son siège détruit par un attentat à Georgetown, le 13 juin. L'opposition dénonce un « *plan d'intimidation* » du gouvernement. Elle réclame, depuis une flambée de violence qui a eu lieu en juillet, le départ de la secte de « Rabbi » Washington. Après l'incendie criminel de deux bâtiments officiels, le gouvernement avait procédé à l'arrestation des chefs d'un des partis de l'opposition de gauche, le W.P.A. (Working People's Alliance), dont un historien renommé, M. Walter Rodney. Les manifestations de protestation contre ces arrestations douteuses ont été attaquées par des « bandes armées ». Un prêtre, journaliste d'opposition, a été poignardé.

M. Burnham n'est jamais directement mis en question. On peut, pourtant, se demander comment le régime a pu décliner à ce point. L'opposition rappelle que les Occidentaux avaient, au début des an*nées* 60, jouer la carte Burnham contre le premier ministre de l'épo*que, M. Jagan, trop marxiste.* Même si, épisodiquement, les relations *entre la Guyana et les Etats-Unis ont* pu être tendues, il semble bien, à *la lumière des derniers événements*, que Washington ait toujours soutenu M. Burnham afin d'éviter le « pire » : un régime pro-soviétique dirigé par le P.P.P...

Pour parvenir au pouvoir puis s'y maintenir quinze ans, le P.N.C. a acentué la division ethnique. Cela explique que la Guyana semble aujourd'hui à nouveau proche de la guerre civile. Le « *développement séparé* » est caricatural : tous les employés de l'administration sont noirs, depuis les fonctionnaires de l'aéroport jusqu'aux cadres des entreprises d'Etat en passant par les agents de police ; l'agriculture, en revanche, notamment le secteur sucrier, ainsi que le commerce sont « East-Indian ».

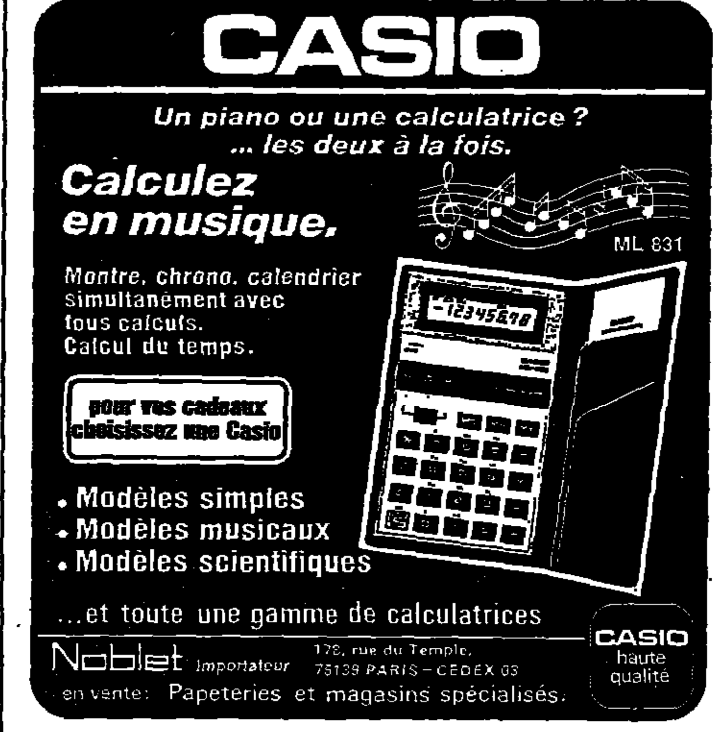
La radicalisation, ces dix dernières années, des positions idéologiques du P.N.C. s'expliquerait *essentiellement* par la volonté de couper l'herbe sous les pieds du P.P.P., situé plus à « gauche ». Tant de rancœur a été accumulé chez les Indiens, que les Guyanais d'origine africaine craignent la rupture du fragile équilibre entre les deux ethnies. L'assassinat, le 24 octobre, du ministre de l'éducation montre que le point de rupture est peut-être proche. M. Vincent Teekah, transfuge du P.P.P. indien, n'a-t-il pas payé de sa vie son passage au gouvernement ?

Une solution *pacifique* — la *réconciliation* des deux grands partis — est très improbable et serait très *mal vue à Washington. La crise* sera-t-elle dénouée par l'armée, dont l'attitude reste *l'inconnue* ?

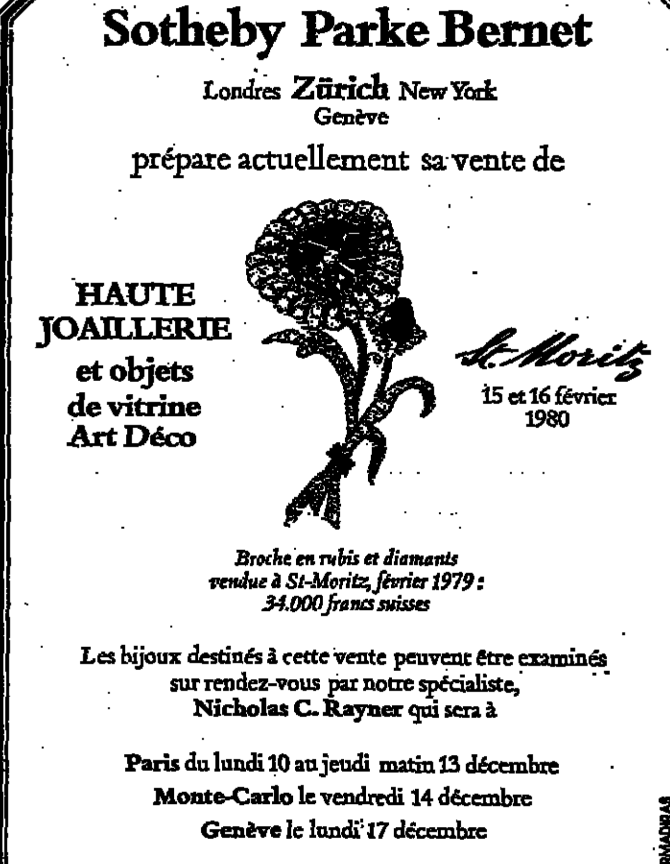
PIERRE-MICHEL THIVOLET.

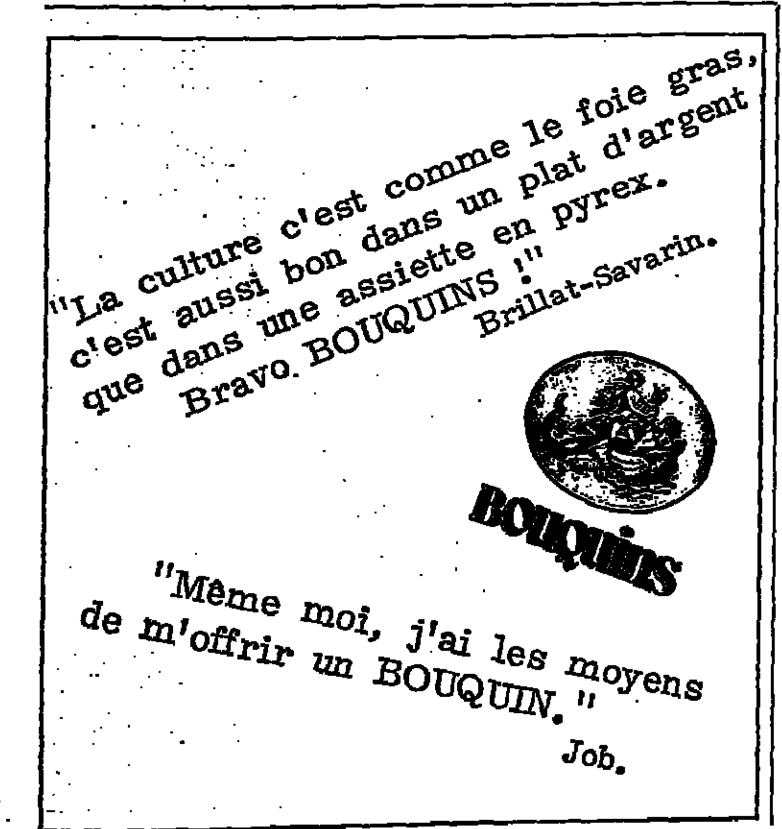
(1) En Guyana, les citoyens originaires d'Afrique sont appelés « Africains » et ceux originaires de l'Inde, « East Indians », pour les distinguer des « *Amérindiens* », ou Indiens d'Amérique, qui ne sont que quelques dizaines de milliers.

(2) 1 dollar guyanais = 1,70 franc.









ASIE

Corée du Sud

L'Assemblée nationale a abrogé les décrets d'exception interdisant toute critique du régime

De notre correspondant

Tokyo. — L'Assemblée nationale de la Corée du Sud a approuvé à l'unanimité, samedi 1er décembre, l'abrogation des décrets présidentiels d'exception. Dans une résolution approuvée par les deux partis, le parti républicain démocrate, majoritaire, et le Nouveau Parti libéral d'opposition, les députés ont décidé de mettre fin au fameux décret numéro 9 interdisant toute critique du gouvernement, qui avait été pris en 1975 par le président Park. La loi martiale restant en vigueur, la vie politique n'en demeure pas moins strictement contrôlée. Cette mesure témoigne cependant de l'apparente volonté des autorités de libéraliser peu à peu le régime.

Le vote de l'Assemblée est intervenu quelques heures après que M. Choi Kyu-hah, président par intérim, eut annoncé que la désignation du nouveau chef de l'Etat aurait lieu jeudi 6 décembre, conformément à la Constitution. La Conférence nationale pour l'unification, collège de notables comptant deux mille cinq cent cinquante-six membres, sera chargée d'élire le nouveau président. M. Choi, qui sera le seul candidat, paraît donc certain de se voir confier cette fonction.

M. Kim Young-sam, chef du nouveau parti libéral, qui est opposé à cette procédure de désignation du chef de l'Etat et demande une révision immédiate de la Constitution, a déclaré au cours d'une conférence de presse : *« Cette élection aura pour conséquence une situation déplorable, dont non seulement le nouveau chef de l'Etat, mais aussi la nation, auront à souffrir. »* Le chef de l'opposition a précisé qu'il lui paraissait certain qu'une telle élection provoquerait une confusion politique et sociale.

Une politique d'ouverture mesurée

La Conférence pour l'unification est un organisme mis en place par le président Park afin d'assurer son maintien au pouvoir. Elus, certes, les membres de ce collège sont des personnalités qui lui étaient acquises. Comme il faut l'investiture de deux cents d'entre eux pour poser sa candidature à l'élection présidentielle, il est pratiquement impossible à un opposant de se présenter : en 1978, M. Park avait été réélu sans opposition.

Le nouveau chef de l'Etat désigné le 6 décembre ne sera pas le véritable successeur de M. Park. Selon M. Choi, sa tâche essentielle sera de procéder à une réforme de la Constitution permettant la désignation, selon de nouvelles modalités, d'un chef de l'Etat dans un délai assez bref. L'opposition, qui voit se profiler derrière M. Choi, qui fut le plus proche collaborateur de M. Park depuis la prise de pouvoir par la junte militaire en 1961, M. Kim Jong-pil, n'a qu'une confiance modérée dans le futur président.

De leur côté, cependant, les autorités, et notamment l'armée, qui contrôle le pays en vertu de la loi martiale, semblent décidées à mener une politique d'ouverture mesurée : on a appris récemment que le poète Kim Chi-ha, qui purge une peine d'emprisonnement, aurait été transporté à l'infirmerie de sa prison. Atteint de tuberculose, il était depuis plusieurs mois dans un état très grave, mais aucune mesure n'avait été prise par le régime Park pour améliorer son sort. Trois médecins japonais devraient bientôt quitter Tokyo pour se renseigner sur son cas.

La mesure humanitaire en faveur du poète emprisonné faisant suite à l'annonce de la libération prochaine de M. Kim Dae-jung, principale figure de l'opposition, actuellement en résidence surveillée, tend aussi à témoigner que les autorités sont déterminées à faire un certain nombre de gestes pour atténuer la tension sociale et politique. Elles ne semblent pas prêtes pour autant à supporter des manifestations d'opposition, comme le prouvent les récentes arrestations — une centaine de personnes — qui ont suivi deux tentatives des opposants, chrétiens et étudiants, de critiquer la manière dont sera désigné le futur chef de l'Etat.

PHILIPPE PONS.

Chine

A Pékin, l'offensive contre les « aspects négatifs » du « mur de la démocratie » semble préluder à sa suppression

De notre correspondant

Pékin. — Le « mur de la démocratie » était toujours debout lundi 3 décembre au matin. La plupart des affiches qui le recouvrent sont anciennes, à l'exception d'un *dazibao* anonyme apparu dimanche, dont l'auteur observe que l'éventuelle suppression de ce lieu de libre affichage relèverait d'un retour à la politique dite « de la bande des quatre ». Dimanche, un orateur s'est exprimé au même endroit sur le même thème devant une petite foule, sans être inquiété par la police.

Réuni en session élargie, le comité révolutionnaire de la capitale a cependant adopté le principe de « mesures » qui doivent être prises *« au sujet du mur de Xidan »*, sans toutefois en préciser la nature. La séance du comité a été l'occasion de quelques discours très révélateurs : un des orateurs a réitéré une accusation qui a déjà valu quinze ans de prison au jeune contestataire Wei Jingsheng en déclarant que le carrefour de Xidan *« était devenu un centre d'échange pour des personnages mal intentionnés qui vendent des renseignements aux étrangers, menaçant ainsi les intérêts fondamentaux du peuple tout entier. »* Le chef d'équipe de *la locomotive Mao Tse-toung*, dont on n'avait plus entendu parler depuis deux ans, a affirmé que l'existence du mur troublait la tranquillité des travailleurs de la capitale et les empêchait de se concentrer *« sur les quatre modernisations »*. Un « travailleur modèle » a même prétendu que des auteurs d'affiches *« avaient publiquement réclamé l'ouverture de maisons de prostitution en Chine »*.

On voit mal comment quelques dizaines d'affiches collées sur un unique mur de la capitale peuvent sérieusement gêner la vie quotidienne et l'ardeur au travail de ses habitants, particulièrement de ces « travailleurs modèles », qui jurent leurs grands dieux n'avoir jamais mis les pieds dans un endroit si mal famé qu'on risque même d'y rencontrer des étrangers !

L'orientation n'en est pas moins claire. Plusieurs orateurs ont déclaré que *« le mur de Xidan n'avait que des aspects négatifs »* et affirmé que les masses populaires en réclamaient la suppression. Un responsable de l'éducation a exposé la conception orthodoxe de la démocratie, rappelant qu'il était possible de *« faire connaître ses opinions par la voie hiérarchique »*.

Il a en outre invité la police et la justice à faire *« appliquer sérieusement »* le communiqué publié par la municipalité au mois de mars dernier — qui mit un terme à la grande campagne de *dazibaos* de l'hiver et fut accompagné d'une série d'arrestations (*le Monde* daté 1er-2 avril 1979) — en ajoutant qu' *« avoir la main molle face à ces trublions (...) serait en soi-même une atteinte à la démocratie des masses populaires »*. Voici fort longtemps qu'il n'avait été question de ce communiqué de mars dans la presse, qui avait plusieurs fois évoqué *« le vent froid »* qui avait soufflé à cette époque sur la campagne en faveur de l'émancipation des esprits.

Tout indique que l'offensive en cours correspond à un tournant politique. Les convictions démocratiques de M. Deng Xiaoping sont sujettes à caution, mais le dynamique vice-premier ministre a su très habilement utiliser le courant en faveur de la démocratie pour faire pression sur ses adversaires, ou pour promouvoir des changements idéologiques fondamentaux.

« Libéralisme » et « anarchisme »

Quelles sont les forces qui agissent dans le sens de la répression ? Deux courants différents mais convergents paraissent avoir joué des rôles déterminants :

L'armée, d'abord, où l'on enregistre de longue date de sérieuses réticences devant les innovations du régime et ses tendances à la *« libéralisation »* (*le Monde* du 30 mai 1979). La goutte d'eau qui a fait déborder le vase aurait été la manifestation, en octobre, en plein centre de Pékin, des étudiants et des enseignants de l'université du peuple, réclamant la restitution de leurs locaux, occupés par une unité d'artillerie. A cette occasion, ont été exhibées des caricatures du commandant de l'unité et lancés des slogans revendicatifs très peu compatibles avec les bonnes relations que l'A.P.L. est censée entretenir avec la population.

A-t-on réellement pris ombrage de cet incident dans les états-majors ? Toujours est-il que, le 23 novembre, le *Quotidien de l'armée* a publié un long article qui semblait répondre à des thèses *« libérales »* défendues à l'intérieur même des cercles dirigeants : *« L'anarchisme doit être condamné et combattu en raison de son action corrosive sur les esprits, de son effet démoralisateur (...) Ce n'est pas là « faire une montagne d'une taupinière »*, écrivait-il, donnant de l' *« anarchisme »* une description correspondant de très près aux tendances en faveur au *« mur de la démocratie »*.

Le même journal, le lendemain, mettait les points sur les « i » en citant *« l'exemple négatif »* de Wei Jingsheng et en s'attaquant à ceux qui *« profitant de l'occasion offerte par l'encouragement à la démocratie se sont qualifiés de* « dissidents politiques » *et se sont livrés à une agitation contre-révolutionnaire »*.

Un courant que l'on pourrait qualifier de *« légaliste »* paraît avoir joué dans le même sens. L'ancien maire de Pékin, M. Peng Zhen, est généralement considéré comme son principal animateur. Bien que récemment *réhabilité* et réadmis au bureau politique, M. Peng est connu comme un homme d'ordre qui avait même eu la main lourde pour *« nettoyer »* la capitale au lendemain de la libération. Il vient d'en donner une nouvelle preuve en faisant adopter par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire de nouveaux règlements sur la *« rééducation par le travail »*. Il ne s'agit pas d'une institution nouvelle, mais elle est désormais complétée et confirmée par la loi. Celle-ci autorise des commissions de fonctionnaires à faire appréhender une personne, sans l'intervention d'aucun tribunal, pour l'expédier à la campagne pour un séjour de un à trois ans, prolongeable d'un an, sous surveillance de la milice locale. Ce traitement, sous contrôle seulement du parquet, est applicable en cas de délits mineurs. Ces nouveaux textes permettent en fait d'envoyer n'importe qui, en toute légalité, sur simple décision administrative, se rafraîchir les idées pour quelques années dans le salubre environnemnt rural.

En un peu plus de huit mois, c'est la seconde fois qu'une offensive de reprise en main se dessine à Pékin dans un conflit qui divise sans doute moins deux familles politiques que deux générations. Les circonstances, l'été dernier, ont fait que le courant « libéral » a rapidement repris le dessus. Elles sont un peu différentes aujourd'hui, où la relève des cadres vétérans du régime est venue à l'ordre du jour et où il s'agit de savoir selon quels critères leurs successeurs devront être sélectionnés. C'est notamment dans ce contexte — auquel s'ajoutent de réelles préoccupations d'ordre et de sécurité publique — qu'un rappel à l'hortodoxie et à la discipline a pu être jugé nécessaire.

ALAIN JACOB.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● RAIDS AERIENS DANS LE NORD-EST. — L'aviation afghane a rasé récemment des centaines de maisons et détruit plusieurs mosquées au cours de bombardements de la ville de Takhar, dans le nord-est du pays.

Colombie

● DEUX JOURNALISTES, MM. Almario Garcia, rédacteur en chef du quotidien *El Bogotazo*, et Ricardo Tissnes Jaramillo, qui s'étaient réfugiés il y a deux semaines à l'ambassade d'Equateur à Bogota, ont pu quitter le pays et sont arrivés, dimanche 2 décembre à Quito. Ils craignaient pour leurs vies à la suite de reportages qu'ils avaient effectués sur un camp, situé dans la base militaire de Tolemada, où des civils sont, selon eux, torturés et assassinés. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. VICTOR PALMIERI, un homme d'affaires californien, a été nommé, vendredi 30 novembre, par le président Carter ambassadeur itinérant chargé de coordonner l'aide américaine aux réfugiés dans le monde. M. Palmieri remplacera, si sa nomination est confirmée par le Sénat, M. Dick Clark, ancien sénateur de l'Iowa, qui avait démissionné le 8 novembre pour participer à la campagne électorale de M. Edward Kennedy. — *(Reuter.)*

Éthiopie

● TRAITE DE COOPERATION ET D'AMITIE AVEC LE YEMEN DU SUD. — L'Ethiopie et le Yémen du Sud ont signé un traité de coopération et d'amitié, dimanche 2 décembre.

Mauritanie

● MORT DU CO-AUTEUR DU COUP D'ETAT. — Le commandant Jiddou Ould Saleck co-auteur du coup d'Etat qui a renversé le 10 juillet 1978 l'ex-président Ould Daddah est décédé, samedi 1er décembre, dans un accident de la route à 300 kilomètres au sud-est de Nouakchott. La radio mauritanienne diffuse depuis dimanche des versets de Coran en signe de deuil. Le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Louly, président du comité militaire et chef de l'Etat, a adressé dimanche un message à la nation dans lequel il a fait l'éloge du disparu. — *(Reuter.)*

Le prince Sihanouk appelle à la formation d'une « armée nationale » en territoire cambodgien

Présidant dimanche 2 décembre un meeting à Nogent-sur-Marne, le prince Sihanouk a lancé un appel pour la formation d'une armée nationale qui permettra d'installer, sur le territoire khmer, un *« gouvernement d'union nationale »* crédible. Il a écarté l'idée d'un gouvernement en exil, qu' *« aucun pays ne reconnaîtrait »*. Cette voie, a-t-il souligné, est la seule qui permette d'obtenir la convocation d'une conférence internationale pour régler le problème cambodgien en forçant notamment le Vietnam et les grandes puissances à reconnaître la réalité de la résistance cambodgienne. Un comité va être mis en place pour étudier les modalités de l'unification des différents mouvements nationalistes.

Le prince entend donner un *« troisième choix »* entre les régimes khmer rouge et pro-vietnamien, bien que, selon lui, un grand nombre de diplomates et d' *« amis étrangers »* lui aient déconseillé de créer une nouvelle armée. Il a enfin annoncé qu'il entendait demander à M. Giscard d'Estaing, qui doit le recevoir, *« d'agir auprès de ses partenaires et de ses amis pour les persuader d'adopter la même attitude que la France en faveur de l'indépendance et de la neutralité du Cambodge »*.

Les initiatives et déclarations de l'ancien chef de l'Etat du Cambodge semblent agacer profondément Hanoï et ses partisans. Alors que *l'Humanité* dénonce ce lundi *« l'appel dérisoire de Sihanouk »*, le quotidien du P.C. vietnamien, le *Nhan-Dan*, s'en était pris le 29 novembre, avec une violence inhabituelle, au prince, à ses tentatives *« folles »*, *« extrêmement insensées et extravagantes »*, l'accusant d'avoir partie liée avec Pékin, Washington et les Khmers rouges. Citant M. Ghea Saphone, président de l'Association des journalistes du Kampuchéa, le journal écrivait : *« Naturellement, les impérialistes et les réactionnaires s'emploient fébrilement à dénaturer cette aide (vietnamienne au Cambodge). Ceux qui ne comprennent pas encore le danger couru par le peuple kampuchéen sous la main de Pol Pot ne peuvent pas réaliser toute la noblesse de cet acte ! »*

A Phnom-Penh, le gouvernement de M. Heng Samrin a démenti, dimanche, que l'aide occidentale soit détournée au Vietnam et que seules de petites quantités de cette aide soient distribuées à la population. Il a qualifié de *« naïfs, méprisables et calomnieux »* les propos tenus la semaine dernière par une délégation de parlementaires U.D.F. de retour du Cambodge. Pour sa part, l'ambassade vietnamienne à Paris a publié samedi un communiqué dénonçant l'existence d'une *« vaste campagne antivietnamienne »*.

Toutefois, selon notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, les représentants à Phnom-Penh du C.I.R.C. et de l'UNICEF ne semblent pas avoir réussi à pénétrer à l'intérieur des provinces et à assister à d'éventuelles distributions. Il a été confirmé qu'un convoi de camions a été accompagné non pas par les délégués de ces organisations, mais par des militaires pro-vietnamiens. En outre, les pays réunis le 5 novembre aux Nations unies, à l'exception de ceux de la C.E.E. et des États-Unis, n'ont toujours pas tenu leurs promesses de contribuer à l'aide internationale à la population khmère.

Enfin, en Thaïlande, où un millier de soldats khmers rouges ont pénétré en territoire thaïlandais vendredi dernier, les autorités ont décidé de suspendre toute aide alimentaire et médicale au camp de réfugiés de Ban Makmud, au camp 204. Selon notre correspondant à Bangkok, Roland-Pierre Paringaux, qui s'est rendu à la frontière, cette mesure vise à contraindre les responsables khmers sérei à permettre le transfert des populations cambodgiennes vers des *« centres de regroupement »* situés à l'intérieur de la Thaïlande et assistés par des organisations internationales.

● *M. Jean-Marie Daillet, député U.D.F. de la Manche*, a proposé de lancer une nouvelle opération de sauvetage de la population cambodgienne. Intitulée « des bombardiers de la vie », cette opération, du type de celle du pont aérien qui permit de briser le blocus de Berlin, en 1948-1949, consisterait en un parachutage massif dans toutes les régions du Cambodge, de vivres et de médicaments. Selon M. Daillet.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du Secrétariat-Greffe de la Cour d'Appel de Versailles. Par arrêt en date du 14-12-1977, la Cour d'Appel de Versailles a condamné AMIOT Jacques, né le 8-11-1920, demeurant 22, avenue du Général-de-Gaulle à Maisons-Laffitte (78) à la peine de 15 mois d'emprisonnement avec sursis, 30.000 F d'amende pour fraude fiscale et défaut de tenue de comptabilité.

Extrait des minutes du Secrétariat-Greffe de la Cour d'Appel de Pau. Le 6 juin 1979, la Cour d'Appel de Pau, Chambre Correctionnelle, statuant contradictoirement sur appel d'un jugement du Tribunal Correctionnel de Tarbes, le 19-2-1979, sur la poursuite du Ministère Public, a condamné M. BEUX Jacques, Marc, né le 1-5-1931 à Tournon (07), demeurant 13, corniche André-de-Joly à Château-Riquier, bât. A-2, Nice (06) à 15.000 F d'amende pour publicité mensongère.

Par arrêt en date du 11 janvier 1979, la 20e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné BLED Jean-Louis, né le 17 août 1904 à Paris (18e), entrepreneur de peinture, demeurant à Aubervilliers, 81, avenue Jean-Jaurès, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 F d'amende pour infraction à la législation sur la sécurité des travailleurs.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris — Condamnation pénale. Par jugement en date du 21-11-1977, la 11e Chambre 3e section du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné POULIT Raymond, Xavier, né le 18-5-1942 à Lahourcade (64), gérant, demeurant 3, rue du Beily, Boussy-Saint-Antoine (91), à 2 amendes de 500 F chacune pour infraction au code du travail.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nanterre. Par jugement en date du 13-3-1979, en l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Nanterre, la 14e Chambre a condamné SYLBERG Philippe né le 14-6-1930 à Paris (12e), demeurant 34, rue Emile-Zola à Suresnes (92) à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et 15.000 F d'amende pour omission ou passation dans un livre comptable d'écriture inexacte ou fictive.

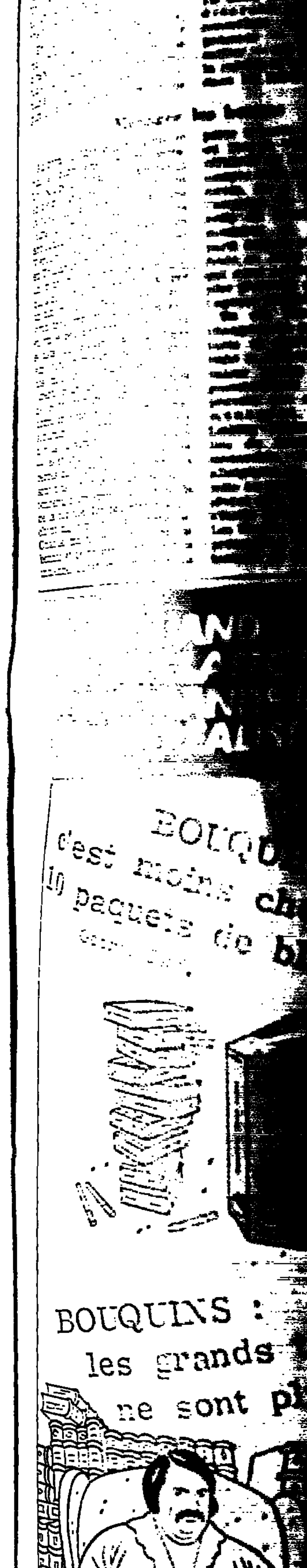
Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris — Condamnation pénale. Par jugement en date du 9-11-1978, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné PAPILLARD François, Adrien, Georges, né le 14-1-1918 à Poligny (39), avocat, demeurant 13, avenue d'Eylau, Paris (16e), à la peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 25.000 F d'amende pour fraude fiscale.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1977

Commission paritaire no 57 437.



ASIE

Laos : un socialisme en tutelle

(Suite de la première page.)

Aux reflets de la vitrine de cette capitale extrovertie, longtemps *pourrie et entretenue* par les occupants étrangers et leurs économies de guerre, les reflets de la *jeune République démocratique* et populaire, à la veille de son quatrième anniversaire, sont paisibles et rassurants comme la surface du grand fleuve qui la borde. Mais on ne visite — ici comme ailleurs — ni les coulisses, ni les prisons, ni les camps.

En fait, le douanier somnole, indifférent à toute formalité d'inspection des bagages. Comme jadis au temps des « réactionnaires », on circule dans l'aéroport avec un sourire en guise de laissez-passer, sans contrôles, sans dispositif de sécurité visible. Il en va d'ailleurs de même dans la plupart des ministères. La ville présente l'aspect général, le degré de mobilisation et l'activité d'une sous-préfecture du midi de la France en plein mois d'août.

Les « touristes » les plus visibles sont des experts soviétiques qui font, sans discrimination politique, du « shopping » dans les bijouteries chinoises et vietnamiennes de la rue Samsenthaï. Ils sont, de façon générale, plus discrets que ne l'étaient les conseillers américains, et leur présence — ils sont plus d'un millier — est loin de contaminer la culture et les mœurs laotiennes dans les mêmes proportions.

Ménager les bonzes

Au bord du Mékong, enfants et buffles barbotent de conserve. Une équipe de fuyards, traversant en plein jour depuis les berges de la ville, s'est attirée non pas des *coups de mitraillette mais* les applaudissements de quelques Vientianais lorsqu'elle a pris pied en Thaïlande. Pourtant, il y a un an, pour freiner une hémorragie, qui a déjà emporté vers l'étranger un dixième de la population (environ trois cent mille personnes), et, vu le peu d'empressement des soldats du Pathet-Lao à tirer sur leurs compatriotes, ce sont des militaires vietnamiens qui furent, pour un temps, chargés de cette besogne. Mais c'était aggraver le mal et accroître le ressentiment de la population. Il n'y a plus aujourd'hui de « bo dois » — les soldats de Hanoï — sur les berges du fleuve, à Vientiane. Ils sont plus loin et leurs unités cantonnent, discrètement, aux abords de la capitale. Les pagodes n'affichent pas complet, mais presque. Chaque matin, des centaines de bonzes et de novices vont, en file indienne, quêter leur pitance de porte à porte. Le 17 novembre a eu lieu à Vientiane la rentrée officielle au lycée des bonzes, qui compte trois cent quarante et un élèves. Le 4 du même mois, à *l'occasion de la fête traditionnelle* du That-Luang, plusieurs ministres et représentants du parti étaient présents *« avec une foule en liesse »* aux cérémonies, qui *« ont revêtu une signification plus profonde que jamais »*, selon l'agence officielle.

En ces temps incertains de changements politiques, de structures et d'alliances, la religion reste la référence essentielle, une valeur refuge avec laquelle le gouvernement et le parti ne peuvent que composer et qu'ils ménagent. En revanche, à Louang-Prabang, ancien haut lieu du bouddhisme et de la monarchie, *fief* de minorités allergiques au pouvoir central, la mise au pas semble avoir été plus sévère qu'à Vientiane. La religion s'étiole et les pagodes se vident. Les litanies religieuses ne peuvent prétendre à couvrir la voix d'une batterie de haut-parleurs récemment offerte à la ville par une délégation de postiers du Vietnam et qui, du matin au soir, entre deux chansons laotiennes et vietnamiennes exalte la solidarité militante. Cependant, un dispositif semblable, installé en 1976 à Vientiane, est depuis *bien* longtemps aphone...

Il est surprenant de constater, dans l'ancienne comme dans la nouvelle capitale, le décalage entre la propagande antichinoise des *organes officiels* — qui semblent toujours reprendre avec un temps de retard et en les édulcorant *de façon significative* les accusations proférées par Hanoï — et le très faible degré de mobilisation spontanée, voire l'incrédulité de la population. Après des mois d'invectives, il suffit de déambuler dans les quelques rues commerçantes de la ville pour constater qu'aucune autorité n'a jugé indispensable à cette campagne de faire disparaître de certaines boutiques les portraits de Mao Tse-toung, du président Hua Guofeng et autres « icônes » de la Chine populaire. Oubli, gage discret ou répugnance à l'inimitié ? *Il paraît difficile*, si tel est bien le but recherché, de faire naître ici un sentiment antichinois qui n'existait guère jusqu'à présent dans la population.

Il est vrai que ceux-là mêmes qui arborent *aujourd'hui* ces portraits accrochaient avant 1975 ceux de Tchiang Kaï-chek, tout comme les commerçants vietnamiens du Laos avaient remplacé jadis celui de l'ancien président Thieu par celui de Ho Chi Minh. Mais, dans les circonstances présentes, les survivances évidentes de l'influence chinoise constatées ici ne seraient guère concevables au Vietnam.

De plus, contrairement aux dirigeants de Hanoï, ceux de Vientiane n'ont jamais expulsé leurs ressortissants d'origine chinoise. Ils les ont *laissés* partir. *Ils* laissent ceux qui sont restés commercer à *tout* va pour procurer aux habitants de la capitale et des villes de province les biens de consommation qui arrivent massivement en contrebande de Thaïlande pour alimenter un marché noir à nouveau florissant et toléré faute d'autres sources d'approvisionnement, d'industries, et de capitaux.

On perçoit, à l'opposé, un décalage identique entre la propa*gande officielle qui ne cesse* d'exalter la solidarité avec Hanoï et les pays du bloc socialiste, et l'indifférence relative qu'elle suscite dans la population. Les citadins, ceux de Vientiane surtout, toujours plus informés de la chose politique et influencés par les avantages matériels ou les inconvénients de la présence étrangère que ceux des campa*gnes confinés* dans un mode de vie traditionnel peu perméable aux changements de la capitale *et sous-informés, aiment à citer* ce dicton populaire : *« Ma Kap Meo, Keo Kap Lao »*, que l'on peut traduire par *« Vietnamiens et Laotiens sont comme chien et chat »*, et à l'illustrer de cent anecdotes.

Des Vietnamiens hautains

La solidarité, les *« liens spéciaux »* avec Hanoï et l'adhésion au bloc soviétique ne semblent pas devoir être menacés pour autant, au contraire. Placé dans l'œil du cyclone par les conflits ouverts entre ses trois voisins communistes — Chine, Vietnam et Cambodge — le Laos, « petit chaperon rouge » courtisé par des loups, pouvait-il rester neutre ? En dépit de quelques tentatives, le poids des présences vietnamienne *et soviétique*, celui *des liens historiques* développés entre des partis issus du même moule indo*chinois et cimentés* par trente années de guerre commune, ont vite fait pencher la balance dans le *sens prévu*. Il s'en est ensuivi une augmentation substantielle, depuis un an, de la participation directe de Hanoï et de Moscou dans les affaires politiques, économiques et militaires du Laos. Les Soviétiques auraient plus d'un millier de conseillers civils et militaires, les Vietnamiens un nombre sensiblement égal, plus quarante à soixante mille soldats déployés sur le terrain.

Tout ici est dans la forme et dans le dosage, dans le respect effectif de l'indépendance, de la souveraineté et de l'identité — *bref la façon de sauver la face*. Ce qui provoque un malaise persistant dans divers milieux, jusqu'aux plus hauts niveaux de la hiérarchie, ce qui engendre départs et dissensions, ce n'est pas tant le principe d'une coopération ni même d'une protection jugées nécessaires et légalisées par des accords depuis 1977. Ce qui irrite, c'est l'attitude de supériorité, le ton de commandement affichés par certains conseillers vietnamiens rattachés *aux ministères de Vientiane*. C'est encore la répression exercée par ceux qui sont considérés comme les *exécutants de leurs volontés* à l'encontre de quiconque formule des critiques ou émet des réserves sur le bien-fondé d'un alignement sans nuances, mais non pas sans conséquences.

Comment, en effet, ne pas admettre que beaucoup de Laotiens, qui souhaiteraient avant tout vivre en paix avec leurs puissants voisins chinois, vietnamiens et thaïlandais, se sentent, contre leur gré et sans avoir eu voix au chapitre, happés dans un engrenage formidable dont ils risquent de faire les frais au nom de principes *manichéens ? Les Laotiens* sont particulièrement bien placés pour savoir, depuis un siècle, qu'il *y a peu de distance, étant donné* la disproportion des forces, entre l'assistance et la domination étrangères. C'est dans cette marge étroite, et confronté à des problèmes intérieurs déjà considérables, que le Laos multinational s'efforce d'exister.

Bangkok était une caisse d'échos déformés. Vientiane reste une vitrine incomplète où le so*cialisme laotien apparaît dans* son application quotidienne comme un mélange de tolérance *et d'insouciance*. Mais, alors que l'on s'y prépare pour les cérémonies du quatrième anniversaire et pour les *« boun »* (fêtes villageoises) traditionnels qui vont accompagner la période de la moisson, les arrestations se poursuivent ainsi que les fuites vers l'étranger, les camps de rééducation gardent leurs détenus depuis 1975, des foyers insurrectionnels persistent. Sans doute la force d'inertie séculaire des diverses composantes de *l'univers laotien* tempère-t-elle, bien plus qu'ailleurs, les excès et les élans révo*lutionnaires*.

Mais, du même coup, elle freine l'application des réformes structurelles indispensables pour sortir du sous-développement et favorise les forces centrifuges qui s'opposent, à l'intérieur et de l'extérieur, aux tentatives faites pour unir dans le creuset d'une même nation, et avec un ciment socialiste, une constellation de groupes et de minorités ethniques disparates. Cependant, les tentatives d'unification nationale, de normalisation politique et de collectivisation agricole ne sont exemptes ni de revers ni de contraintes, ni même de brutalités. Préjudiciables aux buts recherchés.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Prochain article :

LA DIFFICULTÉ D'EXISTER



les éditions J.A. jeune afrique



...de bonnes idées
...de grands écrivains
...de très beaux livres

des livres d'histoire

des guides de voyage



des livres pratiques

des livres d'art

des encyclopédies

des atlas



CES LIVRES DES
éditions j.a.
3, rue Roquépine. 75008 Paris. Tél. : 265.69.30
SONT EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

publicité jeune afrique promotion

DIPLOMATIE

LES ARMEMENTS NUCLÉAIRES

M. Gromyko n'a pas eu à Bonn un double langage

affirme l'ambassade soviétique en R.F.A.

L'ambassade de l'U.R.S.S. à Bonn a publié, samedi 1er décembre, une mise au point réfutant les commentaires selon lesquels M. Gromyko, lors de sa récente visite en Allemagne fédérale, aurait tenu un double langage, modéré dans ses conversations officielles, menaçant dans la presse (*le Monde* du 27 novembre). Plusieurs journaux assuraient que le ministre soviétique des affaires étrangères n'aurait pas déclaré devant le chancelier Schmidt qu'il n'y aurait pas de négociation possible sur l'armement en Europe si l'OTAN décidait de moderniser ses armes nucléaires. Au contraire, selon un communiqué de l'ambassade soviétique *« lors de ses entretiens avec le chancelier Helmut Schmidt, M. Gromyko a dit qu'il n'y aurait pas de négociations futures possibles »* en cas de nouvelles dispositions de l'OTAN, affirmer le contraire *« ne correspondrait pas à la vérité »*.

Aux Pays-Bas, une des composantes de la coalition gouvernementale a confirmé samedi son opposition à l'installation de nouvelles fusées nucléaires aux Pays-bas dans le cadre de l'OTAN. Dans une résolution de son conseil exécutif, le parti antirévolutionnaire (protestant), qui se rattache à l'aile chrétienne-démocrate du gouvernement, rappelle aux parlementaires de la démocratie chrétienne l'engagement pris de réduire l'armement nucléaire en Europe. Un nouveau *débat doit avoir lieu au Parlement* avant la réunion de l'OTAN, la semaine prochaine.

En Belgique, le ministre de la défense, M. Demaret, a déclaré que son gouvernement *« n'a encore pris aucune décision »* sur l'implantation de missiles de croisière sur le territoire belge.

En Italie, selon *l'Unità*, le parti communiste proposera le renvoi à six mois de toute décision sur *le plan de l'OTAN* d'implantation de nouveaux missiles. — *(A.F.P.)*

● *Les membres du Club de Dakar* estiment que les pays industrialisés, notamment ceux d'Europe, doivent coopérer sur un pied d'égalité avec les Etats africains pour mettre en valeur les ressources énergétiques de ces derniers, a indiqué, le 29 novembre, à Berlin-Ouest, M. Dia-Wara, président du Club, à l'issue de la sixième réunion de cette organisation. Les travaux ont porté en particulier sur la stabilisation des recettes d'exportation des pays en développement.

Les relations Nord-Sud

LE GROUPE DES « 77 » VA SE RÉUNIR A LA HAVANE

La Havane (A.F.P.). — Le groupe des « 77 » se réunira du 17 au 21 décembre, à La Havane, à *l'initiative de M. Fidel Castro*, président du mouvement des pays non alignés. Cette réunion imprévue *des « 77 », groupe composé* en fait de cent dix-neuf pays en voie de développement, fait suite à la *proposition du président* cubain, rendue publique devant les Nations unies le 12 octobre, invitant les pays pétroliers et les nations riches à créer un fonds de 300 milliards de dollars en *faveur des pays pauvres*.

Un communiqué publié vendredi 30 novembre par le ministère *cubain des affaires étrangère* indique que les « 77 » se réuniront au niveau ministériel afin d'adopter des *« positions conjointes »* avant la troisième conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) dans le cadre de la *« lutte des pays en voie de développement pour un matière économique face aux intraitement équitable et juste en térêts des pays développés, en particulier les pays impérialistes »*.

APRÈS L'ÉCHEC DU CONSEIL EUROPÉEN DE DUBLIN

Plusieurs journaux britanniques conseillent à Mme Thatcher d'adopter une tactique plus diplomatique

M. Lecanuet, ancien ministre, invité dimanche 2 décembre à prendre la parole devant le congrès du Mouvement démocrate-socialiste, a déclaré qu'il se résignerait *au départ de la Grande-Bretagne* de la C.E.E. « si les Britanniques n'acceptaient pas les règles de la solidarité européenne ». « Nous espérons, a-t-il ajouté, que le compromis ne se fera pas au prix de la destruction des principes essentiels de la Communauté. » De son côté, M. Georges Sarre, député socialiste à l'Assemblée européenne, estime qu'après le *conseil de Dublin* « *c'est la politique agricole qui est directement visée* » et que « *cet échec augure mal du processus d'élargissement de la Communauté européenne qui s'engage ainsi dans les plus mauvaises conditions* ». « A l'évidence, dit M. Sarre, l'année 1980 marquera l'enlisement de l'Europe (...). La droite et les conservateurs détruisent l'Europe verte *mais construisent l'Europe des polices.* » A Bruxelles, le quotidien « le Soir » écrit que le « seul profit » que Mme Thatcher a pu tirer de la réunion de Dublin est « une leçon d'esprit communautaire ».

De notre correspondant

Londres. — Dans le calme de la résidence officielle de Chequers, Mme Thatcher a mis au point dimanche la déclaration qu'elle devait faire aux Communes le lundi 3 décembre, sur le Conseil européen de Dublin.

Rien n'a encore filtré sur le contenu de ce compte rendu, *sinon que Mme Thatcher ne reconnaîtrait* pas avoir échoué, et refuserait de préciser les contre-*mesures envisagées en cas d'échec* de la prochaine réunion des Neuf, en février. Elle affirmerait, au *contraire, que sa fermeté* lui permettra d'obtenir ultérieurement des concessions de ses partenaires — *« la bande des huit »*, selon la formule de plusieurs journaux — maintenant clairement avertis que, dans la négative, la Grande-Bretagne appliquera un programme de représailles compatible avec sa qualité de membre de la Communauté.

Mme Thatcher entend bien, en effet, rester dans la Communauté. Elle a réaffirmé à plusieurs reprises à la télévision, en ajoutant : *« Personne ne peut nous en exclure. »* Elle pense aussi que les membres de la Communauté entendent, tout comme la Grande-Bretagne, maintenir leur association dans le cadre plus large de l'alliance occidentale, qu'il s'agit de renforcer face à la menace soviétique.

Le *Sunday Telegraph* rappelle que, pour Mme Thatcher, *« la Communauté européenne et l'OTAN sont les deux faces d'une même pièce de monnaie »*. En tout cas, c'est au nom de la défense de l'Occident qu'elle justifiera le maintien de la *Grande-Bretagne dans la Communauté*, face à tous ceux qui la poussent à précipiter la crise ou à claquer la *porte*. En *fait*, Mme Thatcher aurait invité ses ministres, et notamment M. Walker, ministre de l'agriculture, à manifester la bonne volonté « européenne » de la Grande-Bretagne et son désir d'aboutir à un règlement équitable du problème de la pêche.

Dans les semaines qui viennent, les Britanniques vont reprendre les négociations bilatérales avec leurs partenaires européens (le premier ministre hollandais est attendu à Londres jeudi pour une visite prévue avant le Conseil européen) pour tenter d'obtenir de nouvelles concessions. Les observateurs estiment qu'à la lumière de l'échec de Dublin, Mme Thatcher, sans le dire trop ouvertement, est disposée à revenir aux méthodes normales de la diplomatie, bref, à se fier davantage aux professionnels du Foreign Office, dont certains cachent mal leur désapprobation pour le « forcing » diplomatique du premier ministre.

La tâche du premier ministre est difficile. Il lui faut maintenant contrôler et surmonter la vague nationaliste et anti-communautaire qu'elle a encouragée mais qui risque de l'entraîner plus loin qu'elle ne le voudrait. *Sans doute ses déclarations sur* le remboursement de *« mon milliard de livres »* ont-elles irrité *ses partenaires européens*, mais elles enchantent le grand public, dont le premier ministre a flatté l'amour propre national. De très larges secteurs de l'opinion sont satisfaits que *« notre Maggie »*, la petite-fille de l'épicier de Garntham, ait tenu tête à *« l'arrogant Giscard d'Estaing et au hautain chancelier Schmidt »*, pour reprendre la formule d'un journal du dimanche. *« Mme Thatcher a eu raison. Elle finira par gagner et elle mérite le soutien de la nation tout entière »*, écrivait le *Sunday Express* (droite nationaliste). Mais, même *l'Observer* estime que *« Mme Thatcher a encore raison »* en demandant des réformes communautaires et notamment de la politique agricole commune.

Ainsi, il sera difficile à Mme Thatcher d'aller à contre-courant de ce nationalisme intense et de décevoir la grande majorité de l'opinion et des parlementaires qui l'encouragent à tenir tête à *la « coalition de ses partenaires »*. Cependant, elle saura tirer parti de l'échec du conseil de Dublin sur le plan intérieur. D'une part, parce que l'Europe représente un utile bouc *émissaire — elle pourra détourner* l'attention du public des difficultés qui s'accumulent. D'autre part, en *faisant* état du refus des huit de « rendre » 1 milliard de livres à la Grande-Bretagne, elle pourra imposer de nouvelles réductions des dépenses publiques et l'augmentation des impôts indirects.

La surenchère des travaillistes complique la tâche du premier ministre. Ils ne se contentent pas *de critiquer la tactique ou le* manque de préparation de Mme Thatcher, comme le déclarait M. Callaghan, en déplorant que le premier ministre se soit adressé au président français et au chancelier Schmidt comme s'ils étaient des *« débiles mentaux »*. M. Shore, « ministre » des affaires étrangères du « cabinet fantôme », a déclaré qu'il était nécessaire de mettre fin au plus vite par une loi au transfert automatique des taxes et droits payés à la Communauté sur les importations alimentaires de la Grande-Bretagne. Quant à la gauche travailliste, s'exprimant par la voix de M. Benn, elle estime que le moment est venu pour la Grande-Bretagne de préparer son retrait de la Communauté.

Du côté des conservateurs, Mme Thatcher peut compter sur le réflexe de discipline de ses troupes. Néanmoins, certains éléments critiquent sa tactique et lui recommandent de rechercher la voie du compromis plutôt que de persévérer dans l'attitude du *« tout ou rien »* qui a échoué.

Le *Financial Times*, évoquant l'opposition entre l'Assemblée européenne et le conseil des ministres sur la politique agricole, estime que tout n'est pas perdu *pour Mme Thatcher, qui, dit-il*, aurait intérêt *« à traiter le Parlement européen en allié plutôt qu'en adversaire »*. Le journal regrette également que Mme Thatcher n'ait pas pris les 520 millions d'ÉCUS *proposés (3 milliards de* francs), quitte à négocier ultérieurement pour en obtenir davantage. Il rappelle qu'Oliver Twist, auquel Mme Thatcher s'est comparée *(« Selon la tradition littéraire britannique, j'accepterai ce qu'on m'offre pour en demander plus »)*, avait *« déjà mangé son premier bol de gruau »*. Le journal souhaite qu'une solution soit trouvée au prochain conseil européen, sinon, dit-il, *« le choc en retour aura de désastreuses conséquences en Grande-Bretagne »*. Tout en espérant que ce message a été maintenant mieux compris par les Huit, le journal conclut : *« Quant à Mme Thatcher, il est grand temps qu'elle change de tactique. »*

HENRI PIERRE.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA

Le Maroc ne participera pas à la conférence de Monrovia

Rabat *(A.F.P.)*. — Le Maroc ne participera pas à la réunion du *« comité des sages » de* l'O.U.A. qui doit se tenir les 4 et 5 décembre à Monrovia pour examiner *la question du Sahara occidental*, a déclaré, dimanche 2 décembre, le ministre marocain des affaires *étrangères, M. Mohamed Boucetta*. Cette décision, a indiqué le ministre, a été prise *« en raison de la partialité que certains pays ont adoptée contre les intérêts du Maroc »*.

M. Boucetta n'a pas précisé quels étaient les pays qui, selon lui, ont fait preuve de « partialité ». Toutefois, deux pays *sur* les six, membres du « comité des sages », c'est-à-dire, le Libéria, la Côte-d'Ivoire, le Soudan, le *Mali*, le Nigéria et la Tanzanie sont communément cités dans les milieux politiques *marocains* : la Tanzanie, qui a reconnu la *« République arabe sahraouie »*, et le *Mali, qui entretient d'étroites* relations avec le Polisario.

Le ministre marocain des affaires étrangères, qui a regagné Rabat samedi à l'issue d'une visite au Libéria, en Guinée et en Côte-d'Ivoire, avait remis aux dirigeants de ces trois pays, respectivement président et membres du « comité des sages », un message du roi Hassan II.

D'autres messages du souverain ont été transmis aux présidents du Nigéria et du Soudan. En revanche, le roi Hassan II n'a pas pris la peine de s'adresser aux présidents tanzanien et malien.

Dans *un communiqué*, la direction nationale du Parti démocratique de Guinée (parti unique), *précise que « la Guinée s'abstiendra de participer à toute réunion qui ne grouperait pas toutes les parties concernées »* au conflit du Sahara occidental.

D'autre part, dans une interview accordée à *l'hebdomadaire* américainn *Time*, le roi Hassan II se déclare persuadé que la paix règnera au *Sahara* en 1980. Le souverain marocain, qui affirme avoir son propre plan de paix, pense que *celui-ci « sera accepté par de nombreux pays d'Afrique et d'ailleurs »*, mais il estime que *le Maroc doit* d'abord s'établir militairement au Sahara avant de pouvoir parler de paix.

Pour obtenir cette position de force, révèle le souverain, l'armée marocaine est en train d'installer au Sahara un second détachement spécial comme le groupement « Ouhoud ». Un troisième viendra bientôt s'ajouter aux deux premiers. *« Avec ces trois détachements utilisant habilement les hélicoptères et les chars,* assure-t-il, *nous aurons bientôt le contrôle militaire du Sahara. »*

La détermination marocaine à conserver le Sahara ne repose pas *seulement*, selon le roi, sur des raisons historiques : *« Si nous quittons le Sahara*, déclare-t-il, *nous aurons un Etat Polisario à notre frontière, c'est-à-dire un satellite soviétique. Comment pouvons-nous vivre ainsi. A l'ouest, l'Atlantique. Au nord, la Méditerranée. Et au sud, les Russes ? (pour ne pas parler des Algériens à l'Est). Jamais auparavant, nous, les Marocains, n'avons été ainsi mis en cage. »* Le roi Hassan II est en effet persuadé que l'Union soviétique est derrière l'affaire du Sahara. *« Contre qui nous battons-nous dans le désert ?* demande-t-il. *Toutes les armes viennent de la Libye, qui les obtient — dans ce but — de l'U.R.S.S. La planification tactique est faite par les Cubains. Ils dirigeant les attaques du Polisario. »*

Alger dénonce la «nouvelle dérobade» d'Hassan II

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli Bendjedid se rend ce lundi 3 décembre à Monrovia, où il se tiendra les 4 et 5 décembre à la disposition du comité *ad hoc* de l'Organisation de *l'unité africaine (O.U.A.)* chargé du problème du Sahara occidental. En acceptant d'aller dans la capitale libérienne, le *président* Chadli Bendjedid, estime l'agence Algérie Presse Service, *« a certainement voulu marquer la disponibilité de l'Algérie et même la volonté personnelle du chef de l'Etat de ne ménager aucun effort pour aider le comité* ad hoc *à accomplir sa noble mission de recherche de la paix au Sahara occidental »*.

Connue dans l'après-midi de dimanche, la décision du roi Hassan II de boycotter la réunion de Monrovia *va lui enlever une grande* partie de son intérêt. Cette abstention est sévèrement critiquée à Alger, où l'on stigmatise cette *« nouvelle dérobade »* et où l'on rappelle que le souverain avait procédé de façon similaire lors du sommet de l'O.U.A.

Comment expliquer le revirement *du roi, dont* M. Tolbert avait cru pouvoir annoncer la participation ? Le souverain, dit-on ici, aurait entretenu un *moment l'espoir* de faire dévier la réunion du comité de son objet. Les chefs d'Etat africains auraient pu ainsi étudier les causes de la tension dans la région et profiter de la présence de toutes les parties pour entamer un processus de négociation. Le Front Polisario *craignait une telle évolution*. Il a ainsi rappelé à plusieurs reprises ces dernières semaines que la réunion ne pouvait avoir qu'un *seul* objet : appliquer la résolution adoptée à la majorité des deux tiers par le sommet de l'O.U.A. en juillet à Monrovia. Ce texte préconise un cessez-le-feu et demande que soit organisée l'autodétermination des populations. Il semble bien que *les membres du comité ad hoc* aient décidé de s'en tenir strictement à ce mandat, et c'est sans doute ce qu'ils ont fait savoir aux émissaires du roi venus sonder leurs intentions. Or le souverain tient pour *« nulle et non avenue »* la résolution *du sommet de Monrovia*.

Paradoxalement la résolution ne satisfait pas non plus pleinement les Sahraouis, et ce n'est pas sans réticence qu'ils ont accepté de se plier à la volonté de l'O.U.A. Pour le Polisario, qui a fondé en 1976 un « Etat » aujourd'hui reconnu par *trente-quatre pays*, le problème de l'autodétermination est dépassé. L'objectif essentiel du Front est d'obtenir l'évacuation des troupes marocaines.

Entre ces deux thèses extrêmes, on voit mal comment pourrait être mise en œuvre la *« solution politique et donc négociée »* préconisée par l'Algérie. Tout compromis paraît pour le moment exclu, chacun des adversaires ayant marqué ces derniers mois des points qui ne peuvent que les pousser dans la voie de l'intransigeance.

L'impasse paraît donc plus grande *que jamais, et* l'on voit mal quelles mesures pourra prendre le comité *ad hoc* de l'O.U.A. pour mettre en œuvre la recommandation de l'Organisation.

DANIEL JUNQUA.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

AVANT LA DÉSIGNATION DU CANDIDAT POUR 1981

M. Mauroy veut créer les conditions d'une « nouvelle unité » au sein du P.S.

Le « grand collège » du courant animé par M. Pierre Mauroy, réuni samedi 1er et dimanche 2 décembre à Epinay-sur-Seine, a défini les conditions qui doivent permettre au P.S. de procéder à une « clarification » *de sa ligne politique et de trouver la* « cohésion » *qui lui fait défaut. Le maire de Lille a été mandaté, à l'unanimité, pour agir dans ce sens.*

Les amis de M. Mauroy ont réaffirmé que les objectifs de leur courant sont « le rassemblement de tout le parti » *et l'adoption par le P.S. d'une ligne* « autonome » *à l'intérieur de l'union de la gauche. Après avoir critiqué* « de possibles convergences avec le R.P.R. », *ils se sont définis comme européens et internationalistes.*

Trois mois après l'université d'été des Karélis, en Savoie, au cours de laquelle avaient été mises en place les structures du courant, la réunion d'Epinay-sur-Seine a permis de mesurer à la fois la cohésion des amis de M. Mauroy et leurs divergences.

L'unité se fait sur une ligne politique définie dès le congrès de Metz, selon laquelle le P.S. doit s'affirmer au sein de l'union de la gauche comme une force autonome, cesser de se déterminer par rapport au P.C.F. et proposer à ce dernier la signature d'un « contrat de gouvernement ».

Les différences sont nourries par un phénomène de « ras-le-bol » (c'est le terme employé par certains participants) à l'égard de la nouvelle direction du parti. Sur ce point, les orateurs des quelque cinquante fédérations représentées n'ont pas été avares de critiques. Mais ils n'en ont pas tiré les mêmes conséquences. Pour les uns, il faudrait partir en guerre contre cette direction ; ceux-ci ne sont guère enthousiastes à l'idée de devoir une nouvelle fois soutenir M. François Mitterrand dans un scrutin présidentiel et préféreraient sans doute que M. Michel Rocard soit candidat. Pour les autres, et d'abord pour M. Mauroy lui-même, l'heure est venue d'accélérer le processus de réconciliation avec la majorité du parti.

Le maire de Lille souhaite en effet obtenir pour le printemps prochain la convocation d'une convention nationale qui serait, selon l'expression qu'il prête à M. Mitterrand, *« non pas un point de départ mais un point d'arrivée »*. Dans l'esprit de M. Mauroy, en effet, la réunion d'une telle instance peu de temps avant la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle doit marquer l'achèvement d'un processus de « recentrage » politique du P.S. et de « rééquilibrage » de sa majorité. Ainsi seraient créées les conditions d'une « nouvelle unité » du parti, et le candidat désigné bénéficierait d'un large consensus.

L'analyse du maire de Lille se fonde sur une certitude : M. Mitterrand est déjà candidat, car il se comporte comme tel. Le P.S. est donc placé dans une situation où le premier secrétaire ne peut avoir de rival, M. Michel Rocard ayant maintes fois affirmé qu'il ne serait pas candidat contre lui.

« Dégager » le premier secrétaire

Ce constat ne doit pas conduire à la passivité, estime M. Mauroy, sauf à accepter d'être pour longtemps relégué dans la minorité. Au contraire, l'attitude du P.C.F. et l'échec de la relance de l'union de la gauche valorisent les thèses des courants minoritaires. Le maire de Lille relève d'ailleurs que la direction met désormais l'accent sur les initiatives propres du P.S. et que la brochure du secrétariat national à la formation, intitulée *Nous, socialistes* (*le Monde* du 16 novembre), utilise pour la première fois l'idée de « contrat de gouvernement » avec le P.C.F.

Enfin, la rencontre entre MM. Mitterrand et Chirac à l'Hôtel de Ville et les interprétations auxquelles elle a donné lieu doivent, selon M. Mauroy, renforcer la position de ceux des proches de M. Mitterrand qui s'étaient inquiétés de l'emprise du CERES, notamment lors de l'élaboration du « projet socialiste ». La conviction des amis du maire de Lille est en effet que le premier secrétaire est pris au piège de l'alliance qu'il a nouée après le congrès de Metz. M. Mauroy souhaite lui donner l'occasion de s'en dégager par un processus qui, s'il réussit, permettra à M. Mitterrand d'être le candidat d'un parti *« complètement rassemblé »*.

En agissant ainsi, M. Mauroy reste fidèle à lui-même. Il se veut l'instrument d'un rassemblement du parti. L'adoption à l'unanimité du « projet socialiste » était une première étape dans cette voie, bien que ce texte continue d'être qualifié d' « élitisme ». La convention du printemps doit être une seconde étape.

Dans les deux cas, M. Mauroy se rapproche de M. Mitterrand, mais ne se désolidarise pas pour autant de M. Rocard. D'une part, parce qu'il défend la même ligne politique que le député des Yvelines; d'autre part, parce qu'il n'envisage pas de l'isoler.

M. Mauroy considère que, à l'issue de la convention nationale qu'il souhaite voir réunie au printemps, le P.S. sera soit entièrement rassemblé, soit durablement divisé. Dans le premier cas, le maire de Lille n'imagine pas que le débat politique puisse être conclu sans élargissement de la direction aux courants minoritaires. Dans le second cas, les minorités devront se battre devant les militants pour défendre leur ligne politique; dans la logique d'une telle situation, on voit mal comment l'actuelle minorité pourrait éviter d'opposer son candidat à celui de la majorité.

Pour l'heure, le maire de Lille, dûment mandaté par ses amis, sera sans doute conduit à engager des discussions avec le premier secrétaire. Reste à savoir de quel prix celui-ci est disposé à payer le fait de pouvoir au moins se présenter comme le candidat de tout le P.S.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Crépeau*, président du M.R.G., a démenti, dimanche 2 décembre, à Toulouse, d'éventuelles possibilités pour le M.R.G. de se rapprocher du président de la République. *« C'est absolument hors de question*, a-t-il dit, *tout au contraire, le M.R.G. est là pour empêcher que M. Giscard d'Estaing récupère le centre gauche. »* Interrogé sur les élections présidentielles de 1981, M. Crépeau a précisé que chaque formation de la gauche se présenterait seule au premier tour et qu' *« on essaierait de trouver pour le deuxième tour une plate-forme d'entente autour de huit à dix réformes »*.

● *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., a déclaré, samedi 1er décembre au Puy, devant les assises de la Haute-Loire de l'Union pour la démocratie française : *« Nous ne comprenons pas pourquoi l'état-major du R.P.R. donne l'impression de vouloir briser le pacte que nous avons passé ensemble, le pacte du bon choix approuvé en mars 1978 par les suffrages des Français. Cette attitude nous attriste et nous inquiète de plus en plus... »*

Au cours d'un meeting à Aulnat (Puy-de-Dôme)

M. MARCHAIS ACCUSE LE P.S. DE SE PRÊTER A « DES OPÉRATIONS POLITICIENNES SANS PRINCIPES ».

M. Georges Marchais a pris la parole samedi 1er décembre à Aulnat, près de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), au cours d'un meeting qui a réuni plusieurs milliers de personnes. Le secrétaire général du P.C.F. a critiqué la recherche par le pouvoir d'un « consensus social » et il a accusé le P.S. de *« jouer le jeu »* dans des *« opérations politiciennes sans principes et sans grandeur »*.

« Lorsqu'elle parle de « consensus social », il s'agit pour la bourgeoisie française d'élargir la base politique et idéologique de son pouvoir, y compris pour assurer les relèves éventuelles qui n'impliqueraient pas un seul changement de régime et de politique », a dit M. Marchais. *« Et c'est pour y parvenir*, a-t-il poursuivi, *que M. Giscard d'Estaing multiplie les initiatives en direction du P.S. sous le couvert de décrispation, concertation, collaboration entre l'opposition et la majorité (...). Et c'est dans le même but que le R.P.R. de Jacques Chirac poursuit ses opérations politiciennes (...) en chantant les louanges du P.S., et tout cela sans hésiter, d'ailleurs, à mobiliser pour les besoins de la cause la mémoire du général de Gaulle. »*

Evoquant l'attitude du parti socialiste face à ces initiatives, M. Marchais a déclaré que son *« orientation, négative et dangereuse, vient, dans la dernière période, de conduire le P.S. aux lisières même de la droite, avec en particulier ce que tous les observateurs appellent désormais les « convergences » avec le R.P.R. »*.

D'autre part, le secrétaire général du P.C.F. a apporté son soutien à la C.G.T., qu'il a définie comme un *« mouvement syndical puissant, de masse et de classe »*. *« Nous apprécions hautement*, a-t-il dit, *l'importance du mouvement syndical français. Nous en respectons scrupuleusement l'indépendance, mais, à côté, les travailleurs ont tout intérêt à disposer d'un parti communiste fort et puissant. »*

M. Claude Labbé (R.P.R.) : il n'est pas question d'aider M. Mitterrand à mieux faire son chemin

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, qui était l'hôte du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 2 décembre, s'est dit *« profondément troublé »* par la conclusion de M. Giscard d'Estaing lors de son entretien télévisé du 27 novembre. Il a déclaré en effet :

« S'il s'agit de prétendre que, parce que les Français seront 1 %, ils devront adapter leur politique et leurs ambitions à ce niveau, c'est tout à l'opposé du gaullisme... C'est la négation du gaullisme. S'il était vrai que cette thèse doive se confirmer, ce que je ne pense pas, nous serions dans une situation réelle de divorce parce que nous ne pourrions pas accepter une certaine conception de la politique qui n'est pas du tout la nôtre. »

M. Labbé a précisé que, jusqu'à présent, le R.P.R. *« soutenait un pouvoir qui se situe généralement dans la ligne gaulliste et qui, de toute façon, défend un certain type de société »*, mais qu'il n'accepterait pas de le soutenir s'il n'était plus dans cette ligne.

Selon M. Labbé, la crise politique que connaît la majorité remonte au lendemain des élections législatives de 1978 et au fait que le président de la République n'en ait pas tiré les « *conséquences logiques* » et n'ait pas désigné comme premier ministre un membre du parti arrivé en tête, le R.P.R.

Il a ajouté : *« En ne tenant pas compte des faits, en privilégiant un mouvement (l'U.D.F.) qui n'était pas le mouvement majoritaire, en accréditant l'idée d'un parti du président, on est arrivé à cette espèce de désordre dans la majorité que l'on constate aujourd'hui. »*

Des sensibilités communes avec l'électorat du P.S.

Interrogé sur les « convergences » entre le R.P.R. et le P.S., M. Labbé a répondu qu'il préférait parler de « *sensibilités communes* » entre les électorats des deux partis et estimé : *« Nous sommes sociologiquement plus près de l'électorat du parti socialiste que de celui de l'U.D.F. »*, ajoutant cependant : *« Qu'on ne compte pas sur nous pour aider le candidat socialiste à l'élection présidentielle, qui sera sans doute François Mitterrand, à mieux faire son chemin et à aller plus rapidement sur sa route. »*

Il a enfin estimé qu'il était *« tout à fait normal que le R.P.R. présente un candidat à l'élection présidentielle »*. *« Dans ce scrutin, qui est le scrutin majeur de notre pays, notre formation*, a-t-il dit, *ne peut avoir qu'une seule stratégie : faire passer son candidat en tête au premier tour. Ensuite, tout le reste est une adaptation de cette stratégie selon les circonstances. »*

***

Le problème des « convergences » entre le P.S. et le R.P.R. a été évoqué par plusieurs parlementaires. Ainsi M. Philippe Séguin, député R.P.R. des Vosges, a déclaré, dimanche, à Epinal : *« Le battage publicitaire qui entoure cette affaire, les arrière-pensées qu'elle laisse supposer, les malentendus qu'elle provoque, créent un climat qui n'est pas bon.*

» Même si nous ne sommes plus toujours très à l'aise au sein de la majorité, même si nous ne sommes pas souvent payés de retour, nous souhaitons demeurer fidèles à cette majorité démocratiquement voulue par les Français. Si demain une autre majorité devait être constituée, ce serait aux électeurs et à eux seuls de la sceller. Pour l'heure, nous avons respecté nos engagements, quel qu'en soit le prix, et, si un jour l'intolérable à nos yeux se produisait, nous ne pourrions revoir nos alliances qu'en retournant devant le suffrage universel, dont le verdict seul compte. »

M. Christian Poncelet, sénateur R.P.R. des Vosges, écrit dans *le Journal du Parlement* de novembre : *« Je ne cherche pas à faire une opération politique pour renforcer le R.P.R., contrairement à l'U.D.F., qui, elle, cherche à débaucher. Il faut trouver une assise politique capable de répondre aux agressions dont l'économie de notre pays est l'objet. Les leaders socialistes n'ont pas opposé de refus brutal à cette proposition. Au R.P.R., des hommes comme Michel Debré travaillent dans ce sens. Bernard Pons, secrétaire général du Rassemblement, Georges Gorse, député, aussi. Quant à Jacques Chirac, il écoute et observe. »*

Enfin, M. Hector Rolland, député R.P.R. de l'Allier, affirme dans le même journal : *« De nombreux députés socialistes, constatant la coupure avec le P.C., me parlent de ce problème, et me disent qu'ils ont 70 % de convergences avec nous. »*

Selon un sondage « le Point » - IFOP

FACE A M. GISCARD D'ESTAING M. MICHEL ROCARD AURAIT AU SECOND TOUR 47 % DES VOIX ET M. MITTERRAND 43 %

Dans son numéro daté 3-9 décembre, *le Point* publie un sondage réalisé par l'IFOP, du 30 octobre au 20 novembre, auprès de 5 686 citoyens âgés de dix-huit ans et plus, sur les intentions de vote à l'élection présidentielle de 1981. Selon les résultats de cette enquête, M. Valéry Giscard d'Estaing serait réélu, au second tour, quels que soient les candidats qui lui seraient opposés.

Au premier tour, si M. Mitterrand était le candidat socialiste, 39 % des électeurs voteraient pour M. Giscard d'Estaing, 20 % pour M. Mitterrand, 16 % pour M. Marchais, 12 % pour M. Chirac. Dans ce cas de figure, si le candidat gaulliste était M. Debré, M. Giscard d'Estaing recueillerait 40 % des suffrages, M. Mitterrand 21 %, M. Marchais 17 % et M. Debré 7 %.

Si le candidat socialiste était M. Rocard, 35 % des électeurs voteraient pour M. Giscard d'Estaing, 22 % pour M. Rocard, 17 % pour M. Marchais et 12 % pour M. Chirac.

Dans l'hypothèse où M. Giscard d'Estaing ne serait pas concurrencé par un candidat gaulliste, 45 % des personnes interrogées voteraient pour M. Giscard d'Estaing, 22 % pour M. Mitterrand et 17 % pour M. Marchais. Si le candidat socialiste était alors M. Rocard, M. Giscard d'Estaing recueillerait 43 % des suffrages, M. Rocard 23 % et M. Marchais 18 %.

Au deuxième tour de l'élection présidentielle, en cas de duel Giscard d'Estaing - Mitterrand, le premier l'emporterait par 57 % des voix contre 43 % au second. En cas de duel Giscard d'Estaing - Rocard, le premier l'emporterait par 53 % des voix contre 47 % au second.

Enfin, en cas de duel Giscard d'Estaing - Marchais, le premier l'emporterait avec 64 % des suffrages contre 36 % au second.

LES CLUBS « RÉPUBLIQUE ET DÉMOCRATIE » VEULENT ŒUVRER A LA CONSTITUTION D'UNE « GRANDE FORCE POLITIQUE DE CENTRE GAUCHE ».

Créés en novembre 1978 à l'initiative de M. Jean-Pierre Prouteau, ancien grand maître du Grand-Orient, secrétaire d'Etat, les clubs République et Démocratie sont au nombre de trente-cinq et regroupent, selon leurs responsables, plus de deux mille adhérents. Ils sont associés au parti radical, dont M. Prouteau est premier vice-président. Leur première convention nationale a eu lieu samedi 1er décembre à Paris.

L'essentiel des travaux de cette convention a été consacré au thème de la co-responsabilité définie comme *« la faculté pour un individu de reprendre à tout moment un pouvoir qu'il a délégué à des organisations si celles-ci se révèlent irresponsables »* et comme une réponse aux dangers que constituent, pour la société moderne, l'assistance généralisée, la dilution des responsabilités.

Les membres des clubs mettent en avant le concept de république, dont ils estiment qu'ils ne doit pas être considéré comme dépassé ou comme un acquis définitif. A leurs yeux, la manière dont se déroule actuellement le débat politique et certains des thèmes développés par l'opposition représentent un risque pour la République. C'est pourquoi ils proposent un *« contrat républicain »* fondé sur le *« respect des valeurs de la république et du pluralisme des idées »*.

M. Jean-Pierre Prouteau a réaffirmé samedi sa foi dans l'émergence d'une *« grande force politique du centre gauche »* au cours des prochaines années. Il a fixé à ses amis un délai de *« quatre ou cinq ans »* pour *« gagner cette bataille »*. Il a aussi annoncé que les dirigeants des clubs s'attacheront à favoriser la création d'un *« comité de liaison des clubs du centre gauche »* et que les militants devront faire connaître publiquement leur volonté d' *« intervenir dans les élections municipales de 1983 »*. Enfin, le président des clubs République et Démocratie a souhaité la réunion, en 1980 ou 1981, d'une *« grande convention de la nouvelle gauche républicaine »*.

AU SÉNAT

Vote du budget annexe des P.T.T. puis des crédits de la santé et de la Sécurité sociale

Les sénateurs ont adopté, dimanche 2 décembre, à 1 heure du matin, les crédits du ministère de la santé et de la sécurité sociale. Ils avaient approuvé, samedi après-midi, par 202 voix contre 85, le budget annexe des postes et télécommunications.

Le rapporteur de ce budget, M. PERREIN (P.S., Val-d'Oise) a souligné l'importance des dépenses en capital dont les crédits de paiement vont, pour 93 %, aux télécommunications. Il a regretté l'insuffisance de l'effort accompli en faveur du personnel des postes. Alors que le compte d'exploitation du budget annexe est fortement excédentaire, la progression de la prime dite « de résultat d'exploitation » accordée à ce personnel n'a été que de 8,2 %, soit inférieure à l'érosion monétaire. La multiplication des sanctions disciplinaires (trois cent cinquante à quatre cents rien que dans l'administration centrale) traduit, estime le rapporteur, la déception des personnels.

Pour M. MARZIN (Gauche dém., Côtes-du-Nord), rapporteur pour « avis » de la commission des affaires économiques, si la priorité donnée aux télécommunications dans ce budget (le plus important, avec près de 100 milliards, des budgets civils de l'Etat) se justifie, il y aurait lieu de prévoir une modernisation plus rapide des postes et des services financiers qui sont en développement constant. Le déficit de la poste, indique ce rapporteur, qui fut naguère l'un des plus hauts fonctionnaires du ministère, est dû essentiellement aux tarifs préférentiels de la presse. Ces tarifs sont justifiés, mais il serait normal d'en faire supporter le poids au budget général. « *Cela*, dit-il, *contribuerait à améliorer le moral du personnel.* »

M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines), au nom de la commission des finances qu'il préside (et comme ancien ministre des P.T.T.), réclame l'ouverture d'un grand débat parlementaire sur les télécommunications.

Plusieurs orateurs, notamment M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord), qui eut, comme ministre de la recherche, à travailler avec les P.T.T., s'associent à cette demande du président de la commission. Ils rendent hommage, pour la plupart, au secrétaire d'Etat aux P.T.T., M. NORBERT SEGARD, qui a conduit la modernisation de son administration (deux cent millions de plis, soit 27 % du trafic, sont traités chaque mois automatiquement), mais soulignent les insuffisances de ce budget annexe : manque de personnel, carence dans le financement des bureaux de poste ruraux, dégradation de la rapidité du service postal et de la distribution des quotidiens, notamment le samedi dans la région parisienne.

« *La poste*, répond M. Ségard, *subit directement le moindre trouble qui se produit dans les transports qu'elle doit utiliser.* » Le secrétaire d'Etat donne aussi les assurances suivantes : la distribution du courrier le lendemain du jour du dépôt reste l'objectif essentiel, y compris pour la distribution de la presse quotidienne ; en 1980, les deux tiers des foyers auront le téléphone ; notre objectif est de vingt-cinq millions de lignes pour 1985 et de trente millions pour 1990. Des expériences de télécopie et de télé-impression seront lancées l'an prochain ; 1 milliard 30 millions seront consacrés en 1980 à l'administration du tri postal ; la poste consacre 50 % de sa masse salariale à la formation du personnel ; des démarches sont en cours pour améliorer la situation des receveurs-distributeurs.

Puis M. Ségard conclut : *« Cependant la poste continue à supporter des charges excessives de service public. Elle continuera l'an prochain à s'endetter, d'environ 1,5 milliard de francs, soit plus que ne justifient ses investissements. Ce problème doit absolument trouver une solution.*

» Répondre le mieux possible aux besoins de communications des hommes, des entreprises et des institutions, telle est l'œuvre à laquelle je vous demande de vous associer en votant ce budget. »

Par 202 voix contre 85, les sénateurs répondent positivement à la demande du secrétaire d'Etat.

Modérer les dépenses de santé

Ils passent ensuite à l'examen des crédits du ministère de la santé et de la sécurité sociale, dont le rapporteur, M. RIBEYRE (CNIP, Ardèche), se félicite de l'augmentation des crédits du thermalisme et de ceux de la recherche, et annonce qu'une vaste enquête sera menée en 1980 sur la consommation médicale des ménages.

M. FORTIER (R.P.R., Indre-et-Loire), qui rapporte plus spécialement les dispositions concernant la sécurité sociale, estime que la question la plus grave est posée par l'avenir de la branche vieillesse. Il faudra bientôt faire des choix décisifs entre les dépenses relatives à cette branche et celles destinées au développement *« d'une politique familiale dont notre pays*, dit-il, *a si grand besoin »*.

M. CHERIOUX (R.P.R., Paris), rapporteur de la commission des affaires sociales, déplore le ralentissement de la progression des dotations de l'aide sociale. Il en redoute les conséquences pour les collectivités locales. Il s'alarme aussi des retards pris dans le domaine des équipements hospitaliers, en particulier pour ce qui a trait à l'humanisation de l'hospitalisation.

M. BOYER (R.I., Loiret), analysant, pour le compte de la même commission, les dépenses de la sécurité sociale, critique *« la faiblesse des prévisions »* et réclame une réforme de la tarification hospitalière.

M. BARROT, ministre de la santé et de la sécurité sociale, souligne la difficulté de toute prévision en matière de maladie. Un point de dérapage représente plus de 1 milliard de francs. *« Si rien n'était fait, il faudrait prévoir, pour 1980, un déficit de 70 à 80 milliards. Le gouvernement*, déclare le ministre, *a choisi la voie de la modération des dépenses de santé. »*

Les orateurs évoquent la question de l'alcoolisme, du tabagisme, de l'aide sociale insuffisante, du coût de l'hôpital et du coût d'une épidémie de grippe (1 milliard estime le docteur MEZARD, sénateur du Cantal, CNIP). Un sénateur (M. BERANGER, Gauche dém., rad. g., Yvelines) pose cette question de caractère général : *« Devons-nous choisir entre le développement économique et la protection sociale ? »*

M. BARROT reprend la parole et déclare notamment : *« La France est le pays d'Europe où la consommation de soins progresse le plus vite (...). S'agissant de la politique familiale, je me demande si la portée des mesures annoncées il y a peu par Mme Pelletier à l'Assemblée nationale n'est pas sous-estimée. Leur coût dépasse, et de loin, les 2 milliards. »*

Sur des points plus particuliers, les secrétaires d'Etat, MM. HOEFFEL (santé) et FARGE (Sécurité sociale), répondent :

● *« S'agissant du maintien à domicile des personnes âgées, neuf cent vingt secteurs fonctionneront à la fin de l'an prochain, alors que quatre cent quarante seulement avaient été prévus (...) »*

● *« Personne n'est maître des dépenses de sécurité sociale pour la branche maladie ! Tout ce qu'on peut faire, c'est les constater* a posteriori *et nous en sommes réduits à observer les évolutions (...).*

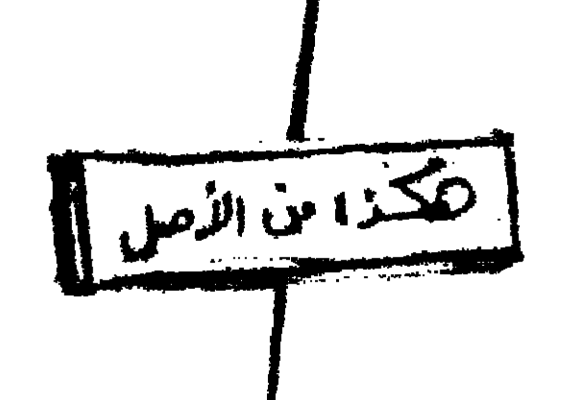
● *Nous n'avons jamais dit que les dépenses de santé ne devaient pas croître plus vite que le PIB. Nous disons que les dépenses de santé à la charge de la Sécurité sociale ne doivent pas croître plus vite que le PIB (...). Il faut s'adapter à une conjoncture nouvelle qui fait aux hôpitaux un devoir impérieux de rationaliser l'usage qu'ils font des ressources reçues de la collectivité nationale (...). »*

Les crédits sont ensuite adoptés.

A. G.

M. DELALANDE (R.P.R.) PROPOSE QUE LES HOMMES POLITIQUES FASSENT ÉTABLIR PAR UN NOTAIRE UN ÉTAT DE LEUR FORTUNE.

M. Jean-Pierre Delalande, député R.P.R. du Val-d'Oise, a déposé une proposition de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale tendant à prévoir des dispositions relatives aux déclarations de patrimoines et de revenus à établir par les parlementaires, les membres du gouvernement et les maires des communes de plus de 30 000 habitants. Les intéressés devraient ainsi faire établir par un notaire un acte déclaratif détaillé des biens immobiliers et mobiliers constituant leur patrimoine et, s'ils sont mariés sous un régime autre que celui de la séparation de biens, le patrimoine de leur épouse. Cet acte devrait mentionner également le détail des revenus perçus durant l'année civile précédant leur élection ou nomination. Dans le même délai, chaque député ou sénateur devrait remettre au bureau de l'Assemblée nationale (au garde des sceaux pour les membres du gouvernement et au préfet du départemnt pour les maires de grande ville) un reçu du notaire ayant établi l'acte déclaratif.



LE CONGRÈS DU MOUVEMENT DÉMOCRATE SOCIALISTE

M. Max Lejeune souhaite une réforme de la Constitution prenant en compte l'accentuation du caractère présidentiel du régime

Créé en 1972 par d'anciens membres de la S.F.I.O. et du parti socialiste qui refusaient l'alliance avec les communistes, le Mouvement démocrate socialiste (1) (ex-Mouvement des démocrates socialistes de France, M.D.S.F.) compte, en 1979, selon ses dirigeants, environ quatre mille membres « cotisants ». Quelque cinq cents délégués étaient présents, samedi 1er et dimanche 2 décembre, au quatrième congrès de la formation, à l'hôtel Sofitel de Paris. Les démocrates socialistes regrettent d'avoir « eu raison trop tôt », comme le dit leur président, M. Max Lejeune. Ils estiment que la division de la gauche et l'attitude du P.C. vis-à-vis du P.S. ne peuvent que favoriser le ralliement à leur parti de certains socialistes déçus. Ainsi ont-ils, à l'occasion de ce congrès, enregistré l'adhésion d'anciens cadres de la section socialiste d'Aix-en-Provence (et notamment de l'ancien secrétaire de section, M. André Filippi) et de militants socialistes des Pyrénées-Orientales.

Le M.D.S. est membre de l'U.D.F., mais ses dirigeants ne dissimulent pas une certaine rancune à l'égard de partenaires auxquels ils reprochent leur attitude en 1978 et lors des élections européennes. Ils réaffirment néanmoins leur loyauté à l'alliance giscardienne et, comme les autres formations de l'U.D.F., insistent sur la spécificité de leur parti. Ils entendent en effet demeurer les « socialistes » de la majorité. M. Max Lejeune s'est, en outre, prononcé pour une réforme constitutionnelle mettant en accord le droit et la pratique, c'est-à-dire accentuant le caractère présidentiel du régime. — N.-J. B.

(1) Nouveau siège : 110, rue de Sèvres, Paris, téléph. : 566-74-73.

M. Max Lejeune a pris la parole devant le quatrième congrès du Mouvement démocrate socialiste dimanche en fin de matinée. Il a d'abord rappelé les conditions qui ont présidé à la création de ce parti, en 1972 : « *Nous avons toujours refusé l'aventure périlleuse et la compromission qu'aurait impliqué la présence du P.C. au gouvernement.* « Le programme commun est forclos », *a dit M. Mitterrand. Nous avons été chassés du parti socialiste pour n'avoir pas voulu y souscrire. Nous avons eu raison trop tôt (...). Aujourd'hui, le P.S., de convention en convention, au travers des querelles, recherche son programme et doute de son chef.* »

M. Lejeune a ensuite noté qu'en 1974, « *en assurant la victoire de M. Giscard d'Estaing* », les démocrates socialistes avaient été « *les fantassins de la rescousse* ». Il a regretté qu'en 1978 les candidats du M.D.S. n'aient pas « *bénéficié de la compréhension attendue de leurs partenaires* » et qu'en particulier, le parti républicain « *ne leur ait pas facilité la tâche dans diverses circonscriptions* ».

En outre, il a jugé insuffisante la représentation du M.D.S. sur la liste de Mme Simone Veil aux élections européennes. M. Georges Donnez (seul élu du parti à l'Assemblée des Communautés) n'ayant été placé qu'en vingt-troisième position. « *Nous sommes loyaux à l'U.D.F.*, a-t-il ajouté, *mais nous ne voulons pas être considérés comme une roue de secours (...). Notre attitude de loyauté à l'égard de nos partenaires continuera. Dans la franchise vis-à-vis de la politique du pouvoir.* »

« Le climat de notre société se dégrade »

Après avoir stigmatisé les entreprises « *visant à casser les possibilités de reprise* » et les grèves dans les secteurs où existe la garantie de l'emploi, le président du M.D.S. a affirmé : « *Le climat de notre société se dégrade (...). La criminalité pénètre de plus en plus villes et campagnes (...). L'éducation nationale n'enseigne plus la morale et le civisme (...) On cache notre armée comme si était honteuse l'idée d'une défense, qui, dépassant celle du pays, peut devenir brutalement celle de cette civilisation.* »

« *Devant ces périls, le système politique change de plus en plus d'aspect : le président de la République (...) a perdu son rôle d'arbitre depuis 1962 ; il est devenu le meneur de jeu, c'est lui qui, en fait, propose, dispose et décide. C'est le président qui gouverne tout en étant constitutionnellement irresponsable de ses actes (...). Le Parlement ne joue plus son rôle d'information, de critique, d'interpellation et de censure. (...) Le pouvoir présidentiel s'affirme et comme il est impossible de revenir sur l'élection du président au suffrage universel, il faut envisager une Constitution qui consacre les pouvoirs d'un Parlement affirmé et ceux d'un pouvoir judiciaire indépendant. (...)*

» *Nous avons l'impression de glisser de plus en plus vers un régime de monarchie élective éclairée avec, autour du président, des conseillers qui font que les ministres, autour du premier d'entre eux, voient leurs responsabilités amoindries. (...) Nous demandons qu'on révise notre Constitution, car le droit écrit doit entériner les usages admis par le peuple à la condition qu'un réel équilibre des pouvoirs soit assuré alors qu'il ne l'est plus.* »

M. Max Lejeune a aussi souligné : « *La personnalité du premier ministre est celle d'un acteur malheureux qui prend tous les coups jusqu'à épuisement. (...) M. Barre, avec courage, accepte un tel rôle et sa présence garantit la confiance à l'égard de la monnaie et sa rigueur professorale semble, pour les mécontents, une épreuve inévitable. D'ailleurs, sa politique n'est-elle pas celle que les sociaux-démocrates poursuivent ou ont pratiquée dans les nations voisines ?* » Enfin le président du M.D.S. a évoqué l'élection présidentielle de 1981 en ces termes : « *Nous voici, à nouveau, devant l'éventualité d'avoir à choisir entre Marchais, mécano de Messerschmitt qui, tous crocs tendus s'en prend à Mitterrand, vieux jockey qui veut tenter sa dernière course, le président Giscard d'Estaing et Chirac. Nous voudrions bien que notre vote ne soit pas simplement un vote « contre », nous espérons qu'il pourra être un vote « pour », un vote positif.* »

Au cours de la même séance de travail, M. Jean Lecanuet, invité en tant que président de l'U.D.F., a estimé que si M. Giscard d'Estaing l'emporte en 1981, « *le socialisme de la raison, dont le M.D.S. est l'incarnation, l'emportera progressivement aux dépens du socialisme de l'illusion et de la fiction* ». Il s'est déclaré convaincu que, dans cette hypothèse, « *les diverses tendances du P.S. s'écarteront les unes des autres, que des déchirements se produiront et que la chimère de l'alliance P.C.-P.S. s'évanouira* ».

Les démocrates socialistes ont élaboré, au cours de ce congrès, une proposition visant à créer un impôt sur les grandes fortunes, impôt dont le produit serait affecté aux investissements productifs sous forme d'actions ou d'obligations dont les assujettis demeureraient propriétaires.

M. Max Lejeune, sénateur de la Somme, a été réélu, dimanche 2 décembre, président du M.D.S. M. Georges Donnez, ancien député, membre de l'Assemblée européenne, a été désigné comme président délégué. M. Charles Baur a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire général. Les vice-présidents sont : MM. Paul Alduy, député des Pyrénées-Orientales, Emile Muller, député du Haut-Rhin, Gérard Vée et André Martin, anciens députés.

● *M. François Mitterrand* a présidé, samedi 1er décembre, à Narbonne, le cinquantenaire de l'élection de Léon Blum à la députation dans cette ville (14 avril 1929).

Au cours d'une réunion publique, le premier secrétaire du parti socialiste a rappelé le souvenir du disparu ainsi que le socialisme de cette époque : « *Léon Blum*, a-t-il déclaré, *est un grand motif de réflexion. C'est un exemple et un modèle et Narbonne, à ce sujet, constitue une mythologie. Je viens chercher ici mes sources ou plutôt nos sources communes.* » « *Etre socialiste*, a dit encore M. Mitterrand, *c'est respecter la liberté, c'est ne pas substituer le parti au peuple.* »

Les élections municipales...

ALPES-MARITIMES - Saint-Jeannet (1er tour).

Inscr., 1 379 ; vot., 890. Liste pour l'union et la démocratie : 1 siège (M. Jean Bensa, 496 voix) ; Liste d'union de la gauche : 1 siège (M. Marius Robini, 443). *Il y a ballottage pour un siège.*

[Après la démission, pour raison professionnelle, du maire, M. Gérard Legrand (sans étiq.), qui reste conseiller municipal, il s'agit de compléter le conseil municipal, où la démission des deux élus d'union de la gauche, en 1977, et le décès d'un élu avaient été enregistrés. En mars 1977, dix-sept conseillers sans étiquette avaient été élus et deux sur la liste d'union de la gauche].

AVEYRON - Saint-Affrique (1er tour).

Inscr., 5 685 ; vot., 4 163 ; suffr. extr., 3 970. Liste d'action sociale et municipale ((maj.) : MM. Jean Bonal, 2 117 voix, et Jean-François Decuc, 2 131, ELUS. Liste d'union de la gauche : Mme Hélène Thibal, 1 862, et M. Aymé Favier, 1 798.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Lucien Galtier (mod. maj.), victime d'un accident de chasse le jeudi 1er novembre (« le Monde » du 3 novembre).

Au premier tour des élections municipales de mars 1977, la liste de la majorité avait obtenu 1 683 voix en *moyenne contre 1 456 à celle* d'union de la gauche et 1 288 à une liste centriste. Il y avait eu 4 476 suffrages exprimés sur 5 444 inscrits. Au second tour, les trois listes s'étaient maintenues. La liste de la majorité, conduite par M. Montredon, alors député R.P.R., qui n'avait pas été élu, avait obtenu 15 sièges (12 mod. maj., 3 R.P.R.), avec 1 838 voix en moyenne contre 1 676 à la liste d'union de la gauche, qui avait obtenu 8 sièges (7 P.S., 1 P.C.) et 1 288 à la liste centriste. Il y avait eu 4 741 suffrages exprimés sur 5 437 inscrits.]

ESSONNE : Boussy-Saint-Antoine (2e tour).

Inscr., 3 649 ; vot., 1 738 ; suffr. expr., 1 694. Liste Agir pour l'avenir (U.D.F.-R.P.R.), 917 voix (moyenne de liste) : 10 sièges ; liste d'union de la gauche (P.C.-P.S.-M.R.G.), 484 (moyenne de liste) ; liste Décidons ensemble (ex-P.S.), 308 (moyenne de liste).

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après la démission de dix élus socialistes dont les thèses étaient représentées dans ce scrutin partiel par les candidats de la liste Décidons ensemble. Au premier tour, la liste Agir pour l'avenir avait obtenu 436 voix en moyenne contre 411 à une autre liste de tendance majoritaire, 257 à la liste Décidons ensemble, 251 à la liste du P.S. et 161 à la liste du P.C.

Aux élections municipales de mars 1977, le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 3 528 ; vot., 2 493 ; suffr. expr., 2 462. Liste du P.S., 1 037 voix en moyenne ; liste de la majorité, 959 ; liste du P.C., 442. Au second tour, la liste d'union de la gauche avait enlevé les vingt-trois sièges avec 1 369 voix en moyenne, contre 1 140 à celle de la majorité, sur 2 538 suffrages exprimés, 2 575 votants et 3 516 inscrits.

Le nouveau conseil municipal est composé de 7 P.C., 6 P.S., 5 U.D.F. et 5 R.P.R.]

GIRONDE : Libourne (1er tour).

Inscr. 15 158 ; vot. 6 881 ; suffr. expr. 6 581. MM. Max Merat, R.P.R., 3 271 voix ; Jean-François Ponty, P.S., 2 533 ; Jean Bausse, P.C., 677 ; André Fernandes, parti communiste internationaliste, 100. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Robert Boulin (R.P.R.), qui s'est donné la mort le lundi 29 octobre.

Au premier tour des élections municipales de mars 1977, la liste de la majorité, que conduisait l'ancien ministre du travail et de la participation, était arrivée en tête avec 5 860 voix en moyenne contre 4 328 à la liste d'union de la gauche conduite par M. Bernard (P.S.) et 833 à une liste sans étiquette dont le chef de file était M. Balguerie, sur 14 511 inscrits et 10 480 suffrages exprimés.

Au second tour, la liste de la majorité, qui avait un siège au premier tour, en enlevait vingt-deux avec 5 472 voix en moyenne. La liste d'union de la gauche, avec 5 230 voix, en recueillait quatre.]

ISÈRE : Vaulnaveys-le-Haut (1er tour).

Inscr., 1 354 ; vot., 610. Mme Suzanne Martisales, sans étiq., 193 voix ; M. Jean-Pierre Boujard, sans étiq., 188 ; liste du P.C. : MM. Alain Besson (175) et Jean-Pierre Gaudu (153). *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir les sièges de *deux élus démissionnaires*, dont celui du maire, M. Roger Sarrazin (act. loc.). La municipalité d'« entente communale » ne soutenait aucun des quatre candidats présentés. Outre ces candidats, douze personnes ont recueilli des suffrages, dont le maire sortant, qui a eu trois voix.]

● *A Monthoiron (Vienne)*, le maire, M. Jean-Marc Broussier (qui vient de démissionner du P.S.), et huit membres sur dix du conseil municipal (union de la gauche) ont donné leur démission en raison de l'opposition qui s'était manifestée dans la population à un projet de lotissement entraînant une augmentation des impôts.

● *A Beauvais-sur-Matha (Charente-Maritime)*, le second tour d'un scrutin organisé à la suite de la démission du conseil municipal, qui entendait protester contre le transfert de la perception de leur commune à Matha, s'est soldé par l'élection, acquise par 13 voix sur 13 votants et 506 inscrits, d'une liste composée de treize femmes. Le conseil municipal sortant avait donné des consignes d'abstention à ses électeurs.

...et cantonales

ESSONNE : canton de Montgeron (1er tour).

Inscr., 14 740 ; vot., 7 083 ; suffr. expr., 6 949.

MM. Bernard Garrigou, P.S., 2 379 voix ; Alain Josse, R.P.R., 1 799 ; Yves Garçon, P.C., 1 265 ; Roger Besse, U.D.F., 1 138 ; Guy Hospod, écol., 368. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean Hardouin (P.S.), décédé en septembre dernier. Jean Hardouin avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 237 voix contre 3 699 à M. Jean-Claude Fortuit (U.D.R.), ancien député et conseiller général sortant, et 800 à M. Pernet (mod.).

Au premier tour, M. Fortuit était arrivé en tête avec 3 025 voix contre 2 800 à M. Hardouin, 1 646 à M. Zimmermann (P.C.), 1 189 à M. Pernet et 232 à M. Warnier (P.S.U.).

Le représentant du P.S. gagne 2,75 points par rapport au score réalisé par Jean Hardouin en 1976 : 34,23 % contre 31,48 %. Le candidat communiste enregistre une légère perte : 18,20 % contre 18,50 % en 1976. Le recul du candidat gaulliste est plus net : 25,89 % contre 34,01 % à M. Fortuit en 1976.]

PUY-DE-DOME : canton de St-Rémy-sur-Durolle (1er tour).

Inscr., 7 461 ; vot., 5 141 ; suffr. expr., 5 002.

MM. André Perufel, P.S., 2 655 voix, *élu* ; Jean-Paul Begon, mod., sans étiq., 1 662 ; René Dischampt, P.C., 685.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Yves Barnerias (P.S.), décédé le 24 septembre dernier, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 2 803 voix contre 1 813 à M. Chambriard (U.D.F.-C.D.S.) et 692 à M. Chevalerias (P.C.).

En pourcentage, les candidats du P.S. et du P.C. progressent. Le représentant du parti socialiste obtient 53,07 % des suffrages exprimés au lieu de 52,86 % à son prédécesseur en mars ; celui du P.C., 13,69 % contre 13,63 % en mars. En revanche, le candidat modéré réalise un score inférieur à celui de l'U.D.F. en mars : 33,22 % contre 34,15 %.]

Le Monde

société

A Vitry (Val-de-Marne) les autobus évitent la cité Balzac

«Des voyous, pas des délinquants»

Depuis le mercredi 28 novembre, les machinistes de la ligne 182, qui a sa tête au métro Mairie-d'Ivry et son terminus à Vitry (Val-de-Marne), au lieudit « cité Balzac », refusent — avec l'accord officieux de la R.A.T.P. — de couvrir la totalité du trajet. Désormais, ils stoppent à Anselme-Rondenay, soit deux stations avant la fin du parcours officiel, et c'est de ce point qu'ils s'en retournent vers Ivry.

A l'origine de cette décision, un incident. Le 28 novembre, vers 13 h. 30, cinq adolescents prennent place dans la voiture conduite par M. André Ameline, qui s'apprête à démarrer de la cité Balzac en direction de Mairie-d'Ivry. Comme ils n'ont présenté aucune carte de circulation ni composté le moindre ticket avant de s'installer au fond du bus et d'allumer des cigarettes, le conducteur les prie de descendre. Mal lui en prend : les jeunes gens se lèvent, s'avancent vers lui et le rossent avant de quitter les lieux.

Un œil au beurre noir, quelques ecchymoses, onze jours d'arrêt de travail... Aussitôt, les collègues de M. Ameline font une grève de protestation d'une heure et annoncent à leurs supérieurs leur refus de s'aventurer désormais dans les parages de la cité Balzac, un grand ensemble d'H.L.M. Ils veulent bien aller jusqu'à « Anselme-Rondenay », mais pas plus loin. Car cet incident n'est pas le premier : déjà, l'an dernier, ils avaient agi de même, à la suite de différends « *avec des jeunes* », et c'est seulement le 19 novembre que les bus de la ligne 182 avaient recommencé à assurer le circuit complet.

En tête de ligne, une affichette manuscrite précise : « *Anselme-Rondenay, terminus définitif* », bien que le bus arbore toujours la mention : « *Vitry-cité Balzac* » au-dessus du pare-brise. « *Combien de tickets pour la cité Balzac ?* », interroge un voyageur. « *Deux* », répond le machiniste, avant de préciser : « *On s'arrête à Rondenay, c'est juste à côté, à deux pas...* » Il faut cinq à six minutes pour quitter Ivry et ses pavillons de meulière et franchir les limites de Vitry. Quelques rues étroites, de petits immeubles, d'autres pavillons, moins coquets déjà, et c'est le nouveau terminus.

Les voyageurs descendus, le machiniste parle. « *Des petits voyous, vous voyez ? Seize, dix-sept ans au plus, mais on les connaît bien, ce sont toujours les mêmes. On ne peut pas parler de « délinquance » : ils essaient de passer avec des tickets déjà oblitérés, refusent de payer, fument pour provoquer les personnes âgées... Alors, que faire ? Ce sont eux les plus forts dans des coins comme ici ! Ou fermer les yeux, ou jouer la manière forte, comme le collègue. Mais vous avez vu le résultat : un coquard et des baffes, alors...* »

« Des gens tranquilles »

Dans le local du gardien de l'un des cinq immeubles de cent soixante-huit logements, la section du P.C. Balzac a apposé un tract : « *Non aux actes de violence ! Nous exigeons du préfet l'engagement d'une réelle sécurité permanente. Défendons le service public !* » Une manifestation a eu lieu samedi 1er décembre devant l'école Anatole-France. « *Tout ce qu'on a raconté depuis quelques jours à propos de notre ensemble est faux, totalement faux,* proteste le gardien. *Avec le nombre de gens qui vivent ici, c'est pratiquement rien ! Et des jeunes, on n'en manque pas, et chômeurs pour la plupart. Non, monsieur, ici on est des gens tranquilles...* »

C'est aussi le langage de la municipalité de Vitry (1), qui s'est élevée, dans un communiqué, contre les assertions de certains journaux : « *Le quartier de Vitry incriminé et encore moins la cité Balzac ne constituent un « abcès de délinquence »,* y pouvait-on lire. Mais le texte mettait en cause les pouvoirs publics pour avoir refusé pendant si longtemps la construction d'un commissariat de police, « *construction qui vient tout juste d'être entreprise après d'inlassables interventions et le soutien d'une pétition qui a recueilli treize mille signatures...* »

Ce commissariat, il faudra l'attendre encore plus d'un an. D'ici là, c'est celui d'Ivry qui est chargé d'assurer la sécurité. Vitry, lui, pose-t-il vraiment certains problèmes particuliers et cette cité Balzac est-elle, comme on l'a dit peut-être un peu vite, un « *foyer de délinquants* » ? « *Absolument pas,* répond Mme le commissaire d'Ivry. *Il y a, bien sûr, mais comme partout ailleurs dans les banlieues de toutes les grandes villes, des voyous, des larcins, des bagarres... Mais ce n'est pas spécial à Vitry ! Et lorsqu'on sait que la population de Vitry représente cent vingt mille des cent quatre-vingt mille habitants que compte l'ensemble Vitry-Ivry, cela explique mieux les choses...* »

Ce qui les explique aussi, peut-être plus sûrement encore, c'est le décor de ces banlieues. Ces façades mornes, ces espaces pelés, ces parkings que les gosses, faute de mieux, transforment en terrains de foot, ces grandes casernes, cet univers couleur de misère et d'ennui...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

[D'après les statistiques établies par la direction centrale de la police judiciaire et portant sur l'année 1978, le Val-de-Marne occupe la huitième place des départements français en matière de taux de criminalité ; 62 431 crimes et délits y ont été comptabilisés l'an dernier pour une population de 1 225 299 personnes, soit un taux de 50,96 pour mille habitants. La circonscription d'Ivry-sur-Seine, dont relève Vitry, vient en tête du département pour ce qui concerne la grande criminalité. La construction d'un commissariat va être entreprise à Vitry dans le cadre du budget du ministère de l'intérieur pour 1980.]

(1) Le conseil municipal de Vitry se compose de vingt-huit communistes sur trente-neuf membres.

JUSTICE

UN COLLOQUE DU CLUB DE L'HORLOGE

Le droit vu de la droite

L'aura dont bénéficie le Club de l'Horloge (1) et l'intérêt que suscite la « nouvelle droite », à laquelle il se défend d'appartenir, ont assuré le succès du troisième colloque, consacré au « déclin du droit », que le club organisait samedi 1er décembre à Paris. Si ce que disent les invités n'engage pas les organisateurs, ce sont eux qui choisissent le thème des interventions et concluent les travaux en délivrant, au terme de débats d'un intérêt variable, le véritable message du colloque.

Excellent *debater*, fin juriste, M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire, bien qu'il n'appartienne pas à l'aile marchante de la majorité, n'a probablement pas répondu exactement à l'attente de ses interlocuteurs. Le déclin du droit, a-t-il dit, ne va pas de soi. On n'a jamais autant délivré de diplômes à des juristes, qui peuplent aujourd'hui les administrations et les entreprises privées. Le nombre des avocats ne cesse d'augmenter, comme celui des conseils juridiques et des affaires soumises aux tribunaux.

Cette inflation est le résultat de la complexité croissante des règles de droit et de leur multiplication. Conséquence : on ne sait plus ce qui est licite et ce qui ne l'est pas. La loi a cessé d'être un guide. Elle est devenue un facteur d'insécurité.

Il n'y a jamais eu autant de juristes, mais leur influence n'a jamais été si peu sensible. Au début du siècle on comptait une majorité d'avocats parmi les députés, les sénateurs et au gouvernement. Il n'en reste pas trente au Palais Bourbon. Les « énarques » les en ont « *chassés* ».

L'intervention de Me Gaston Moore, du barreau de Paris, directeur de *la Gazette du palais*, était de nature à satisfaire davantage les organisateurs. Les lois bien faites, a-t-il dit, sont celles qui donnent lieu à un minimum de contestations. Ce n'est pas le cas, par exemple, de celles sur le licenciement ou sur les contrats. Ce qu'il faut, ce sont des textes clairs, « *économes en nouveauté* », élaborés par des juristes et non par des technocrates. La loi est un garde-fou. Elle ne doit pas, par sa complexité, être un frein. La prospérité économique, — l'épanquissement du capitalisme ? — est à ce prix.

Après les interventions de MM. Michel Rougevin-Baville, conseiller d'Etat, et François Terré, professeur de droit, le premier sur le rôle de l'Assemblée, à laquelle il appartient; le second sur la magistrature, qui, à ses yeux, ne se porte pas si mal — en tout cas moins mal qu'on ne le dit — M. Bruno Megret, membre du conseil d'administration du Club de l'Horloge, a livré la clé du colloque et de son thème, le déclin du droit.

Le « mérite » et le « talent »

L'idéologie du Club est connue : il s'affirme républicain et se réfère, comme l'a fait M. Megret, citant Michelet, à la Révolution française (*le Monde* du 30 juin et du 15 septembre). 1789, dit-il, a marqué la résurrection du droit. Mais le principe de la responsabilité individuelle, pierre angulaire de notre droit, a très vite été battu en brèche par l'idée selon laquelle l'homme est le pur produit de son éducation et de sa classe sociale.

En France, sous prétexte que la société incarne le mal, l'individu n'est pas jugé fautif. Dans les démocraties populaires, où la société est réputée parfaite, « *toutes les défaillances du système sont imputées à des trahisons ou à des perversions individuelles* ». Ainsi, « *la même idéologie favorise, à l'Ouest, l'anarchie et, à l'Est, le totalitarisme* ».

L'affaiblissement de la responsabilité individuelle conduit au laxisme, qui explique le déclin du droit. L'égalité républicaine cède la place à un égalitarisme « niveleur » qui méprise le mérite et le talent. Le droit ne définit plus un cadre social à l'intérieur duquel l'individu peut se déterminer librement. Il sert à façonner la société sous la pression de groupes et d'intérêts particuliers auxquels l'Etat cède par faiblesse. La multiplication des règles de droit est un signe alarmant, car, dans les périodes où les féodalités l'emportent sur l'Etat, le droit est complexe. Ainsi sous l'Ancien Régime.

Si l'on comprend bien M. Megret, le droit vu de la droite doit se limiter à quelques principes afin de laisser chaque individu trouver sa place dans la société selon son « mérite » et son « talent ». Il doit garantir la liberté d'entreprendre, il ne doit pas être incitatif mais organisateur, comme le veut la tradition libérale, ou plutôt le voulait, car les libéraux admettent aujourd'hui que la loi tempère les pouvoirs du propriétaire sur le locataire, du patron sur l'ouvrier et, de manière générale, protège le faible contre les abus des forts. Que l'on sache, les principes républicains dont se réclame le Club de l'Horloge prônent aussi la fraternité. Au point que l'étiquette de « nouveaux républicains » pourrait dissimuler, par un abus de langage dont notre époque est fertile, tout autre chose. Qui n'a rien de républicain.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 24, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

A PROPOS DE LA RÉFORME DES ÉTUDES D'AVOCAT

Inquiétudes dans les instituts d'études judiciaires de Paris

L'incertitude continue de régner sur la date d'entrée en vigueur de la réforme des études d'avocat, le décret précisant ses modalités n'ayant toujours pas été publié. Les atermoiements de la chancellerie inquiètent les étudiants qui se présenteront, à l'automne prochain, à un examen dont les modalités ne sont pas encore connues officiellement.

Vendredi 30 novembre, le nouveau directeur des affaires civiles et du sceau, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, a, avec un certain courage — et dans une atmosphère houleuse — fait face pendant une heure et demie à des étudiants des instituts d'études judiciaires des universités de Paris-I et Paris-II qui ont parfois donné le sentiment de mieux posséder le dossier.

Renforcer la « sélection par l'argent »

En chantier depuis plus de dix-huit mois, le projet de réforme vise à ajouter une année d'étude aux quatre années de droit qui, après passage d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (dit CAPA) permettent d'accéder au barreau (*le Monde* du 16 octobre). M. Denoix de Saint-Marc a justifié cette réforme en soulignant qu'en Allemagne fédérale, la formation des avocats n'est pas d'un an après les études de droit, mais de trente mois. Par rapport à leurs collègues de la Communauté européenne, les défenseurs français ne seraient pas « compétitifs ».

Les projets de la chancellerie ont reçu l'aval des organisations professionnelles, à l'exception du Syndicat des avocats de France. Un doute subsiste néanmoins sur les modalités de financement de cette réforme. S'il est acquis que l'Etat et — à leur corps défendant — la profession et les étudiants y participeront, on ne sait pas pour quel montant. Cela explique que le décret, dont la publication avait été annoncée pour le 15 septembre, soit toujours sous le boisseau.

Les étudiants des instituts d'études judiciaires critiquent cette réforme qui, selon eux, renforce la « *sélection par l'argent* ». Surtout ils ne savent pas quel examen ils auront à subir à l'automne : le CAPA actuel ou les épreuves d'admission aux nouveaux centres de formation professionnelle qui les conduiront en un an au CAPA nouvelle manière.

M. Denoix de Saint-Marc a défendu la réforme en termes parfois abrupts : « *Il serait peut-être temps que vous regardiez la réalité avec des yeux d'adultes et non avec des yeux d'étudiants inquiets de toute innovation.* » Ses interlocuteurs sont, pour leur part, décidés à s'opposer à toute réforme qui s'appliquerait à l'année en cours, « *ce qui serait contraire à tous les usages universitaires* », et introduiront pour ce faire un recours contre le décret en préparation, si celui-ci s'appliquait dès la rentrée prochaine.

Même si l'examen d'entrée dans les nouveaux centres ne diffère, pour l'essentiel, du CAPA actuel que par l'adjonction d'une épreuve de langue, dont il est difficile de contester l'utilité, beaucoup de professeurs jugent surprenant que des étudiants ne sachent pas, plusieurs semaines après la rentrée, ce qui les attend à la fin de l'année.

Les directeurs des instituts d'études judiciaires seront reçus à la chancellerie le 6 décembre. M. Denoix de Saint-Marc a précisé que la décision d'appliquer ou non la réforme en 1980 serait connue « *au plus tard le 15 décembre* ». — B. L. G.

FAITS ET JUGEMENTS

La séquestration du P.-D.G. de Renault : une peine d'amende, deux relaxes.

Le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) a rendu, vendredi 30 novembre, son jugement contre trois responsables C.G.T. des usines Renault de Boulogne-Billancourt, poursuivis pour avoir séquestré, en novembre 1977, le président-directeur général de la Régie, M. Bernard Vernier-Palliez, et deux cadres supérieurs de l'entreprise (*le Monde* du 26 novembre 1977).

M. Michel Certano, trente-six ans, secrétaire général du syndicat C.G.T. de Renault, a été condamné à 3 000 francs d'amende et à 1 franc symbolique de dommages-intérêts. Les deux autres inculpés, MM. Jean-Louis Fournier, trente et un ans, et Mohamed Mokhtari, trente-deux ans, ont été relaxés. Dans son réquisitoire, le substitut avait demandé au magistrat « *de ne pas contribuer à envenimer le climat social mais de prononcer une condamnation de principe donnant satisfaction à la loi* ».

Deux inculpations pour chaptalisation dans le Beaujolais.

M. Jean-François Perrin, juge d'instruction au tribunal de Dijon (Côte-d'Or), a inculpé M. Pierre Berger, président de la Cive coopérative et maire de Liergues (Rhône), et M. Louis Bréchard, président de l'Union viticole beaujolaise et maire de Chamelet (Rhône), d'infraction à la loi du 1er août 1905 sur les fraudes.

M. Berger est accusé d'avoir utilisé une quantité excédentaire de sucre lors des vendanges de 1978, et il est reproché à M. Bréchard d'avoir incité à la fraude en diffusant auprès des viticulteurs une circulaire les invitant à dépasser les normes prévues pour la chaptalisation. Tous deux contestent la légalité des textes sur lesquels l'accusation se fonde et affirment être victimes de la grève du zèle des agents des fraudes.

Un policier blessé par un collègue.

Un policier du commissariat de Vienne (Isère) a été blessé par un de ses collègues dimanche 2 décembre. Le brigadier Maurice Lambert et deux autres gardiens patrouillaient à bord d'une fourgonnette, lorsqu'ils surprirent trois jeunes voleurs de voiture, qui s'enfuirent à leur vue. Ayant heurté une borne, les voleurs abandonnèrent le véhicule dérobé pour prendre la fuite à pied. A ce moment, l'un des gardiens venait de dégainer son pistolet à l'intérieur du fourgon, et le coup partit accidentellement ; après avoir traversé le dossier du siège occupé par M. Lambert, la balle atteignait celui-ci au bas du dos. Il a été aussitôt conduit à l'hôpital de Vienne, où on indique que ses jours ne sont pas en danger. Les jeunes voleurs ont été appréhendés peu après.

● *Affaire Peiper : M. Cacheux menacé.* — M. Paul Cacheux, le militant communiste qui avait, le premier, identifié l'ancien officier S.S. Joachim Peiper, disparu ensuite dans l'incendie de sa villa de Traves, près de Vesoul (Haute-Saône), vient d'être l'objet de menaces émanant de l'Organisation autonome des néo-nazis d'action. Cette même organisation avait revendiqué l'attentat commis, le 23 novembre, contre le domicile de Me Joé Nordmann, avocat de M. Cacheux (*le Monde* daté 25-26 novembre).

Au verso d'une carte postale montrant le village d'Oradour-sur-Glane, que M. Cacheux a reçue le 30 novembre, figurent la mention : « *Nous rêvons de faire à Vesoul ce que nos aînés ont fait à Oradour* », et le dessin d'une bombe ornée d'une croix gammée.

● *Un jeune homme âgé de vingt-quatre ans, M. Eric Affad,* infirmier dans un hôpital psychiatrique, qui avait été éconduit par son amie, est descendu, armé, dans les rues du Palais à Belle-Ile-enMer (Morbihan) et a tiré sur la foule dans la soirée du 1er décembre. Un clerc de notaire âgé de vingt-deux ans, M. François Bergrand, domicilié à Saint-Viatre (Loir-et-Cher), a été tué et deux autres passants blessés, dont M. Germain Laforge, cinquante-sept ans, de Saint-Nazaire. — (*Corresp.*)

● *Un collectif « Fête le mur » vient d'être créé* afin de lutter contre la loi qui limite le droit d'affichage (*le Monde* du 18 avril). Cett loi, explique le collectif, « *s'inscrit dans les attaques de plus en plus répétées (...) contre toutes nos libertés et droits fondamentaux* ». Il organise, mardi 4 décembre, une réunion d'information à 19 heures, 177, rue de Charonne à Paris, 11e et se propose d'organiser une Journée nationale d'affichage « sauvage » au mois de décembre. Adresse du collectif : 65, boulevard Arago, 75013 Paris. Tél. : 331-22-74.

Le débat sur l'avortement

« LES DÉPUTÉS SOCIALISTES SE SONT PLACÉS SUR DES POSITIONS IRRESPONSABLES » écrit « l'Humanité »

Dans *l'Humanité* de ce lundi 3 décembre, M. André Lajoinie, député communiste de l'Allier, écrit notamment, à propos du récent débat sur l'avortement à l'Assemblée nationale : « *Les députés socialistes (...) ont fait la démonstration pratique de leur double langage et de leur double jeu. N'hésitant pas au départ à se placer sur des positions irresponsables, dans leurs propositions de loi et dans leur participation à des manifestations réclamant le droit d'avorter n'importe comment, n'importe quand et n'importe où, en dehors du milieu hospitalier — c'est-à-dire mettant en cause la santé et la vie des femmes — ils se sont au Parlement, et alors qu'il fallait passer aux actes, opposés avec toute la droite à des mesures proposées par les communistes, comme notre demande d'abrogation des dispositions répressives contre les femmes (...).* »

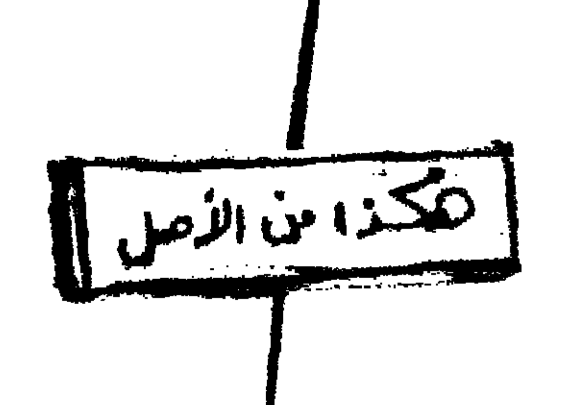
DÉSARMEMENT DES JOUETS EN SUÈDE

Stockholm (*A.F.P.*). — Les jouets guerriers sont bannis, depuis le samedi 1er décembre, des magasins suédois. La nouvelle législation, fruit de plusieurs années de débats, interdit tout jouet en rapport avec les affaires militaires et n'autorise que les répliques d'objets datant d'avant la première guerre mondiale. Les amateurs de pistolets et de maquettes d'avions de combat se sont abondamment approvisionnés au cours des dernières semaines, où les marchands ont organisé de véritables braderies. Une disposition transitoire autorise en outre les ventes par correspondance jusqu'au printemps 1980.

M. l'abbé Pierre LAURENT soutiendra sa thèse pour l'obtention du titre de DOCTEUR EN SCIENCE THÉOLOGIQUE DU IIIe CYCLE sur le sujet suivant :

PUFENDORF ET LA LOI NATURELLE

Le SAMEDI 8 DECEMBRE 1979 à 9 h. 30, en Salle des Actes (Séminaire des Carmes), INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS



ÉDUCATION

AVANT LA RÉDACTION D'UNE « CHARTE NATIONALE »

Les professeurs demandent que tous les élèves apprennent deux langues vivantes

Quelque cinq cents enseignants se sont réunis, les 1er et 2 décembre, à Paris, au cours d'assises nationales des langues vivantes, à l'appel de syndicats de la Fédération de l'éducation nationale, de la C.G.T., de la C.F.D.T. (1), du Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant), ainsi que de plusieurs associations de spécialistes : Association des professeurs de langues vivantes (A.P.L.V.), Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France (A.D.E.A.F.), Société des langues néo-latines (S.L.N.L.) et Société des professeurs de russe (S.P.R.).

Ces assises, organisées en réaction au projet de réforme annoncé le 17 avril par M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, avaient pour but de préparer l'élaboration d'un texte commun provisoirement intitulé « Charte des langues vivantes ». Un premier texte sera *rédigé et diffusé cette semaine, et sa version* définitive — après plusieurs semaines de concertation entre les parties prenantes — servira de plate-forme de revendication aux professeurs de langues.

Quant au problème des langues régionales ou « micronationales » (basque, occitan, catalan, breton, etc.), et au problème voisin de l'enseignement du français, il a été décidé qu'il serait traité lors d'une prochaine rencontre, sous une forme qui reste à définir.

Ce sont naturellement les « *projets Pelletier* » qui ont été au cœur des débats. Les enseignants *refusent une réforme axée sur* l'apprentissage d'une seule langue au cours de la scolarité obligatoire (report de la deuxième langue de la classe de quatrième à la classe de seconde et suppression de la troisième langue), ce qui aurait, selon eux, deux conséquences : inciter pratiquement tous les élèves à choisir l'anglais et priver d'une seconde langue les *centaines de milliers d'élèves qui*, chaque année, sortent du système éducatif après la troisième, ou à l'âge de seize ans.

Mais les professeurs de langues ont aussi d'autres griefs. Ils reprochent à l'administration de ne pas appliquer sincèrement la circulaire de *1970 qui jetait les bases* d'une politique de « *diversification* ». Théoriquement, en effet, tout élève qui se prépare à entrer en sixième a le droit de choisir entre au moins sept langues (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, portugais, arabe). *Or, bien souvent l'administration* fait tout pour empêcher l'ouverture d'une section de langue qu'elle considère comme gênante. De nombreux témoignages ont été apportés à cet égard : au lycée Voltaire, à Paris, les familles qui voulaient inscrire leur enfant en classe d'arabe après la formation d'une section de vingt-quatre élèves *ont été invitées à choisir une autre langue*. A Orthez (Pyrénées-Atlantiques), on aurait refusé l'ouverture d'une section d'allemand, malgré la demande de quinze familles — le seuil requis. « *Nous sommes trompés par le libéralisme mou et truqué du système qui fait croire aux familles qu'elles ont le choix, alors que tout est fait pour les diriger vers u nchoix préétabli* », a dit un intervenant vivement applaudi.

Les germanistes, pour leur part, protestent contre une circulaire de *1977* — antérieure au projet Pelletier — *qui* a mis l'allemand en concurrence avec l'anglais en relevant le seuil de dix (pratiquement huit) à quinze demandes d'inscription pour l'ouverture d'une classe. « *Fausse égalité* », *disent les membres de l'A.D.E.A.F.* qui souhaiteraient que l'on distingue l'anglais, langue dominante, de toutes les autres.

Bien sûr, le quasi-monopole de l'anglais dans l'enseignement secondaire a été dénoncé même par les anglicistes qui, finalement, en *sont* les premières victimes : classes surchargées, élèves faibles ou peu motivés, notamment. Beaucoup d'enseignants ont à ce propos critiqué la ségrégation qui s'instaure sournoisement par la reconstitution de filières linguistiques. « *Les parents savent que s'ils choisissent l'allemand, leur enfant aura le meilleur prof de maths et le meilleur prof de français.* » Le phénomène joue en sens inverse pour l'arabe ou le portugais considéré comme « *langues d'immigrés* ». Les enseignants réclament donc une répartition des élèves qui fasse sauter ces cloisons socio-linguistiques.

La « démagogie des bonnes notes »

Au « carrefour » consacré à la « *diversification* » on s'est beaucoup interrogé sur la pratique du « *démarchage* », de la « *propagande* », voire du « *recrutement forcé* » auxquels sont parfois réduits les enseignants de langues *dites rares ou minoritaires* pour remplir leur classe. La concurrence entre les langues, qui se traduit par « *la démagogie des bonnes notes* » et ce que certains ont appelé une forme de « *poujadisme* » nuit à l'image de marque d'enseignants qui se sentent déjà rejetés comme des professeurs mineurs. « *L'information des parents doit se faire avec tous les professeurs de langue à la fois*, ont dit plusieurs. *Il ne faut pas tomber dans les défauts qu'on reproche à l'administration.* »

D'autres n'hésitent pas à envisager des méthodes autoritaires : « *On ne demande pas aux parents s'ils veulent que leur enfant fasse du français ou de la physique, pourquoi leur demanderait-on quelle langue ils choisissent ?* » Et de préconiser, par exemple, l'interdiction de l'anglais première langue. Le SGEN-C.F.D.T. propose une solution intermédiaire : introduire l'enseignement d'une première langue dès l'enseignement élémentaire et une deuxième langue en cinquième — *pour ménager une* transition en sixième, — ce qui ferait au moins deux langues pour tout le monde.

Les syndicats et les associations *de spécialistes sur ce point sont* unanimes : *tous les élèves devraient étudier deux langues* vivantes pendant leur scolarité obligatoire, y compris les élèves *de l'enseignement technique*. Plusieurs ont rappelé, à cette occasion, que la moitié des quelque six cent mille élèves de l'enseignement technique court n'étudient aucune langue étrangère et que la quasi-totalité de ceux qui en étudient une doivent « choisir » l'anglais.

Les participants aux assises se sont presque tous — hormis *l'A.D.E.A.F.* — déclarés contre l'expérimentation (2) mise en place cette année par M. Pelletier dans un certain nombre de classes (*le Monde* du 2 juin 1979). « *On n'a tenu aucun compte des expériences précédentes* », a-t-on dit au carrefour consacré à ce *sujet*. Mieux, on est en train de supprimer les classes bilingues créées en 1968 après accord entre *la France et l'Allemagne fédérale*, alors même que leurs résultats sont « *excellents* ». Sans pouvoir interdire formellement aux enseignants de participer à l'expérience, l'A.P.L.V. et le SNES « *condamnent l'expérimentation* » considérée comme un trompe-*l'œil, avant la mise en place d'une* réforme déjà décidée.

Quant à leur éventuelle participation aux travaux du « *haut conseil pour l'apprentissage des langues étrangères* », annoncé en septembre dernier par M. Jacques Pelletier, l'A.P.L.V. et le SNES *attendent qu'il se mette en place* pour donner leur réponse. « *Nous ne voulons pas cautionner une fausse concertation* », disent-ils, craignant là aussi qu'on ne tienne aucun compte de leur avis.

ROGER CANS.

(1) Quatre syndicats de la FEN : Syndicat national des enseignements de second degré, Syndicat national de l'enseignement supérieur, Syndicat national de l'enseignement technique et agricole public, Syndicat national des professeurs d'école normale.

Syndicat C.G.T. : Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel.

Syndicat C.F.D.T. : Syndicat général de l'éducation nationale.

(2) Enseignement renforcé d'une langue dans certaines classes témoins (6e, 4e et 2e).

DIVERSIFICATION ?

Le service des études informatiques et statistiques du ministère de l'éducation a publié récemment le tableau de l'évolution des enseignements de langues au cours des dix dernières années (secteur public) :

	1969-1970	1974-1975	1976-1977	1977-1978	1978-1979
Allemand	21	21,7	20,5	20,3	19,7
Anglais	64	64,1	65,8	65,6	66
Espagnol	11,4	11,2	10,8	11,3	11,4
Italien	3	2,4	2,2	2,1	2,1
Autres langues	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8

Ce tableau fait apparaître une baisse générale de l'allemand et de l'italien, une stabilité quasi parfaite de l'espagnol et une progression de l'anglais.

En réalité, les mouvements en hausse ou en baisse sont difficiles à apprécier dans la mesure où le pourcentage « langue/élèves » ne rend compte de la durée des études. Lorsque près de 82 % des élèves choisissent l'anglais en première langue — donc vont l'étudier, selon les cas, quatre, cinq, six ou sept ans et davantage, — cela compte plus que les 32 890 élèves qui choisissent une troisième langue en classe de seconde, donc pour trois ans.

Dans la rubrique « autres langues », le russe arrive en tête avec 21 950 élèves, suivi par le portugais, 4 630 élèves et l'arabe, 3 870 élèves. *Le chinois est enseigné à 2 630 élèves (dont 1 230 dans le privé)* et l'hébreu à 2 221 élèves (dont 1 550 dans le privé). Le polonais est enseigné à 263 élèves.

SCIENCES

La Conférence de Genève reconnaît la place des pays en voie de développement dans le jeu mondial des télécommunications

Genève. — La Conférence administrative mondiale des radiocommunications (C.A.M.R.), réunie depuis le 24 septembre à Genève, au siège de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), et qui aurait dû prendre fin le 30 novembre, n'a toujours pas terminé ses travaux (« le Monde » daté 2-3 décembre). Elle a été *prolongée de quelques jours. Cependant*, les grandes décisions semblent prises dans la mesure où de longues négociations ont abouti à des compromis équilibrés qui peuvent difficilement être remis en question. La grande caractéristique aura été la reconnaissance de la place prise par les pays en voie de développement dans le jeu mondial des télécommunications — place sans commune mesure avec celle qu'ils occupaient en *1959*, *lors de la dernière conférence générale.*

En utilisant leur majorité numérique, ces pays ont pu imposer aux pays développés la prise en compte de leurs droits et d'assez profonds changements dans les procédures d'attribution des fréquences radio-électriques.

Les délégués, réunis à Genève, de 152 pays étaient chargés de réviser le règlement des radiocommunications, qui régit l'emploi des ondes radio-électriques (fréquence et puissance d'émission) ainsi que l'utilisation de l'orbite géo-stationnaire (orbite à 36 000 kilomètres au-dessus de l'Equateur, où les satellites paraissent *fixes, ce qui facilite* leurs liaisons radio avec les stations terriennes). Il s'agissait d'intégrer au règlement les décisions prises ces dernières années par des conférences restreintes à un ou à quelques services (liaisons téléphoniques entre points fixes, radio-télévision, communications avec les navires, radars...). Il s'agissait aussi de définir les principes généraux suivant lesquels travailleront les prochaines conférences restreintes. Enfin ont été revues les procédures par lesquelles un Etat obtient la reconnaissance internationale pour *ses émissions radio-électriques*, de manière à ne pas brouiller les autres et à n'être pas brouillé par eux.

Les radios locales

Les dix semaines de la C.A.M.R. s'achèvent sur des résultats qui, pour ne pas frapper l'opinion, n'en sont pas moins importants. Etendre jusqu'à 108 mégahertz la « bande II » des émissions en modulation de fréquence, ou convoquer vers 1985 une conférence *qui généralisera éventuellement la « modulation en bande latérale unique »*, sont des décisions *qui n'ont de sens que pour* les spécialistes. Pourtant, elles auront des conséquences que chacun percevra.

La première décision, en dégageant de la place pour de nombreux émetteurs supplémentaires, facilitera matériellement l'installation de radios locales — libres ou non. La seconde pourrait

De notre envoyé spécial

entraîner, à terme, le remplacement de 2,5 milliards de récepteurs radio. Les implications économiques en sont évidentes.

Malgré le caractère très technique des débats, qui a souvent *gêné les délégués tentant d'imaginer* les conséquences lointaines de leurs choix, les décisions majeures sont cependant *claires*. On a remis en cause le « Club des gentlemen » à forte prédominance anglo-saxonne qui gouvernait jusqu'à présent l'U.I.T.

Trois jours de rudes débats ont été nécessaires pour ne pas porter à la présidence de la conférence un Néo-Zélandais, dont chacun reconnaît qu'il aurait fait un excellent président. Les pays du tiers-monde ont ainsi montré leur force et menacé d'imposer par un vote *leur candidat*, un représentant indien ; puis lorsque la prise de conscience s'est faite et qu'il a été clair, pour tous, que la situation n'était plus celle de 1959, ils se sont ralliés à un tiers candidat, M. Roberto Severini (Argentine).

Chef de la délégation algérienne, M. Nourredine Bouhired estime que ces trois jours perdus en ont fait gagner beaucoup d'autres par la suite. Remarque *importante dans sa bouche* : la délégation algérienne a joué un rôle-clé en menant avec intransigeance le bloc des pays non alignés lors des débats sur les questions de principe, puis les principes une fois admis, elle s'est employée à élaborer et à faciliter des compromis acceptables.

Conséquence de cette évolution des attitudes : l'abandon du principe « premier demandeur, premier servi » pour les attributions de fréquence, principe qui favorisait évidemment les pays les plus développés. Abandon du principe, et non de la pratique : les attributions continueront à suivre les demandes dans les bandes de fréquence où il n'y a pas de risque de saturation. Plusieurs résolutions *portent* des notes « en bas de page » dans lesquelles certains pays réservent *leurs droits futurs pour des utilisations* qu'ils ne pratiquent pas actuellement ; ces réserves faites, *ils sont prêts à laisser l'attribution* des fréquences se faire à la demande, ce qui est la manière la plus simple de procéder, et ne se lancent pas dans une répartition *a priori* qui serait une tâche extrêmement complexe et parfois techniquement impossible.

Dans quelques cas cependant, où il est clair que la ressource naturelle que consitue le spectre des fréquences radio-électriques est insuffisante pour satisfaire *toutes les demandes, on s'oriente* vers une planification : du moins on a décidé d'étudier la possibilité *technique de celle-ci. On* a aussi défini des limites à la procédure d'attribution à la demande, de manière à satisfaire tous les besoins essentiels.

Pénurie de fréquences

C'est dans le domaine des ondes décamétriques (ondes courtes de la radio) que la pénurie de fréquences était la plus grave. Par leurs propriétés de réflexion sur l'ionosphère, ces ondes sont bien adaptées aux transmissions *vers un pays lointain* ; elles conviennent bien aussi pour des communications téléphoniques avec des récepteurs fixes *ou* mobiles, mais répartis sur une vaste zone. Dans les pays tropicaux, elles sont peu sensibles aux orages, qui perturbent les ondes plus longues. Enfin, la technologie à utiliser est simple et peu coûteuse. D'où une conjonction des demandes et une opposition entre pays riches et pays moins riches.

Les premiers voulaient réserver les ondes décamétriques aux liaisons pour lesquelles elles sont bien adaptées, et renvoyer les autres usages (essentiellement la communication téléphonique en*tre points fixes*) *à des fréquences* beaucoup plus hautes. Les pays en voie de développement *s'y opposaient*, car ces fréquences élevées demandent une technologie plus élaborée, qu'ils ne maîtrisent pas toujours et qui est nettement plus coûteuse.

L'Algérie avait présenté avant la conférence une proposition jugée inacceptable par les pays développés ; elle réservait 70 % des fréquences décamétriques aux besoins des pays du tiers-monde. Après trois semaines de débats stériles, et en particulier à la *suite de conversations franco-algériennes*, une formule plus souple a été mise au point. Les pays *développés* ont obtenu un élargissement des bandes réservées à la radio en ondes courtes et aux communications avec les mobiles, cet élargissement se faisant aux dépens des liaisons entre points fixes. En revanche, ces liaisons sont en principe réservées aux pays en voie de développement. Quand l'un de ceux-ci demande une fréquence qui est déjà *attribuée à un pays développé*, l'U.I.T. engage une négociation avec le demandeur et avec le titulaire, évalue les besoins respectifs des deux parties et les solutions de remplacement envisageables, et peut *in fine* changer l'attribution. D'autre part, une future conférence limitée aux ondes courtes devra étudier la possibilité d'une planification plus poussée.

L'orbite géostationnaire

L'autre pénurie reconnue concernait *l'orbite géostationnaire* où les pays du tiers-monde craignent de ne plus trouver de places *satisfaisantes* quand ils se doteront de systèmes nationaux de communications téléphoniques par satellites. La discussion a porté sur la nécessité et sur la possibilité technique de planifier les positions de ces satellites (une telle planification est déjà faite *pour les satellites de télévision* directe). L'étude détaillée de ce problème, et la planification éventuelle, devraient être à l'ordre du jour d'une conférence spécialisée dans quelques années. En attendant, on s'oriente vers une solution où les attributions de position n'auraient qu'un caractère provisoire (une dizaine d'années) et pourraient ainsi être périodiquement remises en question.

Ces deux sujets (ondes courtes et orbite géostationnaire) ont dominé les débats, mais la conférence a traité bien d'autres problèmes, qui ne sont pas moins importants. La préservation des équipements en place exige que la mise en route des décisions soit très graduelle, mais à long terme le « paysage » des télécommunications en sera profondément bouleversé. Certaines délégations craignent que la Conférence, trop préoccupée de régler les problèmes les plus graves, ait un peu perdu de vue l'ampleur de ces conséquences lointaines. Et il paraît à beaucoup probable qu'on n'attendra plus vingt ans entre deux refontes du règlement, et *qu'une nouvelle conférence générale* devra se réunir au début des années 90.

M. A.

Le Monde

sports

RUGBY

LA FRANCE BAT LA ROUMANIE 30 A 12

Mauvais week-end pour les «bourriques»

Cette fin de semaine aura été faste pour les joueurs de rugby français. Samedi 1er décembre, France «B» faisait une belle démonstration face à l'équipe «B» du Pays de Galles : cinq essais sans en accuser un seul, et 33 à 12 au tableau d'affichage. Dimanche 2, c'était au tour du XV de France, encore auréolé par sa victoire d'Auckland sur les All Blacks, d'affronter les Roumains, adversaires toujours redoutés. Trois essais transformés, trois pénalités et un drop ont assuré à l'équipe nationale une large victoire (30-12), de bon augure avant le tournoi des Cinq Nations, qui débutera par une rencontre Pays de Galles-France, à l'Arms Park de Cardiff.

Ces journées de rugby auront également été marquées par une surprise : l'élimination de Narbonne, tenant du titre, du challenge Du Manoir, après sa défaite contre Toulouse (18-10).

De notre envoyé spécial

Montauban. — Parce qu'un ballon ovale ne rebondit jamais comme le prévoit une personne raisonnable, le rugby est un jeu parfaitement fou, qui ne comporte ni ne supporte aucune doctrine ni d'autres règles que celles qui l'empêchent de tourner au pugilat. Quel géomètre n'y perdrait ses esprits ? Quel plan, quel dessin au tableau noir, quelle stratégie préfabriquée n'y partiraient en fumée — ou, comme ce dimanche à Montauban, en brouillard, sur les bords du Tarn.

Les professeurs qui enseignent le rugby à l'école épuisent toutes les ressources de leur bon sens pour affirmer : au rugby, tout commence devant, c'est-à-dire par la conquête du ballon grâce aux avants musclés et au front bas. *« Donnez-moi huit bourriques et je gagne n'importe quel match »*, proclamait Struxiano, demi de mêlée toulousain des temps épiques. Quoi de plus raisonnable que de penser que, pour jouer au ballon, il faut d'abord s'en assurer l'usage, car la principale différence entre le rugby et le ping-pong c'est que chaque adversaire n'y dispose pas à parts égales de la distribution de la balle.

Qu'objecter à cela ? Seulement ce qui s'est passé coup sur coup samedi, à Bourg-en-Bresse, où l'équipe de France « B » affrontait son homologue galloise, et à Montauban, où le XV tricolore prétendait, comme chaque année, donner une difficile leçon aux Roumains. Dans un cas comme dans l'autre, on vit les « bourriques » adverses s'imposer, conquérir le ballon, approvisionner généreusement les lignes arrière, et les malheureux Français, apparemment voués au rôle de figurants, bousculés, privés de carburant, battus selon les règles de la raison. Or, ils ont renversé le cours du jeu à coups de hold-up à répétition et fait de ces balles volées des balles gagnantes. 33 à 12 là, 30 à 12 ici : mauvais week-end pour les « bourriques », riches heures pour les poètes aux mains et aux pieds agiles.

En tirer une loi serait aussi stupide que de tout miser sur les mineurs de fond. Mais, hors de toute loi, on peut affirmer ses goûts, ses tendances. Celle qui prévaut aujourd'hui dans le rugby français porte un nom, celui de ce Toulousain rose et doré qu'on appelle Jean-Pierre Rives. Avec son air de rosière au teint fleuri, il a décidé que le rugby était le plus grisant des jeux et il a su faire partager cette idée par ses camarades. Au rugby de gendarmes, Rives a substitué un rugby de voleurs.

Il est vrai pourtant que l'affaire peut mal tourner. Quand, après trente minutes de jeu, les Roumains menèrent 9 à 0, le jeune homme de Toulouse commença à douter. Il nous l'a dit. Les argousins roumains contrôlaient solidement la balle en mêlée spontanée, ridiculisaient en touche les sauteurs français. A force de jouer sans ballon, Rives et ses amis commençaient à trouver le temps long. *« Mais,* dit-il, *j'ai confiance en eux. Pourquoi n'auraient-ils pas confiance en moi ? »*

D'autant mieux qu'en face, maîtres du terrain, puissants, rapides, acharnés, les joueurs du Danube n'osaient pas prendre les risques qui pouvaient leur donner l'avantage décisif. Eux que nous avions vus, fort capables, voici quatre ans à Valence, voici trois ans à Bucarest, de mener de vraies offensives à la main et de trouer pour de bon la défense française, se contentèrent de bombarder au pied des positions tricolores dès longtemps fortifiées par Aguirre et Caussade. Etrange timidité, qui leur coûta le match. Jamais ne fut accompli le geste qui tranche, qui abat, qui fait la décision.

Apparemment inhibés par la réputation des attaquants français, les champions roumains choisirent le gagne-petit, jusqu'au moment où, la fatigue venue, leur hégémonie musculaire cessa de s'exercer. Et, passé ce cap des tempêtes, le XV de France n'avait plus qu'à laisser déborder sa joie de vivre.

Une certaine fragilité

Vingt-sept points en une mi-temps... On vit tour à tour le jeune centre narbonnais Codorniou, comme une truite, puis son compère Bertranne, comme un taurillon, puis le grand Joinel, comme un buffle, écraser l'herbe du but roumain. Un drop d'Aguirre par-ci, une pénalité de Caussade par-là, et les hors-la-loi tricolores faisaient rapidement leur pelote, à coups d'audace, d'improvisation, de talent.

Cette équipe de Rives, on l'a vu jouer mieux, beaucoup mieux, ne serait-ce que le 14 juillet dernier, à Auckland, où, face à la grande équipe néo-zélandaise, elle donna le plus beau récital de rugby que quinze Français étoffèrent depuis vingt ans. Tant qu'elle se résignera, faute de sauteurs et de preneurs de balle en mêlées spontanées, à jouer ce jeu d'heureux voleurs de pommes, elle dissimulera mal une certaine fragilité. Mais ce qui est clair, c'est que la manière, l'esprit surtout qu'a imposés le doux M. Rives à l'austère état-major du rugby français ont d'autant plus de chances de s'épanouir que les gens, pour le faire, abondent : une douzaine de chevau-légers qui nous en promettent de belles, quand les champions de la méthode adverse se font un peu trop rares. Le rugby français est sorti de la tranchée pour s'ébrouer au soleil.

JEAN LACOUTURE.

ATHLÉTISME

Henry Rono vainqueur à Vanves

Deux cross-countries se disputaient la vedette ce week-end. Deux courses, deux esprits différents. L'une, organisée par le journal «Sud-Ouest» à Gujan-Mestras, non loin de Bordeaux, offrait à quelque douze mille concurrents candidats aux quarante-deux épreuves un plateau modeste de champions nationaux ; l'autre, organisée pour la dixième fois par «le Pèlerin» à Vanves, intéressait quelque six mille personnes réunies autour d'une poignée de champions internationaux attirés à grands frais, dont la vedette est revenue au Kényan Henry Rono.

Le visage ruisselant de sueur et encore marqué par l'effort, Henry Rono, juché sur la plus haute marche du podium installé au milieu de la pelouse du stade de Vanves, s'efforce de répondre aux sollicitations des photographes.

Le champion kényan, qui avait établi quatre records du monde (3 000, 5 000, 10 000 mètres et 3 000 mètres steeple) en l'espace de quatre-vingts jours, en 1978, vient de gagner le dixième cross du *Pèlerin*. Sur le parcours tourmenté à l'excès du parc de Vanves, il a battu les « as », le Portugais Carlos Lopes, médaille d'argent du 10 000 mètres à Montréal, le Britannique Dave Moorcroft, meilleur performeur mondial du 1 500 mètres en 1978, et la vedette locale, Radouane Bouster, vainqueur de la dernière corrida de Sao-Paulo.

En 1978, la gloire du Kényan était à son zénith. Auréolé de ses quatre records du monde, il était comparé au grand Finlandais Pavo Nurmi. D'aucuns risquaient sur la longueur de ses fémurs des hypothèses propres à bouleverser l'avenir du demi-fond.

Puis, en 1979, plus rien, ou presque : une meilleure performance mondiale sur 3 000 mètres steeple — une des disciplines les plus pauvres de l'athlétisme actuellement — et de pâles exhibitions. Succès, déplacements internationaux, argent facile, honneurs en cascade, avaient-ils fait « craquer » le Kényan ? Ou bien les cinquante-deux courses, dont dix 3 000 mètres steeple, dix 5 000 mètres et cinq 10 000 mètres, disputées en quelques mois avaient-elles vidé définitivement le garçon des hauts-plateaux ? Bref, Rono, qui a laissé cette année la vedette à l'Ethiopien Yfter, ne devait-il être que le champion d'un été, comme son compatriote Samson Kimombwa, éphémère recordman du monde du 10 000 mètres en 1977 ?

La question est d'autant plus intéressante que Rono et Kimombwa sont à l'université américaine de Washington State à Seattle sous la houlette du même entraîneur, John Chaplin. Sur un terrain vallonné, dans le canyon de Snake-River, cet homme à la personnalité rude soumet ses poulains à un entraînement rigoureux. Avec les conseils du professeur Philip Gollnick, qui dirige le laboratoire de physiologie de cette université, il invite les athlètes à des efforts très intenses, les contraignant à puiser dans leurs ultimes ressources. Ainsi, sur ses conseils, Rono, petit berger des plateaux promu étudiant en psychologie industrielle, couvre par semaine de 90 à 160 kilomètres avec de dures variations d'allure. Certains techniciens pensent que cette méthode est suicidaire.

Après l'éclipse de l'été dernier, les nouveaux succès de Rono aux championnats universitaires de cross-country des Etats-Unis et à Bierbeck, en Belgique, vont-ils démontrer la supériorité de la méthode Chaplin ?

Dimanche, à Vanves, Rono, qui s'était fait enfermer lors du départ dans un groupe important de concurrents, est remonté en tête de la course au bout de 2 kilomètres en se jouant des accidents du parcours. Il a ensuite résisté à toutes les accélérations du Portugais Lopes, qui a pourtant montré qu'il était un redoutable spécialiste des côtes en lâchant le champion olympique Lasse Viren lors du dernier Paris-Versailles. Et Rono a porté l'accélération décisive à 300 mètres de l'arrivée, en dépit des obstacles que présentaient des concurrents attardés.

Manifestement, il faut puiser dans ses ressources pour triompher dans une telle épreuve. Mais jusqu'à quel point ?

ALAIN GIRAUDO.

GUY DRUT REQUALIFIÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE

Comme l'Américain Dwight Stones, ancien champion du monde de saut en hauteur, Guy Drut, champion olympique du 110 mètres haies à Montréal en 1976, disqualifié la même année, a été requalifié samedi 1er décembre : Stones, par l'Amateur Athletic Union (A.A.U.) (« le Monde » du 1er décembre), Drut par le comité directeur de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), qui s'est ainsi prononcée : 26 votes pour, 5 contre, 1 vote blanc. Stones et Drut avaient été disqualifiés pour le même motif : pour avoir touché de l'argent et s'en être vanté.

Alors que Dwight Stones a manifesté l'intention de prendre part aux Jeux olympiques de Moscou, Guy Drut n'aurait nullement le projet de reprendre un service aussi ambitieux (il n'est d'ailleurs pas requalifié par la Fédération internationale) (1). C'est du moins ce qu'il affirme, et, s'il faut être prudent, c'est que le champion olympique dit souvent les choses et leur contraire. Son propos est désormais de faire profiter les jeunes de son expérience tout en s'entraînant « pour revenir à un bon niveau ».

(1) Les mêmes causes ne conduisent pas aux mêmes sanctions : Drut avait été disqualifié par la Fédération internationale, Stones non.

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

Metz : «Limiter la casse»

En football, la recette est connue. Dès que les choses vont de travers, on change d'entraîneur. C'est lui qui, le plus souvent, paie les pots cassés. Le Football-Club de Metz, quinzième du championnat de France de première division après sa défaite (0-2), dimanche 2 décembre, au Parc des Princes, contre le Paris-Saint-Germain, n'a pas échappé à la règle, encore qu'il faille prendre en considération des circonstances particulières. Car si l'entraîneur Marc Rastoll a vu ses fonctions prendre fin il y a quelques jours et s'il a été remplacé par le Polonais Henryk Kasperczak, précédemment milieu de terrain dans l'équipe, c'est que la disparition récente de Jean Snella, directeur sportif du club, a rendu nécessaire une telle réorganisation. Il semble bien que Jean Snella, patron technique du F.C. Metz, et Marc Rastoll étaient à ce point complémentaires que la situation nouvelle a conduit les dirigeants lorrains à confier une autre tâche à Rastoll. Il s'occupe désormais de l'école de football et il est aussi chargé de superviser un certain nombre d'activités du club.

Joueurs et dirigeants messins ont suivi avec beaucoup d'émotion le dernier combat de Jean Snella, avec qui la plupart étaient très liés et pour qui tous avaient beaucoup d'estime. Ses dernières semaines et sa mort ont à coup sûr perturbé le F.C. Metz et, sans vouloir s'abriter derrière cette excuse pour justifier les contre-performances des derniers mois, tous considèrent qu'un cœur lourd n'est pas l'idéal pour jouer au football.

Tous, aussi, essaient aujourd'hui de repartir sur de nouvelles bases, et il est certain que, avec la promotion de Henryk Kasperczak au poste d'entraîneur, plus rien ne sera comme avant. Ce rude Polonais sait ce qu'il veut et il ignore apparemment la formule de la main de fer dans un gant de velours. Il a de l'autorité à revendre et n'y va pas par quatre chemins. Venu au F.C. Metz en 1978, Henryk Kasperczak a apparemment toutes les références pour être à l'aise dans son nouveau job. International en Pologne, il a participé à deux Coupes du monde et il est sorti major de l'académie nationale d'entraîneurs polonaise. Il sait donc de quoi il parle. Pour le moment, les joueurs ont bien accepté qu'un des leurs prenne ainsi du galon, même s'il apparaît que quelques-uns « attendent pour voir » ce que vaut réellement leur nouveau patron dans ses nouvelles fonctions.

Sans vedettes

Peu de joueurs au F.C. Metz sont vraiment connus du grand public. Trois internationaux, Rey, Battiston, Synaeghel, et un Argentin de notoriété, Hugo Bargas. Depuis dix ans, l'équipe a connu une carrière discrète et pourtant exemplaire. Presque toujours dans le milieu du tableau, mais aussi dans la zone où l'attention est le moins attirée, là où il n'y a ni les vedettes ni les « parias ». On ne parle que des clubs du haut de tableau, ceux qui prennent part aux Coupes d'Europe, ou de ceux qui sont menacés de relégation.

En 1969, le F.C. Metz s'est pourtant classé troisième du championnat de France de première division et cinquième en 1979. C'est dire que la position actuelle ne satisfait nullement les responsables de l'équipe et que, avec quinze points seulement, la zone dangereuse de la relégation n'est pas loin. On y pense déjà à la mi-saison.

Pour l'heure, la première préoccupation des dirigeants du F.C. Metz, c'est de, comme le dit le président, M. Aimé Dumartin, « limiter la casse ». *En clair, rester en première division. M. Aimé Dumartin croit que, avec Henryk Kasperczak, le club va retrouver son efficacité. Car le F.C. Metz ne marque plus de buts et l'essentiel du danger vient de cette carence. On l'a encore vu dimanche 2 décembre contre Paris-Saint-Germain. Deux occasions, deux occasions manquées.* « Kasperczak est armé techniquement pour trouver la solution à nos problèmes, *dit M. Aimé Dumartin.* Il nous a semblé que Rastoll avait perdu la maîtrise de la situation et ce qu'il nous fallait, et vite, c'était l'homme providentiel. Kasperczak a trente-trois ans et il a, je crois, un bon ascendant sur les joueurs. C'est vrai qu'il est ferme, tout en rigueur. C'est exactement ce qu'il faut. »

Dans tous les clubs, c'est la même chanson. Quand l'équipe gagne, le public vient au stade ; quand elle perd, les gradins sont vides. Il en va ainsi à Metz, où la fréquentation est passée de treize mille spectateurs en moyenne à moins de neuf mille. En comptant bien, en fin d'année, cela fait quatre-vingt mille spectateurs en moins. Et un gros trou dans le budget. « Pour l'instant, nous n'avons pas de problème de trésorerie, *dit M. Aimé Dumartin.* Mais il est certain que nous connaîtrons des difficultés financières si l'équipe n'opère pas le redressement escompté et que le public continue de bouder. Tous, au club, nous en sommes bien conscients. Aucune équipe de première division ne peut vivre avec neuf mille spectateurs. Même si la municipalité, comme c'est le cas à Metz, fait de son mieux pour nous aider (1). »

En somme, si l'on peut dire, le F.C. Metz n'a qu'un seul but : recommencer à en marquer.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La subvention municipale est de 900 000 F, la ville accorde d'autres aides et met notamment son stade à la disposition du F.C. Metz.

SPORTS ÉQUESTRES

LE C.H.I. DE BRUXELLES

La virtuosité et la puissance

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Impossible d'imaginer un public en Europe épanchant plus librement sa joie que celui de Bruxelles convié cette année, du 30 novembre au 4 décembre, à suivre les péripéties du trente et unième Concours hippique international de la cité, dans le cadre du Palais des expositions.

Succès à la fois populaire et mondain, les coups de sifflet fusant des cintres aussitôt couverts par les bravos, les ah !, les oh ! du parterre occupé par les notabilités, bourgmestre en tête. En fin de nocturne, les rafraîchissements ayant coulé à gogo aux entractes, c'est un charivari de bouteilles culbutées, la bière ici ne respectant pas toutes les têtes. Nous n'en sommes pas moins entre braves gens appréciant par-dessus tout le cheval et le jugeant en connaisseurs. Sur la piste, la bienséance règne, non l'argent, le profit est l'exception, non la règle. Evidemment, le fait que les prix soient richement dotés à Bruxelles attire le beau monde et les cravaches d'or du jumping. L'Italien Raimundo d'Inzeo, présent à Bruxelles pour la trente et unième fois consécutive, constitue à cet égard un exemple et un record. Mais il en est ici de l'argent comme d'un rôt tournant devant le feu de sarment : le fumet en est très vite oublié.

Le programme de samedi 1er décembre offrait à notre appétit deux épreuves d'intérêt fortement contrasté : la première, une *« maniabilité »* des plus corsées s'est disputée sur dix obstacles dont un triple, douze efforts au total, hauteur moyenne 1,40 m à 1,50 m pour les verticaux, 1,40 m sur 2,50 m de large pour les oxers. Le parcours se disputait au chronomètre. Le vainqueur, le jeune Belge Eric Wauters, à ranger dans la famille de ceux qui « bourrent », a remporté samedi sa troisième victoire depuis le début des hostilités. A cheval, c'est un totalitaire. *« La victoire, c'est moi, la demi-mesure, c'est pour les autres »* : tel est bien le défi de ce sympathique garçon au profil en lame de sabre dans un visage rose bonbon. Son cheval, *Rossantico* (quel nom !), alezan de robe assez terne, demande violemment des rênes avant chaque obstacle, mais n'en reçoit jamais. La vue d'un cheval constamment ligoté dans son devant n'est pas chose plaisante à considérer, ni la technique spécialement recommandée, mais après tout, peu importe si l'animal redouble d'impulsion et saute 25 cm au-dessus des barres. A la deuxième place de cette même « maniabilité », nous trouvons l'Allemand de l'Ouest Gerd Wiltfang, marmiton en sa prime jeunesse, actuellement le cavalier le plus couronné du monde pour avoir cumulé cette année les titres de champion d'Allemagne, champion d'Europe, et, consécration suprême, champion du monde.

Monte rigoureuse

L'épreuve suivante consistait en un parcours de doubles et de triples, au total six combinaisons, treize sauts. Le Néerlandais Henk Nooren, anéantissant ses rivaux sans avoir l'air d'y toucher, l'a remportée devant le gris *Pluco*, heureusement retrouvé après une longue et inquiétante baisse de forme, ce cheval étant de la race des cracks dont Moscou pourrait avoir à parler. Le curieux, c'est que ce centaure ne semble pas galoper tant ses battues couvrent de grandes superficies. En somme une manière de surenchère sur le ralenti. Chez ce parangon de vertu, un seul défaut : sa tendance regrettable à « billarder » et même à se faucher dans les virages.

Au demeurant, impossible de trouver plus beau cavalier que son jeune pilote dont la monte, rigoureusement classique, rappelle celle de notre compatriote Gilles Bertran de Balanda, classé troisième par parenthèse dans cette même épreuve (l'étalon *Gaboulet*, sur lequel il opérait, est l'un des tout premiers espoirs pour les Jeux).

Dimanche 2 décembre, l'épreuve dite « à l'américaine », consistant à franchir le plus grand nombre d'obstacles en un temps imposé, a été gagnée par le Brésilien Nelson Pessoa, officiant sur *Faon Rouge*, et confirmant ainsi son retour en forme après une éclipse dont ses supporters souffraient. L'Irlandais Paul Darragh se faufilait à la deuxième place sur l'alezan crins lavés *Carroll* ; curieux cavalier en vérité, se souciant comme d'une guigne de toutes les recettes classiques et fonçant la bouche ouverte sur tout ce qui est à sauter.

La journée a pris fin avec la « puissance », une épreuve plus spectaculaire que convaincante. Des espaces non négligeables séparant chaque obstacle, on est prié d'assurer l'allure, le gagnant n'étant pas obligatoirement doué d'une pointe percutante. Au Portugais Manuel Malta da Costa, grand spécialiste des coups d'ascenseur, à ce cavalier irréprochable, le mérite d'avoir franchi 2,15 mètres au troisième barrage, mérite auquel on se doit d'associer l'alezan brûlé *Ecaussevillais*.

ROLAND MERLIN.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I
(première journée des matches « retour »)

*Nice b. Villeurbanne	106-94
*CRO-Lyon b. Tours	103-92
*Caen b. S.F. Evry	87-73
*Le Mans b. Limoges	100-74
Orthez b. *Mulhouse	118-105
Antibes b. *Vichy	107-78
Monaco b. *Berck	91-82

Classement : 1. Villeurbanne, 36 points ; 2. Tours, 35 ; 3. Le Mans, Caen, 32 ; 5. Stade Français - Evry, 31 ; 6. Orthez, Mulhouse, 30 ; 8. Antibes, 29 ; 9. Monaco, 28 ; 10. Nice, 26 ; 11. Limoges, 25 ; 12. Vichy, 24 ; 13. CRO Lyon, 20 ; 14. Berck, 14.

Boxe

L'Américain « Sugar » Roy Leonard est devenu champion du monde des welters, version World Boxing Council (W.B.C.) en battant à Las Vegas le Portoricain Wilfredo Benitez par arrêt de l'arbitre au quinzième round, à 6 secondes de la fin du combat ! Au cours de la même réunion, l'Américain Vito Antuo Fermo a conservé son titre mondial des poids moyens versions W.B.C. et W.B.A. (World Boxing Association) en obtenant un résultat nul face à son challenger, l'Américain Martin Hagner.

A la Nouvelle-Orléans, l'Américain Marvin Johnson a dépossédé l'Argentin Victor Galindez de son titre de champion du monde des mi-lourds, version W.B.A. Le combat a été arrêté à la onzième reprise.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(dix-neuvième journée)

Valenciennes b. *Monaco	1-0
*Nantes b. Marseille	4-1
*Saint-Etienne et Bordeaux	3-3
*Laval et Sochaux	3-3
Nice b. Strasbourg	3-2
*Lens b. Lille	5-3
*Nîmes et Angers	1-1
*Paris-Saint-Germain b. Metz	2-0
*Nancy b. Bastia	3-1
*Brest b. Lyon	5-1

Classement : 1. Monaco, 29 points ; 2. Nantes, 27 ; 3. Saint-Etienne, 26 ; 4. Sochaux, 25 ; 5. Strasbourg, Lens, Nîmes, Valenciennes, 21 ; 9. Lille, Paris-Saint-Germain, 20 ; 11. Laval, Angers, 19 ; 13. Nancy, Nice, 16 ; 15. Metz, 15 ; 16. Bordeaux, Bastia, 14 ; 18. Lyon, 13 ; 19. Marseille, 12 ; 20. Brest, 7.

Rugby

CHALLENGE YVES-DU-MANOIR

POULE A	
*Toulouse b. Narbonne	18-10
*Tarbes b. Pau	23-13
POULE B	
*Valence b. Vichy	40-11
POULE C	
*Toulon b. Romans	23-12
POULE D	
Carcassonne b. *Castres	10-6
Béziers b. Dax	42-10
POULE E	
*Graulhet b. Brive	25-10
POULE F	
*Bègles b. Bayonne	28-15
*Racing b. Mont-de-Marsan	19-16
POULE G	
*La Rochelle et Lourdes	12-12
*Angoulême b. PUC	29-0
POULE H	
*Biarritz b. Perpignan	11-3

Le Monde

culture

THÉATRE

« LA FAMILLE DESCHIENS » de Jérôme Deschamps

Trois voyageurs et leurs ombres

Ils sont trois : la mère, le fils, et un bonhomme venu d'ailleurs.

La mère est cassée ; elle penche en avant, les lessives l'ont usée ; couches, récurages, saisies, peurs, l'ont épuisée. Sa tête ne marche plus, elle broie des morceaux de phrases, tout le temps les mêmes, qu'elle n'arrive pas à vider.

Le fils, dix-huit ou vingt ans, ne veut pas s'écarter d'elle. Enfant, il a dû connaître les fugues, les petits vols, les gendarmes embêtés, qui le conduisaient chez le juge à sept heures du soir, quand il n'y a plus un lit disponible dans les centres meublés pour ça.

Le bonhomme, un immigré italien ou polonais, par exemple, trente ans environ, a abdiqué sans doute un peu plus tard que le fils. J'imagine que son père était mineur dans le Nord. Lui, le bonhomme, a dû trafiquer un peu, monter des coups dans des bars. Puis il est venu se coller aux deux autres, par hasard, sur un banc ; quelque chose l'a attaché soit à la mère soit au fils ; et voilà, ils font équipe. C'est la famille Deschiens.

Ils n'ont pas de domicile. On connaît la filière. Ils s'étaient arrangé un coin dans une cabane. Ils en ont été virés parce qu'on allait construire là un immeuble. Une municipalité les a peut-être relogés dans un machin neuf, étroit, livide, et, de là, ils ont été expulsés de nouveau parce que *les services publics leur avaient* coupé le gaz, la lumière, l'eau : ils n'avaient pas de quoi payer. Ils avaient cassé les carreaux. Ils faisaient du tintamarre. On ne les supportait plus. Alors maintenant c'est le plein air.

Leur cas n'est pas isolé. Ils sont des centaines de milliers comme ça, *aujourd'hui, en France*, même si la quantité étonne.

En un sens, ils sont libres : c'est la démocratie, le capitalisme. Ils n'attentent pas à leurs jours. Ils continuent. Ils ont une vitesse acquise, un allant. Parfois des clartés.

Des gestes simples

Ce que Jérôme Deschamps a écrit, ce qu'il joue sous nos yeux *avec ses deux camarades*, Philippe Fretun et Jean-Claude Legay, n'est pas misérabiliste. Ni même sombre. Ils ont tous les trois pris ça à l'envers, par l'absurde. La vie de la famille Deschiens est une vie réduite à quelques gestes, utiles ou gratuits. Le vide qui les cerne donne à ces gestes un accent. L'accent est si net, si découpé, qu'il s'apparente à un « gag ». Le comique répond à l'horrible. Ces gens-là trinquent pour les autres. Pourquoi ne *feraient-ils pas rire aussi*, pour les autres ? Un destin complet.

Des gestes simples posés comme cela sur fond blanc, et sous un éclairage cru, peuvent « dire » plus que des discours. J'ai vu une fois un film sérieux, bien fait, de Mario Ruspoli, sur un hôpital psychiatrique. Des pensionnaires *s'y exprimaient, des médecins* aussi. Il y avait là beaucoup d'informations. Et, cependant, ce qui m'avait frappé, tout ce qui m'en reste aujourd'hui, c'est le geste d'une femme à cheveux gris, dehors, l'hiver, près d'une grille, regardant des champs au-delà de celle-ci : elle faisait tourner *entre le pouce* et l'index, dans un « mouvement perpétuel », un bouton de son tablier.

Je revois aussi une matinée enfantine, près de Moscou, à l'occasion de je ne sais plus quelle *fête*, dans le club de culture d'un village. Un poète était venu, il était bien, des acteurs aussi *étaient venus, et les enfants eux-mêmes* avaient joué quelque chose, mais ce qui avait déchaîné le délire, c'est un clown. Il était arrivé en retard, il n'avait eu le temps ni de se grimer ni de se costumer, il était là, en vilain complet vert pas mal usé, la peau grise, et sans un mot, il manipulait, de ses mains levées, assez haut, une pomme de terre et une fourchette, rien de plus, et c'étaient tous les chagrins et tous les fous rires du monde.

Le feu intérieur

La famille Deschiens est un spectacle d'une exceptionnelle richesse de cœur et d'esprit. N'importe qui peut y aller : il sera comblé de plusieurs points de vue. Etrangement, il y a une correspondance entre cette pantomime (un peu parlée) présentée aux Bouffes du Nord et la belle pièce de Claude Rich à l'Œuvre, quoique dans la pièce de Claude Rich c'est par les paroles surtout que trois candidats à l'exil intérieur expriment leur désarroi, leur vertige. Mais déjà, chez Claude Rich, lorsque Piéplu, à genoux, lave dans une cuvette de fer les chaussures de Wilson, la *pièce* de Jérôme Deschamps n'est pas loin : bientôt, dans quelques mois peut-être, les personnages d'*Un habit pour l'hiver*, comme ceux de *la Famille Deschiens* n'ouvriront plus la bouche : ils diront tout avec les mains.

Snur le profil d'ensemble de *la Famille Deschiens*, sur le *feu* intérieur qui nourrit cette œuvre-phénomène, je voudrais ajouter une chose, qui n'a rien à voir précisément dans l'affaire, mais c'est à cela que je pense depuis que j'ai vu cette pièce. Nietzsche, dans *le Voyageur et son Ombre*, dit : « Nous ne nous ferons pas brûler pour nos opinions tant nous sommes peu sûrs d'elles. En revanche, nous nous laisserions peut-être brûler pour le droit d'avoir nos opinions et d'en changer. »

Nietzsche met là le doigt sur unne contradiction cruciale, et il le fait de telle sorte que, de cette contradiction, naît un mouvement en avant, une évidence. Une nécessité de s'entêter à « être », à aller, même sans illusion, dans une marge étroite. Comme continuent d'aller les trois parias, déjà « finis » de *la Famille Deschiens.* L'expression « *voyageur et son ombre* » caractérise d'ailleurs fraternellement chacun d'eux.

MICHEL COURNOT.

★ *Bouffes du Nord, 20 h. 30.*

MUSIQUE

LE MYSTICISME DE CAPLET

La musique d'André Caplet (1878-1925) est la discrétion même. On l'a toujours placée, le plus souvent sans la connaître, dans le prolongement de Debussy parce qu'il en a été le seul véritable disciple, qu'il a orchestré le *Children's corner* et la *Boîte à joujoux* et qu'il a participé à la rédaction du *Martyre de Saint Sébastien*. Mais les quelques ressemblances — suites d'accords parallèles, goût pour les sonorités diaphanes — se révèlent très superficielles, anecdotiques et finalement réductrices pour l'un comme pour l'autre. Aussi, si l'on voulait tenter un rapprochement plus fructueux parce que paradoxal, ce serait plutôt avec Webern. Outre que Caplet connaissait l'Ecole de Vienne et l'appréciait davantage que Debussy — *le Masque de la mort rouge* (1908) pour harpe et quatuor à cordes en témoigne — c'est plus encore, peut-être, l'aspect mystique de son inspiration qui l'apparente à Webern ; un mysticisme fait de dépouillement, *mettant volontairement à nu* l'écriture musicale et cherchant le lyrisme dans la subtilité des dissonances davantage que dans *les déchirements qu'elles pourraient* engendrer.

Inspiré par les mystères du Rosaire, le *Miroir de Jésus* (1923) offre une suite de quinze méditations sur des poèmes d'Henri Ghéon faisant alterner les *voix d'enfants*, un petit chœur de femmes et une voix soliste de mezzo-soprano soutenue par un orchestre à cordes. La *Messe à trois voix* (1920) est écrite *a cappella*, retrouvant, par-delà les siècles et avec une sensualité harmonique très personnelle, l'esthétique de Palestrina.

Donnés en ouverture du Festival d'art sacré organisé par la mairie de Paris, avec le concours du ministère de la culture et de la communication, la *Messe à trois voix* et le *Miroir de Jésus* sont donc des œuvres essentiellement discrètes, secrètes plus exactement et trop méconnues de toute façon pour attirer le grand public et remplir l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux. Il faut le regretter, aussi bien pour les œuvres scandaleusement oubliées par le disque que pour la maîtrise de Radio-France, dirigée successivement par Henri Farge et Jacques Jouineau, qui en reste l'interprète privilégié. Anna Bartelloni, avec des moyens un peu limités, a su faire preuve dans la partie de soliste, d'émotion et de retenue tour à tour, et si les cordes de l'orchestre des Concerts Lamoureux n'ont sans doute pas réussi à faire oublier tout à fait les problèmes d'une partition qui ne supporte aucune approximation, l'acoustique n'était pas là pour les aider.

G. C.

Le « Docteur Miracle » et « Djamileh » à Tours

Bizet avant « Carmen »

Bizet avait écrit le Docteur Miracle *en 1856 pour un concours d'opérettes organisé par Offenbach ; à dix-huit ans, c'était sa première tentative lyrique et il devait d'ailleurs remporter le premier prix, ex aequo avec Lecocq. Quant à* Djamileh, *opéra-comique en un acte également, composé en 1871, on le considère généralement comme la dernière étape avant* l'Arlésienne *et* Carmen, *mais on n'a que trop rarement l'occasion de l'entendre.*

L'idée de présenter les deux ouvrages ensemble comme on vient de le faire au Grand Théâtre de Tours est excellente à plusieurs points de vue. D'abord parce qu'ils sont aussi différents que possible ; ensuite parce qu'ils se complètent très bien, le premier proche de l'opéra bouffe, vif d'écriture et de coloris, le second dans des tons pastels, plus sentimental, suggérant les choses à demi avec des curiosités harmoniques et instrumentales ; enfin parce que c'est tout à fait original.

Djamileh *a fait beaucoup de bruit à l'époque de sa création à cause d'un accord dissonant au début du* lamento *et qu'on dirait inspiré de Wagner. La virulence exceptionnelle de la critique, exaspérée de voir le compositeur pratiquer à plusieurs reprises des expériences harmoniques à ses dépens, renseigne sur la singularité d'une partition dont le langage — jouant avec tout ce que l'orientalisme permet de fantaisie et d'audace — n'a pas encore trouvé cette maîtrise absolue qui, dans* Carmen, *fait croire à la simplicité. De même, l'orchestration n'a plus l'efficacité ingénue de celle du* Docteur Miracle *ni les raffinements indestructibles qui permettent à* Carmen *de rester elle-même dans les pires conditions.*

Djamileh *est une œuvre toute en finesse, en clins d'œil parfois, exigeant de l'orchestre comme des chanteurs une précision et une justesse absolues. Cela augmente encore le mérite du Grand Théâtre de Tours, mais il faut ajouter que les insuffisances de l'orchestre, sa petite taille et les défaillances de certains pupitres s'y sont cruellement fait sentir. André Mallabréra (Haroun) et François Le Roux (Splendiano) n'ont pas toujours pu faire oublier leurs limites, et si Thérèse Martin (Djamileh), venue en remplacement quelques jours avant le spectacle, a accompli une performance, elle n'a pas pu donner le meilleur d'elle-même. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une œuvre réellement difficile, ces réserves sont à la mesure de la reconnaissance qu'on doit toujours à ceux qui acceptent de s'exposer ainsi.*

Plus aisé à réussir, avec un propos plus modeste et une écriture plus classique, le Docteur Miracle *a donné à l'orchestre dirigé par Alfred Herzog, l'occasion de se rattraper tout à fait. Les chanteurs — Christiane Château (Laurette), Bernadette Antoine (Véronique), Michel Trempont (le Podestat) et Léonard Pezzino (Silvio) — en ont bénéficié, outre qu'ils n'ont pas à affronter des pièges aussi pernicieux et qu'ils ont, dans l'ensemble, des ressources vocales plus étendues et une meilleure diction.*

Les metteurs en scène Luis Masson et Michel Jarry ont suivi, en y ajoutant une petite touche personnelle, les indications du livret, et comme l'impression mitigée que laissait Djamileh *par rapport aux exigences de l'ouvrage a été effacée par la surprise d'un* Docteur Miracle *brillamment enlevé, on peut en conclure que les moyens particulièrement modestes dont dispose le Grand Théâtre de Tours pour sa saison lyrique n'empêchent pas le bon travail, mais aussi que les qualités de gestionnaire de son directeur, Jean-Jacques Etcheverry — puisque M. Jean Royer, député et maire de Tours, se plaît à les souligner — mériteraient d'être encouragées d'une façon plus substantielle.*

GÉRARD CONDÉ.

■ Un concert, organisé par Amnesty International, groupe V, aura lieu, mardi 4 décembre, à 20 h. 30, en l'église Saint-Merri. Frédéric Lodéon, Augustin Dumay et Jean-Philippe Collard joueront des sonates et des trios de Brahms.

■ RECTIFICATIF. — Dans l'enquête du « Monde de la musique » sur la SACEM, signalée dans « le Monde » daté 2-3 décembre, il fallait lire : « 500 000 points de diffusion » et non pas « 50 000 », comme l'a écrit par erreur « le Monde de la musique ».

NOTES

Cinéma

« Laura les ombres de l'été » de David Hamilton

L'« idée » du film, assure le générique, est due à David Hamilton : quoi au juste ? Cette histoire d'un sculpteur aveugle séduisant la jeune fille de son ancienne maîtresse ? Même les fidèles de « la Veillée des chaumières » protesteront devant tant de platitude, l'inexistence de tout récit. Ou les moments, un quart d'heure peut-être si on les met bout à bout, purement « hamiltoniens », les jeunes filles flexibles et vaporeuses, la lumière qui scintille sur la peau ou le tissu ?

David Hamilton a éludé un essai possible de chorégraphie plastique, la composition rigoureuse qui s'imposait : il tue la poésie, l'imagination. Mais Dawn Dunlap (Laura) est une parfaite « demoiselle d'Hamilton »). — L. M.

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

■ On nous prie de préciser que le film de Jean-Louis Daniel, « le Trottoir des allongés », qui vient de sortir sous un nouveau titre « la Bourgeoise et le Loubard » (« le Monde » du 30 novembre 1979), avait reçu le prix spécial du jury au Festival d'Hyères, en septembre 1977.

■ Les prix du concours de films documentaires d'enseignement et d'histoire de Paris — conformes aux programmes officiels de l'enseignement élémentaire et du premier cycle — ont été décernés à quatre auteurs : M. Philippe Prince pour « Paris au temps de Zola » ; M. Claude Guillemot pour « Fruits et légumes de France » ; Mme Jacqueline Margueritte pour « le Fer forgé au Riceys » et M. André Buffetaud pour « *Andalousie sauvage* ».

Danse

Les élèves de Nikolaïs à Angers

Alvin Nikolaïs a tenu le difficile parti qu'il avait engagé, au printemps *1978, en acceptant de créer* et de diriger à Angers un centre de formation professionnelle de chorégraphes. Formée avec dix des meilleurs éléments du premier stage, en 1978-1979, la compagnie permanente de ce Centre national de danse contemporaine a passé le 30 novembre un premier test convaincant devant un public angevin averti, et que six années de fréquentation du ballet-théâtre contemporain ont rendu exigeant.

Sous le titre « Passerelle », symboliquement évocateur de communication, le premier spectacle du C.N.D.C., œuvre collective de recherche, *se présente comme une suite* de « sketches chorégraphiques » *sur* le thème du cirque, dont chaque pièce a été élaborée sous la responsabilité particulière d'un membre de la compagnie. L'unité d'ensemble est donnée par la « patte » du maître qui transparaît dans le vocabulaire gestuel des danseurs et éclate dans la suave agilité des éclairages, l'ingénieuse utilisation de dispositifs scéniques simples, la précision horlogère de la mise en scène. Mais les chorégraphies s'échappent, vivent leur vie propre, témoignant de sensibilités créatrices différenciées, voire antagonistes. Si les techniques individuelles sont parfois encore imparfaites, l'imagination individuelle est ici au pouvoir ; et c'est avec une prometteuse cohérence qu'elle s'exprime sur les musiques improvisées par le David Darling Group.

CLAUDE-HENRI GAY.

★ Ce premier spectacle du C.N.D.C. sera présenté dans une quarantaine de villes de France au cours des *premiers mois de 1980.*

Rock

Rachel Sweet aux Bains-Douches

Née à Akron, la capitale du caoutchouc, aux Etats-Unis, Rachel Sweet a *seize ans*, un *visage angélique*, un corps d'adolescente et elle ressemble à ces enfants prodiges dont le talent impose le respect en même temps qu'ils suscitent un malaise en raison du décalage entre la maturité de leur expression et la fragilité de leur personne. Inévitablement, même si ce n'est pas le cas, on se dit qu'elle est manipulée, inévitablement on reçoit tout ce qui la touche, tout ce qui l'entoure, comme une curiosité. Bien sûr, Rachel Sweet est entre de bonnes mains : Stiff est une petite compagnie anglaise qui travaille dans un esprit familial avec des idées percutantes sur des artistes qui se distinguent toujours par leur singularité.

Il n'empêche que son disque, séduisant au demeurant, n'est pas celui d'une adolescente de seize ans. Réalisée dans une optique américaine *de grande consommation*, la production est rigide, très professionnelle, avec des orchestrations volumineuses, des chœurs grandiloquents, des interventions toujours très propres et dépourvues d'animation, des sections de cordes et de cuivres aux arrangements rigoureux qui interdisent toute fraîcheur. Au milieu de compositions qui empruntent au rhythm'n blues et au country, dans sa démarche la plus traditionnelle, Rachel Sweet a besoin de toute la maturité de sa voix — qui *justement* rappelle parfois *celles* des grandes chanteuses de country — pour faire passer sa sensibilité.

ALAIN WAIS.

★ Les lundis 3 et mardi 4 décembre à 20 h. 30, aux Bains-Douches.

★ Discographie chez Stiff, distr. Barclay.

Private Vices

« We are Private Vices from London and... c'est la première fois que nous jouons en France. » En présentant ainsi le groupe au Gibus, Christophe, le chanteur, a annoncé la couleur : Private Vices est composé de musiciens français — à l'exception d'un guitariste anglais — *qui résident à Londres. « Nous* nous sommes rencontrés par hasard lors d'un concert de Little Bob Story, explique Bruno, le bassiste, qui est également journaliste et dessinateur de B.D. Et puis lorsqu'on est français les rapports se font toujours plus vite à l'étranger. Nous étions à la recherche d'un toit et, pour des raisons au départ strictement alimentaires, nous avons décidé d'habiter ensemble. Lors de notre première répétition, il y a un an et demi, nous avons invité Noggins, le guitariste ; *il était le seul à savoir* vraiment jouer. Nous étions, de notre côté, incapables d'interpréter un morceau en entier correctement. Il a abandonné. Nous avons répété chaque jour pendant six mois avec intensité, et Noggins est alors revenu pour jouer dans le groupe. En fait, nous sommes un groupe anglais beaucoup plus qu'un groupe français. Aujourd'hui, j'ai l'impression d'être un étranger à Paris. »

Les Private Vices font un rock pur et dur sur fond de guitares hurlantes et de riffs sanglants. Le chanteur, qui compose et écrit la majorité des morceaux, joue le jeu à fond. — A. W.

INSTITUT

A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET DES BELLES LETTRES

Astarté, la déesse de Chypre

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu vendredi, sous la Coupole, sa séance publique annuelle, présidée par M. Jacques Meurgon.

M. Emmanuel Laroche a révélé à l'assistance l'existence d'un problème peu connu, celui des Indo-*Aryens occidentaux*. L'Ancien Monde, en effet, avant les Hébreux et les Grecs, ne se divise pas, comme on l'a cru longtemps, entre Aryens du Nord et Sémites du Sud. L'archéologie a révélé l'existence, au second millénaire avant notre ère, du peuple des Hourrites en Haute-Mésopotamie.

Si ces *Indo-Aryens de l'Ouest* n'ont pas, comme on l'a cru longtemps, introduit le cheval en Asie antérieure, ils ont perfectionné le dressage du cheval de bataille. Des traités de dressage le prouvent, rédigés en langue hittite et en assyrien. La caste militaire des Mariyianni, spécialistes des chars, a joué un rôle capital. Puis son action a pris fin après la chute du royaume mitannien, à la fin du quatorzième siècle.

M. André Dupont-Sommer, secrétaire perpétuel, a célébré l'île de Chypre, « *terre des déesses et des dieux* », énuméré les causes de son antique célébrité et évoqué sa prospérité liée à celle de Tyr qui réussit à la coloniser partiellement au neuvième et au huitième siècle avant J.-C., mais c'est pour centrer son discours sur la cité phénicienne de Kition et sur son temple, récemment mis au jour, consacré à la grande déesse Astarté.

A défaut de la littérature mystique née du culte d'Astarté, autrement dit Ishtar, (tous les poèmes ont disparu), l'orateur a lu plusieurs strophes de l'hymne babylonien à la divinité par excellence. L'identification de la déesse mésopotamienne avec sa réplique chypriote (pour finir, elle sera Cypris ou Aphrodite) fut attesté en 1879 par les incriptions d'une tablette dont Ernest Renan se fit l'écho l'année suivante. Une nouvelle inscription phénicienne découverte en 1969, par M. Karageorghis, *sur les fragments d'une* coupe, est la plus ancienne mention d'un rite commun à plusieurs anciennes religions, qui consistait à offrir à la divinité sa chevelure...

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Sylvia.
Comédie Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30, Littérature : J.-C. Renard; 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. P. Eotvos, sol. P.-Y. Artaud, flûte (Nouveaux espaces sonores).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 21 h. : la Fourmi dans le corps.

Les autres salles

Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : les Pavés de l'ours ; Ardèle ou la marguerite.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : l'Objet aimé.
C.I.S.P. (379-30-07), 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Daunou (261-69-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit ; Théâtre noir, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 22 h. 30 : Stratégie pour deux jambons.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous, Folleville.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Les babouches font du rock mou.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 45 : les Amours de don Perlimpin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Sainte Trinité.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Van Kergueluff.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Solitude et nostalgie du Nord.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Frédéric Zeitoun.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : R. Marino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : Grandeur et misère du IIIe Reich ; 22 h. : Strasbourg purée. — II, 21 h. : Chansons dans la rue.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : On vous écrira.

Lundi 3 décembre

Festival d'automne

(296-12-27)

DANSE
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Stuttgart.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. J.-S. Bereau ; sol. P. Benhaiem, piano (Prokofiev, Mendelssohn, Cohen, Haydn).
Lucernaire, 18 h. 30 : S. Milbert, M. Motta, R.-C. Barros dos Santos (Villa-Lobos) ; 21 h. 20 : M. Virlojeux-Henriet, piano ; G. Zanussi, violoncelle (Strauss, Prokofiev).
Point-Virgule, 21 h. : L. Boulay, clavecin (d'Anglebert, Couperin, Rossi, Bach, Sweelinck).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : R. Streich, G. Parsons (Mozart, Strauss, Poulenc, Moussorgski).
Ranelagh, 18 h. : R. Dyens, guitare (Brésil et vingtième siècle).
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : Chorale Montjoie ; Orchestre des Concerts Colonne, dir. J. von Websky (Beethoven, Mendelssohn).

Jazz, pop', folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : R. Sweet.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Roger Guérin Big Band.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : D. Levallet, A. Brunet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Quartet Barthélemy ; 22 h. 30 : Edja Kungali African Roots in Music.
Dreher (233-48-44), 22 h. 30 : R. Urtreger, P. Michelot et D. Humair.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Eric Tocans, M. Goetz.

Le music-hall

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : P. Péchin.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Djamel Allam.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : B. Arnac.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : S. Belloc.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : E. Droin.

La danse

La Forge (371-71-89), 20 h. : Farid Schopel et Graziella Martinez.
Théâtre des Deux-Portes (296-87-86), 20 h. 30 : Concert-ballet autour du quatuor.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser ?
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Alexandre Nevsky, de S.M. Eisenstein ; 17 h. : la Fleur pâle, de M. Shinoda ; 19 h. : la Prime, de S. Mikaelian ; 21 h. : Madame Bovary, de J. Renoir.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; A B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AURELIA STEINER (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00). H. Sp.
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBO JACCO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82).
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD (Fr.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES BRONZES FONT DU SKI (F.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGE (Pol., v.o.) : Forum cinémas, 1er (297-53-74).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Berlitz, (2e) (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DES NERFS D'ACIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
EN ETRANGER, JE SUIS VENU (Schubert) (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (*) (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEXAGONAL'S ROCKERS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
INTERIEURS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JUSTE DROIT (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. Sp.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). Madeleine, 8e (742-03-13) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)

MOONRAKER (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e, (636-51-98).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

DES MORTS (Fr.-Belg.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)

NEW OLD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H sp.

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) h sp.

L'OCCUPATION EN 26 IMAGES (Youg., v.o.) (**) Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Epée de bois, 5e (337-57-47)

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74)

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RACE D'EP (Fr.) (**) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

RUE DU PIED-DE-GRUE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52)

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum cinémas, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83). Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens 14e (329-83-11)

S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

STILLEBEN (Suisse) Epée de bois, 5e (337-57-47)

LE SYNDROME CHINOIS (A.) v.o. :

LE TAMBOUR (All.) (*) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Georges V 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

TESS (Fr.-Brit.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-92-82) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e 331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74).

THE BIG FIX (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29)

LE TOUBIB (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)

LA VILLE DES SILENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A.) v.f. : Napoléon, 17e 380-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

FIN D'AUTOMNE, film japonais de Yasujiro Ozu. V.O. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SIBERIADE, *film soviétique de* Andrei Kontchalowski. V.O. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Studio Médicis, 6e (633-25-97) ; Cosmos, 6e (548-62-25), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TERRE EST PLATE, film dano-portugais de Henrik Stangerup. V. port. : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (**), film français de Philippe Valois : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

DEMONS DE MIDI, film français de Christian Paureilhe : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE GAGNANT, film français de Christian Gion : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LAURA, LES OMBRES DE L'ETE, film français de David Hamilton : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e 727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Les séances spéciales

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.

DETRUIRE, DIT-ELLE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. 15.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MAMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mexiq., v.o.) : *Le Seine*, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

LA MUSICA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MYRA BRECKINRIDGE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

SILENT RUNNING (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 19 h.

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), sam., 22 h. ; Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Tous de mèche

Il est formidable, Philippe Léotard. C'est le rédacteur vedette du « Journal », ce feuilleton autour duquel tournent, une fois n'est pas coutume, tous nos week-ends. C'est vrai. On évite de sortir les vendredis et samedis soirs ; le lendemain on en parle entre soi, et si par malheur on a raté un épisode, le lundi, à l'atelier ou au bureau, il y a tout de suite vingt personnes pour vous proposer un cours de rattrapage.

Les conversations reviennent toujours à lui d'ailleurs, à Léotard, un acteur comme on en voit peu. Il a cette qualité rare de ressembler à n'importe qui et à personne. Et cette autre aussi d'avoir un visage éclairé du dedans où tout s'inscrit : la peur, l'étonnement, le doute, la gêne, le désarroi, et puis s'efface ou plutôt s'éteint, d'un clignement d'yeux, des yeux cernés de fils vaguement noceur.

Si après cela les producteurs de cinéma ne l'inscrivent pas en tête de leurs distributions les plus prestigieuses, ce sera vraiment à désespérer. Ici, les comédiens sont tous bons. Et vous savez pourquoi ? Parce qu'ils parlent, qu'ils s'habillent comme vous et moi, en négligé, avec naturel, sans faire de phrases, sans s'endimancher.

Pour le moment, les choses n'avancent guère. Léotard-Clébert a été menacé et par les truands et par les employeurs. Il est question de le licencier. Patrons de presse, commissaires divisionnaires, capitaines d'industrie, ils paraissent tous de mèche pour enterrer l'affaire. Une affaire de rapt et de chantage. Elle sent franchement mauvais. On respire cet air un peu vicié des allées du pouvoir qui s'infiltre jusque sous les portes de certaines salles de rédaction. Là encore, c'est piqué sur le vif, le côté cabotin, artiste en éternelle représentation des journalistes. Et leurs rapports assez ambivalents, assez faux malgré le tutoiement et les claques dans le dos avec les ouvriers du Livre.

Tout ça, on le découvre chemin faisant. On avance pas à pas. Il s'agit d'une enquête à l'américaine — enfin presque ! — sur les courses, la police, les trusts, la Mafia et les derniers jours de l'imprimerie à la papa condamnée par la photocomposition. Une enquête ponctuée par la splendide envolée des pages noircies d'encre qui rédigées, titrées, calibrées, pliées, assemblées, donneront un produit ne relevant d'aucune norme industrielle, un produit à peine né que déjà mort, le produit du dévouement, de la rapidité, de l'obstination chaque jour recommencée d'une équipe, ce qu'on appelle un quotidien.

CLAUDE SARRAUTE.

LA HAUTE-GARONNE ET UNE PARTIE DE MIDI-PYRÉNÉES REÇOIVENT MAINTENANT LES ÉMISSIONS DE TF 1 EN COULEUR

Quatre ans après les Parisiens et les téléspectateurs d'autres grandes villes du centre et du nord de la France, les Toulousains peuvent depuis vendredi soir recevoir en couleurs les émissions de la première chaîne. Les installations TF 1 couleur du pic du Midi et de Pechbonnieu viennent d'être inaugurées par MM. Jean Autin, président de T.D.F. ; Jean-Louis Guillaud, président de TF 1, et Marc Vuillemin, directeur régional de T.D.F pour le Sud-Ouest.

Avec la mise en service des émetteurs du pic de Nore (dans la Montagne-Noire), de Labastide-du-Haut-Mont, de Millau-Lévezou-de-Saint-Beauzely et du pic de Neaulous (Pyrénées-Orientales) ce sont les départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne qui, après la Haute-Garonne, pourront bientôt capter les programmes couleur de la première chaîne.

Toulouse et les agglomérations de plaines et de coteaux de Midi-Pyrénées ont reçu ce cadeau de fin d'année plus tôt que prévu et sont privilégiées par rapport à Bordeaux, qui devra attendre encore un an avant de pouvoir être « arrosé » par le nouvel émetteur de Bouliac.

En raison de la structure orographique de la région Midi-Pyrénées enserrée entre deux massifs montagneux au nord et au sud, il subsiste encore de nombreuses zones d'ombre, d'où la nécessité de mise en place de nombreux émetteurs. Le seul département de l'Aveyron doit en recevoir cent quatre-vingt-douze.

Selon M. Jean-Louis Guillaud, avec toute une partie du Grand Sud-Ouest en cours de modernisation, ce sont les trois quarts des téléspectateurs français qui vont désormais pouvoir capter les émissions couleur de la première chaîne.

LEO PALACIO.

● *Les journalistes C.G.C.* refusent que *« les contribuables paient les radios locales »* et estiment que le projet de création d'une chaîne « localisée » commune à FR 3 et Radio-France *« n'est envisageable que dans la mesure où il aboutirait à la suppression du monopole actuel »*. Pour le syndicat, *« seule la création de stations privées, aussi nombreuses que possible permettra la concurrence sur une base d'égalité avec la presse écrite, développera l'emploi grâce à la multiplication des émetteurs et accroîtra le pluralisme des opinions exprimées ». — (A.F.P.)*

● *Les animateurs de « Radio-Clémentine »* annoncent qu'ils diffuseront le lundi 3 décembre, à partir de 20 heures, une émission publique depuis le théâtre municipal de Sartrouville (Yvelines).

● *Robert Werner, reporter à TF 1*, vient de recevoir le prix du Club des poètes pour son disque « Poèmes en direct ».

Lundi 3 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
19 h C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
S'amuser avec les enfants, cela s'apprend.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.



20 h 30 Cinéma : « Un sac de billes ».
Film français de J. Doillon (1975), avec P.-E. Schulmann, R. Constantini, J. Goldenberg, R. Bartève, M. Robin.
Sous l'occupation allemande, les deux jeunes fils d'un coiffeur juif établi à Paris fuient en zone libre pour échapper aux persécutions. Ils essaient de survivre.
Adaptation du récit autobiographique de Joseph Joffo, dans le style propre à Doillon qui bannit le lyrisme sentimental et pathétique. Un tableau sec et juste de la France de Vichy, deux jeunes interprètes parfaitement naturels.
22 h 5 Portrait de Marcel L'Herbier, par Armand Panigel.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Woody Allen.
France Roche a été reçue par Woody Allen à Manhattan et propose une heure avec le nouveau grand comique du cinéma. Des extraits de ses films viennent en contrepoint d'un entretien drôle et émouvant.
21 h 40 Document de création : Les ordinateurs, même.
Premier épisode d'une histoire de l'informatique : les pionniers.
22 h 40 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Jean-Jacques Rosa : la croissance économique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma public : « l'Ennemi public n° 1 ».
Film français de H. Verneuil (1953), avec Fernandel, Z. Gabor, N. Maurey, A. Adam, J. Marchat, L. Seigner, S. Fabre.
Un employé de magasin new-yorkais, à la suite d'une bévue causée par sa myopie phénoménale, est pris pour l'ennemi public n° 1 et emprisonné. Des gangsters — dirigés par une femme — qui veulent se servir de lui, organisent son évasion.
Un essai plutôt laborieux de pastiche des films policiers américains avec Fernandel et une troupe d'acteurs français aux Etats-Unis.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts : de Rigaud à Goya.
20 h., « Philoctète », de Y. Ritsos, avec D. Berlioux et E. Weiss.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le bouddhisme ésotérique.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time (de 18 h. 2 à 18 h. 30)
20 h., Les grandes voix : Hippolito Lazaro, ténor.
20 h. 30 Festival de Besançon 1978. — Récital Mozart, avec G. Poulet, violon, et D. N'Kaoua, piano : « Sonates pour violon et piano. »
22 h. 30 Ouvert la nuit : La musique se livre ; 23 h., La randonnée : « Scènes de la vie d'un propre-à-rien » (Eichendorff) ; « Roman et chants de voyage », lieder de Wolf, par D. Fischer-Dieskau ; « Scènes de la forêt » (Schumann), avec C. Haskil.

Mardi 4 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; Variétés : G. Chelon ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Télévision scolaire : Eveil à la nature (pieuvres et seiches) ; 15 h. 30, Mardi-guide ; 15 h. 55, Le regard des femmes sur la société : les pères célibataires ; 16 h. 55, Chant et contre-chant : M. Jonasz ; 17 h. 15, Livres-service ; 17 h. 45, Cuisine : gâteau aux poires.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : la peur du noir.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Staline - Trotski.
Le prophète et le tsar, documentaire d'A. Conte, réal. M. Gérard.
Une nouvelle version de l'affrontement du siècle, bien outrée celle-ci, et très « petite histoire » : de la psychologie à revendre.
21 h 30 Histoire de la marine.
VII. — *Les hommes de la mer, série de* D. Costelle et J.-M. Leblon.
22 h 20 Expressions.
Magazine de M. Brusek.
Au programme : S. Dali (Daligraphie) ; « Rebâtisseur de cathédrales » (Viollet-le-Duc) ; entretien avec Rolf Liebermann avant son départ de l'Opéra de Paris ; les « Patrons de musée » ; « Molière publicité ».
22 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : L'automne d'une femme.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les enfants et la guerre.
15 h Emissions pédagogiques.
15 h 55 Libre parcours.
C'est nous : la Grèce.
17 h 20 Fenêtre sur.
Les trois visionnaires.
Trois peintres : E. Fuchs, M. Klarwein et E. Brauer.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Mers-El-Kébir ».
Le drame de la flotte française basée en Algérie, en 1940, après l'armistice, au début de la deuxième guerre mondiale, ici écrit par Pierre Lefranc, le témoin du gaullisme, et réalisé par Pierre Cardinal.
Vers 22 h., débat, *avec la participation de lord John Colville, secrétaire de W. Churchill, l'historien anglais Warren Tutt, le capitaine de vaisseau Maurice Putz, le commandant Guy Hodgkinson et MM. Philippe Masson et André Astoux, historiens.*
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Emission du ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
L'ALEPS (Association pour la libre entreprise et le progrès social).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 *Cinéma pour tous* : « la Conquête de l'Ouest ».
Film américain de H. Hathaway, J. Ford et G. Marshall (1962), avec K. Malden, A. Moorehead, C. Baker, D. Reynolds, J. Stewart, G. Peck, R. Preston, G. Peppard, J. Wayne, R. Widmark, H. Fonda.
L'histoire de l'Amérique, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, à travers les aventures des membres d'une famille typique, sur trois générations : les pionniers, la fièvre de l'or, la guerre de Sécession, la construction des chemins de fer et l'époque des hors-la-loi.
Presque à très grand spectacle conçue pour le triple écran du Cinérama. Mise en scène somptueuse de trois réalisateurs dont le style s'est coulé au même moule.
23 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : *les portes de la vie (acceptation et abandon des rites)* ; 8 h. 32, Flaubert à vif.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : manger l'autre.
10 h. 45, Etranger mon ami : « Terra nostra », de C. Fuentes.
11 h. 2, VIIes Fêtes musicales de la Sainte-Baume en Provence (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « Les trois jours du cavalier », de N. Ciravegna.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
18 h. 50, Actualité.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Science et défense.
20 h., Dialogues avec J.-P. Fourcade et R. Marx : Pour quelle fiscalité en France.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Jean-Guy Bailly.
22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens. — « In Hymno et Organo », Italie-Espagne, XIIe siècle.
12 h., Musique de table : Musique de charme. — « Sonate opus 101 » (Beethoven), avec S. Bishop-Kovacevic ; « Lieder » (Schumann), avec P. Schreier ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : l'animation musicale ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Répertoire choral : « Psaume 115, opus 31 » (Mendelssohn), dir. M. Corboz ; « Missa Brevis » (Messe des moineaux, Mozart), dir. F. Hollard ; « Zénith, pour orchestre » (G. Bailly), dir. R. Albin ; 16 h., Les cercles musicaux : Joseph Haydn, ses élèves, ses amis ; « Missa Sancti Aloysii » (M. Haydn), dir. M. Szabo ; « Concerto en si bémol pour violon et orchestre » (M. Haydn), avec W. Schneiderman, violon, dir. C. Adler ; « Adagio et allegro pour cor, trombone et orchestre (M. Haydn), dir. Y. Talmi ; « Cantate Applausus » (J. Haydn).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Des notes sur la guitare, par R.-J. Vidal « Clair de lune de la suite Bergamasque » (Debussy, Fauré).
20 h. 30 Saison lyrique. — Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris : « Benvenuto Cellini », opéra en trois actes de Berlioz, avec L. Cuberli, N. Denize, J. Dupouy, A. Charles, R. Amis El Hage, l'Orchestre national de France (dir. G. Ferro) et les Chœurs de Radio-France (chef des chœurs, J. Jouineau).
23 h., Ouvert la nuit : La randonnée. — Amours et voyage, pays lointains, pays de rêve. Œuvres de Brahms, Strauss, Schubert, Schumann et Wolf ; 1 h., Jazz-Pastel : Eurojazz 1979 (Danemark, Grèce, Israël).

TRANSPORTS

Les élus socialistes tentent d'adopter une position commune sur le canal Rhin-Rhône

Le projet de canal Rhin-Rhône refait surface. Le 1er décembre, les responsables socialistes des départements et des régions intéressés se sont réunis à Lyon pour préparer une position commune à l'égard de cet ouvrage dont le coût est évalué aujourd'hui à quelque 7 milliards de francs. Le 4 décembre, à l'Assemblée nationale, les responsables nationaux du P.S. devraient faire connaître leur avis. Enfin, c'est le lundi 10 décembre que l'Assemblée nationale doit examiner le projet de loi confiant à la Compagnie nationale du Rhône la concession de construction et d'exploitation du futur canal.

En Franche-Comté, notamment à Besançon, le dossier contesté continue à susciter de vives polémiques.

Vive polémique à Besançon

De notre correspondant

Besançon. — Le conseil municipal de Besançon, à majorité socialiste, lorsqu'il s'est réuni le 9 novembre dernier, a paru profondément divisé sur l'utilité de la liaison Rhône-Rhin (*le Monde* du 13 novembre). MM. Michel Mercadié, premier secrétaire de la fédération P.S. du Doubs, et Joseph Pinard, adjoint P.S. au maire de Besançon, nous ont, par la suite, apporté les précisions suivantes :

« *Il n'existe pas*, nous ont-ils déclaré, *de contradiction entre le vote du conseil municipal de Besançon et la position de la Fédération socialiste du Doubs au sujet de la liaison Rhin-Rhône. En effet, c'est pour des raisons purement formelles que le groupe socialiste municipal a refusé de s'associer au recours contentieux devant le conseil d'Etat (ce recours porte en effet un jugement d'ordre économique sur le projet, alors que le conseil d'Etat n'a compétence que pour apprécier la légalité de la procédure).*

» *D'autre part, si le groupe socialiste municipal a considéré qu'il ne lui appartenait pas de porter un jugement global sur le projet, la délibération qu'il a fait adopter par le conseil, le 9 novembre 1979, concernant les conséquences locales de la liaison est en accord avec la position fédérale.* »

Dans sa délibération, le conseil municipal de Besançon confirmait les siennes, qu'il avait déjà formulées auparavant sur l'utilité de la liaison Rhin-Rhône et déclarait notamment :

« *Il n'existe aucun chiffrage des dépenses qui seraient induites par les travaux de mise à grand gabarit de la voie d'eau du Rhône au Rhin. Ces dépenses légitimement exigées par les collectivités locales, et notamment par la ville de Besançon, risquent de rendre encore plus aléatoire la rentabilité économique de l'opération, rentabilité déjà controversée si l'on en croit les batailles d'experts en cours.* »

Le conseil concluait : « *Compte tenu des contranites de relief et en l'absence d'une véritable politique d'aménagement du territoire, le canal, dans la région de Besançon risque de n'être qu'un axe de passage subi. La Franche-Comté est, par ailleurs, des six régions traversées, celle qui connaîtra le plus de difficultés en ce qui concerne les cicatrices écologiques durables, sinon irréversibles.* »

Une note de la fédération du Doubs

Il est exact que le groupe socialiste municipal (à l'exclusion de six de ses membres, dont un absent qui n'a pas pris part au vote) a présenté son refus de s'associer au recours comme une manière de dénier au Conseil d'Etat le pouvoir de mettre en cause les décisions du Parlement. C'est encore au nom de la souveraineté du Parlement qu'a été rejetée une proposition tendant à ce que le conseil condamne le projet. Et c'est toujours au motif que le conseil municipal se devait, par discipline démocratique, de ne pas revenir sur des décisions antérieures que sa majorité se considère tenue par la délibération qu'avait prise la précédente équipe municipale, le 18 janvier 1977, en faveur de la liaison à grand gabarit.

Dans cet esprit, d'ailleurs, l'actuel conseil municipal avait, par vingt-six voix contre quinze, donné, le 4 novembre 1977, son accord pour que, à la demande du préfet du Doubs, certains documents d'urbanisme soient modifiés « *afin d'y faire apparaître le tracé de l'éventuel futur grand canal* ».

Il n'en demeure pas moins que le dernier vote du conseil municipal de Besançon est en accord, pour ce qui touche aux conséquences locales de la liaison à grand gabarit, avec la position fédérale, la mise au point des responsables socialistes omet de rappeler une chose. A savoir que la fédération socialiste du Doubs n'a pas les scrupules de M. Pinard (et de seize autres des élus socialistes, dont le maire, M. Robert Schwint) lorsqu'il s'agit de remettre en cause les décisions du Parlement, ainsi que paraît en témoigner cet extrait d'une note rédigée par M. Mercadié, le 27 octobre 1979, qui dit notamment :

« *La fédération du Doubs a d'abord mené, grâce à ses élus, une bataille pour l'information durant l'enquête d'utilité publique. Elle a exigé des garanties d'ordre écologique et économique (mesures de défense des industries franc-comtoises menacées : horlogerie, textile, micro-mécanique). A la suite du colloque de Besançon, elle a pris, en commission exécutive fédérale, une position hostile à la réalisation du projet, arguant du fait que l'utilité économique de celui-ci n'était pas démontrée.*

» *N. B. — Cette position engage l'ensemble des élus et militants socialistes du Doubs.* »

CLAUDE FABERT.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DANS LES SECTEURS DE L'HABITAT ET DE LA RÉNOVATION

M. d'Ornano exprime son total accord avec la politique du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

De notre correspondant

Lille. — La visite à Lille et à Lens de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a permis de constater, le vendredi 30 novembre, l'accord total entre le gouvernement et l'établissement public régional sur le projet habitat - bâtiment, présenté récemment par M. Pierre Mauroy (P.S.) au nom du bureau régional qui l'avait approuvé à l'unanimité. Ce projet prévoit de construire 5 200 logements sociaux neufs supplémentaires et d'en réhabiliter 20 000 autres. L'investissement total sera de l'ordre de 3 à 4 milliards de francs en trois ans, ce qui permettra de sauvegarder de 8 000 à 10 000 emplois dans le secteur du bâtiment et des matériaux de construction.

M. d'Ornano a souligné les conditions très satisfaisantes de la mise en œuvre de la nouvelle législation sur l'aide au logement. Il a insisté sur la nécessité de construire des logements sociaux au centre des villes afin d'éviter une fuite de la population. L'Etat participera, pour les opérations urbaines, au « surcoût » foncier dans la proportion de 50 % au lieu de 40 % jusqu'alors.

Mais le ministre s'est surtout félicité de se trouver dans une région qui lui présente des propositions importantes et concrètes en acceptant d'accomplir un effort régional pour les réaliser. « *Je dispose actuellement de crédits importants pour la surcharge foncière, qui sont inemployés... Je suis prêt à accepter toutes les bonnes initiatives. Plus les régions agiront, plus les entreprises s'organiseront, plus nous irons vite, plus les crédits seront débloqués.* »

Le ministre a participé dans l'après-midi à une réunion de l'association des maires des communes minières, que préside M. André Delelis, député (P.S.), maire de Lens. A l'issue de sa visite, il a annoncé les décisions suivantes :

— *Habitat :* l'objectif de trois mille logements réhabilités chaque année sera tenu.

— *Environnement :* La participation de l'Etat à neuf opérations de reconquête d'espaces dégradés sera de l'ordre de 75 % des dépenses. D'autres opérations plus ponctuelles, au nombre de sept ou huit par an seront subventionnées à 50 %.

— *Urbanisme :* Pour les dix centres urbains prioritaires, dont Lens, le Fonds d'aménagement urbain peut subventionner les opérations jusqu'au taux de 60 %.

GEORGES SUEUR.

[L'attitude très favorable de M. d'Ornano à l'égard du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais — où l'opposition est largement majoritaire — doit être notée, à un moment où l'Elysée et le gouvernement (il l'a encore montré en refusant de relever de 55 à 65 F le plafond des ressources fiscales par habitant) manifestent une vive réserve, voire une franche hostilité, devant tout accroissement des compétences des régions.]

CARNET

Mariages

Patricia HENNEQUIN
et
Pierre BAZILLOU
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 19 novembre 1979.
13, square Charles-Laurent,
75015 Paris.

Décès

ETIENNE DECESSE

On apprend le décès de
M. Etienne DECESSE,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Fédération nationale du bois.

[Exploitant forestier et industriel du bois, M. Etienne Decesse, qui était né en 1881 à Essoyes, dans l'Aube, prit la direction de l'entreprise familiale de scierie, fabrique de parquets et d'ouvrages en bois en 1909. Il exerça de nombreuses responsabilités dans les organisations professionnelles : président du Syndicat national des producteurs de charbon de bois et combustibles forestiers de 1933 à 1955, du Syndicat des fabricants de parquet de chêne de 1935 à 1954. Il était depuis 1950 président du Centre technique des exploitations, scieries et industries forestières et, depuis 1954, de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants forestiers. Conseiller du commerce extérieur, conseiller de l'enseignement technique, M. Decesse fut également maire d'Essoyes de 1925 à 1971, conseiller général de l'Aube de 1931 à 1937 et président de la Fédération de l'Aube du parti radical de 1951 à 1967.]

— Mme Louis Descours,
M. et Mme Robert Descours,
Fabrice et Jérôme,
M. et Mme Bernard Descours,
Odile, Eric et Serge,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Eugène et René Moreau,
ont le chagrin de faire part du décès de
Louis DESCOURS,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 30 novembre, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse s'est déroulée dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le 3 décembre 1979.
L'inhumation a eu lieu à D'Huison-Longueville (Essonne)
Cet avis tient lieu de faire-part.
236, boulevard Saint-Germain,
Paris (7e).

— Mme Joseph Genet,
M. Yves Genet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph GENET,
inspecteur départemental honoraire de l'éducation nationale,
survenu le 27 novembre 1979.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
8, rue Gallieni,
78000 Versailles.
170, galerie de l'Arlequin,
Grenoble.

— La comtesse Philippe de La Fayette a la douleur de faire part du décès du
comte
Philippe de La FAYETTE,
survenu le 29 novembre 1979, à Paris.
La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 3 décembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique, Paris-7e), et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, avenue Emile-Acollas,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Louis LE BERRE
capitaine de frégate (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 30 novembre 1979.
Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille remercient tous ceux qui ont manifesté leur sympathie.
49, village de Grasse,
78810 Feucherolles.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Jacqueline MENUT,
survenu à Paris le lundi 19 novembre, à l'âge de cinquante et un ans.
47, rue H.-de-Toqueville,
Cherbourg.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Xavier NORMAND,
ancien élève de Polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
survenu le 1er décembre 1979 dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

— Mme Pierre Potier, ses enfants et petits-enfants, parents et alliés font part du décès du
commandant (C.R.)
Pierre POTIER
diplômé de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président d'honneur
de la Chambre syndicale
des constructeurs d'usine
de la Fédération parisienne
et nationale du bâtiment,
que Dieu a rappelé à Lui dans sa soixante-douzième année, le 25 novembre 1979.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu au cimetière de Dijon dans la plus stricte intimité, le mercredi 28 novembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 78000 Versailles.

Hussein Fawzi, ancien sous-secrétaire d'Etat à la culture en Egypte,
Mme Madeleine Potier-Boès,
Mme Fanny Jacquemaire,
ont la douleur de faire part du décès de
Diane POTIER-FAWZI,
fille de feu Charles Potier-Boès, homme de lettres et directeur de la revue « la Plume » au début du siècle.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu mercredi 5 décembre, dans l'intimité.

— Mme Jean de Salve de Bruneton, son épouse,
Carinne, Florianne et Gilles, ses enfants,
Mme Simone Verrière, sa mère,
M. et Mme Raymond Peindaries, sa sœur et son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean de SALVE de BRUNETON,
qui nous a quittés le 23 novembre 1979, à l'âge de quarante-cinq ans.
« Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur. »
Rom., 8, 30.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Grignan (Drôme).
12, boulevard Clemenceau,
67190 Mutzig.

Remerciements

— M. Peppo Assael,
Et tous les membres de la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Peppo ASSAEL,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le lundi 10 décembre, à 19 heures, en l'église des Invalides, à l'intention de
Mme Charles de GAULLE,
née Yvonne Vendroux,
décédée à Paris, dans sa quatre-vingtième année, le 8 novembre 1979.
Ni emblèmes, ni délégations.
De la part de sa famille.

— Une messe à a mémoire de
Camille LAURENS,
ancien ministre,
ancien secrétaire général
du Centre national
des indépendants et paysans,
sera célébré mercredi 5 décembre, à 18 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, par Mgr Marty, archevêque de Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde

une semaine avec LES PAYS DE LA LOIRE

Étapes

CE voyage d'une semaine dans les Pays de la Loire nous l'orienterons dans trois directions.

Voici cinq départements fortement typés, chacun solidement rassemblé autour de son chef-lieu, satisfait et assez fier de son quant-à-soi. Nous les parcourrons un à un.

Paradoxalement, le mariage de raison sinon de passion de ces départements a bien réussi, et la région au sein de laquelle *ils ont pris l'habitude et parfois le goût de vivre ensemble existe* et s'exprime.

On trouve enfin dans les Pays de la Loire des illustrations très concrètes des débats soulevés par l'élaboration de l'importante réforme des collectivités locales actuellement discutée au Parlement.

Cinq municipalités courent aujourd'hui les risques de la gauche de demain

LES élections municipales de mars 1977 avaient permis à la gauche de faire une entrée en *force sur la scène* politique et dans la vie quotidienne de la région. Dans quatre des cinq départements qui la composent, les chefs-lieux sont, *depuis lors*, gérés par des municipalités d'union de la gauche. Si Laval fait exception, c'est parce que les socialistes se sont succédé à eux-mêmes après avoir constitué une liste homogène.

Auparavant, seule cette ville était dirigée par une municipalité de gauche. Le choc de 1977 fut, on l'imagine, rude pour la majorité et n'eut d'égal que la surprise qu'il suscita dans l'opposition.

La première ne s'en est pas encore relevée et commence tout juste à reprendre ses esprits. Quant à *la seconde*, à peine venait-elle de surmonter le handicap de l'impréparation qu'il lui fallait affronter les contradictions nées des querelles entre communistes et socialistes au niveau national. Ce n'est pas le moindre *de ses maux*.

Presque trois ans après la victoire, les menaces de divorce se succèdent. Elles surviennent à *contretemps et au plus mauvais* moment. A mi-mandat, socialistes et communistes ont tout juste appris à vivre ensemble et il leur faut maintenant s'engager sur l'essentiel : *il ne s'agit plus*, en effet, d'achever et d'inaugurer les *opérations lancées* par les municipalités précédentes (ou de faire face aux conséquences de leurs erreurs), il est temps de faire prévaloir des changements d'orientations *radicaux* et des projets originaux. Encore faut-il être d'accord sur leur contenu.

« Globalement positif

Or, ce n'est pas toujours le cas. Qu'on en juge : problèmes de circulation au Mans, où les socialistes, minoritaires, s'opposent à la construction de voies de passage souterraines débouchant au pied des vieilles murailles de la ville ; déficit des transports en commun à Angers, où le maire socialiste a retiré leurs délégations aux trois ad*joints communistes, opposés* au plan de sauvetage de la municipalité ; franchissement et équipement de la Loire à Nantes, où les communistes reprochent au maire socialiste d'hésiter, de même qu'ils contestent ses choix en *matière d'emploi* ; *culture et* relations avec les associations sont également une pomme de discorde à La Roche-sur-Yon.

Exception faite d'Angers, ces divergences restent ponctuelles et n'ont pas entamé la solidarité de gestion des équipes d'union de la gauche. De l'avis de chacune des parties au pouvoir, le bilan est « globalement positif ». A preuve l'adoption prévisible, partout et sans difficulté majeure, des budgets pour 1980. A preuve également le fait qu'à Angers les élus communistes se défendent de vouloir être une opposition à la majorité socialiste et radicale de gauche ; de même, au Mans, où la minorité socialiste constate que le contrat municipal est appliqué ; à Nantes, où les élus communistes affirment qu'il serait « *excessif de classer la municipalité parmi celles qui ont des difficultés* », alors qu'à La Roche-sur-Yon un élu du P.C. assure que la ville « *a viré à gauche* ».

On ne peut donc affirmer que la désunion rende les municipalités ingouvernables. Elles sont *gouvernées*, et, *plus souvent que* de besoin, d'une main ferme. Mais il serait illusoire de nier qu'un certain désenchantement est perceptible.

Si virage à gauche il y a, les risques de dérapages sont, en effet, permanents.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 21.)

Un maire de Vendée a peur de la « réforme »

Les gardes champêtres à l'université

Depuis plus d'un an et encore au moins pour un an le Parlement *débat de la réforme des finances et des collectivités locales*. Fiscalité et transfert de ressources, statut des élus locaux, allègement de la tutelle, formation et qualification du personnel, pouvoirs économiques des maires, *coopération communale et interrégionale*.

Comment s'applique, comment est ressentie cette réforme dans les départements des Pays de la Loire ? Aujourd'hui, comment les villes et villages de Vendée abordent-ils le chapitre de la réforme *relatif au personnel communal* ?

LE maire de Saint-Michel-Mont-Mercure, petite commune du haut bocage vendéen d'à peine mille sept cents habitants, n'est pas content. Il juge anormal que, dans les communes de moins de deux mille habitants, le maire soit obligé de se soumettre au « tableau type des emplois communaux » pour recruter un garde champêtre ou une aide secrétaire : « *J'admets volontiers qu'il y ait une réglementation pour les secrétaires de mairie, mais elle devrait être plus souple pour le recrutement du personnel dans les petites communes...* » Le maire n'en démord pas et s'élève volontiers contre ce qu'il appelle l' « *extrême sévérité de l'administration* ».

« *Un jour, j'ai eu besoin de recruter un garde champêtre à temps partiel. Il fallait qu'il passe un examen avec des épreuves de droit. Il devait au surplus connaître la définition du parallélépipède rectangle. Le ministre de l'intérieur, que j'ai interpellé à ce sujet au Sénat, m'a répondu qu'il ne savait pas et qu'il aurait été collé.* »

C'est que ce maire n'est pas tout à fait un maire comme les autres. C'est lui qui vient de rapporter devant le Sénat le projet de loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales, un projet qui comporte notamment un titre sur l'amélioration du statut du personnel communal. M. Lionel de Tinguy du Pouët, soixante-neuf ans, a une longue expérience de la chose publique. Il est maire de Saint-Michel-*Mont-Mercure depuis 1945, date* à laquelle il succéda à son père. Elu sénateur (Union centriste) en 1977, il tient à rappeler qu'il est polytechnicien et qu'il est entré au Conseil d'Etat sitôt la guerre en qualité de maître des requêtes.

Dans la commune, le secrétaire de mairie, qui est là depuis trois ans, n'est toujours pas titularisé. La mairie emploie cinq personnes à plein temps et quelques agents occasionnels, comme le préposé à la bascule ou la sœur infirmière. Rien de très extraordinaire dans cette commune rurale à l'image de la grande majorité des communes vendéennes. D'ailleurs, M. de Tinguy ne se cache pas pour dire : « *Le projet de loi ne concerne pas Saint-Michel. Ici, il ne changerait rien...* »

Nouvelle donne pour les emplois communaux

Alors, à quelles communes de Vendée profiteront les disposi*tions du projet de loi portant sur* l'amélioration du statut du personnel communal ? M. Michel Crucis, président du conseil général de Vendée, sénateur (R.I.), répond : « *La Vendée n'est pas directement concernée* », et il invoque lui aussi la taille des communes vendéennes. sur 282 communes, 55 ont plus de 2 000 habitants. La grande majorité des communes *(227) ne possèdent donc pas* un personnel suffisant pour rendre perceptible l'application de la réforme sur ce chapitre. C'est donc dans les communes importantes qu'il faut aller chercher des réponses. La Vendée n'en comporte que trois : Fontenay-le-Comte, Les Sables-d'Olonne et La Roche-sur-Yon.

M. Adrien Clément, secrétaire général de la mairie de La Roche-sur-Yon (52 000 habitants) dirige quelque sept cent cinquante agents. Il rappelle *que le statut général* du personnel communal avait permis de mettre en place « *un dispositif juridique solide donnant aux agents des collectivités des garanties qui parfois manquaient dans certaines communes* ». A propos du « tableau type des emplois communaux », il reconnaît qu'il pouvait être considéré dans certains cas comme trop rigide.

La future loi présentera sur ce point des éléments nouveaux : « *Une plus grande liberté sera donnée aux maires pour le recrutement des agents des catégories C et D (contremaîtres et personnel d'exécution)* », mais il ajoute : « *Cette plus grande liberté présente un intérêt, mais aussi un danger.*

HERVÉ LOUBOUTIN.

(Lire la suite page 20.)

LA LOIRE-ATLANTIQUE par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Bretons de cœur, Nantais de raison

INUTILE de tervigerser, de tourner autour du pot : toujours breton ou acceptant de ne plus l'être, ce département qui, après s'être appelé pendant cent soixante-sept ans Loire-Inférieure, se sent de toute façon mieux dans son horizon depuis le décret du 9 mars 1957 qui le fit Loire-Atlantique ?

C'est assurément le seul dans cette région des Pays de la Loire où pareille question puisse se poser aussi fort. La Vendée ne soupire pas après un Poitou oublié. La Mayenne, un peu du Maine et un peu de l'Anjou, ne se tient pas pour trahie ni immolée. Mais ici, du moins de *Châteaubriant à Nantes et* en tout cas davantage sur la rive droite que sur la rive gauche de la Loire, c'est bel et bien une affaire.

Voici, acheté au hasard, un petit livre qui invite à la découverte et au voyage, de présentation aimable. D'entrée, son auteur parle clairement : « *La Loire-Atlantique est le cinquième département de la Bretagne... qui n'en comprend que quatre.* » C'est gentiment dit mais c'est dit. Et les « *techniciens de l'aménagement du territoire* » reçoivent leur paquet pour ne pas avoir eu « *le moindre scrupule à détacher la Loire-Atlantique de la Bretagne pour l'atteler à quatre autres départements* », et avoir « *donné à cet espace disparate le nom d'ailleurs arbitraire de Pays de la Loire* ». Débat majeur ou faux problème ? « *Regardez l'histoire et la géographie*, disent les uns, *et vous verrez tout de suite de quoi il retourne.* » « *Débat passéiste* », rétorquent les autres, quand ils ne prennent pas les devants. Serait-ce un affrontement entre sentimentaux et réalistes ? Ou encore une affaire essentiellement nantaise ? Le temps ne l'a pas encore gommée.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de regarder avant même d'écouter. C'est entendu, aux rives de la Loire, même si l'on a adhéré à la charte culturelle bretonne, on ne parle pas le breton. « *A Rennes non plus* », vous dira-t-on. Mais ils sont bien là dans des rues petites ou grandes les « cafés bretons », les « *crêperies de Bretagne* », les magasins dont les enseignes mettent l'accent sur l'ancienne province. Des attardés ? Ce serait trancher trop vite. Nantes, en 1975, s'est dotée d'une tour manière Montparnasse, quarante étages, bien en évidence, du bon et du solide béton. L'a-t-on baptisée « tour des Pays de la Loire » ? Non point, mais très officiellement « tour Bretagne » et le parc à voitures qui lui est réservé est lui aussi « parking Bretagne ». C'est écrit dessus.

Mieux ou pire : au musée des arts populaires régionaux installé au château des ducs de Bretagne, le département insiste encore sur son caractère breton, avec une grande carte qui le montre jumeau de ses quatre frères : Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord. Comme pour le mieux signifier, on lui a conservé son appellation première de Loire-Inférieure. Il ne semble pas qu'on ait pris garde à cet anachronisme. Comme quoi le « pilonnage administratif » dénoncé par les tenants actifs de l'appartenance bretonne n'a pas eu partout ses effets. Mais ceux-là peuvent dire aussi que, *août 1532, c'est bel et bien une* Bretagne forte de l'actuelle Loire-Atlantique qui, avec ses pays et son duché, fut ici sur requête des Etats assemblés à Vannes décrétée d'« union perpétuelle avec le royaume de *France* ».

C'est donc vrai que l'histoire ici fut bretonne, que ce territoire se trouvait bel et bien en deçà *de la ligne de* forteresses qui gardait, de nord en sud, la province comme pour bien en fixer le contour oriental : Fougères, Vitré, Châteaubriant, Ancenis, Clisson. Ruinées ou toujours debout, elles demeurent, et pour les trois dernières en bordure, mais à l'intérieur justement des actuelles limites de la Loire-Atlantique.

Pour rester encore avec l'histoire, il convient de faire la part des *rivalités* et des *différences* qui opposèrent longtemps Rennes et Nantes. La première, *pour avoir* été jusqu'à la Révolution siège du Parlement de Bretagne, se distinguait fort de la ville fondée par la tribu des Nammètes dans ce paysage d'eau où se brassaient Loire, Erdre, Sèvre dans des *confluences tumultueuses*. Très vite cité de marins et de construction navale, Nantes avait naturellement à s'ouvrir vers l'extérieur. La voie naturelle qu'était la Loire, artère majeure jusqu'à l'apparition du chemin de fer, *la portait naturellement vers* la mer en même temps qu'elle la liait, à l'est, non seulement à l'Anjou mais aussi bien au Val-de-Loire jusqu'à Orléans. L'intensité de ses activités commerciales lui donnait le poids économique *et* la dispensait de se soucier du reste. Elle n'attendit pas Guizot pour s'enrichir. Dès le dix-huitième siècle, elle assurait sa prospérité. Ses « négriers », *la conscience tranquille*, amassaient les capitaux d'un âge d'or dû à leur commerce du « bois d'ébène ». Et jamais le port ne fut aussi florissant. Le négoce passait avant la Bretagne et ne laissait pas le temps d'avoir des *complexes. Il préparait, sans le* savoir, ce qui, aujourd'hui, est devenu dans cette ville soucieuse une *tradition* ouvrière particulière, fondée dès l'indus*trialisation* mise en place par le dix-neuvième siècle, et fortement marquée d'un anarcho-syndicalisme spécifique qui allait avoir plus d'une fois à dire son mot. Ainsi s'éclaire par le cours des âges la notation que fera bien plus tard André Breton : « *Nantes où l'esprit d'aventure, au-delà de toutes les aventures, habite certains êtres.* »

(Lire la suite page 24.)

Croquis dessiné par Jacques VACHÉ (sans doute en 1913).

INÉDIT

Le cousin de Jacques Vaché parle de l'inventeur du surréalisme

(Lire page 23 l'article de RAPHAËL SORIN.)

Les gardes champêtres à l'université

(Suite de la page 19.)

L'intérêt consistera pour le maire à créer des emplois spécifiques non prévus par le tableau, sans intervention du préfet. Mais le danger pourrait consister en des régimes particuliers qui pourraient être donnés à tel ou tel emploi, dans telle ou telle commune, ce qui peut finalement aller à l'encontre de l'unité d'un corps à vocation nationale. »

Cette plus grande liberté jouera également dans le recrutement des catégories A et B (maîtrise et cadres supérieurs), mais cette fois sous le contrôle de l'autorité de tutelle.

La qualité de fonctionnaire d'Etat sera attribuée désormais au personnel communal, et c'est là le trait marquant de la réforme. Des passerelles existeront entre la fonction publique d'Etat et la fonction publique locale. « *Il faut noter*, dit M. Clément, *que désormais l'accès à la fonction publique communale sera possible pour les énarques et les polytechniciens.* » Mais, à part le polytechnicien (1) recruté par la municipalité socialiste de La Roche-sur-Yon, il est peu probable que soit généralisée cette pratique en Vendée...

Mais la question qui paraît susciter le plus vif intérêt pour le personnel communal est sans conteste la situation qui sera faite aux secrétaires généraux des mairies (dans le cas des communes de plus de deux mille habitants) : « *Il faut s'attendre à une instabilité de la fonction de secrétaire général dès l'instant où il ne s'agira plus d'un grade mais d'une fonction* », précise M. Clément.

M. le maire et son cabinet

A La Roche-sur-Yon, il n'y a pas eu de problème. Mais dans d'autres villes des susceptibilités politiques compliquèrent les relations entre élus et fonctionnaires. Il n'empêche qu'on verra peut-être, par le jeu des fameuses « bretelles » prévues (pour passer de l'Etat au communal et réciproquement), des secrétaires généraux de mairie devenir sous-préfets.

Le secrétaire général de la mairie de La Roche-sur-Yon, qui a vu se constituer autour du maire socialiste, M. Jacques Auxiette, un « cabinet » (que le maire préfère appeler son « équipe de chargés de mission »), précise : « *Je ne suis pas opposé à la création d'un cabinet de collaborateurs si ces derniers restent dans une subordination hiérarchique par rapport au secrétaire général...* » Mais on peut se poser la question de savoir ce que vaudra cette « subordination hiérarchique » quand le secrétaire général aura perdu tout pouvoir au profit d'un « politique » choisi directement et personnellement par le maire.

Ce point de la réforme paraît le moins bien défini. Il comporte des zones d'ombre qui autorisent toutes les interprétations possibles. La notion d'« intérêt du service », qui permettra au maire de remplacer, un an après son élection, son secrétaire général par quelqu'un d'autre plus « à sa main » n'est pas pour satisfaire les secrétaires généraux, qui craignent, comme le disait l'un d'entre eux dans une commune moyenne de Vendée, d'avoir à se contenter de « recopier la Bible ».

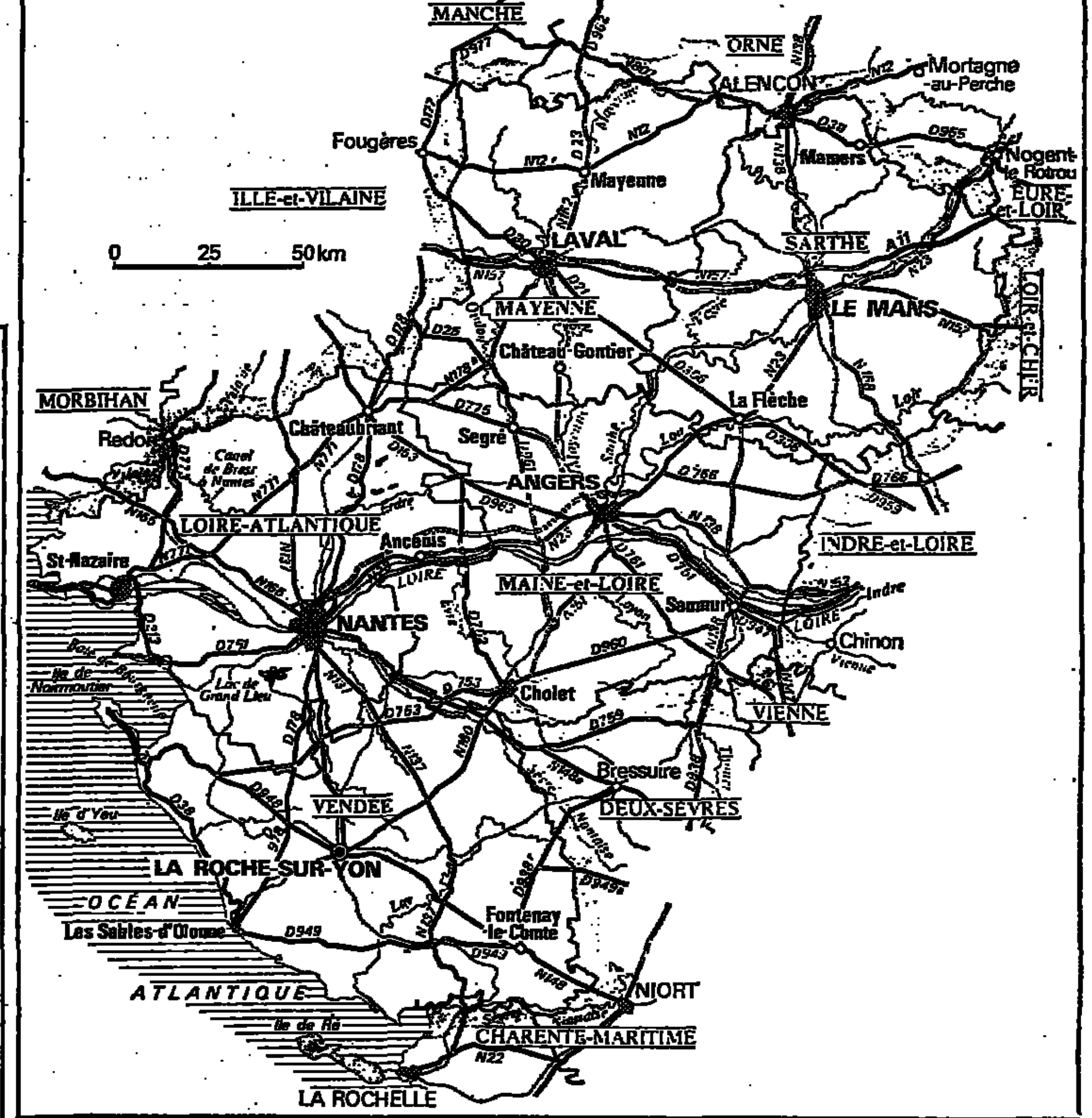
M. Auxiette, maire de La Roche-sur-Yon, répond qu'il n'est plus possible pour un maire d'une ville de cinquante-deux mille habitants de rester seul face à l'administration : « *Le personnel municipal classique n'est pas formé pour tout. Il ne faut donc pas pratiquer la politique de l'autruche... Les chargés de mission sont nécessaires pour examiner des dossiers de plus en plus complexes. Il faut se donner les moyens de l'efficacité politique. C'est normal. Cela devait être reconnu.* »

On le devine. En Vendée, les élus de la majorité craignent que cette réforme n'entraîne une « escalade » des municipalités gérées par la gauche. « *D'abord le secrétaire général, puis les collaborateurs...* », disent les maires qui se veulent « apolitiques ».

La Vendée dans son ensemble, parce que les petites communes y sont très nombreuses, se sent peu concernée par cet aspect de la réforme des collectivités locales et craint une politisation accrue de la vie communale. En Vendée, il y a trop de Saint-Michel-Mont-Mercure et pas assez de La Roche-sur-Yon, disent les uns. C'est tout le contraire, estiment les autres.

HERVÉ LOUBOUTIN.

(1) Il est directeur de la Seymion (Société d'économie mixte d'aménagement urbain).



Département par département les mécomptes de l'emploi

SELON la direction régionale du travail et de l'emploi, le stock d'offres d'emploi en septembre 1979 est en hausse de 13 % par rapport à septembre 1978, mais en retrait de 25 % par rapport à septembre 1977. Le nombre des demandes d'emploi se gonfle régulièrement : 79 200 en septembre dernier contre 70 790 un an auparavant. Compte tenu de la correction des variations saisonnières, la situation s'aggrave dans la région puisque, sur un an, les demandeurs d'emploi sont plus nombreux de 12,4 % contre 10,6 % pour la France entière.

Seule la Loire-Atlantique a vu croître le nombre des offres d'emploi proposées par les entreprises. La situation globale de l'emploi — c'est-à-dire l'adaptation des offres aux demandes — fait apparaître une certaine stabilité en Loire-Atlantique et en Mayenne, une amélioration sensible dans la Sarthe mais une dégradation en Vendée et surtout en Maine-et-Loire où la faiblesse de l'embauche et des licenciements importants ont multiplié les inscriptions de travailleurs à l'Agence pour l'emploi.

Ce sont les femmes de plus de vingt-cinq ans qui forment les plus gros contingents de demandes, à cause des licenciements dans les secteurs de l'habillement, de la santé, des constructions électroniques et électriques et de la fin des contrats de travail saisonniers dans l'agro-alimentaire et sur le littoral.

Si l'on prend le chômage partiel comme baromètre économique, les principales entreprises en difficulté sont les chantiers de l'Atlantique, les Ateliers français de l'Ouest, Braud dans la Loire-Atlantique, Staub dans la Sarthe, Thomson, Maugelec et la Société industrielle et mécanique en Maine-et-Loire.

En chiffres bruts, le nombre des licenciements autorisés a tendance à diminuer par rapport à 1978, ce qui constitue un facteur encourageant. Les licenciements collectifs affectent tous les départements sauf la Vendée. Parmi les principaux, il faut noter 56 départs en préretraite à la raffinerie Beghin-Say et 185 chez Dubigeon-Normandie à Nantes, 251 licenciements suite à la liquidation de la société Electronique de l'Ouest à Angers, et 44 aux Constructions d'équipements industriels aux Ponts-de-Cé, 42 licenciements chez L.M.T. et 66 à la clinique Sainte-Elisabeth à Laval, 79 licenciements à la SIDEP à Beaumont-sur-Sarthe, 57 aux établissements Lemuhot (fourrure) et 69 chez Godefroy (fabrication d'abat-jour) au Mans (rapport de la direction régionale du travail pour le troisième trimestre 1979).

En conclusion, et pour chacun des départements, le bilan est le suivant. En Loire-Atlantique, face à une faible progression des offres d'emploi, le nombre des demandeurs s'accroît régulièrement, à cause de la persistance d'un nombre élevé de licenciements. Les zones d'emploi de Nantes (1 800 demandes de plus que l'an dernier), et de Saint-Nazaire (+ 850) demeurent les plus fragiles.

Le département de Maine-et-Loire se caractérise par une dégradation de la situation, l'aggravation étant plus particulièrement sensible dans la zone d'Angers (2 200 demandeurs supplémentaires en un an) où se concentrent la plupart des entreprises de constructions électriques et électroniques.

En Mayenne, la situation de l'emploi est stable, sans amélioration particulièrement sensible ni détérioration très importante. On note toutefois une chute des offres d'emploi dans les régions de Laval et de Mayenne.

Le département de la Sarthe se singularise au sein des Pays de la Loire, abstraction faite des aléas saisonniers, par une baisse du nombre des demandeurs d'emplois.

En Vendée, comme pour le Maine-et-Loire, même après élimination de l'impact saisonnier, la situation de l'emploi tend à se dégrader : la zone des Herbiers apparaît la moins touchée ; en revanche, la zone des Sables-d'Olonne traduit une sensibilité plus grande.



Cinq municipalités courent les risques de la gauche de demain

(Suite de la page 19.)

éventualité, chacun des partis associés a prévu le risque d'une rupture avant le terme du mandat. Les socialistes *font* peser sur leur partenaire la menace d'un retrait de délégation auto*matique s'il vient à manquer* à la solidarité de gestion. Cela s'est d'ailleurs produit à *Angers*. *« Ce ne sont pas des méthodes démocratiques »*, a aussitôt proclamé le P.C., qui a pu souligner, à bon droit, que, là où il est majoritaire, c'est-à-dire au Mans, les socialistes ont refusé un budget supplémentaire sans *s'attirer* une telle sanction. Il est vrai que dans la Sarthe le conflit P.C.-P.S. prend surtout l'allure d'un affrontement entre le maire communiste M. Robert Jarry et le président socialiste de la communauté urbaine M. Roland Becdelièvre.

Le mot *d'ordre des communistes* reste de ne pas transposer au plan local les querelles nationales. Mais, peu enclins à céder aux « pressions » du P.S., les dirigeants communistes ont paru décidés à *s'exposer* à des retraits de *délégations*.

Outre ce raidissement de principe, *deux sources* de difficultés demeurent : la première tient à la nature des choses. L'union de la gauche ayant toujours été un combat, celui qui détient la majorité cherche à faire prévaloir un rapport de forces qui lui est favorable. Il a donc tendance à marginaliser son partenaire, tandis que *ce dernier érige* les postes qu'il contrôle en autant de bastions. Les chefs-lieux de la *Loire-Atlantique et de la* Vendée semblent cependant échapper à ce schéma. Nantes, en raison de structures de décisions originales, qui fonctionnent comme autant de mécanismes de prévention des conflits. La Roche-sur-Yon, en raison de la cordialité qui prévaut entre *communistes, socialistes* et *socialistes* unifiés réunis depuis 1971.

Au Mans, la politique de *« rééquilibrage »* des ressources entre la ville et la communauté urbaine, au profit de la première, traduit pour une part la volonté d'un maire communiste de limiter le champ d'action d'un président socialiste, tandis que la combativité des socialistes manceaux s'explique par l'espoir qu'*ils* nourrissent de devancer leur partenaire en 1983.

Syndicats dans la course

Le second risque de heurt réside dans le fait que le P.C. agit à deux niveaux : celui des élus, qui mettent l'accent sur *la solidarité* de l'équipe *municipale* et le respect des engagements pris en 1977 ; celui du comité de ville et de la fédération départementale, où sont répercutés les mots d'ordre nationaux.

Il est évidemment possible de voir, dans cette différence d'approche, comme le fait M. Marcel Guintard, membre du comité central du P.C. *et adjoint* au maire de La Roche-sur-Yon, *« la marque du pluralisme »* et de souligner que le comité de ville *« joue un rôle d'aiguillon »*.

Mais est-il concevable, sans ternir l'image de la municipalité, de tenir à l'hôtel de ville un discours de gestionnaire et dans la fédération un discours d'opposant ? Le respect de la sacro-*sainte solidarité de gestion* peut-il s'accommoder longtemps du développement d'une polémique visant précisément cette gestion ?

MM. Chénard, Monnier ou Auxiette veulent accréditer l'idée qu'ils sont de bons gestionnaires *et s'efforcent de composer* avec la réalité. Conscients de ne pouvoir créer des « îlots de socialisme », tant les carcans administratifs et financiers dans lesquels *s'insère* l'action municipale sont étroits, ils n'hésitent pas à se lancer dans des expériences nouvelles. Les communistes, en revanche, s'efforcent de mobiliser la population contre le pouvoir central. La situation à Nantes est à cet *égard* exemplaire. Alors que M. Alain Chénard en appelle aux investisseurs (et y réussit avec Matra), M. Paul Le Guilloux, adjoint au maire et président du groupe des élus communistes, affirme : *« Vouloir faire croire aux Nantais que la municipalité peut faire venir des entreprises est malheureusement caractéristique de cette politique néfaste des illusions semées. »*

Certains élus communistes concèdent que leurs appréciations *« ne sont pas toujours faciles à faire comprendre »* et qu'ils peuvent être « gênés » par des articles *de l'Humanité* ou du bulletin du comité de ville. Ils ne mésestiment pas les risques d'une telle situation.

Leurs craintes sont d'autant plus vives que la rivalité politique se double d'une lutte d'influence au sein du syndicalisme, bien implanté dans l'Ouest. Souvent des hommes qui se sont affrontés parce qu'ils étaient les uns à la C.G.T., les autres à la C.F.D.T., siègent au sein des mêmes conseils au titre du P.C. ou du P.S. Aux conflits entre communistes et socialistes s'ajoutent les querelles *syndicales*. Si Le Mans, Nantes et Saint-Nazaire sont des villes ouvrières où l'influence du P.C. et de la C.G.T. est forte (encore que ces deux derniers centres soient marqués par une forte tradition d'anarcho-syndicalisme), ailleurs la C.F.D.T. est au moins aussi *puissante que* la C.G.T.

L'alliance concurrentielle achoppe aussi sur les questions relatives à la démocratie locale. Le souci de l'efficacité a conduit les maires à privilégier leur pouvoir de décision au détriment de la participation, qui avait été pourtant l'un des thèmes dominants de leurs campagnes électorales. Peu d'entre eux échappent à la critique sur ce point. Ainsi à La Roche-sur-Yon, M. Jean-Paul Morineau (P.S.U.), adjoint au maire, reproche-t-il à M. Jacques Auxiette de n'avoir pas *su « faire de la gestion municipale une sorte de pédagogie de la participation »*. Au Mans, ce sont les socialistes qui reprochent à M. Jarry de réduire le rôle des associations et de transformer en *« grands-messes politiques »* les séances des commissions extra-municipales. La constitution auprès des maires de véritables cabinets politiques n'est pas pour atténuer la critique du pouvoir municipal tel qu'il est exercé.

Encore faut-il souligner, à la décharge des intéressés, que la désaffection qui atteint les partis et les syndicats est également sensible dans les associations.

La majorité sans champions

La majorité fonde, bien sûr, de grands espoirs sur l'exacerbation du conflit au sein de la gauche. Mais elle ne dispose pas encore d'équipes de rechange. Au Mans, cette faiblesse est sans doute imputable à l'« exercice solitaire » du pouvoir pratiqué par l'ancien maire, M. Maury, selon l'expression de M. Bollengier-Stragier (P.R.). Seul, ce dernier, conseiller *général du Mans*, a pu résister à la progression de la gauche. A Nantes, la *succession* de M. André Morice, sénateur (Gauche démocratique), est tout aussi difficile à assurer que celle de M. Maury. Au point que la majorité s'est, un temps, tournée vers le président de la chambre de *commerce et d'industrie*, M. Jean-Joseph Régent, qui avait dénoncé l'« ankylose idéologique » de la municipalité. M. Loïc Le Masne, jeune chef d'entreprise et président du conseil départemental de l'U.D.F., pourra peut-être tirer son épingle du jeu, car il donne une image moderne de la majorité. Mais on évoque également le nom de l'ancien maire de Saint-Herblain, M. Michel Chauty, sénateur (R.P.R.). A La *Roche-sur-Yon*, aucune personnalité n'a encore pu, *ou* su, incarner le renouvellement. La majorité est en meilleure posture à Angers, car M. Jean Turc semble décidé à reconquérir la mairie, mais il lui faudra d'abord refaire l'unité sur son nom.

Cette situation de la majorité donne aux élus de la gauche une certaine tranquillité d'esprit. Tranquillité relative, car tous ces centres urbains sont associés à un espace rural : le vote généralement *plus conservateur* des ruraux a donc permis à la majorité de conserver la maîtrise des conseils généraux et de jouer de la rivalité villes-campagnes pour freiner l'action des municipalités d'union de la gauche.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le tramway de Nantes circulera aussi pour l'exportation

AVEC son demi-million d'habitants, l'agglomération nantaise était embarrassée pour développer une formule de transports en commun adaptée à sa taille. Trop petite pour un métro, trop grosse pour les autobus. Ces derniers sont régulièrement englués dans les embouteillages aux heures de pointe et les véhicules supplémentaires mis en service pour compenser le ralentissement des cadences de desserte des lignes ne font qu'aggraver l'encombrement des chaussées dans le centre. Nantes a choisi d'innover en revenant au tramway, un mode de locomotion collective où la ville a déjà joué un rôle de pionnier, puisque la première automobile à air comprimé de Mekarski y circulait dès 1879.

Les premières rames du nouveau tramway nantais rouleront au printemps 1983 sur une ligne de 11 kilomètres en rive nord de la Loire, entre deux zones d'habitat collectif et d'activités industrielles. Elle desservira la gare S.N.C.F. et longera l'hypercentre de la ville. Le ministre des transports à la recherche de villes pilotes dans ce domaine apporte assistance technique et financière. Sur les 308 millions d'investissements, il versera une subvention de 50 % du coût total des travaux d'équipement, à l'exception du matériel roulant, évalué à 70 millions.

A Noël 1979, les Nantais pourront s'asseoir dans une voiture de leur futur tramway. Une maquette grandeur nature va en effet être exposée sur la nouvelle gare routière. *« Les électeurs iront aux urnes en tramway pour choisir leur prochaine municipalité »*, a annoncé, au printemps dernier, M. Alain Chenard, député, maire socialiste de Nantes, en présentant le plan d'équipement quadriennal de la ville. Le tramway y figure au nombre des priorités comme l'un des éléments qui vont modifier le plus profondément l'urbanisme de la ville et donc assurer l'empreinte de la gestion municipale de l'équipe d'union de la gauche arrivée à la mairie en 1977 et désireuse d'y être confortée pour un second mandat.

Curieusement, ce sont des motivations électorales qui avaient fait reculer les principales villes pressenties dès 1975 par M. Cavaillé, alors secrétaire d'Etat aux transports, pour étudier l'établissement de lignes de transport collectif en site propre et en surface, avec des matériels comparables à des tramways. Bordeaux, Grenoble, Nancy, Nice, Rouen, Toulon, Toulouse et Strasbourg n'ont, pour l'instant, pas donné suite aux propositions. Nantes, par contre, s'est portée candidate et a pris une bonne longueur d'avance.

Un pari technique terrible

C'est un choix courageux, car il a fallu vaincre des réticences. L'image un peu vieillotte du tramway est encore inscrite dans l'esprit des citadins. A Nantes, la dernière voiture a circulé jusqu'en 1958. La crainte de se déjuger en reprenant un réseau abandonné voici juste vingt ans n'a pas joué à Nantes, où les élus municipaux viennent d'arriver au pouvoir. Les années qu'ils viennent d'y passer ont suffi à les convaincre qu'il est urgent d'arbitrer en faveur du transport en commun pour mettre fin à la foire d'empoigne permanente et coûteuse pour le partage des surfaces de voirie.

« C'est un pari technique terrible », reconnaît M. Jean-Claude Bonduelle (M.R.G.), maire adjoint à l'urbanisme à Nantes : *« Prendre 7 mètres de profil en travers sur les chaussées existantes pour y poser deux voies ferrées et des lignes de caténaires, ça entraîne des conflits avec les espaces verts, les monuments historiques... sans parler des problèmes de franchissement des carrefours routiers. »* Le nombre de ces cisaillements a pu être ramené de 33 à 16 avec l'adoption d'un nouveau plan de circulation dont l'application a commencé à l'automne dernier.

Sur la moitié de son itinéraire (de Bellevue à la gare S.N.C.F.), la ligne de tramway est à créer de toutes pièces en empiétant sur la voirie actuelle. Par contre, de la gare à La Haluchère, elle empruntera le domaine de la S.N.C.F. en longeant la voie ferrée Nantes-Châteaubriant. Le nouveau tramway nantais sera à traction électrique en site propre, donc sur rails. Les rames, d'une capacité unitaire de 160 voyageurs (en plusieurs voitures attelées), se succéderont à une cadence de 4 à 6 minutes avec une vitesse commerciale de 30 kilomètres-heure environ, soit près du double des autobus actuels. Un système de feux automatiques, commandés par le tramway, lui donnera une priorité absolue à chacune des intersections avec la circulation routière.

Les estimations du trafic font état de 100 000 voyageurs potentiels (population résidente et emplois offerts) à moins de 400 mètres de l'axe de la ligne. Selon les mêmes études, le tramway pourrait transporter 13,3 millions de voyageurs dès 1983, soit 22 % du trafic global du réseau. L'organisation de ce dernier sera d'ailleurs modifiée à partir de cette date pour privilégier des circuits de rabattement de voyageurs sur la vingtaine de stations prévues sur la ligne.

Le compte à rebours est déjà commencé pour la réalisation. Avant la fin de cette année, l'avant-projet détaillé sera achevé : 1980, lancement de l'appel d'offres pour les ouvrages d'art et les matériels roulants ; début 1981, démarrage des chantiers de génie civil ; été 1982, livraison des voitures et essais ; ouverture de la ligne début 1983. Pour les matériels roulants, on trouve en compétition les deux constructeurs lauréats du concours *Cavaillé de juin 1976* : Matra (associé à la société La Brugeoise et Nivelles) et Alsthom. Heuliez est aussi candidat pour la carrosserie.

Deux cents villes aux aguets

Les fabricants de matériel ont saisi parfaitement le double objectif du ministère : améliorer les transports en commun dans les villes de la taille de Nantes certes, mais aussi mettre au point un nouveau matériel vendable à l'exportation. Le président de la SEMITAN (Société d'économie mixte des transports en commun), M. Jacques Floch, maire socialiste de Rezé, résume à sa manière la conjoncture favorable qu'a choisi d'exploiter l'agglomération nantaise : *« Les grandes capitales du globe sont pratiquement toutes équipées de métros. Par contre, il y a deux cent vingt villes de notre taille (entre 400 000 et 1 million d'habitants) qui cherchent comme nous une solution. Nous allons la tester. C'est à Nantes que les constructeurs amèneront demain leurs clients étrangers venus leur demander ce qu'ils savent faire et comment ça marche. »*

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

« LE MONDE » ET LES RÉGIONS

Sous le titre « Une semaine avec », « le Monde » a déjà publié plusieurs suppléments régionaux : Nord-Pas-de-Calais (mai 1976) ; Aquitaine (novembre 1976) ; Franche-Comté (avril 1977) ; Provence-Alpes-Côte d'Azur (novembre 1977) ; Alsace (juin 1978) ; Rhône-Alpes (janvier 1979) ; Limousin (juin 1979).

Pont ou tunnel : qui le premier sautera la Loire ?

NANTES s'est hissée l'automne dernier dans le peloton de tête des villes-bouchons, avec mention au palmarès des embarras de la circulation routière. Il a suffi pour cela de la fermeture d'un petit pont sur la Sèvre et du report de son trafic dans la circulation générale. Pour remédier à ces embouteillages, le débat jusqu'ici technique et académique entre les municipalités de gauche de l'agglomération et la chambre de commerce sur la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Loire a pris un tour passionné. Il faut au minimum quatre ans pour construire un tel ouvrage, quelle que soit la solution retenue, pont ou tunnel. Or le choix technique n'est toujours pas arrêté. Le financement n'est pas non plus en place. On votera donc aux municipales de 1983 avant qu'il soit inauguré.

« Nantes a quinze années de retard en grande voirie », enrage Jacques Floch, maire socialiste de Rezé, 40.000 habitants au sud de la Loire. Il est en première ligne pour essuyer le mécontentement des usagers qui traversent chaque jour le fleuve pour se rendre à leur travail et perdent des heures dans les embouteillages.

De fait, comme toutes les agglomérations construites autour de confluents, Nantes a des difficultés à assurer la fluidité de la circulation. Jusqu'ici, on a construit les ponts dans la ville même avec un schéma de trafic organisé en toile d'araignée autour de voies rapides amenant la circulation automobile au cœur de la cité.

En 1977, aux municipales, la liste d'union de la gauche a fait campagne à Nantes contre cette option et proposé la création d'une voirie de contournement tout autour de l'agglomération, sorte de grande ceinture de rocade pour éviter au trafic de poids lourds la traversée de la ville. Ce dispositif exige des ouvrages de franchissement, notamment à l'aval de Nantes, là où le port aligne des dizaines de kilomètres de quais.

Dès l'ouverture en 1975 de l'autre pont qui enjambe l'estuaire de la Loire à Saint-Nazaire-Mindin, la chambre de commerce de Nantes s'est appliquée à démontrer que l'Etat mettrait des années à accorder des crédits pour un nouvel ouvrage. Et elle a proposé la constitution d'un syndicat financier pour le réaliser tout de suite avec une formule d'amortissement des fonds privés par un péage léger.

« En règle générale, je préfère franchir les ponts sans payer », dit encore aujourd'hui le président de la chambre, M. Jean-Joseph Régent, *« mais il faut être réaliste. Nous sommes des responsables économiques qui devons rappeler les contraintes économiques. Si on nous fait confiance, on franchira la Loire en 1984. »*

Note salée

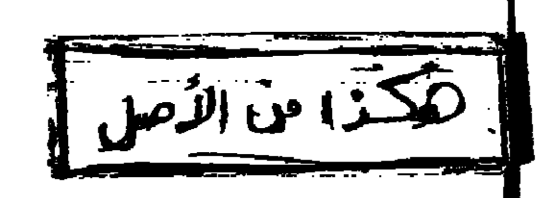
Les élus, eux, sont farouchement opposés par principe au péage. Le syndicat intercommunal de la voirie rapide (SIVRAN), présidé par le radical de gauche Jean-Claude Bonduelle, maire-adjoint à l'urbanisme de Nantes, ne cesse de le répéter, à l'unanimité. Le syndicat est aussi opposé à la formule du pont. Pour garder intactes les possibilités d'accès au port de Nantes, il faudrait un tirant d'air suffisant pour les bateaux qui remontent jusqu'au silo à céréales et donc suspendre le tablier à près de 60 mètres au-dessus du niveau du fleuve. Comment inscrire un tel monument avec ses rampes d'accès dans un paysage urbain ? Le SIVRAN a commandé études sur études pour faire admettre son choix d'un tunnel et démontrer, contre les conclusions des services de l'équipement, que cette solution est meilleure que sur le plan technique (pas de problème de vent notamment pour les deux roues) et pas plus chère.

Son argumentation est prise aujourd'hui au sérieux, mais le choix définitif n'a pas encore été fait — et le ministère de l'équipement n'a toujours pas non plus signé d'engagement financier. La note est lourde. L'ensemble des voiries de contournement de l'agglomération est évalué à 800 millions dont 250 pour le franchissement de Cheviré.

Le SIVRAN réclame un partage à 55 % pour l'Etat, 45 % pour les collectivités locales (communes et département). M. Le Theule a proposé en juin dernier un PAPIL (programme d'action prioritaire d'initiative locale) à signer en 1980, et octroyé un crédit de 3 millions pour des études. Le conseil général (à majorité rurale et conservatrice) est d'accord avec les propositions financières du SIVRAN, mais a opté pour... un pont au printemps dernier. Il doit rediscuter du dossier en janvier. Les élus ruraux ont peur de voir tous les crédits routiers concentrés sur l'agglomération au détriment du département. *« On a perdu un an, mais fait passer l'idée du tunnel qui préserve l'avenir du port de Nantes »*, dit Jean-Claude Bonduelle.

Les socialistes qui dirigent les communes les plus importantes de l'agglomération s'emploient activement depuis quelques semaines à canaliser ce mécontentement. Ils ont contribué à la création d'un cartel de treize organisations (syndicats ouvriers, syndicalisme familial du cadre de vie et de l'habitat, loisirs populaires) pour dévier sur le ministre les critiques lancées à l'automne contre leurs mairies. Car ils ont pris conscience, en cette saison des marrons, qu'un pont pouvait aussi cacher un piège politique.

J. C.-M.



هكذا من الأصل

Un dernier témoin raconte l'histoire de Jacques Vaché et du surréalisme

LE passé littéraire de Nantes est riche en personnages peu ordinaires. Le romantisme lui doit certaines de ses figures les plus étranges, la poétesse Elisa Mercœur, qui joua les sylphides toute sa vie, ou la princesse de Salm Dick, ardente féministe sous l'Empire. Les Nantais eurent aussi parfois le goût des plaisanteries macabres et flegmatiques. La meilleure est de l'armateur Montaudouin, grand marchand de bois d'ébène, qui baptisa trois de ses navires *Voltaire*, *Rousseau* et *Contrat social*. La ville elle-même est un décor qui bouge à peine avec le temps. On quitte Jules Verne quai de la Fosse, le regard tourné vers la mer, attendant de voir filer son île natale, détachée du cœur de Nantes, comme un navire ; on descend les escaliers du passage Pommeraye, cher à Mandiargues, pour aller à la rencontre de la Lola de Jacques Demy ; on remonte la rue Crébillon, jusqu'à la place Graslin, où le père du poète gastronome Charles Monselet avait sa librairie.

Ce poids de livres, de voyages et de cruautés explique peut-être pourquoi Nantes passe pour être « la ville où est né le surréalisme ». D'ailleurs, plusieurs surréalistes y sont vraiment nés : Jacques Baron, le peintre Pierre Roy, Benjamin Péret (à Rezé), ou y vécurent, comme Maurice Fourré. Mais surtout, c'est ici qu'eut lieu une rencontre sur laquelle les historiens n'ont pas fini de gloser, entre André Breton et Jacques Vaché, au début de 1916.

Breton a souvent repris et embelli la légende de son ami, « suicidé » le 6 janvier 1919, dans une chambre du deuxième étage de l'ancien Hôtel de France, place Graslin. Mis à part son témoignage et les *Lettres de guerre* (1) de Vaché, on savait peu de choses sur l'inventeur de l'*umour*, le précurseur de Dada, ennemi d'Apollinaire, le dandy opiomane au monocle de « crystal ». La famille, traumatisée par le scandale, se taisait. Vaché brillait donc, tel un astre noir, dans le ciel surréaliste, entre deux autres jeunes morts mystérieux, Lautréamont et Rimbaud. Et puis, il a fallu qu'un libraire d'ancien, Bellanger, habitué à fouiller dans les archives, s'intéresse à lui pour que les documents surgissent et que les témoins commencent à parler. On publia le roman inédit, *Cavalcadour* (2), où Jean Sarment racontait les exploits de la « bande » du Grand Lycée, dont Vaché faisait partie. Un dossier dirigé par Michel Carassou, *En route, mauvaise troupe*, qui reproduit en totalité les trois petits journaux du groupe, doit paraître un jour chez Jean-Michel Place.

Bellanger, chez qui je débarque avec *Dada à Paris* (3) de Michel Sanouillet sous le bras (il dit de Vaché : « *Peu de gens l'ont connu, moins encore en ont parlé.* »), me donne d'emblée tout ce qu'il sait. Il faut joindre les deux sœurs de Vaché, son ami le docteur Perrin, le frère d'André Caron, accusé d'avoir fourni l'opium fatal. Il y a aussi le cousin, Robert Guibal, courtier maritime, et Pierre Lanoë, qui faisait partie de la bande.

Robert Guibal me reçoit dans un petit salon de son hôtel particulier, encombré de vitrines pleines de décorations et de portraits de jeunes officiers morts à la guerre. Je m'assieds en face d'un buste de Napoléon en faïence blanche. « *Mon cousin et moi avions le même âge. Nous étions inséparables. Notre grand-mère de Touraine disait toujours : Robert et Jacques, Jacques et Robert.* »

« Un génie, certainement pas... »

A quatre-vingt-cinq ans, Robert Guibal se souvient de son enfance avec une précision hallucinante : la première communion de Jacques à Lorient, les balades à bicyclette avec son oncle, le colonel Vaché, un pique-nique à Pornichet. Il évoque cela dans de longues phrases sinueuses, se lève pour me montrer des albums de photographies de famille. Je reconnais plusieurs fois Vaché, enfant, à Saigon, ou assis dans un groupe, tiré à quatre épingles, appuyé sur une canne, regardant l'objectif d'un air de défi voilé. « *On a dit que Jacques haïssait son père, un homme timide, cassant, très exigeant. Moi, j'ai pu lire certaines de ses dernières lettres à ses parents où il leur disait son amour. Seulement, il refoulait ses sentiments.* »

Nous parlerons durant deux heures d'un autre Vaché, presque inconnu, un enfant doué pour le sport et la littérature, et qui, brusquement, à cause de la guerre ou de sa rencontre avec Breton, aurait changé. Le cousin me cite les livres préférés de Jacques, *la Bègue de Gaston Phébus*, *le Soldat Bernard*, *la Légende de l'aigle* et *la Grogne*.

« *Il était patriote, aimait ce qui touchait à l'armée, l'héroïsme. Nous avions écrit au moins deux romans ensemble, illustrés d'images que nous découpions dans* Je sais tout. *Nos mères ont brûlé tout ça un jour. Ses* Lettres de guerre *n'ont, selon moi, aucune valeur littéraire. Il était intelligent, plein de charme. Un génie ? Certainement pas !* »

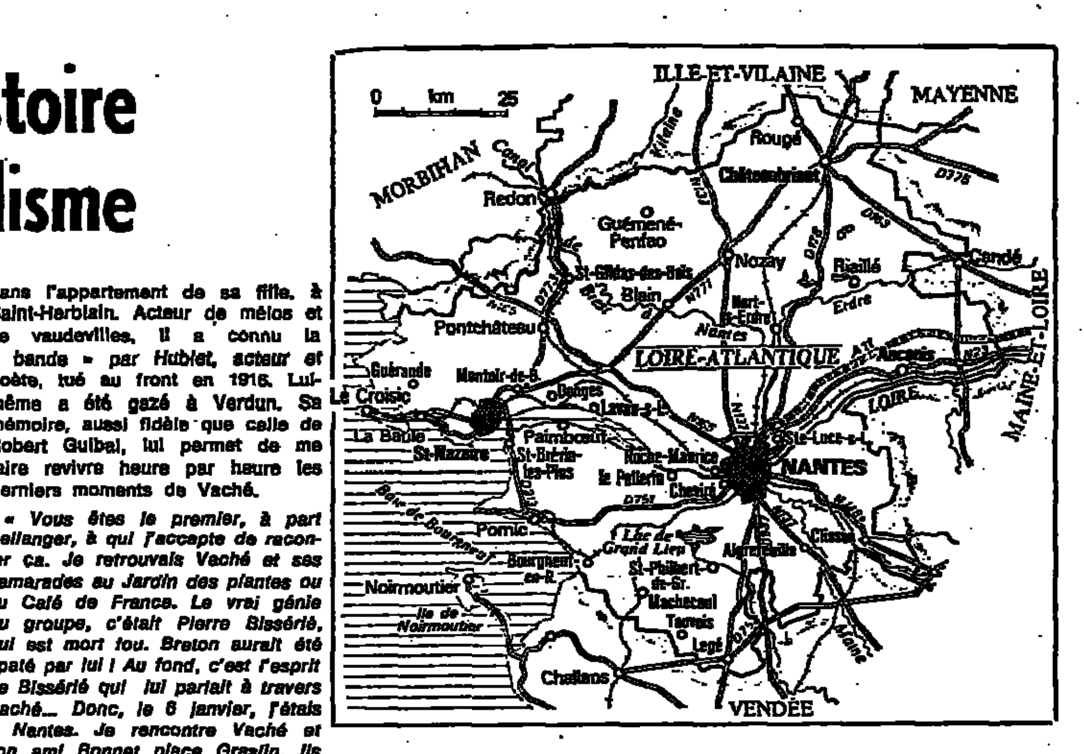
Pierre Lanoë, quatre-vingt-cinq ans, ouvre une bouteille de muscadet dans l'appartement de sa fille, à Saint-Herblain. Acteur de mélos et de vaudevilles, il a connu la « bande » par Hublet, acteur et poète, tué au front en 1916. Lui-même a été gazé à Verdun. Sa mémoire, aussi fidèle que celle de Robert Guibal, lui permet de me faire revivre heure par heure les derniers moments de Vaché.

« *Vous êtes le premier, à part Bellanger, à qui j'accepte de raconter ça. Je retrouvais Vaché et ses camarades au Jardin des plantes ou au Café de France. Le vrai génie du groupe, c'était Pierre Bissérié, qui est mort fou. Breton aurait été épaté par lui ! Au fond, c'est l'esprit de Bissérié qui lui parlait à travers Vaché... Donc, le 6 janvier, j'étais à Nantes. Je rencontre Vaché et son ami Bonnet place Graslin. Ils me disent : « Viens donc, nous » avons de la confiture. » Je devais rentrer à Saint-Nazaire. Alors, je refuse et leurs dis au revoir. Ils ont loué la chambre où les rejoignirent Caron, Maillocheau et un Américain, Woynow. Caron fut sauvé par son père, un stomatologiste qui habitait rue Racine. Maillocheau refusa d'en prendre. Bonnet mourut avec Vaché. Woynow m'a demandé de lui servir d'interprète au procès, où Caron fut innocenté. Je devais ensuite être le voisin de palier de celui-ci à Paris. Pour moi, ce fut un accident, pas un suicide. Bonnet aimait trop la vie pour accepter de mourir avec Vaché, et lui, je le sais, ne s'était jamais drogué avant.* »

En écoutant Pierre Lanoë, je me disais qu'il est temps de rouvrir le dossier Vaché. Les mythes, on l'a bien vu pour Rimbaud, ont la peau dure, mais ici c'est le vrai destin d'un homme qui, pour une fois peut-être, a des chances d'être encore sauvé et retourné contre l'oubli.

RAPHAEL SORIN.

(1) Losfeld.
(2) Simoën.
(3) Pauvert.



Le gourmet en Loire-Atlantique

Le beurre blanc dans la casserolle d'une Béarnaise

CHARLES MONSELET est né à Nantes en 1825. L'auteur de *la Cuisinière poétique*, et qui familièrement appelait le cochon « *cher ange* », m'apparaît plus comme un versificateur amusant et facile que comme un vrai gourmet. Mais Nantes, capitale de la Bretagne du Sud, port de mer et port de terre, et qui donne son nom à d'innombrables préparations culinaires, à un beurre, à un lard, à un gâteau (aux amandes et au kirsch), doit être surtout fière d'avoir donné le jour à l'un des plus prestigieux cuisiniers du XIXe siècle : Edouard Nignon, né en 1865 et auteur des *Eloges de la cuisine française* et de *l'Heptaméron des gourmets*.

Nignon, plus délaissé qu'Escoffier ou Montagné, a pourtant permis à son art de franchir la charnière des XIXe et XXe siècles. Et que ce fût à l'Ermitage de Moscou, au Claridge de Londres et, plus tard, chez Larue, dont il fut l'un des derniers propriétaires de sa grande époque, jamais il n'oublia le folklore et sa région. Et il avait créé, entre autres, une « poularde Duchesse Anne », « *souveraine de son pays* » : volaille de Nantes, bien sûr, blondie au beurre « *comme genêt d'Armor* », arrosée de cidre et servie entourée de feuilletés garnis d'une bouillie crémeuse de blé noir. Egalement un « gratin nantais » de ris de veau aux pointes d'asperges. Et une « terrinée nantaise » faite de canard mijoté au vin rouge et de godiveaux. Le tout, on l'imagine, assaisonné de toutes les promesses des « isles », car Nantes fut au XVIIIe siècle le principal port marchand du royaume et connut l'un des premiers le sucre, le rhum et les épices.

Ils trouvèrent sur place les cultures maraîchères, les poissons de la Loire et ceux du rivage, le gibier d'eau de la Brière, les élevages sud-bretons de porc et de bœuf (ceux de Châteaubriant ont peut-être donné leur nom à la pièce de viande que l'on écrit chateaubriand, sans vraies références. Mais de reste Chateaubriand n'avait-il pas pour ancêtre le comte Brient, bâtisseur du château de Châteaubriant ?, et c'est ainsi que la mouclade, par exemple, est « agacée » merveilleusement de curry.

Cette cuisine reste à cheval sur le beurre (salé) et le saindoux, dont le fameux lard nantais n'est qu'une extrapolation en forme de plat et comparable à la sauce de pire charentaise et au porché de Dol. Le poisson y est roi, singulièrement les migrateurs : aloses et anguilles (ces dernières s'annonçant dès mars-avril par leur fraie, les civelles, dont on fait un potage, un pâté, mais surtout de savoureuses omelettes).

Le beurre blanc nantais rivalise avec celui d'Anjou. Est-il né à La Chebuette d'une cuisinière ayant raté sa béarnaise ? La mère Clémence ou une autre... Il n'importe. Et c'est une autre cuisinière qui, non loin du flamboyant Grand Logis et des tours de la Couronne et des Jacobins, imagina d'ajouter aux tripes à la mode de Bretagne des lardons rissolés.

Le fromage nantais dit « du curé » a été inventé par un curé vendéen, dit-on. De lait de vache et artisanale, cette pâte molle, aujourd'hui industrialisée, reste le premier des fromages bretons. Rond en ses débuts, ils est moulé en carré de nos jours. On prépare aussi un crémet, comme à Aners. Et, au dessert, la fouace et les petits-beurre !

Il y a pour arroser tous ces plats, du cidre (les « fermiers » sont plus rudes, plus rustiques, mais combien supérieurs, surtout les secs) et les vins blancs d'appellation contrôlée : muscadet de Sèvres-et-Maine et muscadet des coteaux de la Loire, frais, légers, d'un beau jaune pâle, issus du cépage muscadet (melon de Bourgogne).

Enfin, à partir du cépage folle blanche, un V.D.Q.S. plus rustique, le gros-plant, enchante les connaisseurs et je sais même des chevaliers Bretvin (confrérie du muscadet) pour en préférer l'originalité.

LA REYNIÈRE.

LOIRE-ATLANTIQUE

Bretons de cœur, Nantais de raison

(Suite de la page 19.)

Promue aujourd'hui capitale régionale, elle n'est plus tout à fait ce qu'elle fut dans son meilleur passé. Mais ce passé lui donne des airs de famille avec Bordeaux, dont la position géographique est très comparable à la sienne, dont le grand siècle fut aussi le dix-huitième avec de semblables expéditions aux Antilles, les trafics d'esclaves et leurs fructueux échanges. Le quai de la Fosse a des allures de Chartrons et plus encore ces façades à frontons qui bordent aujourd'hui des allées, mais qui, à l'origine, donnaient sur la Loire avant qu'elle ne soit repoussée de plus en plus vers le sud, avant que l'île Feydeau, aux splendeurs bien décatles, ne soit plus une île, avant que l'Erdre ne soit, elle aussi, recouverte dans son ultime embouchure par le cours des Cinquante-Otages, ainsi nommé en souvenir des fusillés du 22 octobre 1941.

Dire Nantes, c'est dire aussi ses soucis d'aujourd'hui et ses réalités. Les soucis résultent du passé. Comment s'y prendre pour empêcher les effets d'une crise ou du moins les atténuer ? Comment assurer un avenir à cette Basse-Loire qui entend tenir son rang jusqu'à Saint-Nazaire, l'ancienne rivale, née en 1848 à la façon d'un port champignon, assassinée par la dernière guerre, reconstruite mais dont les chantiers navals ne sont plus ce qu'ils étaient ?

Une frontière sur la façade océane

A soixante kilomètres de distance, Nantes et Saint-Nazaire ont plus ou moins partie liée. Le paysage le dit assez qui s'est modifié un peu partout dans ces parages : zones industrielles et portuaires par centaines d'hectares, raffineries à Donges, terminal méthanier assuré pour Montoir-de-Bretagne, centrale électrique, sans parler de ce projet au soufre qui s'appelle Le Pellerin. Cette Basse-Loire, c'est non seulement le cœur et le poumon de la Loire-Atlantique, mais bien autant ceux d'une bonne partie de l'Ouest français.

Du coup, le département lui-même s'éclaire. S'il compte un million d'habitants, soit à lui seul plus du tiers de la population de la région des Pays de la Loire, c'est en raison de ce développement de la Basse-Loire. Il y a beau temps que Nantes est sortie de ses limites d'autrefois. L'agglomération qui s'est constituée autour d'elle s'étend maintenant sur 20 kilomètres d'est en ouest comme de sud en nord, de Sainte-Luce-sur-Loire, bien au-delà de Saint-Herblain, comme des Sorinières à Treillères. Et cela signifie 500 000 habitants. Si l'on y ajoute les 60 000 de Saint-Nazaire et ce que comptent les alentours, voilà à peu près 600 000 personnes de milieu urbain, c'est-à-dire habitées des sentiments, des courants qui sont propres aux métropoles. Voilà renforcée encore l'image de Nantes tout à fait dans son siècle et qui n'a jamais oublié que, aux premières années de la République, elle fut l'îlot « bleu » dans l'Ouest « blanc », à l'époque où l'assiégeait, pour s'y casser les dents, l'armée vendéenne.

Y aurait-il encore deux Loire-Atlantique ? Pourquoi pas trois ? Qu'on le veuille ou non, dès que l'on quitte la Basse-Loire et ses ardeurs, les choses, l'air du temps, ne sont pas les mêmes selon que l'on s'en va vers le nord ou vers le sud, vers le pays de Guérande ou vers le pays de Retz. Bourgneuf-en-Retz, Machecoul, Saint-Philbert, Clisson, sont loin de Châteaubriant, de Nozay, de Nort-sur-Erdre et même d'Ancenis. Sur la façade océane, l'embouchure de la Loire joue encore un rôle de frontière naturelle. A Nantes de fondre toutes ces différences, car nulle part Nantes n'est loin. Et l'Erdre qui vient du nord, comme la Sèvre nantaise dans son approche opposée, sont l'une et l'autre voies naturelles et complémentaires.

A parcourir ces terres, on en découvre sans peine la vraie nature et peut-être bien l'âme. La campagne du sud de la Loire reste marquée par son passé autant que par son climat et sa lumière. C'est là que sont aussi les terres du vignoble, les fiefs du muscadet et du gros plant, tous aujourd'hui de bon rapport. Tout Nantais y a ses adresses, ses lieux de préférence ; et l'expression un peu osée de « baiser une fillette » y prend son sens exact, la « fillette » étant ici ce que le « pot » de beaujolais est pour tout bon Lyonnais de souche. Ordinaire des comptoirs nantais à leurs origines, muscadet et gros plant, relevés par les gamays, ont fait leur chemin. Ils s'exportent eux aussi, pour le plus grand profit des récoltants et sans trop se renier encore. De toute façon, la vigne n'est pas extensible à volonté.

La vigne n'est pas tout, qui ne se voit au reste qu'à condition de pénétrer son secteur car elle ne s'annonce pas comme ailleurs par des coteaux suffisants. Sans être exactement plat, le paysage ne se laisse nulle part solidement embrasser, mesurer. Les repères sont surtout des églises restées considérables en regard des villages et des bourgs qui se succèdent de lignes droites en lignes droites d'un réseau routier de qualité. Quelquefois anciennes, le plus souvent bâties ou remaniées par le néo-gothique de la Restauration et plus tard encore par la République de Mac-Mahon nostalgique de la monarchie, elles impriment fortement leur marque au point de donner une originalité surprenante et majeure. Chaque commune semble ainsi être d'abord paroisse. C'est par ces clochers blêmes et élancés, sentinelles dominant le bocage ou le marais, qu'elles s'annoncent d'abord et bien avant qu'on en puisse découvrir la couleur et l'intimité.

Au pays de Charette

Au coin des rues, autre signe de particularisme, la plaque fléchée n'indique pas seulement : école. Elle prend grand soin de préciser : école publique, façon de toujours faire savoir qu'il y a l'autre et qu'on y tient toujours. Bretagne ou non, c'est bien, en cette partie, une Loire-Atlantique consciente d'avoir fait partie de ces « départements de l'Ouest » qui donnèrent tant de fil à retordre à la Convention et se signalèrent encore quarante ans plus tard par l'équipée de la duchesse de Berry achevée à Nantes.

A Legé, dans l'un de ses confins du Sud au tracé capricieux, la chapelle Notre-Dame-de-Pitié est toujours là, bien visible en son carrefour pour honorer la « mémoire du général Charette et de ses compagnons d'armes tombés en chrétiens et en braves ». La plaque extérieure date de 1949. Comme pour en atténuer les effets ou du moins tenter de fondre dans les souvenirs futurs soldats et soldats, on a érigé sur le parvis le monument aux morts de 1914-1918, ce qui fait que, aux jours de commémoration, les drapeaux tricolores s'inclinent là sans pouvoir paraître distinguer.

Et puis partout de ce côté-là du fleuve, des croix, des vierges, des christs, souvenirs des grandes missions. De Bourgneuf-en-Retz à Machecoul, de Touvois à Legé, de Saint-Philbert-de-Grandlieu à Aigrefeuille, ils occupent les carrefours, retiennent l'attention et surtout disent la maintenance de sentiments, plus ou moins reportés dans les représentations politiques : municipale, départementale, nationale.

En même temps, il convient de vivre, de quelque rive de la Loire que l'on soit. Sous l'effet de l'action régionale, des contrats de pays, les signes de l'exigence contemporaine sont là un peu partout. Machecoul a son église monumentale mais aussi, sur la route de Challans, sa zone industrielle avec l'usine des cycles Gitane, qui ne travaille pas seulement pour « la bande à Hinault et à Guimard » mais dont la réputation, fondée sur les performances de celle-ci, favorise une vente aussi bien à l'exportation que dans les grandes surfaces.

De la même façon, sur l'autre rive de la Loire, de Guérande à Châteaubriant, à Nozay comme à Nort-sur-Erdre, chacun est à la recherche de la petite et moyenne industrie qui assurera l'emploi et du moins le maintiendra en l'état. La polyculture a ses exigences elle aussi. Saint-Gildas-des-Bois signale au voyageur son abbatiale mais lui montre aussi des silos. Ici une usine de chaussures, là une autre de confection. Chacun fait ainsi le compte de ses acquis, de ses progrès, de ses déceptions, de ses espérances.

C'est aussi, comment l'oublier, le département de la Porte océane. Le pont de Saint-Nazaire, dans la pureté de son envol et de ses courbes, jeté d'un bord à l'autre de l'estuaire, est là pour le symboliser. C'est de là-haut qu'il faut découvrir ce paysage d'eau qui porte si loin les marques d'un combat entre la mer et ce déversoir de fleuve, de rivières. Des étangs lointains de Machecoul jusqu'au marais de Guérande, il y a toutes les différences qui séparent le pays de Retz, ses maisons sans étage, ses toits de tuiles creuses, des profondeurs mystérieuses et sombres de la terre des tourbes, et des « bourrines » de la Grande-Brière, aujourd'hui parc régional. La rudesse du pays guérandais, de ses granits, compose ses propres lumières et les allume au gré des heures sur les « œillets » de la presqu'île saline où se maintiennent les paludiers.

De semblable façon, Pornic et les deux Saint-Brevin sont d'une autre nature que la pointe du Croisic et son rocher de l'Ours. Seule La Baule par les dimensions acquises, par le renom international qui s'est attaché à elle, n'est peut-être plus en mesure de sentir et de faire sentir ces différences trop occupée par les charges et les ambitions qui sont les siennes.

De ces langueurs océanes à un arrière-pays qui presque partout en porte la marque, la Loire-Atlantique, au fond, se sent bien à la tête de la nouvelle région qui est la sienne et dont elle-même, dans une certaine mesure, présente déjà l'image de ses diversités.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Photo Pierre Michaud (Rapho.)

Militant à Saint-Nazaire

Une vie de chantier

JEAN TERRIEN est entré aux chantiers de Penhoët à Saint-Nazaire le 25 octobre 1926 comme tourneur sur métaux. Il en sortait le 30 septembre 1969 comme chef d'atelier. Entre-temps, les chantiers de Penhoët étaient devenus les Chantiers de l'Atlantique qui, après avoir fusionné avec Alsthom, font partie du groupe C.G.E. Soixante-treize ans, un sourire tolérant sur les lèvres, Jean Terrien a vécu quarante-trois années de l'histoire des chantiers navals de Saint-Nazaire. Il a vu évoluer le mouvement syndical. Militant C.F.T.C. des premières heures, il a été ensuite l'un des artisans de la naissance de la C.F.D.T. à Saint-Nazaire en 1964.

« Au début, les conditions de travail étaient bien plus pénibles que maintenant, on était au « boni » (au rendement) ; les bonis pouvaient aller jusqu'à 100 % des salaires, alors, on travaillait comme des sauvages.

» Je venais en vélo de jour comme de nuit, *raconte-t-il.* A l'époque, il n'y avait pas de pistes cyclables et les routes n'étaient pas goudronnées en beaucoup d'endroits. Il fallait vivre durement. »

Il n'y avait pas de chauffage dans les ateliers ; parfois, l'huile gelait dans les tours ; on allumait des braseros pour avoir un peu de chaleur. Et puis Jean Terrien participe à la création de l'union locale C.F.T.C. de Saint-Nazaire. Il continue la lutte avec la puissante C.G.T. des années 30 qui voit d'un mauvais œil la naissance d'un syndicat chrétien. On était alors en plein affrontement « clérical » *et* « anticlérical ». *La guerre rapprochera C.F.T.C. et C.G.T. à Saint-Nazaire dans l'aide apportée aux réfugiés et aux sinistrés. Avant cette période sombre, il y avait eu 36 :* « C'était les premiers congés ouvriers à Saint-Nazaire. J'avais eu droit à huit jours. Chaque jour, avec nos deux gosses, on allait à la plage du Rocher du Lion et on prenait un bain. C'était la première fois qu'on ne faisait rien, on vivait en famille. »

De grandes grèves ont marqué la vie de Jean Terrien : juin 1936, 1950, 1955, 1967. En 1955, les syndicats obtiennent 25 % d'augmentation d'un seul coup aux chantiers. En 1967, les mensuels se mettent en grève pendant deux mois. Entre-temps, Jean Terrien était devenu chef d'atelier. « C'est le mépris des hommes qui a causé le conflit de 1967. On nous disait : « *Vous n'êtes que des rouages, vous êtes payés pour exécuter.* »

En 1969, Jean Terrien ressentit son départ en retraite comme « une libération et une douloureuse rupture ». « J'ai été déchargé d'un fardeau qui me pesait : commander les hommes dans un système que je condamne. »

MICHEL LE TALLEC.

Europa

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

LES NOUVEAUX PÉRILS ÉNERGÉTIQUES VONT-ILS RÉVEILLER L'EUROPE ?

Empêcher le chaos

« *Le monde est devenu fou, crazy* », dit le pèlerin musulman à cheveux gris au reporter. « Des coups de feu à La Mecque, dans ce qui est le plus sacré, peut-on s'imaginer une telle chose ? Comment cela peut-il finir ? »

Il a raison. A Téhéran, l'immunité diplomatique est piétinée. L'ambassade américaine à Islamabad a été la proie des flammes. L'ordre mondial, qui s'est forgé au cours des siècles, les formes de civilisation en usage de la société, sont ébranlés. Le chaos menace de toucher le ravitaillement en pétrole, la stabilité de la structure monétaire, le libre *commerce mondial. L'évolution constante* vers un niveau de vie plus élevé, vers la liberté d'épanouissement, de la culture, arrive-t-elle à son terme ?

LE pétrole *comme* arme, le développement de la peur, peuvent, du jour au lendemain, jeter le monde dans le chaos. Des guerres économiques, avec un embargo ou contre un embargo, sont à portée de la main. En fin de compte, les guerres économiques deviennent des guerres.

par GUIDO BRUNNER (*)

Nous pouvons encore tout *empêcher. Ensemble, nous, les* Européens, les Américains, les nations industrielles occidentales, les pays industriels de l'Est, la *Chine, les producteurs de pétrole* et les pays en voie de développement peuvent triompher de cette épreuve de force par une action solidaire. L'arme du pétrole serait émoussée si nous étions unis.

Nous ne devons pas permettre que le manque éventuel de 3 millions de tonnes de pétrole de l'Iran, 5 % à peine de la production mondiale, arrive à faire sortir le monde de ses gonds. Maintenant, il s'agit de l'intérêt supérieur de tous ; tout le reste se construit sur des relations confiantes entre tous les États, sur l'inviolabilité de la dignité de l'homme : notre épanouissement économique, la stabilité de nos communautés, même si, séparément, elles ont des formes *différentes.*

Nous ne devons pas devenir les prisonniers d'une évolution qui nous dépasse et qui ouvre la boîte à Pandore. Sans quoi, pour le restant du siècle, la violence serait la caractéristique de *la politique.*

Il y a eu des divergences entre les États-Unis *et* la Commu*nauté européenne* à *propos* des questions commerciales et aussi de l'énergie. Les pratiques des agriculteurs américains ont créé des *tensions dans* le commerce mondial, de même que la trop grande consommation d'énergie outre-Atlantique. Nous, Européens, n'avons pas épargné nos critiques, que, plus d'une fois, nous avons réitérées. A la longue, il est indécent à l'égard du reste du monde, notamment à l'égard des pays en voie de développement, que les appareils de climatisation des États-Unis utilisent, à eux seuls, autant d'électricité que *la République populaire de* Chine.

Il y aura de nouveaux heurts entre les *contradictions d'intérêts.* Mais ce n'est pas le moment de les régler.

Le monde doit savoir maintenant que la Communauté européenne est aux côtés des États-Unis dans leurs difficultés. Lorsque l'autorité mondiale des États-Unis est ébranlée, l'Europe comprend ce que cela signifie pour la paix, pour notre prospérité.

Il n'y a pas une autre puissance qui puisse prendre sa place. Celui qui attaque le dollar doit nous dire par quoi il veut le remplacer. Il cherchera en vain. *Il échouera, dès qu'il s'agira des* transactions de pétrole. Seul le dollar est en mesure d'alimenter les courants financiers, d'offrir *suffisamment* de possibilités de placements pour les pétrodollars. Lorsque l'économie mondiale subit des dommages, nous nous trouvons tous dans une situation difficile. Comment doit alors fonctionner le commerce, dont nous dépendons au premier chef en Europe ?

Mais, il faut aussi une solidarité entre les pays producteurs de pétrole, les États consommateurs et les pays en voie de développement. Les pays producteurs de pétrole ne doivent pas priver *maintenant* le monde de pétrole et commencer une nouvelle croisade des prix. Nous entrerons dans les années 80 avec une économie sérieusement affaiblie. Les anciens problèmes, l'inflation, le chômage, le ralentissement de l'expansion et la réforme industrielle sont loin d'être résolus dans toutes les nations industrialisées. Les pays en voie de développement sont écrasés jusqu'à la limite du supportable. Depuis 1973, du fait de l'évolution du pétrole, *leur fardeau* a été presque multiplié par dix. Ces États ne savent d'ailleurs *pas comment ils vont* résoudre leurs problèmes d'expansion et de financement.

C'est pourquoi les pays producteurs de pétrole ne doivent pas *provoquer* maintenant un nouveau désordre dans l'économie mondiale et dans la structure monétaire internationale. Même dans leurs propres intérêts, ils ne peuvent pas aban*donner le dollar comme mon*naie de référence pour les cours du pétrole. Ils ne doivent pas provoquer une pénurie artificielle sur les marchés du pétrole.

Si les plus importants pays producteurs limitaient maintenant leurs extractions, la volonté d'économie des États consommateurs serait paralysée. Si chaque *tonne de pétrole* que nous économisons restait dans le sous-sol des pays producteurs et n'était pas disponible pour la stabilisation sur les marchés mondiaux, la politique d'économies des pays consommateurs échouerait politiquement.

Mettre la main à la pâte

Alors, la lutte pour le pétrole deviendrait plus difficile dans l'absolu. Les *principales* victimes en seraient les pays du tiers monde, qui, dans un tel cas, ne pourraient plus suivre. Nous aurions alors une *aggravation* du conflit politique, qui dépasserait tout ce que nous avons connu jusqu'à présent et qui nous *toucherait tous, tant à l'Ouest* qu'à l'Est. Il rejaillirait finalement aussi sur les pays producteurs de pétrole. Dans le chaos général, ces pays ne survivraient pas en tant qu'îlots d'abondance et de prospérité.

Naturellement, nous ne devons pas seulement fixer nos yeux sur les pays producteurs de pétrole. Nous devons, nous-mêmes, mettre la main à la pâte. Notre consommation de pétrole est bien trop élevée. Elle doit être diminuée. Une voie, en tout cas, est exclue : *nous ne devons pas* essayer, une fois de plus, d'économiser le pétrole par une récession économique, comme cela fut *le cas après 1974/1975. Le* prix de la facture est élevé. Nous avons d'autres possibilités. Nous pouvons supprimer le gaspillage *et utiliser l'énergie de façon* beaucoup plus rationnelle que jusqu'à présent.

Dans la Communauté européenne, nous avons adopté des décisions d'économies. Elles ont été confirmées lors de la conférence mondiale économique à Tokyo et elles ont été également reprises par d'autres partenaires. Nous sommes convenus que les importations de pétrole de la plupart des pays ne devaient pas dépasser en 1983 celles de 1978 ou 1979.

(Lire la suite page 30.)

(*) Membre de la Commission européenne, chargé notamment des questions d'énergie.

Tristes réflexions sur un scénario utopique

Le nationalisme coûte cher. On vient d'en faire l'expérience à Dublin. Autre terrain de choix : exception faite des temps de guerre, la souveraineté nationale a rarement été plus onéreuse que depuis qu'elle contribue à la *vulnérabilité* européenne dans le domaine des approvisionnements énergétiques. Les États membres des Communautés insistent sur le fait que la politique de l'énergie est une affaire strictement nationale. Et les dernières *initiatives* prises par la Commission trahissent malheureusement son assentiment : la « convergence des politiques nationales » a remplacé la construction d'une « politique commune de l'énergie ». Rares sont ceux qui défendraient l'idée que les diverses régions d'Europe devraient avoir leur propre industrie nucléaire. Il est à peine moins absurde d'affirmer que la somme des politiques énergétiques nationales est un bon substitut à une politique commune de l'énergie.

COMPARONS ici les structures de l'approvisionnement énergétique *dans la* C.E.E., telles qu'elles apparaissent aujourd'hui, et les données d'une alternative imaginaire : un marché commun de l'énergie à long

par NIGEL LUCAS (*)

terme. Appuyons-nous, pour ce faire, sur des faits réels, passés et présents, en nous autorisant cependant un peu d'exagération dans la description de l'alternative. Ce sera là une compensation pardonnable aux exigences de la souveraineté nationale qui, à leur manière, limitent si puissamment la perception.

L'industrie nucléaire est un exemple spectaculaire de la *folie* furieuse des particularismes européens. La France et l'Allemagne ont chacune leur constructeur de réacteurs. Ensemble, elles installeraient une puissance de *15 GW (e)* par an (1). Leurs commandes additionnées ont atteint 6 GW(e) dernièrement, et le marché a peu de chances de se développer dans un avenir proche. Aucune de ces deux industries ne peut utiliser à plein ses lourds investissements en équipements et en main-d'œuvre. Kraftwerks-Union se trouve, en fait, dans une situation particulièrement difficile. De même, l'Italie *et* le Royaume-Uni ont-ils défini des programmes de réacteurs à eau légère qui utiliseront un minimum de matériel étranger, ajoutant ainsi à la surcapacité, donc au gaspillage.

Dans l'alternative fédérale imaginaire, ces problèmes ont été depuis longtemps résolus, et les initiatives prises par le capital privé pour réduire le nombre des fournisseurs par une entente au plan international ont pu aboutir. Deux consortiums sont apparus autour des fabricants de cuves de pression : Breda en Italie et Framatome en France. Une rare compétence du point de vue de la conception architecturale est résultée de l'association des sociétés d'études. Des composants variés ont été fabriqués par les firmes les plus qualifiées. Les avantages de la *concentration* et de *la spécialisation* se sont manifestés : dans l'amélioration de la qualité, une plus grande sécurité de fonctionnement, des coûts réduits, des délais plus courts.

La C.E.E. telle qu'elle se présente aujourd'hui espère avoir une capacité nucléaire génératrice de 90 MW(e) en 1990, ce qui correspondrait à quelque 200 millions de tonnes d'équivalent pétrole (mtoe) ; le marché commun de l'énergie peut, de son côté, produire 350 mtoe. La *faiblesse des* coûts d'immobilisation, la sécurité de fonctionnement et les brefs délais de construction d'une usine conçue dans le *cadre efficace* d'un tel marché *commun* a encouragé l'investissement nucléaire. De plus, une usine dont la marche est *régulière* travaille plus longtemps chaque année et permet d'acheter moins de pétrole. En fait, il est apparu que les réac*teurs de la Kraftwerks Union* — un constructeur qui, plus que tout autre, n'hésite pas à acheter à l'étranger ce que l'on y pro*duit mieux — ont, chaque an*née, fonctionné de 10 à 15 % plus longtemps que ceux des autres constructeurs.

L'industrie du charbon montre, quant à elle, des écarts extrêmements importants à l'intérieur de la Communauté européenne. Les subventions versées aux producteurs en 1978 et les investissements pour cette même année (en millions d'unités de compte européennes, l'U.C.E. équivalant actuellement à environ 5,85 F) apparaissent dans le tableau ci-dessous :

LES DONNÉES ACTUELLES

	All.	Fr.	Bel.	G.-B.	Total
Production (millions de tonnes)	90	19	6,7	115	231
Aides (m./UCE)	1750	510	250	210	2700
Aides (UCE/tonne)	19	27	34	2	11,7
Investissements (m./UCE)	309	70	24	540	943
Investissements (UCE/tonne)	3,4	3,7	3,6	4,8	4,1

L'investissement, relativement à la taille des industries, est semblable d'une nation à l'autre, bien que les niveaux disparates des subventions puissent laisser croire que les perspectives commerciales sont meilleures dans certains pays. C'est là un exemple transparent de mauvaise allocation des moyens. Davantage de charbon pourrait être produit à *un coût inférieur si* l'aide apportée aux producteurs sur le continent était redistribuée en Grande-Bretagne, par exemple.

La *protection* de la *production* charbonnière européenne est apparue vers la fin des années 50, à la suite des pertes cata*strophiques de marché survenues* avec l'apparition du pétrole. Les instances exécutives de la Communauté ont lutté pour que soit mis sur pied un système cohérent de protection, sans cependant y parvenir. Dans un marché commun de l'énergie, elles y auraient réussi.

Les subventions auraient été allouées équitablement, et auraient permis de concentrer la production sur les mines les plus rentables du Royaume-Uni et d'Allemagne. Les économies ainsi réalisées auraient servi au recyclage et au dédommagement des mineurs déplacés, au financement de nouveaux investissements, à la prospection, au développement de l'automatisation, et aux transformations du charbon.

La production britannique serait revenue à son niveau de 1937, soit 250 millions de tonnes (dont 50 millions destinées, comme alors, à l'exportation sur le continent). La production allemande, avec des perspectives plus modestes, se serait stabilisée à son niveau de 1960, soit 180 millions de tonnes. L'extraction aurait été abandonnée en France et en Belgique, mais ces deux derniers pays auraient pu obtenir deux fois plus de charbon en s'associant avec la Grande-Bretagne.

Dans un marché commun, les prix seraient communs ; ajustés aux légitimes conséquences économiques de la *géographie*. Des aberrations comme la vente, en Italie, d'électricité domestique avec des rabais de 50 %, ou celle, *par le* British Gas, *de gaz domes*tique aux deux tiers de son prix de substitution, ne seraient pas tolérées. Les prix s'aligneraient *sur les coûts marginaux à long* terme et seraient, en moyenne, de 20 % supérieurs à ceux que permettent les structures natio*nales actuelles. L'élasticité de la* demande étant de 0,3, la consommation serait de 6 % inférieure.

Plus importants, les gains ainsi réalisés auraient été investis dans des projets de conservation de l'énergie sur des plans d'amortissement de dix ans en moyenne. Les investissements annuels, de 20 % du coût de l'énergie, auraient réduit la demande énergétique de 2 % par an. En vingt ans, l'effet cumulatif aurait fait baisser cette demande de 30 %. Seul un marché commun pourrait permettre une telle politique, car il réglerait à l'avance les problèmes de distorsion suscités par la concurrence que crée l'inégalité des engagements dans le domaine de la conservation.

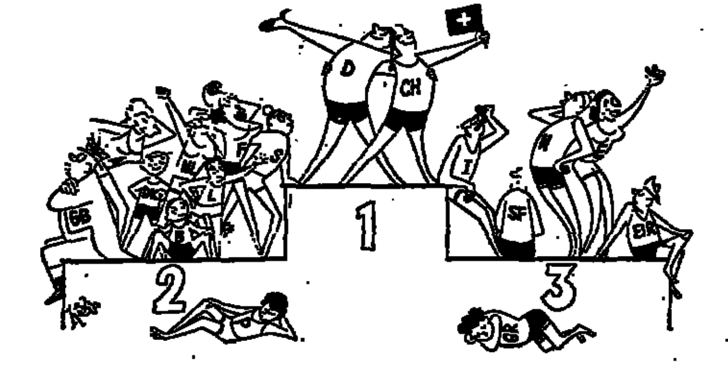
(Lire la suite page 30.)

(1) L'unité GW (e) est le Gigawatt électrique, soit 1 000 mégawatts — MW (e) —, ou 1 milliard de watts.

(*) *Le Dr N.J.D. Lucas* est maître de conférences pour les politiques énergétiques à l'Imperial College de Londres et auteur de *l'Energie et les Communautés européennes* de *l'Energie en France - Planification, politique et pratique* (Europa Publications Ltd, 1979). Il écrit ici au nom du David Davies Institute of International affairs.

UN DOSSIER SUR LA COMPÉTITIVITÉ EUROPÉENNE

Le fossé se creuse en faveur de l'Allemagne qui est distancée par les États-Unis et le Japon



D*E profondes modifications* affectent depuis une dizaine d'années, et plus encore depuis 1974, les positions *concurrentielles* des *grands pays industrialisés.* Il est très difficile de mesurer la portée exacte de ces changements. Il nous a paru *important de présenter un en*semble de données internationales qui tente de faire le point sur la position de l'Europe par rap*port aux Etats-Unis et au Ja*pon, d'une part ; et sur les différences relatives entre les différents pays du Vieux Continent, d'autre part.

Coûts de main-d'œuvre, coût du capital, productivité, taux de change, ont clairement contribué à renforcer les avantages de l'économie américaine au détriment de l'Europe et du Japon. Si les voix se multiplient aux États-Unis pour s'inquiéter de la faible croissance de la productivité américaine face à ses concurrents, *la chute du dollar* en a très largement compensé les effets par rapport à l'Europe et plus encore par rapport au Japon, victime jusqu'en 1978 de la réévaluation du yen. Comme le souligne le récent rapport du groupe Interfuturs de l'O.C.D.E., « *le Japon et les pays d'Europe occidentale voient se détériorer encore plus que les pays d'Amérique du Nord leur position concurrentielle moyenne dans les industries à fort contenu de main-d'œuvre* ».

L'émergence des « nouveaux pays industriels » introduit simultanément de nouveaux germes de bouleversement. *La* part de ces pays dans les exportations mondiales de produits manufacturés ne cesse de croître rapidement : 2,6 % du total mondial en 1963, mais 6,3 % en 1977 et 7,1 % en 1976. La conséquence *en est un renforcement* rapide de leur poids dans la production industrielle mondiale : de 5,4 % en 1963, il est passé à 9,3 % en 1977 ; presque un doublement.

Mais il apparaît aussi que la *compétitivité* n'est pas uniquement affaire de coûts, de productivité industrielle et de taux de change. Malgré leurs lourds handicaps de ces dernières années, la R.F.A. et le Japon tendent à renforcer leurs parts sur les *marchés mondiaux* grâce à un désengagement rapide sur les produits donnant lieu à une forte concurrence des pays en voie de développement et à un impressionnant dynamisme dans les activités à fort *contenu en travail qualifié, ou* considérées comme « centrales » pour la maîtrise de la division internationale du travail (informatique, télécommunications, etc.).

Entre 1963 et 1976, le Japon a doublé sa part de marché dans ces secteurs ; il a même augmenté son poids dans les importations américaines de produits *manufacturés (20,5 % en 1973 ;* 23,4 % en 1977), alors que l'Europe des Neuf voyait la sienne décliner (28,8 % en 1973 ; *23,4 % en 1977).*

Quant à la R.F.A. et à la Suisse — deux pays dont les monnaies ont été régulièrement réévaluées, — ils arrivent en tête de l'étude sur la compétitivité des industries européennes que publie ces jours-ci l'European Management Forum de Genève.

Derrière les données de la compétitivité comparée se dessine ainsi l'ensemble du problème du redéploiement industriel. Pour la Communauté, cela soulève nombre de questions majeures. Comment construire une politique commerciale extérieure commune cohérente, alors que le fossé s'accroît entre ses membres ? Le débat entre libre-échangistes et partisans d'un relatif protectionnisme ne va-t-il pas devenir de plus en plus vif ? Comment aussi, dans ces conditions, maintenir un système monétaire européen homogène ? Et comment résoudre le dilemme permanent entre accroissement de la productivité et de la compétitivité, d'un côté, lutte contre le chômage et stimulation de l'emploi, de l'autre ?

(Lire page 29 les analyses de

JACQUELINE GRAPIN et PHILIPPE HEYMANN)

La reparution du « Times »

Nous sommes heureux que le Times, *qui a reparu, le mardi 13 novembre, après cinquante semaines de suspension, puisse offrir à nouveau à ses lecteurs le supplément* Europa. Le Monde, *la* Stampa *et* Die Welt *ont été très sensibles au fait que durant cette éclipse, la rédaction du* Times *ait tenu à fournir comme d'habitude les articles de ses collaborateurs intérieurs et extérieurs, afin d'alimenter notre publication mensuelle commune.*

JOURNALISTES EN EUROPE

La septième session du séminaire d'études « Journalistes en Europe » se déroulera du 1er novembre 1980 au 30 juin 1981. Les candidatures doivent être déposées avant le 1er février 1980.

Pour toutes informations, s'adresser à « Journalistes en Europe », 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.

Cette organisation a pour but de fournir aux journalistes européens et non européens des connaissances professionnelles les plus complètes sur l'Europe. Depuis 1974, 121 journalistes de 34 nationalités ont bénéficié de cette formation.

Le cours a une durée de huit mois, sous forme de séminaires à Paris et d'enquêtes dans les différents pays de la Communauté. Les participants collaborent ensuite à une publication mensuelle en français, en anglais et en allemand.

Les candidats doivent être âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, posséder une certaine expérience professionnelle, et une connaissance approfondie du français et de l'anglais.

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Des inconnues pour 1980

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

CE qui étonne dans l'actuelle situation internationale, c'est le contraste entre les aspects psychologiques et monétaires qui poussent à la dramatisation, et les aspects « réels » qui, pour le moment du moins et jusqu'à la fin 1979, ne font nullement penser au désastre, au contraire. Ainsi en France, les derniers résultats annoncés ont surpris, car ils ont été meilleurs que ceux qui étaient prévus il y a quelques mois à peine.

Il suffit de voir les courbes de production industrielle (+ 5 %) et de chômage (son taux a baissé maintenant deux fois de suite en septembre et en octobre revenant de 6,55 à 6,20 %) pour s'en convaincre. Le Conseil national du patronat français souligne ainsi dans sa dernière note que l'activité est encore soutenue, et devrait même le rester dans les prochains mois à un rythme de quelque 3 %. Il fait remarquer que la production est plus forte que la consommation, et que ce sont plutôt les investissements privés et productifs — enfin ! — et dans une mesure non négligeable le gonflement inflationniste des stocks qui la soutiennent.

La Banque de France, de son côté, constate dans son enquête que les chefs d'entreprise restent dans l'ensemble confiants. Note moins favorable : la balance commerciale voit, en octobre, son déficit se creuser encore un peu plus (près de 3 milliards de francs et plus de 9 milliards sur les dix mois 1979). Cependant, il n'en est pas de même pour la balance des paiements courants plus significative, qui est en excédent, grâce à un rapport de plus de 2 milliards par mois des « invisibles ».

En Allemagne, on constate pour ces deux balances une situation exactement inverse : la première est excédentaire, comme le montre notre courbe, bien que le taux de couverture des importations par les exportations ait baissé durablement aux environs de 105 %. La deuxième est, au contraire, déficitaire (—2,4 milliards de DM en septembre).

L'activité allemande a été nettement plus forte qu'ailleurs en 1979, et a beaucoup stimulé les importations (+ 18 % sur les neuf premiers mois 1979 comparés à ceux de 1978) relativement aux exportations (+ 10 % seulement). Les commandes à l'industrie, après un recul de 4,3 % en août ont augmenté à nouveau de 2,2 % en septembre, la production devrait se maintenir et le P.N.B. pourrait finalement croître de 4 à 4,5 % en volume entre 1978 et 1979.

Chose remarquable : ici, l'activité est surtout soutenue par l'investissement de productivité, mais désormais aussi de capacité, vu le taux d'utilisation des équipements. Apparemment le stockage joue moins qu'en France, sauf pour le pétrole dont les importations ont, comme partout, gonflé, non seulement du fait des prix mais aussi des volumes.

En Italie, la situation est déjà moins bonne. L'activité s'est affaiblie, bien que le dernier chiffre de la production industrielle de septembre apparaisse mieux orientée (+ 4,5 % par rapport à septembre 1978). Cependant, on peut s'interroger beaucoup plus encore qu'en France sur l'incidence du climat inflationniste et les achats de précaution, alors que les investissements productifs ont plutôt tendance à s'affaiblir encore plus (quelques pour cent de croissance seulement en 1979).

Autre note défavorable : la balance commerciale, et même la balance des paiements, sont déficitaires en septembre : — 421 milliards de lires, pour l'une, et — 589 milliards pour l'autre. Les effets des importations pétrolières, gonflées par les prix et aussi les achats de précaution, commencent à se faire sentir. Rappelons que le taux de dépendance énergétique de l'Italie est très élevé : 75 % environ, du même ordre que celui du Japon. Ainsi l'économie italienne risque de perdre son point le plus fort : celui des excédents extérieurs.

La Grande-Bretagne est certainement en ce moment la plus mal placée de nos quatre grands pays européens. Certes, l'interprétation des données conjoncturelles n'y est pas facile. Elles ont été troublées par les effets du virage brutal du gouvernement de Mme Thatcher, en particulier la hausse de la T.V.A. de juillet, qui a provoqué de forts achats d'anticipation suivis d'une baisse, a perturbé notre évaluation des prix de détail, effectuée sur trois mois mobiles. Sans compter les conséquences des conflits sociaux sur le travail des statisticiens !

Malgré ces difficultés, et surtout si on écarte l'effet favorable du pétrole de la mer du Nord sur l'activité et la balance, on peut affirmer maintenant que la situation s'y dégrade. La production industrielle recule en septembre (— 3 %). Contrairement à ce que l'on constate en France et en Allemagne, les chefs d'entreprise deviennent, au fil des mois, de plus en plus pessimistes. C'est ce qui ressort de l'enquête effectuée en octobre par le *Financial Times*, qui souligne que leur niveau de confiance (affecté, il est vrai, par la récente grève de la métallurgie) est le plus bas depuis la fin de 1976, ce qui les amène à réduire leurs plans d'investissements, et même à envisager de diminuer leurs effectifs. Les effets du bond extraordinaire de 14 % à 17 % du minimum lending rate sur la livre, les exportations et les taux d'intérêt à payer (plus de 20 %), en attendant ceux de la réduction de 5 % des dépenses budgétaires, rendront encore plus amère la pilule à avaler en attendant la guérison de l'économie anglaise.

Au moins dans le cas de la Grande-Bretagne les perspectives de l'année 1980 sont assez claires. Ainsi Cambridge Econometrics comme la C.E.E. prévoient une récession de — 1 à — 1,3 % et une forte remontée du chômage. Il faut souhaiter que l'austérité favorisera l'indispensable virage industriel. Pour les trois autres grands pays européens, les perspectives sont moins nettes. Ainsi, pour l'Allemagne, M. Emminger, président de la Bundesbank, estime que le P.N.B. pourra augmenter de 3 %. Il est plus optimiste que les cinq instituts de conjoncture, dont quatre envisagent 2,5 %, et le cinquième, celui de Kiel, 1,5 % seulement.

Quoi qu'il en soit, l'expansion allemande, même réduite, continuera à être soutenue par un bon courant d'investissement, gage d'une croissance saine future. Pour la France le taux pourrait, d'après l'O.C.D.E., atteindre 2,1 %, alors que le gouvernement parie de 2,5 % et pour l'Italie on avance 1,5 %.

Ces prévisions ne sont pas brillantes, mais elles ne sont pas non plus catastrophiques. Cependant elles sont bien fragiles devant les inconnues qui pèsent sur elles et qui ont amené déjà plusieurs fois à les réviser. D'abord le prix relatif du pétrole par rapport aux biens manufacturés, que plusieurs d'entre elles (dont celles de l'O.C.D.E.) supposent ne pas varier en 1980, alors que d'autres envisagent encore des hausses, ou tout au contraire des baisses sous l'effet du ralentissement mondial. En réalité rien n'est sûr, car si la consommation de pétrole recule, les pays producteurs peuvent fort bien réduire leurs livraisons : ils en parlent déjà, et on avance même un chiffre de trois millions de barils par jour de réduction possible.

Deuxième inconnue : celle des taux d'intérêt dont l'escalade commence à effrayer et à soulever des protestations aux Etats-Unis, où l'on a même comparé les banques à l'OPEP. Dans la guerre que se livrent les pays pour attirer les capitaux ne risquent-ils pas de dépasser trop le niveau dicté par l'inflation et de provoquer un brutal freinage ? M. Emminger ne le pense pas, car pour lui ils sont maintenant à leur sommet et vont redescendre en même temps que les prix. C'est ce qui explique peut-être sa prévision plus optimiste pour l'Allemagne, et aussi pour l'environnement international, puisqu'il exclut toute récession générale.

Certes, les taux finiront par baisser comme en 1975, mais il n'est pas sûr que cette baisse soit aussi forte. L'évolution pourra présenter alors cette forme curieuse de W, notée déjà aux Etats-Unis, traduisant les soubresauts d'une économie inflationniste, soutenue de temps à autre par les achats anticipés, et aussi par un courant important d'investissements permettant de préparer un meilleur avenir. C'est ce qu'on constate par exemple dans un secteur typique comme celui de l'automobile.

MAURICE BOMMENSATH

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++	—	—	++	+	++
FRANCE	+	— —	— —	+	—	+
ITALIE	+	— — —	— — —	—	—	+
GRANDE-BRETAGNE	—	— — —	— —	—	— —	+

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais ▓ tendance précédente

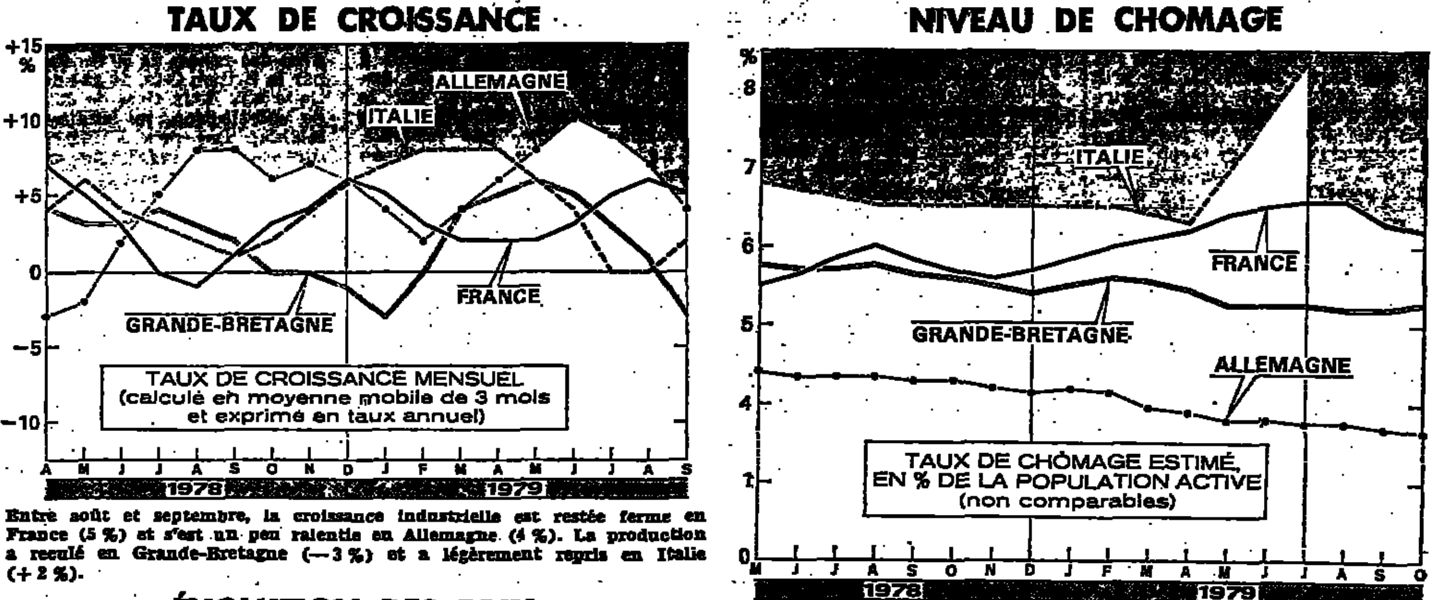
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	— (+)	Si septembre s'est encore traduit par quelques bons résultats (production industrielle + 0,5 % et ventes au détail + 2,8 %), ceux d'octobre sont moins bons, voire mauvais : quasi-stagnation de la production industrielle (0,1 %), baisse des ventes au détail (— 1,7 %) et recul des ventes (— 17 %) et de la production (— 22 %) automobiles par rapport à octobre 1978. Est-ce la fin de la psychose d'achats et le retournement ?
PRIX	— (—)	Les prix de gros ont décéléré entre septembre (1,4 %) et octobre (1 %) ; cependant, leur rythme des trois derniers mois reste de 15 %. Les prix de détail, au contraire, maintiennent leur allure qui, sur juillet-septembre, est de plus de 13 % par an, les principales hausses concernant le logement, le transport et les produits alimentaires.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, avait reculé de 6 % en août à 5,8 % en septembre. Il est de nouveau remonté à 6 % en octobre, l'effectif des chômeurs augmentant de 200 000 et la production active baissant de 220 000.
CAPACITE	— (—)	Le taux d'utilisation des capacités de production, bien que remonté à 85,1 % en septembre, reste quand même inférieur au sommet de 87,1 % atteint en mars. Cependant, le rythme des investissements se maintient, comme le montre la progression des commandes de machines-outils (+ 29 % entre septembre 1978 et 1979).
ECHANGES	— (—)	Le déficit de la balance commerciale (calculé Fob-Fob et corrigé des variations saisonnières) s'est aggravé en septembre à 2,84 milliards de dollars, la facture pétrolière grimpant à 5,8 milliards. Sur neuf mois, le déficit atteint 18 milliards, contre 23,7 milliards en 1978.
MONETAIRE ET FINANCIER		La hausse des taux d'intérêt américains continue toujours, malgré les protestations qu'elle commence à soulever : le « prime rate » est passé à 15,75 %. En France, le taux de base a été relevé de 11,05 % à 11,50 % et, en Allemagne, taux d'escompte et taux d'avance sur titres ont été augmentés simultanément de 1 %. Mais, c'est en Grande-Bretagne que l'on note le bond le plus étonnant : celui du Minimum Lending Rate, qui passe de 14 % à 17 % !
ECONOMIQUE		L'escalade infernale des taux d'intérêt américains, après des effets pervers d'anticipation, commence maintenant à peser sur les achats d'automobiles et de logements et, se transmettant aux pays européens, pourrait entraîner les mêmes conséquences.

TAUX DE CROISSANCE

NIVEAU DE CHOMAGE

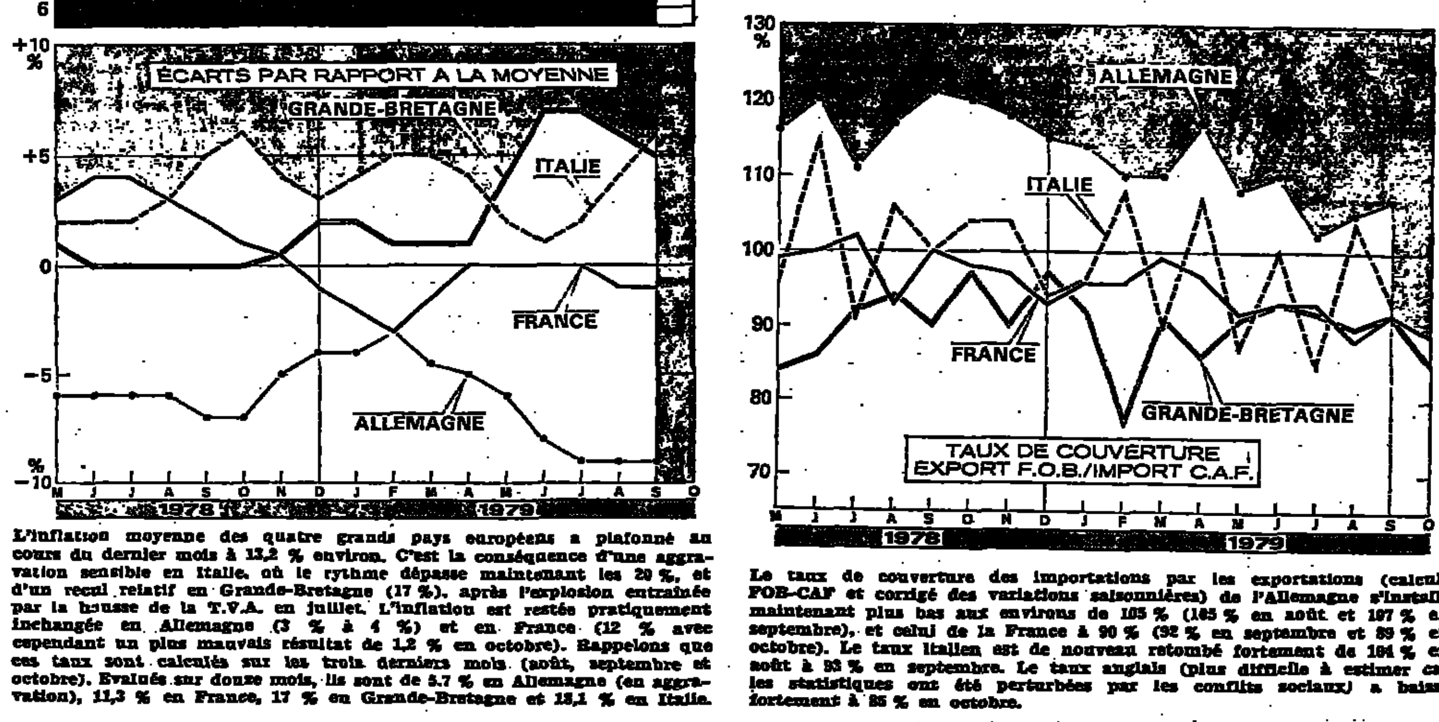


Entre août et septembre, la croissance industrielle est restée ferme en France (5 %) et s'est un peu ralentie en Allemagne (4 %). La production a reculé en Grande-Bretagne (— 3 %) et a légèrement repris en Italie (+ 2 %).

Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a baissé encore une fois légèrement entre septembre et octobre de 3,65 % à 3,60 % en Allemagne, et plus nettement de 6,30 % à 6,20 % en France (c'est la deuxième baisse consécutive). En Grande-Bretagne, en revanche, il est remonté de 5,20 % à 5,25 %.

ÉVOLUTION DES PRIX

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



L'inflation moyenne des quatre grands pays européens a plafonné au cours du dernier mois à 13,2 % environ. C'est la conséquence d'une aggravation sensible en Italie, où le rythme dépasse maintenant les 20 %, et d'un recul relatif en Grande-Bretagne (17 %), après l'explosion entraînée par la hausse de la T.V.A. en juillet. L'inflation est restée pratiquement inchangée en Allemagne (3 % à 4 %) et en France (12 % avec cependant un plus mauvais résultat de 1,2 % en octobre). Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois (août, septembre et octobre). Evalués sur douze mois, ils sont de 5,7 % en Allemagne (en aggravation), 11,3 % en France, 17 % en Grande-Bretagne et 18,1 % en Italie.

Le taux de couverture des importations par les exportations (calculé FOB-CAF et corrigé des variations saisonnières) de l'Allemagne s'installe maintenant plus bas aux environs de 105 % (105 % en août et 107 % en septembre), et celui de la France à 90 % (92 % en septembre et 89 % en octobre). Le taux italien est de nouveau retombé fortement de 104 % en août à 93 % en septembre. Le taux anglais (plus difficile à estimer car les statistiques ont été perturbées par les conflits sociaux) a baissé fortement à 85 % en octobre.

هكذا من الأصل

A LA FIN DES ANNÉES 70

Il est savoureux de comparer les prévisions pour la décennie avec la réalité

Il y a dix ans, la boule de cristal de la cartomancienne gagnait les salles des conseils de sociétés. A la veille de la décennie 80, il est intéressant de comparer les prévisions faites au début des années 70 avec ce qui se passe effectivement aujourd'hui.

COMMENTANT, dans *le Monde* du 12 janvier 1971, les prévisions de l'O.C.D.E. pour 1980, M. Gilbert Mathieu se demandait avec circonspection si elles se révéleraient plus sûres que par le passé. Le tableau joint montre à quel point il avait raison. Il semble à ce jour que dans les pays de l'O.C.D.E., la croissance ait été, durant les années 70, inférieure de moitié à celle que l'on attendait. La raison principale de ce phénomène est évidemment ce que l'organisation du château de la Muette n'avait pu prévoir, à savoir la crise du pétrole. Mais on pouvait déjà alors évoquer également l'apparition possible de pressions croissantes dues à l'inflation et au chômage.

Si l'O.C.D.E. n'a pas réussi à évaluer le taux de croissance dans le monde développé, un certain crédit doit, cependant, lui être accordé pour son classement assez juste des pays, non seulement en fonction de l'augmentation de la production par habitant — ce qui a pu être calculé par une simple extrapolation des tendances passées, mais également en fonction du ralentissement des taux de croissance.

Là non plus, cependant, les pronostics n'ont rien eu de saisissant. Il n'y a pas de véritable correspondance entre les prévisions et les résultats. De plus, si l'O.C.D.E. a parfaitement su classer la plupart des pays, elle a prophétisé une rapide accélération du taux de croissance pour la France, et un ralentissement en Espagne. Or, le taux de croissance français est beaucoup plus bas que celui de l'Espagne. *Pour ce qui est de la* production par habitant, l'Italie aurait dû accuser une des améliorations les plus rapides en pourcentage, tandis que le Canada avait eu une progression relativement lente. Les faits ont montré que ce dernier se classait troisième des pays cités, tandis que l'Italie n'arrivait qu'en septième position.

Les prévisions qualitatives se révèlent souvent plus justes que celles qui tentent de quantifier. En octobre 1969, le *Times* demandait à sept personnalités, Arthur Koestler, Sir Julian Huxley (qui a répondu avec Max Nicholson), J.K. Galbraith, Herman Kahn, Sir Bernard Lovell et le *professeur* Asa Briggs, d'exposer leur vision des années 70.

La « petite voix souriante »

Les articles de Koestler et d'Asa Briggs étaient les plus contradictoires. Malgré le temps écoulé, l'article de Koestler reste aussi passionnant à lire. Ses prévisions pourraient même se révéler valables en 1990 ; mais pour ce qui est de 1980 — de l'abolition du célibat des prêtres à l'apparition de voitures collectives électriques, Koestler s'est trompé sur pratiquement *tout ce qui était* vérifiable.

Là où il s'est un peu mieux approché de la réalité, c'est en observant que le mariage serait bientôt considéré comme un acte irresponsable s'il n'était pas précédé d'une expérience préalable de vie commune. Selon le magazine *Now*, tel est l'avis de 36 % des Britanniques âgés de quinze à vingt-quatre ans. A peu près le même pourcentage cependant (39 %) défend le point de vue contraire...

Dernière touche à cet intéressant tableau parsemé d'erreurs, Koestler citait Buchner. « *Très profonde en nous* », dit-il, « *une petite voix souriante nous assure que demain sera comme hier* », et il ajoutait que cette voix lui avait soufflé que le 6 octobre 1980, il se pencherait sur les mots croisés du 15.691e numéro du *Times*. L'instabilité croissante du monde industriel — qu'il n'avait pas prévue — a voulu que le *Times* du 6 octobre 1980 ait trois cent cinquante numéros de moins...

Asa Briggs a, de son côté, fait montre d'une vue plus perçante. Il a écouté la même « petite voix souriante » et prophétisé qu'un certain nombre d'événements *généralement attendus* pour 1980 ne seraient pas réalisés à cette date. Mais il n'a pas vu juste dans ses seuls pronostics négatifs : il a également annoncé un certain nombre de faits, comme les progrès des congés payés (en 1971, 28 travailleurs manuels avaient, au Royaume-Uni, deux semaines à peine de vacances par an, tandis que 4 % seulement disposaient de plus de trois ; en 1977, pratiquement plus personne n'avait que deux semaines de congés, et 81 % bénéficiaient de trois et plus). Asa Briggs a également senti venir *l'influence grandissante* des groupes de pression en politique.

Herman Kahn, lui, est un *futurologue professionnel*. Aussi pouvait-on attendre de sa part de bons pronostics. Traitant de la manière dont l'ordinateur allait changer notre vie de tous les jours, Kahn marqua des points pour avoir annoncé que la *puissance de l'électronique* serait multipliée par 10 000, et que nombre de prévisions techniques apparaissant *comme tout* à fait *extravagantes* en 1969 seraient dépassées en 1980. Il semble, par ailleurs, avoir eu de l'avenir une conception faisant une large place à l'ordinateur, un peu dans l'esprit des an*nées 60. C'est, cependant*, l'usage de la machine à calculer, et non, comme Kahn l'avait prévu, l'enseignement assisté par ordinateur, qui s'est partout développé dans les écoles.

Mais son exercice contient à peu près autant d'erreurs que de prévisions justes. Beaucoup, pourtant, de ses visions allaient jusqu'en 1985, et certaines, comme l'ordinateur, à la portée des *familles les plus favorisées*, pourront se voir réalisées. Il semble cependant aujourd'hui que *la législation qui vise à protéger* l'individu des banques de données entrera en vigueur avant, plutôt qu'après, avoir causé des ravages, ainsi que Kahn l'avait prophétisé.

C'est probablement son expérience qui retient Galbraith, lorsqu'il débat de l'avenir des relations internationales, de trop *se lancer dans les pronostics*.

Huxley et Nicholson, parlant de l'environnement, n'ont guère avancé plus *de faits*. *Malheureusement*, dès qu'ils ne se cantonnent plus aux généralités, ils se trompent. Ainsi annoncent-ils que la population du Royaume-Uni passera, avant 1980, de 56 à 61 millions, ajoutant qu'il est peu probable que ces chiffres se stabilisent à ce niveau. En fait, la population n'a guère dépassé les 56 millions, bien qu'une reprise paraisse à présent s'amorcer.

Comme il l'a lui-même reconnu, Bernard Lovel a eu, en traitant de l'exploration spatiale, la tâche la *plus facile étant* donné les détails extrêmement longs de mise en œuvre des grands projets *dans* ce domaine. De plus, la position des planètes sur leur orbite est un des aspects du futur qui peut être prévu avec *le plus de précision*. Sir Bernard a ainsi attiré l'attention sur la vraisemblance de vols spatiaux sans passager vers Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Sans qu'ils soient identiques, des vols de ce genre ont lieu actuellement.

Cette revue de presse montre qu'à l'exception du domaine de l'électronique, les prévisions sensationnelles ont été plus souvent erronées que confirmées. En dépit de l'apparente précision des chiffres, les tendances ont *été plus faciles à saisir qu'à* quantifier. Aussi lorsque, à l'avenir, on tentera des évaluations, peut-être serait-il préférable de donner des fourchettes plutôt que des chiffres précis. L'écart entre les deux extrêmes représentant la marge d'incertitude dont il faudra tenir compte, cette notation pourrait se révéler plus utile qu'une estimation unique... et fausse

Aujourd'hui, ayant atteint l'époque considérée pour ces prévisions, on remarque l'acuité de la conclusion à laquelle était *alors arrivé* Asa *Briggs* : « *Il restera le sentiment — pour beaucoup une appréhension — que les changements les plus importants sont encore à venir.* »

JAMES ROTHMAN.

TAUX DE CROISSANCE
(prévisions et réalités)

	Taux estimés de croissance annuelle 1970 - 1980 (1)	Taux effectifs de croissance annuelle 1970 - 1978 (2)	*Changements de 1965 à 1970 prévisions-réalités*	
PAYS POUR LESQUELS ETAIT PREVUE UNE ACCELERATION DU TAUX DE CROISSANCE				
France	6,0	3,9	0,6	— 1,5
Canada	5,4	4,6	0,6	— 0,2
Autriche	4,9	3,8	0,6	— 0,5
Etats-Unis	4,7	3,2	1,0	— 0,8
Belgique	4,7	3,4	0,5	— 0,3
G.-B.	3,2	2,1	0,8	
PAYS POUR LESQUELS ETAIT PREVU UN RALENTISSEMENT DU TAUX DE CROISSANCE				
Japon	10,0	5,3	— 2,4	— 7,1
Espagne	5,5	4,3	— 0,2	— 0,4
Italie	5,8	2,8	— 0,5	— 3,5
Allemagne	4,6	2,7	+ 0,2 (3)	— 1,7
Pays-Bas	4,6	3,2	— 0,1	— 1,5
Suisse	3,3	0,7	0,0	— 2,6

Sources

(1) O.C.D.E., Augmentation de la production 1960-1980, cité dans *le Monde* du 12 janvier 1971.

(2) D'après les P.N.B. donnés par l'O.C.D.E. dans *Principaux Indicateurs économiques*, septembre 1979.

(3) Les changements entre 1960 et 1970 sont de — 0,1 %.

— Soyons sérieux —

Christmas gifts for young children

Eurocrat's outfit. Briefcase, spectacles, worried frown. All you need to play at building Europe.

Desperanto set. Build your own Tower of Babel with this pack of novelty cards.

Council Scrabble. The international alternative to Racing Demon. Brass knuckles an optional extra.

The Adventures of Perry Patetic. De luxe edition of this classic tale of a Parliament's quest for a home.

Mini-Financial Mechanism. Full-scale working model of a perennial favourite from Dublin. Money-back guarantee.

Enlargement kit. Blow up your own photographs, or your Community, by numbers.

The Energy Game, or "Now you see it, now you don't". Battery operated.

Dunce's CAP. Finance your own surpluses with this full-size home dairy and make Europe a land flowing with milk and money.

Job creation. The 1980's version of "Snakes and Ladders". Very dicey.

Convergence. Can you beat the mutually repelling magnets and bring the *Ten together?*

Free-for-all inflation pump. For balloons, bicycles, money supply. Includes unlimited dummy currency.

Up Jenkins. A *new twist to a favourite parlour game: see who can stay in the chair.*

PANGLOSS.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Daniel Bartholoni (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »). Coordonnateur : Eric Wolfensohn.

Après une pause, les investissements repartent au Japon

Une grande course dans laquelle l'automobile vient en tête

Du fait de la hausse du prix du pétrole, la majorité des entreprises japonaises, pendant quatre ans, ont fait du surplace. Mais elles se surpassent maintenant une fois de plus par des investissements nouveaux. Masataka Okuma, vice-président du géant des moteurs automobiles Nissan, un des chefs de file dans la course aux investissements, a déclaré : « Nous ne pouvons survivre qu'en développant et en appliquant des techniques nouvelles. »

L'industrie automobile est nettement en tête parmi les branches qui ont les plus grands projets d'investissements. Elle dépense des sommes étonnamment élevées pour la recherche, afin de ne pas rester en route dans la compétition sur le marché des nouvelles petites voitures. Yukihito Eguchi, porte-parole de la Nissan, qui pense à un modèle révolutionnaire, estime qu'« aujourd'hui, ce n'est pas tellement le prix qui est déterminant, mais la technique, les économies d'essence et l'utilisation des composants électroniques ».

LES deux géants de l'automobile, Toyota et Nissan, engagent des fonds importants pour le développement de nouveaux procédés. Comme le déclarait Shigenobu Yamato, vice-président de Toyota, au cours du deuxième semestre de cette année, sa firme dépensera pour la recherche 40 % de plus que pour la même période de 1978. Chez Nissan, cette augmentation sera même de 60 %. Les autres entreprises de la branche prévoient également des dépenses supplémentaires analogues. La firme Honda travaille fébrilement sur des moteurs qui doivent fonctionner avec un mélange de 90 % d'essence et 10 % d'alcool.

La Banque du Japon et les trois plus grandes banques de crédit à long terme ont publié, au cours des dernières semaines, des études sur les projets d'investissements des entreprises japonaises. A de petites nuances près, elles sont d'accord pour admettre que dans l'année fiscale en cours (d'avril à mars) les investissements dans l'économie privée augmenteront de 12 % en moyenne. Dans l'industrie de la transformation, le taux d'expansion s'élèvera à 20 %, et dans les autres secteurs à presque 10 %, alors qu'ils représentent 49,6 % de toutes les entreprises). Seulement 16,5 % de ces entreprises veulent investir moins.

L'augmentation de la demande intérieure, un bon niveau de bénéfices et l'inquiétude devant l'annonce d'une vague d'augmentations des prix sont les principales raisons qu'explique un climat favorable aux investissements. Ceux-ci concernent un large catalogue de projets : économies de main-d'œuvre pour contrebalancer des salaires plus élevés, recherche et développement, économie d'énergie, rationalisation, réparations et remplacement d'installations amorties. Une enquête montre qu'un tiers des patrons considèrent que leurs équipements ont fait leur temps.

Dans plusieurs cas, les investissements sont également prévus pour la construction de nouvelles capacités de production. Cela est surtout valable pour les branches de l'automobile, du papier journal, de la pharmacie, des métaux non ferreux et des semi-conducteurs. Mais les coûts des terrains, qui atteignent des sommets vertigineux au Japon, font toutefois hésiter de nombreuses firmes.

La minorité de patrons qui ont des projets d'investissements inférieurs à l'année passée sont dans des branches comme les chantiers navals et la transformation de l'aluminium, qui souffrent encore d'une surcapacité de production. Avec le ralentissement de la croissance depuis la crise énergétique de 1973 — les taux d'expansion annuels sont tombés de 10 % à 5 %, — dans de nombreux secteurs les possibilités d'expansion sont devenues plus étroites.

Objectif prioritaire : la compétitivité

L'électronique, une des industries les plus tournées vers l'avenir et les plus rentables du Japon, est un modèle du succès de la transformation des toutes dernières conquêtes techniques en produits exprêmement compétitifs. Par une combinaison de technologies modernes, les producteurs d'appareils ménagers électroniques ont été en mesure de réduire le temps de travail pour chaque produit de façon telle qu'il est aujourd'hui plus rentable de procéder à la finition dans les grandes entreprises entièrement rationalisées du Japon, que dans les pays à bas salaires, comme la Corée du Sud ou Taiwan. Malgré des salaires plus élevés, les coûts de certains produits, comme les télévisions couleurs, pouvaient être réduits d'un tiers par rapport à il y a dix ans.

Dans les secteurs tertiaires de l'économie, les branches ayant les plus importants projets d'investissements sont les systèmes de transports et d'information, avec une augmentation de 40 %, les supermarchés (28 %), le bâtiment (26 %) et le commerce de détail (18 %).

L'économie privée du Japon veut dépenser en investissements la contre-valeur d'environ 160 milliards de francs. Un tiers environ sera autofinancé, car de nombreuses entreprises, qui n'avaient pas investi de capitaux au cours des dernières années, se trouvent aujourd'hui en position favorable. Le reste des sommes nécessaires doit être couvert par des émissions d'emprunts, des ventes d'actions et des crédits bancaires. Sur le marché japonais de la monnaie et du capital, les liquidités sont encore relativement importantes.

Les liens forts et solides entre l'industrie, le monde de la finance et le gouvernement japonais ont laissé se développer au Japon une pratique considérée comme risquée dans le monde occidental, qui consiste à financer une importante part des investissements par des moyens à court terme. Cela explique la faible couverture en capitaux propres à la plupart des entreprises japonaises, où elle n'est que de 20 % en moyenne. Toutes utilisent largement cet avantage, sachant que, en cas de besoin, elles pourront compter sur de nombreuses mains secourables.

Mais l'objectif numéro un de l'industrie japonaise est toujours de devenir et de rester compétitive avec les plus puissantes entreprises du monde grâce au développement technique. D'après un groupe de savants japonais, une partie importante de la forte expansion économique des années 50 et 60 a été obtenue grâce à de nombreuses innovations techniques. La montée vers la superpuissance économique n'a été possible que parce que, dans la course aux investissements, le Japon progressait cinq fois plus vite que les Etats-Unis.

Progrès techniques et moyens de financement

Depuis 1974, l'importation du savoir technique étranger a diminué. Le rattrapage technologique des Japonais, le manque d'innovations nouvelles qui vaillent la peine d'être importées d'ailleurs et les progrès de la recherche japonaise en sont les explications. Cela signifie, toutefois, que le temps de l'adoption à bon marché du savoir étranger est terminé et que, à l'avenir, pour sauvegarder et élargir sa capacité compétitive, le Japon devra dépenser plus d'argent, de peine et de temps.

Parmi les branches ayant les plus importants projets d'investissements pour l'année fiscale en cours dans l'industrie de transformation, à côté de la production d'automobiles qui augmenterait de 35,3 % et occupe de loin la première place, les autres branches économiques prévoient des investissements élevés, dont le secteur du textile avec une augmentation de 28 %, la construction de machines industrielles (27 %), la métallurgie (26,3 %), la branche papier et cellulose avec 22,8 %, et la construction de machines électroniques (19 %).

FRED DE LA TROBE.

Un capitaliste yougoslave actionnaire en République fédérale

La participation des entreprises allemandes à des firmes yougoslaves et la constitution d'entreprises communes (joint ventures) avec des partenaires yougoslaves sont assez courantes. Parmi les plus importantes firmes qui entretiennent depuis de nombreuses années déjà une coopération de cette sorte, il y a Daimler-Benz et la société Wolkswagen, le producteur de biens d'investissements Kloeckner-Humboldt-Deutz, le géant de la chimie Bayer et la fabrique de cigarettes Reemtsma. Depuis que le trust yougoslave Goronje a sauvé les usines allemandes Koerting, également cette coopération germano-yougoslave n'est plus une voie à sens unique. Comment Koerting se comporte-t-il aujourd'hui ?

LES journalistes allemands l'appellent le « capitaliste rouge ». Il dirige l'usine Koerting qui fit faillite au milieu de l'année dernière à Grassau, en Bavière, à quelques kilomètres du lac de Chiemsee. On ne mentionne son nom qu'avec respect dans cette commune de sept mille habitants, car il a réussi le tour de force auquel personne ne croyait plus : sauver cette entreprise, de loin la plus grande de la région, d'un naufrage définitif.

Le plein emploi règne de nouveau à Koerting. Onze cents Allemands, la plupart de Grassau, et deux cents Yougoslaves, travailleurs immigrés engagés sous contrat par Oskar Pistor, gagnent leur vie en ce lieu. Spécialisée dans la production de récepteurs de télévision en couleurs et de chaînes hi-fi, leur société s'appelle maintenant Gorenje Koerting et appartient au groupe yougoslave Gorenje, dont le siège est en Slovaquie.

L'influence d'Oskar Pistor est grande dans le groupe Gorenje. Avant de sauver Koerting, il a, pendant des années, dirigé avec succès la filiale allemande du groupe à Munich. Avec lui, les importations de produits Gorenje en R.F.A. se sont élevées à 1 200 millions de DM. C'est également lui qui a su convaincre Ivan Atelsek, le directeur du groupe, de l'opportunité d'acheter Koerting. La décision fut prise rapidement, au mépris de toute bureaucratie. C'est M. Atelsek lui-même qui annonça la bonne nouvelle aux huit cents employés restant chez Koerting, faisant cette promesse : « Vous ne vous retrouverez plus jamais dans la situation que vous venez de vivre. » En d'autres termes : sous la houlette du groupe yougoslave Gorenje, Gorenje Koerting ne fera jamais faillite...

De fait, Oskar Pistor, excellent gestionnaire, bénéficie de sa connaissance du marché allemand et dirige Gorenje Koerting comme une entreprise « capitaliste ». Il sait que les produits Koerting ne peuvent avoir de succès en Occident que si le client souhaite les acheter. Il fait donc leur publicité systématiquement. Alors que l'« ancien » Koerting dépendait presque uniquement d'un seul acheteur allemand, la société de vente par correspondance Neckermann, le nouveau Koerting se tourne maintenant du côté des commerces spécialisés de radio et de télévision et vend les trois quarts de sa production à l'étranger.

M. Pistor a-t-il également changé le personnel ? Des communistes méritants ont-ils été introduits à la direction ? Le Yougoslave barbu explose. Heinz Dettinger entre à ce moment-là dans le bureau du patron, installé plutôt chichement : c'est le nouveau directeur des ventes en R.F.A. M. Dettinger, qui a trente ans d'expérience du marché allemand dans le domaine de l'électronique appliquée à l'audiovisuel, a été engagé récemment. Avant d'occuper son nouveau poste, il travaillait chez A.E.G.-Telefunken, un grand des téléviseurs, des appareils de radio et de la stéréo.

« *Je suis venu ici*, nous déclare-t-il, *parce que j'avais confiance en M. Pistor et en Gorenje Koerting.* »

D'autres postes de direction continuent à être occupés par des Allemands. Le directeur des ventes, Bernhard Zumkeller, et le directeur du développement, Waldemar Moortgat, ont survécu à la faillite ; B. Zumkeller est convaincu que cela ferait longtemps qu'il n'occuperait plus son poste si c'était un groupe occidental qui avait sauvé Koerting.

A vrai dire, un tel « danger » n'a jamais été grand. Les uns après les autres, tous les grands groupes ouest-allemands, japonais et américains, après un bref examen des chances de la société, avaient renoncé.

Pour le profit...

Oskar Pistor a tourné la page. La première année, il a l'intention de produire cent soixante-dix mille téléviseurs couleur et trente-cinq mille appareils de hi-fi pour atteindre un chiffre d'affaires de 200 millions de DM. Sa devise : « *Peu, mais de qualité.* » Une série, nouvellement mise au point, de téléviseurs couleur et d'appareils hi-fi se vend déjà bien dans le commerce spécialisé.

Quelle est l'attitude d'Oskar Pistor, venu de sa Yougoslavie communiste, à l'égard du profit ? Le voici de nouveau en colère, son accent réapparaissant. Gorenje exige évidemment de Koerting qu'elle fasse du profit. D'ailleurs, Gorenje aussi fait du profit... Certes, les bénéfices de Gorenje Koerting sont encore maigres. M. Pistor se calme manifestement lorsqu'il aborde ce thème. « *Mais*, assure-t-il, *nous n'enregistrons plus de pertes.* »

Pour lui, l'Occident a une vision entièrement fausse de la façon dont on conçoit l'économie en Yougoslavie. Cela l'énerve de voir mettre la Yougoslavie sur le même plan que les pays de l'Est, le Comecon, l'économie dirigée.

« *Nous allons notre propre chemin. Nos entreprises sont dirigées de façon aussi capitaliste qu'en R.F.A., aux Etats-Unis ou n'importe où en Occident.* » Si Gorenje Koerting ne fait pas de bénéfices, « *il faudra que je m'attende à être « mis à la porte* ».

En termes occidentaux, Gorenje est une multinationale. L'absorption de Koerting n'a fait que renforcer son internationalité. Gorenje était déjà représentée en Autriche, en Grèce, au Danemark et au Nigéria par ses propres usines de production. Avec dix-huit mille deux cent six employés, son chiffre d'affaires s'élevait l'année dernière à 1,7 milliard de DM. Combien Gorenje a-t-elle payé au syndic de la faillite pour Koerting ? « *Je ne le dirai pas.* » En tout cas, Koerting n'a pas coûté cher et Gorenje a donné à sa filiale allemande un capital de départ de 22 millions de DM. Une aide financière de l'Est à l'Ouest... En R.F.A., Gorenje Koerting est soumis à la cogestion : un conseil de surveillance a donc été élu.

Son objectif : 2 à 3 % du marché ouest-allemand, pas plus. C'est que plus aucun fabricant de téléviseurs noir et blanc ne couvre ses frais dans ce pays de hauts salaires qu'est l'Allemagne fédérale. Va-t-il en être de même pour les téléviseurs couleur ? O. Pistor a tout prévu. Il veut augmenter sa production d'installations d'enseignement des langues pour les lancer sur le marché. Il y a quelques semaines, Gorennie Koerting a acheté la société Schomandl de Munich, spécialisée dans les appareils de mesure de grande valeur. La production à Munich va être arrêtée selon les « règles capitalistes » et transférée à Grassau. Selon O. Pistor, c'est la meilleure solution économique. Pour M. Pistor, qui conduit une Mercedes, Schomandl c'est « *beaucoup d'intelligence et un bon rendement* ».

Les appareils de mesure allemands ont, selon lui, une grande renommée dans le monde entier, et Gorendje Koerting, cela ne fait aucun doute, est une entreprise « allemande ». Schomandl donc garde la poste et l'armée ouest-allemandes comme clients. La nationalité yougoslave ne devrait pas l'empêcher d'accepter des profits issus de la défense ouest-allemande...

WERNER JASPERT.

La compétitivité de l'Europe sur les marchés internationaux

Le débat sur la compétitivité est un des plus confus qui soient, car on ne sait jamais si l'on parle de court terme ou de long terme, et de compétitivité industrielle ou de compétitivité nationale. Les taux de change, notamment, modifient profondément les données dans le temps. Mais, sauf à perpétuer la dévaluation comme c'est le cas pour le dollar, les *modifications* intervenues tendent à s'estomper au bout de deux ou trois ans pour redonner, *sur le long terme*, leurs vraies places aux facteurs structurels.

Comme aime à l'expliquer le premier ministre *français*, M. *Raymond* Barre, *il* n'y a pas de secteur condamné, mais seulement des *entreprises ou des produits inadaptés*. De plus, à l'ère des groupes multinationaux, la situation d'une maison mère peut être très différente de celle de ses grandes filiales à l'étranger. On ne peut donc plus assimiler la compétitivité d'une entreprise à celle de son pays d'origine.

On ne sait d'ailleurs même plus de quelle manière regarder les choses : quand un grand couturier français fabrique en dehors de France l'essentiel de *ses* produits « griffés » vendus dans le monde entier, faut-il en conclure que la *compétitivité française* est mauvaise ? Ou bien, au contraire, faut-il s'appuyer sur l'importance des profits ainsi réalisés pour parler d'une bonne compétitivité française ?

De nombreux économistes internationaux se préoccupent aujourd'hui d'élaborer de nouveaux concepts et de nouveaux instruments de mesure dans ces domaines. En attendant, force est d'utiliser ce qui existe pour essayer d'y voir un peu clair : l'évolution des coûts salariaux, celle de la productivité et celle des *taux de change*, les trois trouvant leur synthèse dans la notion de « coûts salariaux unitaires relatifs établis sur la base d'une monnaie commune » ou de coûts salariaux unitaires calculés en dollars U.S., comme le fait une récente étude de la Citibank.

A l'intérieur de l'Europe, un jeu de critères plus complet permet de dresser un autre type de classement.

Le Vieux Monde perd du terrain mais l'Allemagne fédérale poursuit son avance

Si les différentes sources d'information disponibles n'aboutissent pas exactement aux mêmes chiffres, elles *aboutissent à la même conclusion* : la position concurrentielle des Etats-Unis s'est considérablement améliorée depuis *huit* ans par *le* double *fait d'une évolution modérée* des salaires et de la chute du dollar. C'est sûrement une des conséquences majeures du système des changes flottants, et rien ne laisse penser que le phénomène puisse s'arrêter.

AU cours des huit dernières années, les coûts salariaux américains ont sensiblement moins *augmenté* que ceux de leurs concurrents exprimés en dollars. Déjà, exprimée en monnaie nationale, la hausse

par PHILIPPE HEYMANN

des coûts salariaux horaires (charges sociales comprises), de *1970 à 1978* aux Etats-Unis, a été inférieure à toutes les autres, sauf en Suisse (+ 87 % en Suisse, + *90 %* aux U.S.A. mais + 137 % en R.F.A., + 206 % en France et + 250 % en Grande-Bretagne). A plus forte raison, l'écart est-il plus sensible encore lorsque tous les coûts sont exprimés en dollars puisque, au cours de cette période, le DM s'est apprécié de 82 % par rapport au dollar, le yen de + 72 % et le franc *français* de 23 %.

Exprimés en dollars, les coûts *n'ont ainsi augmenté* que de 90 % aux U.S.A. contre + 330 % en R.F.A., + 275 % en France, + 180 % en Grande-Bretagne et + 436 % au Japon. Le résultat : le *coût* salarial horaire aux Etats-Unis *qui* était encore le plus élevé des principaux pays *industrialisés en 1976* est maintenant dépassé par les Pays-Bas (le plus élevé), la Suède, la Belgique, la Suisse et la R.F.A. De plus, les chiffres moyens *américains dissimulent*, comme partout ailleurs, de grandes disparités « régionales ». Les coûts salariaux du sud des Etats-Unis sont ainsi aujourd'hui inférieurs à *ceux de* la *plupart* des pays européens.

A l'inverse, les Etats-Unis sont en nettement moins bonne position en *termes* d'évolution de la productivité. Si tous les pays industrialisés *connaissent* depuis *1973 ou 1974* une baisse des gains de productivité, celle-ci est plus sensible aux U.S.A. qu'ailleurs.

Dans son *Mid-year report 79*, la Joint Economic Commission du Congrès s'en est vivement émue (1). De son côté, l'économiste *américain* Edward F. Denison y consacre un livre qui sera publié ces prochaines semaines par la Brookings Institution (2). Selon ses calculs, la *production* par heure de travail dans les industries manufacturières aux Etats-Unis, qui progressait de 3,2 % par an au cours de la période 1960-1973, ne progressait plus que de 1,7 % par an dans la période 1973-1978 contre encore 5,1 % en R.F.A., 4,6 % en *France ou* 3,5 % au Japon.

L'essentiel de l'explication de cette chute, il la cherche du côté du ralentissement de l'effort technologique et de ses applications industrielles, des effets de la réglementation gouvernementale *croissante, de* la fiscalité qui gêne les investissements et les changements de motivation *à la fois* des travailleurs et des patrons. Cette tendance et son analyse sont confirmées par l'étude de la Citibank et par toutes les études menées par les experts de l'O.C.D.E.

Cela ne doit cependant pas faire oublier que, en valeur absolue, la productivité américaine reste largement supérieure à celle de ses concurrents industrialisés. *Selon* la Dresdner Bank, lorsque la productivité globale est à l'indice 100 en R.F.A., elle est de 78 en France, de 76 au Japon et de 52 en Grande-Bretagne, *mais de 124* aux Etats-Unis. Il reste que, si les gains de productivité américains continuent dans l'avenir d'être si bas, la France et l'Allemagne pourraient rattraper le niveau de productivité des Etats-Unis d'ici six ans, selon l'hypothèse de la Joint *Economic* Commission du Congrès, et que Japon et Canada suivraient quelques années après.

La dépréciation du dollar a cependant été telle que, ajoutée à la faible hausse des salaires, *elle compense largement* les gains plus faibles de productivité américaine. Sur la base 100 en 1970, l'indice des coûts salariaux unitaires relatifs dans les industries manufacturières, calculé selon une pondération tenant compte de la répartition géographique du commerce *extérieur* américain par l'O.C.D.E. (3), est ainsi tombé aux environs de 65 à la fin de 1978.

De même, selon les calculs de la *Citibank*, les coûts salariaux unitaires exprimés en dollars *n'ont augmenté* que de 54 % aux Etats-Unis de 1970 à 1978 pendant qu'ils s'accroissaient de 185 % en R.F.A., de 152 % en France, de 264 % au Japon, de 138 % en Grande-Bretagne. Seule l'évolution canadienne serait proche de celle des Etats-Unis.

Les grandes entreprises *internationales ne s'y trompent pas* : les firmes américaines ralentissent leurs investissements en Europe et souvent même se désengagent et les firmes européennes multiplient leurs investissements industriels et financiers sur ce qui représente le plus grand marché du monde. De plus, compte tenu de coûts salariaux bas et d'un prix de l'argent et du capital élevé aux Etats-Unis, *on* comprend que *l'économie américaine ait créé* des millions d'emplois pendant que l'Europe jouait les investissements lourds économisant la main-d'œuvre.

JAPON : salaires en hausse

Le cas japonais est d'un tout autre genre. Ses coûts salariaux exprimés en yen ont très fortement augmenté et le yen a vécu une importante réévaluation jusqu'à la *mi-1978. D'après la* Citibank, le coût salarial horaire exprimé en dollars a connu ainsi la plus forte croissance de tous les pays industrialisés (+ 436 %). Simultanément, les gains de productivité de l'industrie japonaise, quoique encore élevés, se sont nettement ralentis. Dès lors, de 1970 à 1978, c'est le Japon qui *connaît* théoriquement la plus forte dégradation de position concurrentielle relative (+ 264 %) jusqu'à ce que la dépréciation de sa monnaie vienne, fin 1978 et en *1979, compenser* une partie du handicap.

Or, simultanément, les exportateurs japonais ont exercé une *pression impressionnante* sur leurs marges bénéficiaires. Au point que la valeur moyenne relative des exportations de produits manufacturés, établie par l'O.C.D.E. sur la base d'une *monnaie* commune, est pratiquement restée *stable* malgré la réévaluation, ou n'a guère augmenté que d'environ 5 à 10 % en sept ans. C'est là une performance tout à fait exceptionnelle. Il est vrai que le *Japon détenait* le record des bénéfices, et qu'il disposait ainsi d'une bonne marge de manœuvre. En 1975-1976, dans les industries manufacturières, la part brute des bénéfices dans la valeur ajoutée (4) était de 43,9 % au Japon contre 26,3 % aux Etats-Unis, *26,9 % en* R.F.A. et même 19,4 % au Royaume-Uni.

C'est également au Japon que les capacités de production industrielle sont le mieux utilisées : 93,1 % au premier trimestre 79 contre 96 % aux U.S.A., 84,3 % *en France et* 82,6 % en R.F.A. (5). De même, le Japon a-t-il poursuivi un effort systématique de désengagement des produits à forte main-d'œuvre pour se placer *sur des créneaux* de haute technologie.

C'est d'ailleurs au Japon qu'on trouve le plus fort taux d'investissement. Non seulement ce pays échappe ainsi à la hausse des coûts salariaux, mais il peut aussi réaliser des marges *bénéficiaires* plus importantes et *reconstituer celles* perdues sur des produits plus concurrentiels. Les Japonais ont ainsi pu continuer d'accroître leur part sur le marché américain. Derrière les chiffres et les *statistiques se retrouve* bien toute la stratégie de redéploiement industriel et de bond en avant technologique de l'économie japonaise.

Sous l'effet ou bien de l'inflation des prix et des salaires ou des réévaluations monétaires, la position concurrentielle de l'Europe *s'est légèrement dégradée* au cours de la période 1970-1978. Si l'on s'en tient aux coûts salariaux unitaires relatifs selon l'O.C.N.E., la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suisse, l'ensemble des pays scandinaves ont vu leur position se détériorer. Mais, là encore, d'autres phénomènes jouent : les Suisses, comme l'ont fait les Japonais, semblent avoir pressuré leurs marges pour tenir leurs prix à l'exportation malgré *la réévaluation de leur monnaie*. Et, se refusant la facilité du recours illimité à la main-d'œuvre étrangère, ils ont, eux aussi, dedéployé leurs activités sur des *créneaux à forte* technicité.

L'industrie allemande a accru son effort de recherche-développement

L'Allemagne fédérale, handicapée jusqu'en 1973, a depuis récupéré une bonne partie de ses positions concurrentielles grâce à la modération des salaires et à *un intense effort de productivité*. Selon Edward Denison, le produit de l'heure de travail *s'accroît plus* vite en R.F.A. que chez la plupart de ses concurrents. Et, à partir de 1978, on y « tient » les salaires beaucoup mieux qu'ailleurs. Résultat : les coûts unitaires de main-d'œuvre exprimés en D.M. n'ont augmenté que de 2 % en près de dix-huit mois, entre le premier trimestre 1978 et le second trimestre 1979, grâce *notamment à un gain de* productivité de 5,5 % au cours de cette période ! Il est vrai que, en 1977 les capacités de production inutilisées y étaient supérieures à *celles des concurrents et que* la reprise favorise donc la productivité.

Surtout, comme le Japon et, en partie, la Suisse, la R.F.A. a, avant les autres, réorienté ses *productions*, abandonné les créneaux à trop forte main-d'œuvre et attaqué les « nouveaux » marchés. Dès 1975, elle a équilibré ses échanges avec l'OPEP. Comme le note Gérard Tardy (6), « l'industrie manufacturière allemande a perdu un million d'emplois depuis 1974.

Ceci ne constitue ni une performance économique ni une performance sociale. Cependant, force est de reconnaître qu'en même temps l'industrie allemande a nettement accru son effort de recherche-développement (la R.F.A. assure à elle seule 37 % de la dépense totale de recherche-développement dans *la C.E.E. contre 30 % en 1967*) et que l'équipement industriel est fortement rationalisé et modernisé (livraisons de machines-outils : + 24 % depuis deux ans *en R.F.A. contre — 35 % en* France).

Globalement, selon cette analyse, deux pays de la C.E.E. — R.F.A. et Pays-Bas, — se sont *adaptés* par la compression des coûts et la réduction rapide des emplois industriels. Ils sont ainsi parvenus à une très forte croissance de leurs exportations *industrielles, succès amplifié par* l'appréciation de leur monnaie. D'autres, comme la Grande-Bretagne *et* l'Italie, ont vu leurs positions concurrentielles plutôt dégradées, alors que la France et la Belgique se situent dans une position intermédiaire.

Sous le vocable de « N.P.I. », les experts classent, pour l'instant, *à la fois certains* pays de l'Europe méditerranéenne (Espagne, Portugal, Grèce, Yougoslavie), d'autres d'Amérique latine (Brésil, Mexique) et quatre pays d'Asie du Sud-Est (Hongkong, Corée du Sud, Taïwan et Singapour). Il est vrai que cette *liste peut se modifier rapidement*. En attendant, la part de *ces dix pays dans les exportations* mondiales de produits manufacturés est passée de 2,6 % en 1963 à 7,1 % en 1976 (7). Ils le doivent bien évidemment à des coûts salariaux extraordinairement favorables.

Comme le note le rapport Interfuturs (8), les taux de salaires aux Etats-Unis et en Allemagne *sont de quatre à douze* fois supérieurs à ceux du Mexique ou de Hongkong pour des emplois similaires, et le rapport des charges *sociales* est encore *plus élevé*. *Mais les salaires* y augmentent également rapidement. Les coûts salariaux unitaires dans l'industrie manufacturière corrigés des variations *des taux de change effectifs ont* augmenté, de 1973 à 1976, de 16 % en Grèce, 15 % au Brésil *ou* 19 % à Taïwan contre en moyenne 9,8 % pour les pays de l'O.C.D.E.

Cela signifie que d'autres pays risqueraient de venir prendre leur place dans les années qui viennent s'ils ne menaient pas, *sur le plan international*, une politique tendant finalement à conserver leur avantage avec le consensus implicite des pays déjà industrialisés. A ces hausses *de salaires, il faut ajouter* le fait que les accords internationaux (type multifibres notamment) ont limité les « quantités » exportables et donc amené ces pays à rechercher des prix et des valeurs ajoutées élevés : ce faisant, ils ont recherché les hauts de gamme beaucoup plus vite que prévu, venant compliquer encore plus nos propres problèmes de redéploiement industriel et technologique.

Face à ces pressions et à ces problèmes, on ne peut qu'être frappé par la timidité d'une approche à tout le moins plus concertée au niveau européen. le plan social et culturel, par l'Europe.

(1) Voir l'article de Michel Tatu dans *le Monde* du 18 septembre.

(2) *Accounting for Slower Economic Growth : the United States in the 1970's*. Brookings Institution. Les principales idées en sont résumées dans un article du *Survey of Current Business*, août 1979 : « Explanations of declining Productivity Growth ».

(3) *Perspectives économiques*. Etudes spéciales, juill. 1978, O.C.D.E.

(4) Bénéfices et taux de rendement, O.C.D.E., 1979.

(5) *Perspectives économiques de l'O.C.D.E.*, n° 25, *juillet 1979*.

(6) Troisième colloque européen de prospective organisé par l'association internationale Futuribles à Arc-et-Senans. Gérard Tardy : *l'Industrie en Europe : les divergences s'accentuent*.

(7) L'incidence des nouveaux pays industriels sur la production et les échanges des produits manufacturés. O.C.D.E., 1979.

(8) Interfuturs. *Face aux futurs*, O.C.D.E., 1979.

Une nouvelle enquête intra-européenne

L'Allemagne et la Suisse dominent malgré des coûts de production très élevés

Une enquête sur la compétitivité de l'industrie européenne vis-à-vis du reste du monde vient d'être accomplie par l'*European Management Forum* de Genève, *qui en* publiera les résultats dans les premiers jours de décembre. Destinée à servir de document de référence à la réunion du prochain Forum de Davos, qui se déroulera du 31 janvier au 8 février 1980, sur le thème « Coopération internationale, productivité et engagement social », cette étude, qui s'appuie sur le jeu de deux cents critères, dix mille *données statistiques et trois enquêtes, aboutit à un* classement synthétique qui place en tête de l'Europe l'Allemagne fédérale et la Suisse. Viennent ensuite huit pays, assez éloignés des premiers, et groupés : la France, la Suède, la Grande-Bretagne, le Benelux, le Danemark *et* l'Autriche. Puis cinq, très distancés : la Finlande, la Norvège, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande. Enfin, visiblement handicapés : la Grèce et le Portugal.

LORSQU'IL s'agit de comparer les chances réelles des différents pays dans les échanges internationaux, de nombreux éléments entrent en ligne de compte, dont une partie peuvent être statistiquement mesurés, mais d'autres relèvent d'une appréciation subjective qui ne les rend pas plus négligeables *pour autant* : au *contraire*. *Pour* faire le tour de la question posée, le Forum européen de management a adopté dix critères principaux d'appréciation et de classement : le dynamisme de l'économie, l'efficacité industrielle et les coûts de production, la dynamique du marché, le dynamisme financier, les ressources humaines, le rôle *de* l'Etat, la qualité des infrastructures, l'ouverture sur l'extérieur, l'orientation vers le *futur, le consensus et la* stabilité politique et sociale.

Eclatés eux-mêmes en deux cents éléments de classification différents, ces dix critères ont été *fournis pour chaque pays d'après* ses statistiques disponibles lorsque cela était possible, et pour le reste par enquête : un jeu de trois questionnaires, respectivement de 27, 24 et 41 questions a été envoyé à des niveaux hiérarchiques *différents* selon les sujets dans les entreprises des seize pays étudiés. Sur 970 envois, 280 réponses complètes ont servi de base au traitement de l'ensemble des données.

L'appréciation du rôle de tous les critères pose évidemment de nombreux problèmes d'interprétation. A titre d'exemple, citons le plus délicat : le rôle de l'Etat.

En l'occurrence, il est admis que l'Etat a un rôle positif déterminant à jouer dans une économie moderne, mais qu'il doit pour cela obéir à un certain *nombre de conditions, évitant* par exemple de concurrencer indûment le secteur privé, essayant de donner à ses entreprises autant d'autonomie régionale et locale que possible, etc.

La Suisse, avec son système fédéral et cantonal, et ses pratiques d'interventionnisme minimal, apparaît ainsi avantagée, *bien que le rôle de l'Etat y soit* croissant. Mais le fait que des pays comme l'Espagne, le Portugal ou la Grèce ne connaissent pas une grande intervention de l'Etat n'apparaît pas comme un facteur tellement positif.

Une inflation mieux maîtrisée

Les conclusions qui ressortent de ce travail très fouillé sont passionnantes du point de vue des entreprises et des responsables de la politique industrielle. Ainsi se trouve-t-il confirmé que, malgré des coûts salariaux qui sont les plus élevés d'Europe, l'Allemagne fédérale et la Suisse sont les plus compétitifs vis-à-vis du reste du monde. Avantagés par des taux *d'inflation inférieurs à ceux de* leurs voisins, elles ont rationalisé au maximum leur production et exploité au mieux leurs forces traditionnelles, en particulier leur sens du marketing, la qualité de leurs produits, la capacité de livrer à temps et *d'assurer un bon service après*-vente. Par-dessus tout, le dynamisme de leur système financier, leur ouverture sur l'extérieur et leur souci de préparer l'avenir s'ajoutent à une très bonne stabilité politique et sociale pour permettre de telles performances.

La France, qui mène le groupe des moyens, est assez bien notée selon presque tous les critères, sauf pour le dynamisme de son marché, qui paraît insuffisant, ainsi que son consensus et sa stabilité politique et sociale. C'est sa productivité qui est la *meilleure et ses coûts de production* qui sont les plus bas...

La Grande-Bretagne, dans une situation voisine où les coûts et la productivité sont assez satisfaisants, et l'ouverture sur l'extérieur aussi bien que le dynamisme financier constituent des atouts, souffre comme la France d'un dynamisme insuffisant de son marché et d'un manque de consensus politique et social, les ressources humaines n'étant pas non plus très fortes.

Le classement un peu décevant de l'Italie révèle une croissance industrielle et des rentabilités insuffisantes en même temps que des défauts dans la qualité de la main-d'œuvre et une lourde intervention de l'Etat dans la vie économique. Pourtant, l'ouverture des entrepreneurs italiens vers l'extérieur et leur souci de préparer le futur paraissent des atouts. Dans l'ensemble, l'industrie italienne semble avoir *des difficultés à s'adapter* à ses limites nationales.

Un survol trop rapide ne doit pas laisser échapper que des pays comme la Grèce et le Portugal (et dans une moindre mesure l'Espagne) devront faire un effort colossal pour s'intégrer *harmonieusement* dans la communauté industrielle européenne.

JACQUELINE GRAPIN.

QUELQUES INDICES

	Variation des taux de change par rapport au dollar 1970-1978 (1) (en pourcent.)	Coût salarial horaire en dollars 1978 (1)	Hausse des coûts salariaux horaires 1970-1978 en dollars (1) (en pourcent.)	Hausse des coûts salariaux unitaires 1970-1978 en dollars (1) (en pourcent.)	Coûts unitaires relatifs sur base de monnaie commune 970 = 100 (2) 1977	Valeur moy. des exportat. de produits manufacturés sur base de monnaie commune 1970 = 100 (2) 1977	Produit par heure de travail dans les industries manufacturières *Croissance* annuelle 1973-1977 (3)
Belgique	+ 58	10,30	366	167	107,6	109,1	6,6
Grande-Bretagne	— 20	4,58	180	138	93,4	97,2	— 0,2
Danemark	+ 36	9,40	269	138	94,6	106,1	5,2
France	+ 23	7,69	275	152	95,8	100	4,6
R.F.A.	+ 82	9,90	330	185	110,5	102,4	5,5
Italie	— 26	6,71	222	127	94,3	99,6	2,4
Pays-Bas	+ 67	11,44	364	189	110,2	112,7	4,9
Suède	+ 15	11,43	244	165	113,3	115,7	0,5
Suisse	+ 143	10,32	354	243	119	114,6	—
U.S.A.	—	9,43	90	54	73,9	88,7	1,5
Japon	+ 72	5,94	436	264	145,3	105,4	2,4

(1) Montly Economic Letter. Août 1979. Citibank.
(2) O.C.D.E. Perspectives économiques. Etudes spéciales. Juillet 1978.
(3) Edward F. Denison. Survey of current business. Août 1979.

Une recette pour le Marché commun agricole

Augmenter les primes à l'arrêt de la production de lait, et les étaler

Depuis des années, la discussion est engagée sur la limitation des coûts, en hausse rapide, du Marché commun agricole. Bien que le temps presse et que la Communauté européenne s'achemine vers une banqueroute financière, aucun pas important en direction d'un programme d'assainissement réaliste qui puisse être accepté par tous les intéressés n'a encore été réalisé. Rien que par le règlement du marché laitier de la Communauté européenne, des sommes énormes pourraient être économisées, qui permettraient de consolider provisoirement l'ensemble du budget de la Communauté, même sans sources de revenus supplémentaires. Même si cela paraît invraisemblable, on peut penser à une recette qui serait très profitable au contribuable, sans contraindre les agriculteurs à des sacrifices.

par JOSEF ANTONY (*)

EN règle générale, face aux donneurs de recettes patentés, le scepticisme est de rigueur. Mais, à l'aide de quelques chiffres, il peut être démontré de façon compréhensible pour chacun qu'il existe effectivement des chances réalistes pour qu'un assainissement efficace des finances de la Communauté intervienne. Afin de le prouver, certaines explications sont d'abord nécessaires, mais on verra qu'elles n'exigent pas des connaissances poussées des méandres juridico-politiques de la Communauté européenne.

D'après les calculs de la Commission de Bruxelles, les revenus de la Communauté suffiront, dans le meilleur des cas, à couvrir ses dépenses pendant encore un an seulement. Dès 1981, dans les caisses de la Communauté européenne, manqueraient au moins 3,5 milliards de francs, et en 1982 environ 8,1 milliards de francs. Rien que les coûts des règlements communs du marché agricole s'élevaient en 1979 à 56 milliards de francs environ pour un volume budgétaire de 80 millions de francs dans tous les secteurs de la politique communautaire. Des propositions pour ralentir les coûts du marché agricole ont déjà été faites par dizaines. Même si les dispositions qu'elles proposent sont très différentes, elles ont toutes le règlement du marché laitier de la Communauté européenne comme seul ou principal point de départ. Cela n'est pas un hasard. Le règlement du marché laitier absorbe plus de 40 % des dépenses agricoles, et même à peu près 30 % de l'ensemble du budget de la Communauté européenne.

Les coûts élevés viennent du fait que la demande de produits laitiers est stagnante tandis que la production augmente sans cesse, essentiellement à cause du rendement croissant en lait des vaches. Pour la vente des excédents ainsi créés, la caisse de la Communauté européenne doit payer en subventions calculées à peu près 1,50 F par litre de lait. C'est un chiffre supérieur à ce que les paysans touchent des laiteries. Suivant la manière d'utiliser le lait excédentaire, les dépenses peuvent être un peu plus ou un peu moins élevées que le coût indiqué. Les experts de la Commission de la Communauté européenne sont toutefois unanimes pour admettre que ces chiffres correspondent aux réalités.

Depuis plus de deux ans, l'autorité de Bruxelles essaie, à l'aide de primes, d'inciter les éleveurs de vaches à renoncer à la production de lait. Les administrateurs de la caisse de Bruxelles, par ailleurs très généreux, ont fait par la force des choses des économies sur un poste mal choisi. Pour renoncer à produire 1 kilo de lait, on propose aux paysans en moyenne 20 centimes seulement, donc à peine un septième de ce que coûte l'utilisation du même volume excédentaire.

Les résultats de cette politique sont maigres. Les primes actuelles ne représentent pas un stimulant suffisant pour abandonner la production du lait pour beaucoup d'exploitations, et, dans l'ensemble, le nombre des vaches continue à augmenter. Comme chacune d'elles donne sans cesse plus de lait, le flot de lait continue à croître...

Il est facile à comprendre pourquoi les paysans sont peu intéressés par les primes de Bruxelles, destinées à encourager la fermeture de leurs capacités de production. Pour obtenir les primes, ils ne doivent arrêter la production de lait que pendant cinq années. Mais ensuite, les exploitations concernées ne pourraient reprendre la production qu'avec des coûts considérables, car pour toucher les primes ils doivent supprimer leur effectif des vaches laitières ou bien les remplacer par des races à viande. Etant donné que les éleveurs de vaches n'ont, dans la plupart des cas, pas d'autre alternative d'activité, ils restent dans la production laitière, qui, à la longue, leur assure une subsistance, même pas très somptueuse.

Il est évident qu'une augmentation suffisamment forte des primes, avec des stimulants supplémentaires, pourrait constituer un remède. Il serait certainement suffisant que, comme certains experts l'ont déjà recommandé, Bruxelles augmente de deux fois et demie les montants actuels. Même une subvention forte, mais efficace, pour l'abandon de la production, serait déjà un affaire lucrative pour le contribuable. Au cas où la prime par kilo de lait non produit, au lieu de seulement 20 centimes actuellement, s'élèverait à l'avenir à 50 centimes, la caisse de la Communauté de l'Europe pourrait déjà économiser le double de cette somme par rapport aux coûts actuels des excédents. Si, de surcroît, les nouvelles primes étaient partiellement ou entièrement payées sous forme de rente, et qu'elles étaient en même temps échelonnées selon l'importance du troupeau de vaches laitières de chaque exploitation, un source de revenu durable pourrait être créée pour les allocataires des primes sans que pour autant, d'un seul coup, des sommes importantes soient à leur disposition pour des investissements dans d'autres branches de la production agricole, peut-être exédentaires elles aussi.

Pas d'alternative

La cure radicale esquissée pour diminuer les coûts n'exigerait, par ailleurs qu'une modification des décrets déjà en vigueur de la Communauté européenne, sans d'importantes dépenses administratives. Le marché de la viande de bœuf supporterait relativement facilement au cours des prochaines années une offre provisoirement accrue en vaches, consécutive aux primes. Si nécessaire, il pourrait être tenu compte des problèmes d'approvisionnement particuliers d'Italie dans le secteur laitier.

On ne voit pas aujourd'hui d'alternative réaliste à un règlement efficace des primes. Une diminution du prix à la production pour le lait ou une augmentation de la taxe dite de coresponsabilité n'auraient les effets nécessaires de freinage que dans quelques années. Et en cas de tentative de contingentement de la production du lait, on en serait certainement encore condamné à rester autour de la table de négociation.

Le bilan d'un règlement des primes, susceptible d'avoir du succès, serait, en conclusion, comme suit : rien ne serait imposé aux paysans, ils pourraient décider librement de faire usage des primes pour l'abandon de la production. Dans la facture finale, les contribuables économiseraient à peu près le double sur les coûts des excédents en primes payées aux agriculteurs. Dans l'ensemble, les coûts du règlement du marché du lait pourraient être diminués au moins de la moitié, et peut-être même jusqu'à 13 milliards de francs par an, ce qui suffirait à apaiser les inquiétudes anglaises sur le montant des contributions et, en outre, à alléger celui des autres Etats membres.

Naturellement, pour quelqu'un de l'extérieur se pose une question : pourquoi les bureaucrates de Bruxelles n'ont-ils pas développé eux-mêmes, depuis longtemps, un concept efficace en matière de prime, si la solution était aussi simple ? Car, en fait, on était à point nommé pour chercher à réduire le flot de lait de la Communauté européenne à un niveau supportable. La réponse reste provisoirement un secret des bureaux de Bruxelles. Toutefois, seul celui qui ne connaît pas les nombreuses absurdités de l'administration du Marché commun, et qui croit que la saine raison de l'homme s'impose toujours comme il convient, pourra s'en étonner.

(*) Rédacteur en chef de l'édition allemande d'*Agra-Europe*.

Tristes réflexions sur un scénario utopique

(Suite de la page 25.)

Les conséquences apparaissent de façon très nette si l'on compare les prévisions faites par la C.E.E. pour les années 90 et celles qui seraient réalisées pour ces mêmes années avec notre scénario imaginaire. En ajustant chaque composante des prévisions de la C.E.E. conformément aux suppositions faites précédemment, on obtient les résultats suivants :

	C.E.E./1990 (mtoe)	Marché commun de l'énergie 1990 (mtoe)
Demande totale	1 400	900
Charbon : importations	55	55
— production	195	270
Nucléaire	210	350
Energie hydraulique	45	45
Pétrole-gaz : production	240	240
— importations	655	— 60

Il y a ici, naturellement, exagération. Mais la difficulté de calculer les coûts communs ne doit pas cacher les insuffisances des politiques nationalistes. La lutte entre pays européens en fonction d'intérêts à court terme empêche une approche positive et une utilisation plus efficace de l'énergie. Les moyens alloués à la production énergétique sont mal utilisés. Des occasions se perdent. Les contraintes légitimes de la souveraineté nationale ne peuvent être ignorées, mais leurs effets les plus néfastes peuvent être évités par la signature de contrats soigneusement étudiés, dans le secteur de l'énergie comme ailleurs.

Il est vraisemblable que seule une Europe unie pourra survivre aux épreuves du futur. L'énergie peut ne pas se révéler, à long terme, la menace la plus importante. Mais elle le sera certainement dans l'avenir immédiat. Les bénéfices d'une exploitation commune des ressources humaines et physiques seraient considérables ; mais la « convergence » ne suffit pas.

NIGEL LUCAS.

Empêcher le chaos

(Suite de la page 25.)

Afin d'y parvenir, d'importantes transformations économiques s'imposent. Nous devons remplacer les installations industrielles vétustes. Nous devons supprimer les isolations défectueuses et les systèmes de transports qui gaspillent l'énergie. Nous devons mettre en place des procédés plus économiques dans les foyers. Lorsque des sources énergétiques et les méthodes d'utilisation sont réciproquement harmonisées avec soin, il est possible d'économiser jusqu'à 30 % de la consommation de l'énergie dans l'industrie, jusqu'à 35 % dans le secteur des transports et jusqu'à 50 % dans les foyers privés.

Certes, cette nouvelle politique sera chère. Les transformations techniques qui permettront ces économies nous coûteront, rien que dans la Communauté européenne, au cours des prochaines dix années, plusieurs milliards de dollars par an.

Nous devons également développer nos ressources énergétiques locales et des technologies nouvelles. La mise en œuvre de ces possibilités est la clé pour qu'à l'avenir des crises d'énergie soient épargnées au monde. Dans la Communauté européenne, ensemble avec d'autres pays industrialisés, nous nous sommes engagés à mobiliser toutes les alternatives disponibles au pétrole. Il faut mettre en œuvre le charbon et des procédés nouveaux, par exemple la gazéification du charbon et la « fluidification » du charbon. Le développement des sources énergétiques inépuisables, par exemple l'énergie solaire, en fait également partie.

Expansion et énergie nucléaire

La Communauté européenne dispose de grands moyens pour la réalisation de ce programme. Celui qui aime se plaindre de la politique agricole devrait savoir que, dans la Communauté européenne, nous utilisons 70 % de nos moyens de recherches à la recherche énergétique — 1,5 milliard de dollars environ.

Enfin, il doit être clair que, sans une extension de l'énergie nucléaire au cours des prochaines décennies, un épanouissement de notre économie et une amélioration de la situation de l'emploi ne seront pas possibles. Celui qui renonce à l'énergie nucléaire, crée, à la longue, une situation menaçante sur les marchés mondiaux de l'énergie. Je considère comme prioritaire et allant de soi que l'énergie nucléaire soit utilisée dans des conditions qui garantissent la sécurité de la population. Si nous remportons un succès dans cette politique, nous réaliserons l'équilibre des intérêts. Nous ménagerons les sources de pétrole. Cela correspond aux vœux des pays producteurs. Ils pourront programmer leur développement à long terme. Cela se fera également à notre profit. Nous avons intérêt à ce que le pétrole puisse couler le plus longtemps possible. En agissant ainsi, avec sagesse, nous rendrions également possible une politique raisonnable pour les pays producteurs. Ils n'auront alors plus besoin de défendre leurs précieuses matières premières par des prix fantaisistes. Grâce à notre comportement, nous leur donnerons un signal de modération. En même temps, nous agirons en faveur de notre facture du pétrole, et donc en faveur de notre économie. Politiquement, nous pourrons prendre des décisions avec plus de liberté.

Certes, tout cela n'est possible que si nous nous entendons avec les pays producteurs de pétrole. Nous devons en parler ensemble. Chacun devrait savoir avec certitude où il en est, ce que prévoit l'autre, comment il apprécie l'évolution. Pour un tel dialogue, nous avons besoin d'une base solide. La collaboration ne devrait pas rester limitée, à moins de nous nuire réciproquement. Elle devrait être développée dans un échange actif du savoir économique, financier et technique dans tous les domaines. C'est seulement ainsi qu'enfin la confiance naîtra.

Prenons un nouvel élan. Réunissons-nous pour un grand dialogue des pays en voie de développement, des pays producteurs de pétrole et des pays industrialisés. Commençons par une conférence mondiale sur l'énergie et le développement ! Le secrétaire général des Nations unies pourrait, dès les prochaines semaines, convoquer une conférence préparatoire dans ce sens. Nous éviterons ainsi que nos relations souffrent d'un climat irrationnel. Nous empêcherons le chaos énergétique.

GUIDO BRUNNER.



INFORMATIONS «SERVICES»

TROISIÈME AGE

Le Fonds de solidarité ménage ses débiteurs

« J'AI une toute petite retraite, je voudrais demander à bénéficier du Fonds national de solidarité, mais est-ce qu'on ne va pas me prendre ma maison ? » La question de cette dame âgée reflète la préoccupation de tous ceux qui souhaiteraient toucher l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

Créé en 1956 et financé, en partie, par la vignette-auto, ce Fonds complète les ressources des personnes âgées pour constituer le « minimum vieillesse » (1). Les formalités d'attribution simplifiées en facilitent l'accès, mais, si l'allocataire possède des biens qui reviendront à ses enfants, il incombera à ceux-ci de rembourser sur l'héritage évalué par le notaire les *sommes versées par le Fonds.* Pas question donc de *« prendre »* sa maison au titulaire de l'allocation, de son vivant du moins. A sa mort, si sa succession s'élève à plus de 150 000 francs, l'organisme payeur de l'allocation cherchera à récupérer ses débours. Faits notables : l'administration ne procède au recouvrement des prestations servies que sur la partie de l'héritage supérieure à ces 150 000 francs qui sont donc *« intouchables »*. De plus, elle ne réévalue pas les sommes allouées au cours des ans et exige le remboursement de l'allocation au taux en vigueur à la date de son versement.

Il faut aussi tenir compte de la répartition de la succession. Par exemple, un couple possède une maison de 250 000 francs. Au décès du mari, si le partage accorde aux enfants la moitié des biens à parts égales avec la conjointe survivante, les deux héritages s'élevant à 125 000 F chacun, aucun recouvrement ne sera décidé.

L'administration accorde, d'autre part, de nombreux sursis de paiement. Ainsi, lorsque l'héritier, débiteur, est le conjoint vivant ou une personne handicapée et qu'ils continuent d'habiter les locaux visés par le recouvrement. *« On n'obligera pas un conjoint à vendre sa maison. Si la veuve, âgée, décide d'entrer en maison de retraite, nous n'interviendrons pas pour autant. Nous attendrons son propre décès pour demander aux enfants le remboursement de l'allocation versée au père »*, explique le directeur d'une caisse d'assurance-vieillesse. L'administration agira de même dans le cas de cette *dame de soixante-six ans*, qui a toujours vécu avec sa mère, bénéficiaire du Fonds, dans un pavillon de la banlieue parisienne. *Elle-même ne perçoit que* le minimum vieillesse. Tant qu'elle ne vendra pas sa demeure, aucune action en recouvrement ne sera engagée.

Lorsqu'il n'y a ni sursis ni remise de dettes, il est possible d'obtenir des conditions de remboursement modulées. A un héritier confortablement installé dans la vie, on demandera, immédiatement et en totalité, le versement de sa participation tout en accordant deux ou trois ans de répit au frère étudiant, le temps qu'il termine ses études et prenne un métier.

Ces délais de paiement sont accordés fréquemment. Un couple sans enfant à charge a obtenu une échéance sur quatre ans. Il versera 4 000 F par an, bien qu'il ait, tout récemment, vendu un terrain dont la valeur dépasse largement le montant total de la dette.

Recouvrement aléatoire

Le législateur encourage d'ailleurs l'administration dans cette modération. Il y a encore deux ans, le seuil de la succession s'établissait à 100 000 F et le remboursement portait sur la totalité des sommes perçues. Peu à peu, l'allocation prend une allure de prestation « gratuite ». *« Le recouvrement est aléatoire,* admet le responsable d'un service de contentieux. *Nous essayons toujours de parvenir à un accord amiable. Quelquefois, il y a des récalcitrants. Nous usons, alors, de pressions épistolaires avant d'employer les arguments judiciaires. Le public connaît mieux aujourd'hui cette clause de récupération, et, en général, cela se passe bien. »*

Actuellement, deux millions de personnes, environ, perçoivent l'allocation supplémentaire du F.N.S. (2). Pour 1977, la Caisse nationale vieillesse évalue à 3 milliards 50 millions de francs les sommes versées au titre du régime général (pour 10 millions de francs mis en recouvrement) et à 408 millions de francs celles versées par le régime agricole.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Au *1er décembre 1979,* le minimum vieillesse est fixé à 14 600 F par an, soit 1 216,66 F par mois. Les plafonds de ressources annuelles sont portés à 15 500 F pour une personne et à 29 200 F pour un couple. Le montant de l'avantage de base passe à 7 400 F et l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité à 7 200 F par an.

(2) Au 1er janvier 1979, on estimait à 733 400 le nombre des bénéficiaires appartenant au régime général, à 95 451 celui des salariés agricoles et à 749 287 celui des exploitants agricoles.

POUR S'INFORMER. — Une journée information troisième âge est organisée le jeudi 13 décembre, *de 11 heures à 22 heures,* au salon des soldes, Braderie de Paris, au Parc des expositions de la porte de Versailles, avec la participation du mensuel « Notre Temps » et de l'OCCAJ, association de tourisme social. Sur présentation de la carte vermeil, tarif réduit : 6 F. Tarif normal : 10 F.

GARE AUX ESCROCS. — Selon la Caisse nationale d'allocations familiales (C.N.A.F.), certains individus se réclamant de cet organisme se présentent actuellement au domicile des personnes âgées sous le prétexte de les aider, contre rémunération, à étudier leurs droits aux prestations. La C.N.A.F. rappelle que ses agents doivent être en mesure de produire une carte professionnelle justifiant de leur appartenance à ses services. En aucun cas, leurs interventions ne peuvent être rétribuées ni donner lieu à signature de bons de commande ou de contrats commerciaux.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	135 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	280 F	460 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	163 F	325 F	465 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	226 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

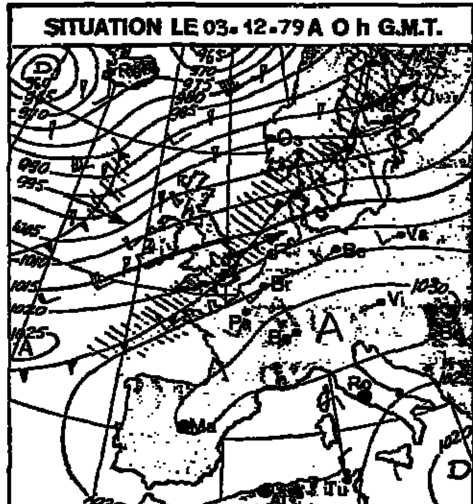
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

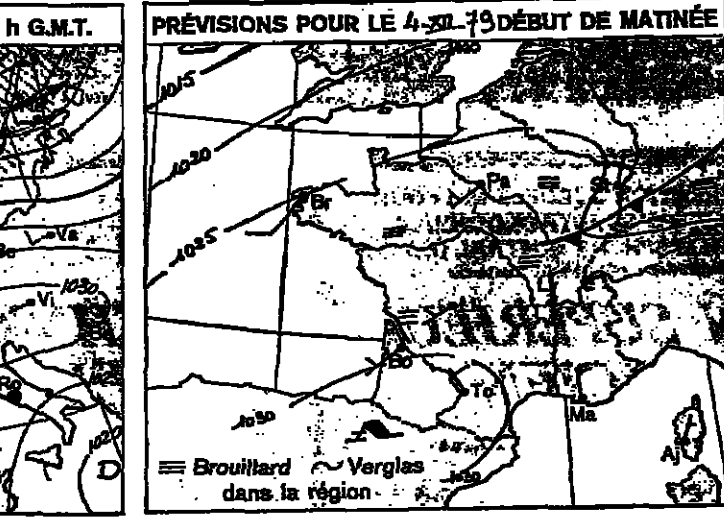
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 décembre à 0 heure et le mardi 4 décembre à 24 heures :

Des perturbations continueront à circuler très rapidement de l'Atlantique aux îles Britanniques et à la mer Baltique. Seule leur bordure méridionale, peu active, affectera le nord de notre pays.

Mardi 4 décembre, sur la moitié nord de la France, le temps sera doux ; il y aura beaucoup de nuages, et parfois quelques pluies de courte durée. Les vents, d'ouest ou de sud-ouest, seront modérés près de la Manche et dans le Nord ; ils seront faibles ailleurs.

Sur la moitié sud du pays, il fera encore frais le matin, et les brouillards seront nombreux de l'Aquitaine au Massif Central et au nord des Alpes, mais le ciel sera peu nuageux dans le Midi méditerranéen. En cours de journée, les brouillards se lèveront et le temps sera le plus souvent ensoleillé. Les vents seront faibles, et les températures varieront peu par rapport à celles de lundi.

Le lundi 3 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,1 millibars, soit 769,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 19 et 7 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 14 et 13 ; Caen, 14 et 11 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 11 et — 2 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 12 et — 1 ; Marseille, 16 et 2 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 17 et 10 ; Paris - Le Bourget, 13 et 10 ; Pau, 22 et 5 ; Perpignan, 21 et 2 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 12 et 2 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 7 et 2 ; *Pointe-à-Pitre, 27 et 23.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 3 degrés ; Amsterdam, 12 et 10 ; Athènes, 19 et 11 ; Berlin, 11 et 6 ; Bonn, 13 et 6 ; Bruxelles, 12 et 11 ; Le Caire, 20 et 9 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 9 et 9 ; Genève, 10 et — 3 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 14 et 10 ; Madrid, 20 et 1 ; Moscou, — 3 et 1 ; New-York, 3 et — 5 ; Palma-de-Majorque, 20 et 3 ; Rome, 17 et 4 ; Stockholm, 11 *et 9 ; Téhéran, 14 et 6.*

PARIS EN VISITES

MARDI 4 DECEMBRE

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, marches de l'Opéra, Mme Hulot.

« La Bibliothèque nationale », 15 h., 58, rue de Richelieu (Mme Pennec), entrées limitées.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Saint-Girons.

« Le Paris d'autrefois », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch.

« Les Halles », 15 h., devant l'église Saint-Eustache (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Un centre de chirurgie esthétique », 14 h. 45, métro Argentine (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

9 h. 30, 4 bis, avenue Hoche : « Colloque : Antarctique. Le traité vingt ans après. Bilan et perspective » (Académie diplomatique internationale).

18 h. 30, hôtel de Coulanges, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, M. Arthur Conte : « L'aventure européenne, « De Minos à Louis XVI », « De Louis XVI à Gagarine » (La Maison de l'Europe).

19 h., 62, rue Madame : « Les références à la mythologie et à l'Antiquité dans la peinture du Quattrocento » (Arcus).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 décembre 1979 :

DES DECRETS :

● Relatifs à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'Etat ;

● Modifiant certaines dispositions relatives aux conseils de prud'hommes, du titre 1er du livre V du code du travail, du code de l'organisation judiciaire et du nouveau code de procédure civile fixant des mesures transitoires pour la mise en œuvre de la loi du 18 janvier 1979 ;

● Portant suppression de diverses indemnités allouées aux personnels de la direction générale des douanes et droits indirects ;

● Concernant l'assistance mutuelle en matière de recouvrement de créances résultant d'opérations faisant partie du système de financement du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole ainsi que des prélèvements agricoles et des droits de douane ;

● Pris pour l'application de la loi du 10 novembre 1976 relative à la création et à la protection des jardins familiaux.

MUSÉES

LES DEUX GUERRES AUX INVALIDES

Le Musée des deux guerres mondiales (autrefois Musée de la guerre, au château de Vincennes) est installé à l'Hôtel national des Invalides. C'est un musée des universités de Paris (section iconographique de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine).

Il présente une exposition permanente qui rassemble des témoignages d'artistes sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945. On *peut y voir des toiles,* aquarelles ou dessins de Bonnard, Y. Brayer, Dunoyer de Segonzac, O. Friesz, F. Léger, Taslitzky, Mac Avoy, A. Mare, G. Victor-Hugo, Villon, Vuillard, Zadkine, Villemot, etc., ainsi que des affiches, photographies, cartes postales, de la vaisselle, des objets et documents divers.

Il présente aussi une ou deux fois par an des expositions temporaires groupant des œuvres par thème ou par artiste.

Les *expositions permanentes* sont présentées salle Ney, de 10 heures à 18 heures d'avril à septembre, de 10 heures à 17 heures d'octobre à mars (entrée par le côté Orient de la cour d'honneur, troisième étage, au-dessus des salles du musée de l'Armée). Le ticket d'entrée du musée de l'Armée donne droit à l'accès à ces salles.

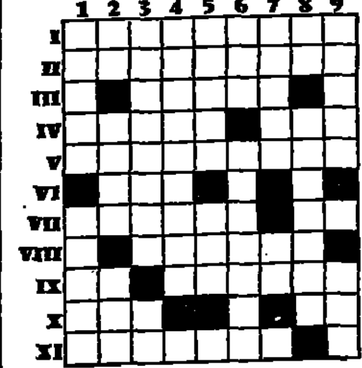
Les *expositions temporaires* sont présentées dans le corridor de Valenciennes (rez-de-chaussée, angle de la tour d'honneur à gauche après le porche qui relie l'Esplanade à la cour d'honneur).

Le droit d'entrée pour ces expositions est de 8 francs (demi-tarif, 4 francs).

MUSÉES ITALIENS PLUS CHERS. — Le conseil des ministres italien vient de décider de décupler le prix d'entrée dans les musées de la péninsule. Il en coûtera 1 000 lires (5 F environ) contre 100 à 200 lires jusqu'à présent. Le prix des forfaits réservés aux touristes passera de 500 à 5 000 lires (25 F). Pour essayer de *limiter le déficit des musées,* le gouvernement italien a réservé aux écoliers et aux étudiants la gratuité de l'entrée.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2555



HORIZONTALEMENT

I. S'installent généralement bien avant l'ouverture. — II. Qui ne fait donc rien. — III. Rayé pour servir. — IV. Bien aimable ; Possessif. — V. Peut s'intéresser à l'origine des espèces. — VI. Ne doit pas avoir la gorge fragile. — VII. Passées à l'huile ; Actionné. — VIII. Mot qui désigne l'ensemble des hommes. — IX. Salut d'autrefois (épelé) ; Pris à la gorge. — X. Bâton pour le *pasteur ;* Ne fait pas de vagues. — XI. Fait des réserves.

VERTICALEMENT

1. Milieu rural ; Est vraiment coton. — 2. *Pronom ; Qui s'est* donc assagi ; Voiture à cheval. — 3. Bouge, quand il est mal tenu ; S'en va parfois de la poitrine. — 4. Qui peut donc s'accrocher. — 5. Où l'on trouve de tout ; Ne portait pas toujours la culotte. — 6. Ne permet pas d'avoir une bonne culture ; *Bonnes,* quand on n'est pas volé. — 7. Tressa ; Vaste plaine. — 8. Dans l'entrée ; Réflexion faite, il cessa son travail. — 9. Arrêt dangereux ; Obtenus.

Solution du problème n° 2554

Horizontalement

I. Esthéticienne. — II. Taler ; Mura ; Soit. — III. Ys ; Rosiéristes. — IV. Limiter ; Ino ; Mûr. — V. Elée ; TT ; Noise. — VI. Education. — VII. Iso ; Enneigées. — VIII. Enterrées ; Clame. — IX. Mua ; De ; Pleuse. — X. Pétrolette. — XI. Nageuse ; An. — XII. Ive ; No ; Rescrit. — XIII. Noël ; Fissurée. — XIV. ED ; Iseran ; Are. — XV. Zélateur ; Miette.

Verticalement

1. Style ; Temps ; Nez. — 2. Asile ; Nue ; Iode. — 3. El ; *Méditative.* — 4. Sérieuse ; Ella. — 5. Trot ; Cordon ; St. — 6. Sema ; Relancée. — 7. Emir ; Tee ; Ego ; Ru. — 8. Tue ; Tinette ; Far. — 9. Irritons ; Turin. — *10. Caïn* ; Ne ; Pesés. — 11. Son ; Ici ; Essai. — 12. Est ; Onglet ; Curé. — 13. Noémi ; Eau ; Arrêt. — 14. Nisus ; Ems ; Nie. — 15. Et ; Ré ; Sées ; Tête.

GUY BROUTY.

BREF

AGRICULTURE

FOIES GRAS A BRIVE. — La ville de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, veut relancer la Foire des rois, traditionnel marché aux oies et canards gras, aux foies gras et aux truffes.

Pour la campagne 1979-1980, des manifestations seront organisées aux trois dates suivantes : samedi 15 décembre, marché primé par *la municipalité pour les producteurs* ; mardi 8 janvier 1980, traditionnelle Foire des rois, la plus importante manifestation régionale pour la commercialisation du gras ; samedi 26 janvier, marché primé.

★ Pour tous renseignements, s'adresser au Comité d'organisation des manifestations agricoles de la ville de Brive, mairie de Brive, 19312 Brive. Tél. : 74-90-15.

BIENFAISANCE

ARTISTES HANDICAPÉS. — L'Association des artistes peignant de la bouche et du pied nous signale qu'elle a réalisé un calendrier illustré pour 1980 et une série de cartes de Noël. (12, rue Marcel-Weinum, 67100 Strasbourg, tél. : (88) 34-22-38.)

LA CAMPAGNE DES PÈRES NOËL VERTS. — A l'occasion de sa campagne annuelle en faveur des enfants malheureux et des personnes âgées défavorisées, le Secours populaire français (fédération de Paris) organise, d'une part, samedi 8 et dimanche 9 décembre, de 14 heures à 19 heures, 9, rue Froissart, à Paris-3e, la Kermesse du Père Noël vert et, d'autre part, mercredi 19 décembre, de 14 heures à 17 heures, dans une halle de La Villette, à la porte de Pantin, une grande Fête des enfants de Paris.

Les dons sont reçus à la fédération de Paris du Secours populaire français, 13, rue de Bellefond, 75009 Paris, tél. 285-16-32, C.C.P. 16998.99 X Paris.

FORMATION CONTINUE

RECHERCHE DE L'EMPLOI. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France vous signale que l'association Animation région parisienne organise, à l'intention des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (niveau licence), une session gratuite de cinq jours destinée à leur permettre de mieux connaître les techniques de recherche de l'emploi. Cette session aura lieu du 3 au 7 décembre inclus, avec la participation de *l'Agence nationale pour l'emploi* et de l'Association pour l'emploi des cadres.

★ Renseignements auprès de l'association Animation région parisienne, 6-8, boulevard Jourdan, 75014 Paris, tél. 589-96-03.

LOISIRS

AUTOUR DU TENNIS. — La direction départementale de la jeunesse et l'Union sportive du deuxième arrondissement organisent des stages d'initiation ou de perfectionnement au tennis les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre, de 14 heures à 16 heures, pour les adultes, et de 10 heures à 12 heures pour les jeunes de quatorze ans à dix-sept ans, au gymnase Pierre-de-Coubertin, dans le seizième arrondissement de Paris. 100 F tout compris. Renseignements au 359-01-69 ou 359-72-06, poste 308.

PRÉ-APPRENTISSAGE DE LA NATATION. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des *loisirs organise* à l'intention des enfants de trois ans à six ans des séances de pré-apprentissage à la natation à la piscine Dunois, 62, rue Dunois, dans le treizième arrondissement de *Paris,* le vendredi de 16 h. 15 à 17 h. 30, à partir du 4 janvier 1980. Participation financière pour l'année : 100 F pour un enfant, 150 F pour deux enfants.

★ Renseignements au 359-01-69, poste 317.

JOGGING A PARIS. — Aux amateurs *de jogging, la direction départementale* de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris donne rendez-vous tous les samedis, à 9 h. 30, dans les vestiaires du stade Pershing, dans le bois de Vincennes, près de l'avenue du Tremblay, et tous les dimanches, à 10 heures, dans les vestiaires du stade de la porte de la Muette, 60, boulevard Lannes, 75016 Paris.

★ Renseignements complémentaires au 359-01-69 ou 359-72-06.

MODE

LE SPORT CHEZ FRANCK ET FILS. — Franck et Fils réunit, dans un petit magasin à côté du grand, les survêtements de sport, les collants en élastomères, justaucorps, chaussettes, chaussures et sacs. Les coloris sont bons et les matières faciles d'entretien. Le rayon comprend même les soutiens-gorge américains Vassarette, coupés pour le confort *des vraies sportives.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,96
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O.)
cherche des candidatures pour le poste de

TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTRONICIEN

dans le Département de Soutien Technique à la Recherche
à LA SILLA AU CHILI.

FONCTIONS : faire partie d'une équipe responsable de l'opération, la maintenance et l'amélioration des commandes de téléscopes aussi bien que d'une grande variété d'instruments scientifiques pour les observations astronomiques
LIEU DE TRAVAIL : Observatoire Astronomique de LA SILLA (600 kms au nord de Santiago du Chili).
REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple, pour un membre du personnel non-résident, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette non-imposable ne sera pas inférieure à 11.400,-francs français.
FORMATION : diplôme de Technicien supérieur (BTS ou DUT en France, « Ingénieur Grad. » en Allemagne).
EXPERIENCE : *au moins 5 années d'expérience du développement de l'installation et de la maintenance d'instruments électroniques de laboratoire ou de systèmes d'acquisition de données commandes par ordinateurs. Une bonne connaissance de l'anglais permettant de travailler dans cette langue est indispensable.* La connaissance de l'espagnol serait un avantage.

Les candidatures doivent être reçues avant le 15 décembre 1979 au :
Service du Personnel - European Southern Observatory
Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen (R.F.A.)
Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.



L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O.)
cherche des candidatures pour le poste de

TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTRONICIEN

(SPECIALISTE EN DETECTEURS)
dans le Département de Soutien Technique à la Recherche
à LA SILLA AU CHILI.

FONCTIONS : installer, tester et optimiser les détecteurs et commandes annexes utilisés pour la collecte de données astronomiques.
LIEU DE TRAVAIL PERMANENT : Observatoire Astronomique de LA SILLA (600 kms au nord de Santiago du Chili).
REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple, pour un membre du personnel non-résident, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette non-imposable ne sera pas inférieure à 11.900,- francs français.
FORMATION : diplôme de Technicien supérieur (BTS ou DUT en France, « Ingénieur Grad » en Allemagne).
EXPERIENCE ET CONNAISSANCES : au moins 5 années d'expérience des détecteurs tels que photomultiplicateurs, réseaux à diodes et systèmes de télévision. Une expérience dans le domaine de la cryogénie serait un avantage. Une bonne connaissance de l'anglais permettant de travailler dans cette langue est indispensable. La connaissance de l'espagnol serait un avantage.

Les candidatures doivent être reçues avant le 15 décembre 1979 au :
Service du Personnel - European Southern Observatory
Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen (R.F.A.)
Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

UNICEF



SEEKS

INTERNAL AUDITORS

MAIN DUTIES : To perform financial, programme and special audit assignments of the Organization's operations mainly in developing countries and to furnish analyses, appraisals and recommandations concerning the activities reviewed. Extensive travel will be required.

LOCATION : Regional Auditors: New Dehli and Abidjan (after initial training period in New York).
Internal Auditors: New York

SALARY : Depending on qualifications and experience according to U.N. remuneration scale.
Initial appointments are for two years.

The following qualifications are required:

EDUCATION : Masters Degree in Accountancy or Business/Public Administration or equivalent professional experience.

EXPERIENCE : At least 12 years (Regional Auditors) or 8 years (Internal Auditors) substantive experience in financial and management auditing in progressively responsible positions, some of which will preferably have been in developing countries.

LANGUAGES : The main working language is English. In addition, a good working knowledge of either Spanish or French would be a decided asset. For the Abidjan post, Fluency in French is mandatory.

Send detailed resume to:
Ms. Jane CAMPBELL,
UNICEF 866 U.N. Plaza,
New York, N.Y. 10017.
Chief, Recruitment and Placement,

Important Groupe français leader international dans sa branche
recherche

LE DIRECTEUR DE SA FILIALE TUNISIENNE

— Nationalité française ou tunisienne ;
— Age minimum 32 ans ;
— Formation supérieure (ingénieur ou école de commerce) confirmée par une expérience de plusieurs années justifiant aptitudes à animer et à gérer financièrement un ensemble comportant :
- fabrication locale (type tôlerie),
- importation,
- force de vente.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prét., Nº 35.785, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Responsable commercial Afrique

Importante société d'ingénierie générale recherche son responsable commercial pour la zône Afrique.
Ingénieur ou cadre de haut niveau résidant à Paris, il animera à partir du siège en région parisienne - une équipe de cadres commerciaux régionaux.
Il faut pour réussir au mieux dans cette fonction, une bonne expérience de l'Afrique, l'habitude des négociations à haut niveau et de celles de l'exportation d'ingénierie et d'entreprise générale.
45 ans environ, une bonne connaissance pratique de la langue anglaise, très disponible pour de fréquents déplacements.
Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 1775 M à rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 PARIS.

SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
pour sa filiale au NIGÉRIA
cherche :

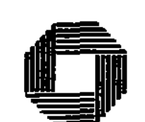
INGÉNIEUR expérimenté

Minimum 35 ans, Arts et Métiers ou similaire pour assistance technique générale usine transformation lubrifiants et bitumes située à 350 km Est capitale.

Nécessaire avoir bonne expérience entretien usine de même nature ou huilerie (comprenant centrale diesel, chaufferie, distribution électrique, automatismes simples, etc.) de préférence en pays tropicaux.

Bonne connaissance anglais indispensable.

Env. C.V. dét. et prét. sous le nº 36.148 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



THE CHASE MANHATTAN BANK

recherche pour les
Antilles Françaises

jeune diplomé grandes écoles

Après une période de formation théorique et pratique d'un an dispensée par la Chase sur place, le titulaire abordera une carrière internationale dans un poste orienté au départ vers la gestion des prêts.

Le candidat, débutant ou ayant une première expérience, doit absolument être diplômé d'une grande Ecole de gestion, et être parfaitement bilingue Anglais-Français.

Contrat local. Salaire de l'ordre de 80.000 F annuels. (Réf. DGE).

credit manager

Sa mission sera de gérer et coordonner les engagements pour la Martinique et la Guadeloupe.

Ce poste requiert une formation grande Ecole de Gestion + Droit des Affaires ainsi qu'une expérience bancaire de l'analyse financière et de la gestion de portefeuilles de 4 à 5 ans. Le candidat devra être parfaitement bilingue Anglais-Français.

Contrat local. Salaire de l'ordre de 110.000 F annuels. (Réf. CM).

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec photo et référence du poste choisi, au Service Recrutement, The Chase Manhattan Bank, 41, rue Cambon 75001 Paris.

MEDIA-SYSTEM

INGÉNIEUR ROUTIER

Une Société française d'ingénieurs Conseils, chargés du contrôle d'importants travaux routiers en Afrique noire francophone, rech. un INGENIEUR pour lui confier la responsabilité de la supervision d'un tronçon. Cet ingénieur peut faire état d'une expérience réussie d'une dizaine d'années, soit en construction de routes, soit en contrôle. Pour ce poste, qui implique une vie sur le chantier, une expérience de travail en Afrique est nécessaire.

Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 11.514 à:
référence 11.514 à :
MEDIA P.A.,
9, boulevard des Italiens,
75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISTE RESTAURATION DE COLLECTIVITES
recherche
pour poste à pourvoir à l'étranger (MOYEN-ORIENT ou AFRIQUE NOIRE)

INSPECTEURS EXPLOITATIONS

CHEFS D'EXPLOITATION

diplômés des Ecoles Hôtelières
ANGLAIS et ESPAGNOL courant obligatoire.

La connaissance et l'habitude des problèmes de collectivités seront appréciées.

Ecrire première lettre manuscr. avec C.V., copie des diplômes et certificats professionnels, photo d'identité, à nº 33.802 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

ADJOINT DIRECTEUR EXPORTATION

EUROPE - 30.000 DOLLARS U.S.
POUR IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE D'ALIMENTS COMPOSES
Age : 25-35 ans.

Diplôme d'ingénieur agronome souhaité mais autres formations peuvent être aussi considérées. Sachant faire preuve d'initiative, de caractère et de souplesse, le candidat doit avoir deux à trois ans de bonne expérience de ventes, de préférence dans les industries agricoles (aliments composés et/ou produits vétérinaires).

Nationalité indifférente.

Parfaite connaissance de l'anglais et du français impératif.

Doit être capable d'obtenir sans problème des visas pour les pays de l'Europe de l'Est.

Envoyer curriculum vitae à : Mme A. DE LANGE, P.O. Box 5063 - 3008 AB - PAYS-BAS.

roset

Leader français du mobilier contemporain de haut de gamme et sa filiale allemande
roset MOBEL G.M.B.H.
recherchent un

RESPONSABLE DE SECTEUR COMMERCIAL

Qu'il s'agisse d'un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur ou qu'il possède déjà une bonne expérience de la distribution des produits de consommation, il devra être parfaitement bilingue et accepter de résider dans la région de STUTTGART.

Il participera à l'élaboration de la politique commerciale et sera responsable du développement sur son secteur. Sa mission implique l'animation du réseau de négociants ameublement, la prospection et les contacts à haut niveau.

Rémunération élevée + véhicule + frais de déplacement.

Ecrire Cabinet Gatier, sous réf. 132, 32, rue Barrême, 69006 Lyon.
Réponse assurée et motivée.

MEDIA-SYSTEM

Cabinet Gatier

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
POUR LE SIÈGE DE SA FILIALE
à CASABLANCA

UN CADRE COMPTABLE

OBLIGATOIREMENT DE NATIONALITE MAROCAINE

- Titulaire du D.E.C.S.
- Ayant quelques années d'expérience.

Après formation, il pourra être chargé à court terme des fonctions de CHEF COMPTABLE de la FILIALE.

Ecrire avec C.V. et photo, sous référ. A 211, à TELEX P.A. 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui tr.

FORMER DES TECHNICIENS ROUTIERS

Ingénieur diplômé, votre expérience professionn. (d'au moins 5 ans) vous a conduit à la formation (théorique et pratiq.) du personnel de travaux publics. Vous avez travaillé dans des pays en voie de développement et vous désirez y accomplir une nouvelle étape de votre carrière, dans le cadre de l'assistance technique que notre société est chargée d'y apporter.

Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération). Préciser sur l'enveloppe la réf. 1.517 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

Groupe de Sociétés recherche pour Audit interne de ses filiale d'outre-mer

CADRE COMPTABLE

formation ESSEC, SUP. DE CO. ou équivalent, titulaire DECS et possédant expérience des questions africaines.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à OPLEC, nº 2.911, 2, rue Séguier, 75006 PARIS, qui transmettra.

LE SERVICE FORMATION
D'UNE SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE
recherche pour participer à
L'ETUDE ET A LA REALISATION
DE FORMATION DE PERSONNEL
OUTRE MER

AGENTS TECHNIQUES

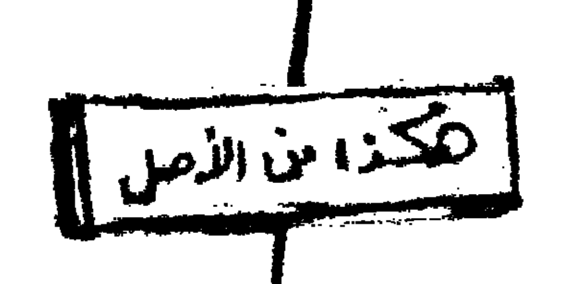
spécialistes en méthodes et préparation de travaux d'entretien.
D'un niveau BTS ou BT, les candidats retenus devront justifier d'une expérience d'agents de méthodes et de travaux d'entretien acquise dans l'industrie lourde.
La pratique de l'anglais ainsi qu'une première expérience de formation seraient appréciées.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 3855 à AXIAL PUBLICITE, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MARCHES FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX

CHEF DE GROUPE DE PRODUITS

Cette société est une filiale d'un des premiers groupes industriels français. Son activité, produits non alimentaires de grande consommation, est mondiale. Ses unités de production sont situées en France, en Espagne et au Brésil. De nouveaux moyens sont mis en oeuvre pour accroître le volume des ventes principalement en diversifiant ses gammes de produits.

Sous l'autorité du Chef des services marketing, le titulaire de ce poste en création a la responsabilité totale d'une famille de produits. Ceci implique certes la gestion courante mais surtout l'élaboration des stratégies sur les marchés les plus évolués : France, Europe, Amérique du Nord.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur qui justifie d'une expérience de 3/5 ans minimum dans une fonction de Chef de Produits grand public. Il maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Localisation du poste : ville universitaire à 100 km de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 7314 D, à



5 rue Meyerbeer 75009 Paris.



VERDOL

Fabricant de matériel textile
95% à l'exportation
CA 105 millions

recherche à LYON, pour son BUREAU D'ETUDES

Chefs de projet

débutants ou semi-confirmés.

pour animer des équipes pluridisciplinaires (méthodes, qualité, commercial...) de développement du produit.

Le travail d'équipe sur cahier des charges, requiert un réel esprit créatif associé à des qualités de contact humain.

Ces postes sont à pourvoir à 2 niveaux
- l'un requiert une formation ENSI - AM - ECAM
- l'autre une formation BTS - DUT confirmée par une expérience réussie.

Adresser lettre de candidature à
VERDOL SA - B.P. 159
Service du Personnel 69643 CALUIRE

Société française Hoechst

filiale du premier groupe chimique mondial

propose d'intéressantes opportunités de postes et d'évolution de carrière au sein de sa DIRECTION INDUSTRIELLE à des

INGENIEURS GRANDES ECOLES CHIMIE (ESPCI, ENSCP, ENSIC,...)

attirés par les activités et les responsabilités de

PRODUCTION

- USINE DE LAMOTTE (près de Compiègne - 60)
Activités très diversifiées en chimie minérale, organique et produits auxiliaires.

INGENIEUR DE PROCEDES (Réf. 260)

Il devra :
- Assurer la responsabilité directe du laboratoire du secteur des RESINES et en conduire les plans d'expérimentation
- Mettre au point les fabrications nouvelles et proposer des améliorations
- Conseiller les chefs d'atelier.

Le poste conviendrait à un Ingénieur ayant une spécialisation en chimie organique ou macromoléculaire avec, si possible, une expérience de quelques années de la recherche.

La connaissance de l'allemand et de l'anglais est très souhaitée.

- USINE DE LILLEBONNE (76)
Pétrochimie: matières plastiques et intermédiaires de synthèse.

RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE CONTROLE (Réf. 251)

Il devra :
- Diriger la réception des matières premières et le contrôle en continu des produits en cours de fabrication, ainsi que des produits finis (20 personnes)
- Proposer, en liaison avec le service d'applications, des essais d'amélioration de formules et de procédés
- Conseiller les services de production
- Se tenir en liaison permanente avec les laboratoires de la maison mère, ainsi qu'avec ceux des fournisseurs et clients.

Le poste conviendrait à un Ingénieur connaissant les POLYMERES, leurs méthodes d'analyse et si possible la transformation des matières plastiques.

Il a obtenu de bons résultats dans un poste similaire. Il connait l'allemand et l'anglais.

INGENIEUR DE FABRICATION PETROCHIMIE (Réf. 261)

Il sera, sous l'autorité du Chef de Production, progressivement amené à prendre en charge les modifications et améliorations de procédés pour les introduire dans la production.

Le poste conviendrait à un Ingénieur débutant ou ayant une première expérience, possédant une bonne connaissance de l'allemand.

Possibilités de logement. Si vous êtes intéressés, adressez votre candidature en mentionnant la référence concernée, à notre Département des Ressources Humaines
Tour Roussel Nobel, Cedex 03, 92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst HOECHST

Pour développer et renouveler son réseau commercial, une importante société transformatrice de métaux en produits de grande série leader dans sa branche recherche pour région Pays de Loire et limitrophes

CADRE COMMERCIAL

Chargé de prospecter une clientèle industrielle régionale avec pour missions d'étendre la gamme de produits vendus et d'accroître la part de marché.

Le candidat agé de 30 ans minimum et de formation commerciale type ESC devront s'appuyer sur une expérience réussie de négociateur. Anglais apprécié.

Le poste impliquant des déplacements fréquents et organisés et un travail en équipe requiert des qualités personnelles d'engagement d'imagination et d'adaptation, favorisant une réelle évolution de carrière.

Une période initiale de formation aux techniques et aux produits de l'entreprise précèdera la prise de fonction.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé, photo et prét. sous référence 1224 C à Madame BERIOT



Discrétion et réponse assurées.

CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE

Chantier naval et industries diversifiées recherche

UN INGÉNIEUR ACHATS

Poste comportant :
— un double aspect technique et de gestion,
— formation grande école de commerce,
— expérience 5 à 15 ans de la fonction en secteur industriel,
— Anglais indispensable (parlé-écrit),
— Allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. et prétentions Service du Personnel C.N.I.M. - 83501 LA SEYNE-SUR-MER.

POUR ASSURER LA RESPONSABILITE TECHNIQUE DE SES IMPLANTATIONS DANS LE SUD-OUEST, SOCIETE DE SOUS-TRAITANCE AERONAUTIQUE, recherche

UN INGENIEUR A.M. ou INSA

OU FORMATION EQUIVALENTE.

■ Solide expérience en fabrication cellules aéronautiques
■ Dynamique ■ Goût des contacts humains et relations clientèle usines.
■ Poste de travail : Région BORDEAUX.

Adresser C.V. détaillé, photo sous référence 7966/D à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.

Chef de Publicité Senior
130 000 F± - Lille

Une agence LILLOISE de publicité (C.A. 30 Millions) créée depuis plus de 10 ans recherche un Chef de Publicité Senior.

Outre la démarche commerciale, le poste comporte le recueil des données propres à chaque client, l'élaboration d'une STRATEGIE MARKETING, un travail coordonné avec le service création, la sélection média.

Agé d'au moins 28 ans, de formation supérieure, le candidat susceptible d'être retenu possède une expérience similaire de plusieurs années.

Bruno FADIE, vous remercie de lui adresser C.V. détaillé et photo récente.

Le secret absolu des candidatures est garanti par



Conseil en Recrutement
15, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
Péricentre Lille-Est
59650 Villeneuve-d'Ascq

IMPORTANT ÉDITEUR

nous cherchons pour les départements 02, 08, 59

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Celui-ci commercialisera nos productions (jeunesse, littérature générale) auprès de la clientèle existante (libraires, grossistes, G.M. et G.S.).

Il devra posséder :
— solide culture générale ;
— sens du contact ;
— bonne organisation et réel dynamisme.

Une expérience positive de quelques années dans la vente de produits comparables sera appréciée.

Il est nécessaire d'avoir une voiture et de résider dans le 59, région LILLOISE de préférence.

Rémunération satisfaisante : fixe + % + frais.

Adr. lettre manuscrite, C.V. complet, prétentions + photo réc. as réf. DON/47209 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

SOPAD - NESTLÉ

recrute pour un poste à LISIEUX

UN INGÉNIEUR DE SERVICE AGRICOLE

Le Service Agricole est chargé de la supervision des rayons laitiers de l'usine, de l'organisation et de la rationalisation de la collecte laitière. Il apporte une assistance technique aux producteurs de lait dans les domaines de la productivité et de la qualité, et il anime la zone de ramassage.

Ce poste peut intéresser un ingénieur

AGRO - AGRI

compétent en zootechnie et connaissant le milieu rural, débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Adresser curriculum vitae à SOPAD
Direction du Personnel
17, quai Paul-Doumer,
92411 COURBEVOIE.

ADJOINT AU SOUS-DIRECTEUR
Consignation Transit Manutention Port Atlantique
90.000-95.000 F

Une société française spécialisée dans la consignation de navires, la manutention et le transit international recherche un Adjoint pour seconder son Sous-Directeur. Sous l'autorité de ce dernier, il animera, coordonnera et supervisera l'activité des services consignation, transit et manutention. Il s'occupera plus particulièrement du calcul des prix de revient. Il entretiendra les meilleures relations avec la clientèle et il participera à la recherche de nouveaux trafics (marchés et produits). Le candidat retenu, âgé d'au moins 27 ans, possèdera une expérience similaire et de très solides notions d'anglais. Ecrire sous référence 311 M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

STÉ DE COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUES
situés dans les DEUX-SÈVRES

recherche :

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

MISSION :
— Vous devrez mettre en œuvre la théorie et la technologie de l'électromagnétisme.
— Vous serez responsable du laboratoire d'essais et mesures.

FORMATION :
A.M., E.S.E., I.E.T.G., Centrale

L'adaptabilité, la créativité, la rigueur intellectuelle sont nécessaires pour réussir dans ce poste. Si vous souhaitez confirmer ou élargir vos responsabilités dans une société de 300 personnes, pratiquant la délégation des pouvoirs, et pour laquelle ces fonctions sont primordiales.

adressez lettre manuscrite, photo et prétentions, sous le numéro 36.185, à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.



Auditeur Interne

RHONE-ALPES - un groupe français en forte expansion sur le plan national et international (C.A. 900 millions de Francs), fabriquant et commercialisant des biens de consommation industriels, recherche UN JEUNE AUDITEUR INTERNE.

Rendant compte au secrétaire général du groupe, il effectuera dans un premier temps des missions d'Audit Comptable et Administratif auxquelles s'ajouteront des missions d'études et d'intervention ponctuelles dans les différentes unités et filiales situées dans les Alpes, le Nord et l'Est de la France.

Ce poste, devant évoluer à moyen terme, conviendrait à un candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESC...), il possèdera une première expérience réussie de 2 ans environ dans un cabinet d'audit ou un groupe industriel important. Des connaissances juridiques et fiscales seraient appréciées ainsi que la pratique de l'anglais ou de l'allemand. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 110 000 F.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence M 810 à A. Richard qui traite confidentiellement cette recherche.



CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin - 69100 Villeurbanne
Tél. : (78) 89.37.16

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CCMC informatique de gestion

Société de Services 1200 personnes. 30 Agences Commerciales en France.

– 65 000 entreprises nous connaissent déjà;
– notre objectif 1981 : 100 000 utilisateurs;
– nos ambitions de demain sont internationales.

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- Vous êtes diplômés d'une Ecole Supérieure Commerciale.
- Vous concevez que les informations comptables et financières doivent être traitées à dimension industrielle – sur ordinateur.
- Vous avez l'ambition de devenir des spécialistes capables d'analyser et de répondre aux besoins de nos utilisateurs (entreprises diverses, cabinets comptables etc.).
- Vous recevrez pendant 2 mois à notre Ecole Produits une formation sur la connaissance d'une gamme de services très élaborée.
- Vous évoluerez avec un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine très favorable à votre épanouissement.
- Une première expérience acquise chez un Constructeur ou dans une SSCI favorisera votre évolution rapide vers l'encadrement de nos équipes de vente.

– Rémunération : fixe + commissions (garantie durant les dix premiers mois) + 13e mois + primes d'objectifs + frais réels remboursés.

Postes à pourvoir : Clermont-Ferrand – Annecy – St-Etienne – Nantes Lille – Lyon – Marseille – Paris.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 5545/4 à J.-P. POHU, Service du Personnel B.P. 6129 - 45061 ORLEANS Cedex.



HAVAS CONTACT

CHEF de DEPARTEMENT CAPTEUR SOLAIRE

- Si vous avez envie de prendre à bras le corps, le développement et la commercialisation de ce produit que nous venons de mettre au point et dont les caractéristiques lui assurent une bonne place sur le marché
- Si vous connaissez bien le milieu du bâtiment (architectes, installateurs ...). et en particulier celui de la plomberie
- Si vous acceptez de nombreux déplacements en France et à l'étranger (anglais nécessaire)

Vous êtes l'homme que nous cherchons.

Vous pouvez résider dans la Région Lyonnaise ou le Sud-Est,

Ecrivez nous avec C.V. et photo sous référence M 312 à

hutchinson-mapa
Direction du Personnel
2, rue Balzac - 75008 PARIS

Au sein d'un grand groupe industriel français, un DEPARTEMENT TRES AUTONOME chargé notamment de la conception et de la réalisation complètes d'un très important PROTOTYPE pour l'industrie nucléaire, faisant appel à une technologie de pointe, recherche

UN INGÉNIEUR DE HAUTE VALEUR EN TECHNIQUES DE CONTROLE

pour être responsable de son service contrôle

Domaines des contrôles : rayons X, hélium, ressuage, ultra-sons, courants de Foucault dimensionnels, magnétoscopie... Essais métallurgiques, épreuves hydrauliques.

Expérience souhaitée : minimum 5 ans, sans limitations.

Le service dont il sera responsable a reçu les missions suivantes :
- définition, mise au point, réalisation des contrôles dans l'atelier du département ;
- inspection des fournisseurs ;
- assurance Qualité du département.

Contacts nombreux avec clients, fournisseurs et autres départements techniques ou laboratoires du groupe industriel auquel appartient le département.

Implantation géographique : Bourgogne.

Env. lettre de candidature avec C.V. à L. THOUNY, 8, rue Cotte, 75012 PARIS.

A Lyon... un véritable directeur de banque

Diriger une agence dans notre banque, filiale d'un puissant groupe bancaire privé, c'est exercer de façon pleine et entière le métier de banquier. Trop souvent dans les grands établissements il est difficile de pouvoir s'exprimer, imprimer sa marque personnelle, peser sur la marche des affaires.

Rien de tel chez nous. Les Directeurs de nos agences ne sont pas des éléments fonctionnels prisonniers d'une hiérarchie mais de véritables chefs d'entreprises. Ils en ont les soucis et les satisfactions, traitant tour à tour des problèmes à haut niveau et de détails. Leurs actions, leurs initiatives contribuent pleinement à la vie et au développement de l'ensemble de notre groupe. Nous comptons sur elles.

Nous avons demandé aux consultants de SIRCA d'examiner votre candidature au poste de Directeur (classé hors cadres) de notre Agence de Lyon - quelques cent millions de dépôts et autant d'emploi, une quarantaine de personnes - vous pouvez être assuré de leur discrétion absolue. Ils ne nous présenteront pas votre dossier sans votre accord préalable. Ecrivez-leur très rapidement sous référence 791 314 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recrute

pour secteur :
AUBE - MARNE - HAUTE MARNE
HAUTE SAONE - YONNE

UN DELEGUE COMMERCIAL EXCLUSIF

- dynamique
- très bon « vendeur »
- niveau bac
- voiture personnelle indispensable.

Salaire fixe intéressant + primes sur objectifs - indemnités journalières et kilométriques - avantages sociaux.

Envoyer candidature manuscrite avec photo à Monsieur VACELET
39, rue des Tiercelins
54002 NANCY Cedex.

UNE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VAL DE LOIRE RECHERCHE DEUX CADRES

DIRECTEUR DES SERVICES DE FORMATION

Conseiller de C.C.I. pour tous les problèmes de formation, il dirige un centre de formation continue, supervise et inspecte une école technique, assiste ou représente le président dans les relations extérieures et maintient la liaison avec les organismes consulaires locaux et régionaux.
Le poste convient à un cadre de plus de 35 ans, de formation supérieure (ESC, ou école d'ingénieurs de préférence) présentant une expérience en entreprise de plusieurs années. (Réf. 9008 M).

ANALYSTE FINANCIER

Ce cadre est appelé à intervenir en entreprise comme conseil de gestion, notamment pour des montages de dossiers de financement et de demandes de primes. Il assure, d'autre part, le fonctionnement de la commission Etudes Economiques et Financières, et tient informée la CCI de la situation économique des principales entreprises de la circonscription
Le poste convient à un cadre de plus de 30 ans, présentant une expérience de plusieurs années en entreprise dans la fonction de contrôleur de gestion (Réf. 9009M).

France Cadres — Adresser CV détaillé à FRANCE CADRES 22 rue St. Augustin 75002 Paris en rappelant la référence.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS IMPORTANT

recherche

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Formation SUPELEC

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN - HYDRAULICIEN

Formation A.M. ou ENSI.

Ayant 4 à 5 années expérience professionnelle.
Le premier dans les automatismes et systèmes de télécontrôle.
Le deuxième dans les automatismes et circuits de commande et de puissance.
Nécessité impérative pour ces deux postes de pratiquer couramment l'anglais.
Ces postes requièrent, par ailleurs, des déplacements assez fréquents à l'étranger.
Ecrire avec curr. vitae très détaillé, n° 35.465, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour une de ses filiales
située dans
l'OUEST DE LA FRANCE

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT MANUTENTION AUTOMATIQUE

Ce poste conviendrait à un ingénieur A.M. ou similaire, Sup. Elec., etc.
Il aura à sa disposition le Bureau d'Etudes, l'atelier de fabrication et le service assurant la mise en route des matériels.
Son rôle consistera à :
– créer de nouveaux appareils,
– améliorer et rationaliser les matériels existants,
– maîtriser les prix de revient.
Une situation d'avenir est assurée à un candidat dynamique, désireux de participer au développement du Groupe.

Envoyer CV et prétentions
à n° 824.410
REGIE PRESSE
85 bis rue Réaumur - 75002 PARIS
qui transmettra



FORD FRANCE S.A.

Usines de CHARLEVILLE (Ardennes)

recherche

• *DEPARTEMENT METHODES*

LE RESPONSABLE D'UNE SECTION

(INDUSTRIAL ENGINEERING SECTION SUPERVISOR)

Diplômé ingénieur type ENSAM - avec expérience Etudes, et amélioration de postes.
Anglais parlé impératif.

• *DEPARTEMENT TRAVAUX NEUFS*

UN RESPONSABLE DE SECTION

(PLANT EQUIPMENT AND LAY - OUT ENGINEERING SECTION SUPERVISOR)

diplômé ingénieur avec expérience des travaux neufs, installation et réaménagement ateliers.
Anglais parlé impératif.

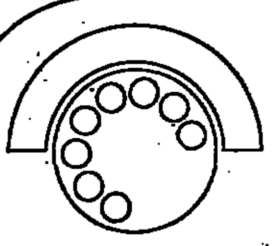
• *DEPARTEMENT RELATIONS INDUSTRIELLES*

UN RESPONSABLE SECURITE ET SERVICES GENERAUX

(SAFETY SECURITY AND SERVICE SECTION SUPERVISOR)

Formation en Hygiène et Sécurité avec expérience de la Sécurité, de la Protection et des Services Généraux en Industrie.
Anglais parlé impératif.

Envoyer C.V. et prétentions à FORD FRANCE, Usine de CHARLEVILLE B.P. 228 - Service Recrutement 08104 CHARLEVILLE-MEZIERES.



Pour renforcer ses activités dans le cadre de la définition du futur réseau de Télécommunication et des Services Télématique,

le centre national d'études des télécommunications
à
LANNION (22)
recherche des

INGÉNIEURS

ayant une solide formation de base en informatique et ayant acquis une spécialisation sanctionnée par une thèse (ou pouvant justifier d'une expérience équivalente) dans l'un des domaines suivants :

- modélisation, particulièrement modélisation analytique,
- gestion de fichiers et bases de données,
- dialogue homme machine (conduite - génération),
- systèmes d'exploitation et structure multi-calculateur,
- logiciels de commutation téléphonique.

Les candidatures accompagnées d'une notice de titres et travaux détaillée seront adressés à :
Monsieur le Directeur du CNET
LANNION (A) — Route de Trégastel —
22301 LANNION.

Pour suivre la constante expansion de notre Société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

MANAGEMENT CONSULTING

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal se situerait entre 25 et 35 ans et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles amélioration dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes, et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où des déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne présente pas d'importance.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue (allemand ou néerlandais) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et de préférence le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail.

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles BELGIQUE sous la référence 031279 LM, qui transmettra.

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Cabinet conseil fiscal,
clientèle française et internationale,
recherche

fiscalistes confirmés

2 à 5 ans d'expérience.
Bonne connaissance de l'Anglais.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 4570 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Entreprise d'Affichage
recherche

JEUNE RESPONSABLE

Rigoureux et dynamique.
Formation universitaire ou assimilée *pour inspection et contact* Province.
Déplacements très nombreux.
4.500 X 12 + voiture et frais.
Envoyer C.V. *et photo sous* no 3.361 à L.T.P.,
31, boulevard Bonne-Nouvelle,
75082 PARIS Cedex 02.

Nous sommes un
BUREAU D'ETUDES
parisien

Nous recherchons un

CHARGÉ D'ÉTUDES

ayant une expérience de la gestion des

COLLECTIVITÉS LOCALES

Pour un candidat de valeur, le poste devrait évoluer vers la responsabilité du département « finances locales » et *la rémunération* de départ sera attractive.

Déplacements de courte durée en province à prévoir.
Disponible rapidement.

Adresser C.V. détaillé et rémunération actuelle sous référence *4.808 à MEDIA SYSTEM,*
104, rue Réaumur,
75082 PARIS, qui transmettra.

Org. Formation Langues rech.
ASSISTANTE DIRECTION
PEDAGOGIQUE
Suivi stages (adm./contact), dipl. enseign. sup., formation secrét. souhait. Adr. C.V., photo et prét. à L. et A. - Rec., 35, r. Collange, 92303 Levallois.

Ecole Secondaire CHATOU rech. pour rattrapage maths-phys.
ELEVES GRANDES ECOLES
Téléphone 952-57-39 - 361-47-55.

La technologie des polymères thermo-rétractables n'a plus de secret pour nous. Les produits développés à partir de cette technique ont trait au câblage et à la connexion électronique, à l'étanchéité et à la réparation des câbles de Télécommunications ou d'Energie, à la protection contre la corrosion et à la jonction des tuyauteries.

Notre compétence et notre dynamisme nous ont permis d'affirmer notre position de leader mondial : *au cours du dernier exercice notre chiffre d'affaires s'est accru de 42 %.*

Pour poursuivre notre expansion, nous pensons qu'il est temps de démarrer des nouvelles fabrications en France. C'est pourquoi, nous recherchons 3 personnes prêtes à séjourner **UN AN EN ANGLETERRE**, pour y apprendre nos techniques de fabrication et préparer l'implantation en France.

manufacturing manager

Vous définirez notre équipement en machines, piloterez l'ensemble du projet : budgets, coûts, planning, personnel.

Vous êtes un Ingénieur diplômé, proche de la trentaine. Avec le passage dans une «Business school», vous possédez un atout supplémentaire.

Votre expérience vous l'avez acquise de préférence en contact avec l'extrusion des plastiques dans un contexte de normes de fabrication rigoureuses.

manufacturing engineering manager

Vous serez notre expert technique pour l'installation des machines et du «Plastics Processing».

Ingénieur ou technicien de haut niveau, vous avez acquis une expérience de la production en atelier d'extrusion de plastiques à haute tolérance.

quality control supervisor

Vous possédez un BTS d'électricité et vous avez quelques années d'expérience en Q.C. ou en fabrication, vous serez responsable de la qualité de nos produits.

Bien entendu pour postuler à tous ces postes, vous maîtrisez la pratique de la langue anglaise.

Raychem

Si vous désirez nous rencontrer, adressez votre lettre de candidature, avec photo et prétentions au *Service du Personnel* B.P. 738 - 95004 CERGY CEDEX
ou téléphoner à YOHAN LEYS *au 037.92.12.*

---

emplois régionaux

Nous développons les techniques de pointe (Marketing, Informatique, Automatique) qui répondent aux problèmes posés par la Vente Par Catalogue à notre échelle :
8 Millions de Clients.
Notre Direction Informatique recherche un

Ingénieur Généraliste

Débutant (Centrale, Mines)

Après formation, il devra prouver ses qualités d'animateur et d'organisateur en menant à bien le projet "CONTROLE de GESTION".
L'analyse des circuits l'amènera à bien connaître les rouages de l'entreprise; il devra ensuite – en étroite collaboration avec la Direction Financière – proposer des modifications de fond puis *concevoir et mettre en œuvre les moyens informatiques nécessaires.*
Ce projet sera confié à un Ingénieur de haut niveau (une formation complémentaire "Gestion" est souhaitée) : il constitue une excellente occasion d'acquérir une formation qui favorisera l'évolution personnelle dans la Société.

Merci d'adresser les candidatures (lettre avec C.V., photo et prétentions) sous référence 9.212.15 à LA REDOUTE, Direction du Personnel, Division Cadres,
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

HAVAS CONTACT

La Redoute

NIEVRE

CHEF DES SERVICES PERSONNEL ET ADMINISTRATIF

Ce groupe industriel français emploie 7000 personnes. Il fabrique entre autres une gamme de produits grand public leaders sur leurs marchés dans 2 usines fonctionnant en pool, l'une de 1000 personnes, l'autre à 200 km de la première en employant 300.

Cette dernière, très moderne, propose le poste de Responsable des *services personnel et administratif. Sous l'autorité hiérarchique* du Directeur de l'usine, et en liaison fonctionnelle avec son homologue de l'usine mère, et le Directeur des relations humaines du groupe, il consacre les 2/3 de son temps à la fonction personnel : relations sociales, gestion des personnes, développement social. Il a également à superviser la comptabilité analytique et la paie.

Nous souhaitons rencontrer de véritables hommes de personnel ayant au minimum 5 ans d'expérience dans une fonction similaire en usine.

Merci d'adresser C.V. détaillé, lettre de motivation, salaire actuel et photo sous référence M 5150 F à Henri Philippe

egor *5 rue Meyerbeer 75009 Paris.*

MEDIA-SYSCOM

GARONOR
AULNAY-SOUS-BOIS
recherche

JEUNE CHARGÉ D'AFFAIRES

diplômé A.M., ICAM, ECAM, E.S.C., ESSEC
ou *équivalent.*
28 ans minimum.

— Il sera chargé des contacts avec la clientèle et devra être capable de présenter aux clients des solutions à leurs problèmes de transport, d'entreposage et de stockage.
— La connaissance des activités de service faciliterait la négociation des contrats.
— Il débutera avec le titre d'
ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service du Personnel,
GARONOR - B.P. 275 X - 93608 Aulnay-sous-Bois.

Jeunes ingénieurs... un métier d'homme

Après vos *études* d'ingénieur, ou mieux après deux ou trois années d'expérience professionnelle, vous avez décidé de vivre au milieu des hommes et des choses dans une usine de production. Vous savez que vous devez encore apprendre même par des contacts un peu rudes sur le terrain.

Métallurgistes, nous fabriquons des aciers spéciaux pour les industries de pointe (aéronautique, automobile, nucléaire, etc...). Nous préparons l'avenir en engageant plusieurs jeunes ingénieurs capables d'assurer la relève des responsables qui aujourd'hui font bien tourner notre usine de Gennevilliers tant dans les ateliers qu'à l'entretien ou au contrôle.

Vous aurez vite à assurer des responsabilités techniques et humaines correspondant à votre personnalité. Vous exercerez alors un vrai métier de cadre. Nous préférons d'ailleurs insister sur les difficultés des postes à pourvoir plutôt que d'en faire miroiter les avantages. Si ce travail d'homme responsable convient à un tempérament fort comme le vôtre, écrivez aux conseils en recrutement de SIRCA qui nous aident à bien conduire l'étude de ces investissements importants que représentent vos engagements. Réf. 794 317 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

GIERS
Schlumberger

Centre de Recherche du Groupe
SCHLUMBERGER pour son activité
MESURE et REGULATION recherche :

ingénieur électronicien

DIPLOME ESE, ENSI OU EQUIVALENT
CONCEPTEUR EN CIRCUITS HAUTES FREQUENCES ET HYPERFREQUENCES

Ayant 5 à 10 ans d'expérience dans l'étude de circuits hybrides analogiques hautes fréquences et hyperfréquences en *technologie couches minces et couches* épaisses.

Il participera au démarrage de cette activité *et aura à constituer progressivement* sa propre équipe. Il bénéficiera d'une assistance adéquate en matière de réalisation de prototypes hybrides, de CAO, etc...

Si ce poste vous intéresse,
adressez un C.V. + lettre manuscrite à
Melle Marie-José VILLOING - GIERS
12, place des Etats-Unis - BP. 121
92124 MONTROUGE CEDEX.



societe generale de fonderie

Leader dans l'équipement de l'Habitat
MARQUES
CHAPPÉE
JACOB DELAFON

recherche

1 animateur de formation technique

Sous l'autorité du responsable du centre de perfectionnement (2000 stagiaires/an, formations techniques et commerciales destinées aux forces de vente internes et revendeurs ainsi qu'aux installateurs), il participera à l'élaboration de stages, à leur animation.

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur de préférence technique : Thermicien.

Anglais indispensable
Déplacements fréquents

Ce poste offre de réelles perspectives de développement à un candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions
sous référence 96 à Mme M.T. MARTIN
S.G.F. - 8, Place d'Iéna - 75016 PARIS

— Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en INFORMATIQUE (analyse et programmation) et une bonne connaissance de la gestion.
— Vous aimez l'animation et les contacts humains,

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS

recherche

UN ORGANISATEUR INFORMATICIEN DE GESTION

pour une double mission :
1) FORMATION :
— A l'INFOP (Institut de Formation Permanente), il devra mettre sur pied et encadrer un cycle long (1 an) d' «INFORMATICIENS de GESTION » — 20 stagiaires — *début du* cycle mars 1980.
2) REALISATION :
— Il assurera la fonction de Chef du projet d'informatisation de *la Chambre de Commerce* et d'industrie du Doubs, sous la responsabilité du Directeur Général.
— Définition des besoins — participation à l'analyse fonctionnelle — *contrôle du planning* — organisation et suivi de l'exploitation dans un système décentralisé.

Ces objectifs étant atteints, une évolution est possible *vers de plus larges responsabilités.*
Résidence BESANÇON - Rémunération de départ de l'ordre de 100.000 francs.

Adresser curriculum vitae, photo et dernière rémunération à la *Chambre de Commerce* et d'*Industrie* du Doubs, 7, rue Charles-Nodier, 25042 BESANÇON CEDEX

Régions : ALSACE, LORRAINE, CHAMPAGNE, ARDENNES, CENTRE (Bourges, Nevers)
EMPLOI TEMPS PARTIEL
diplômés(ées) de l'enseig. sup., libres 2 jours par semaine pour animer conférences, débats *devant public de jeunes. Expér.* pédagogique souhaitée, voiture indispens. Env. C.V. et photo à O.S.V., 25, r. Bergère-9e, Paris.

Labo universitaire Strasbourg, rech. pour poste technic. CNRS personne posséd. connaissances métallurgie et techniq. de laboratoire de physique. Niveau souhaité : BTS, DUT, licence, maîtrise ou équivalent. Envoyer *curriculum vitae sous nº 7.027* « LE MONDE » PUBLICITE
5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

B.E. POLLUTION DES EAUX
recherche

TECHNICIEN (NE) DE LABORATOIRE

- Le ou la candidat(e) disposera d'une bonne formation de base, niveau BTS, DUT ou équivalent.
- 3 à 5 années d'expérience INDISPENSABLES pour assurer *les analyses d'eaux usées* courantes (DBO 5, DCO, MEST, DAPHNIES). Débutants dans ce domaine *s'abstenir.*

Adr. C.V., photo et prétentions A. I. F., sous référence 2.711, 13, avenue MAURICE-THOREZ, 69200 VENISSIEUX.

OFFICE DE TOURISME
recherche

RESPONSABLE ACCUEIL ET PRESSE

PROFIL : culture générale, tril. anglais-allemand, dactylographie
Adr. C.V. avec photo + prétent., *au Directeur de l'Office* du Tourisme, 73550 Méribel
Tél. (79) 08-60-01

JEUNE INDUSTRIE FABRICATION LECTEURS DE MICROFICHES

recherche

POUR REGION MONTPELLIER

TECHNICIEN SUPÉRIEUR OU INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Connaissances en électricité, mécanique de précision, optique, électronique, pour poste responsable production. Homme disponible et disposé à l'effort personnel. Anglais parlé écrit parfait indispensable. Salaire de départ 4.500-5.000 F mensuel + intéressement. Possibilité évolution rapide.

Écrire Nº 7.112 « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
ou tél. au (67) 55-05-62 et 55-05-64.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

USINE FABRICATION MÉCANIQUE

(500 personnes)
Située NORD de PARIS (93)
recherche

CHEF DE FABRICATION

Ingénieur A.M. ou similaire.

Le poste sera donné à un Ingénieur qui aura déjà été chef de fabrication.

Age 35 ans minimum.

Adresser C.V. à nº 35.837, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LE RESPONSABLE DU SERVICE FONCIER
d'une Société Immobilière de premier plan (8e)
recherche

UN(E) JEUNE ASSISTANT(E)

de formation type Droit, I.C.H., etc.

— Une première expérience professionnelle est souhaitable mais non indispensable ;
— Il (elle) participera à la recherche de sites et au *montage d'opérations immobilières ;*
— Il (elle) devra avoir le sens des négociations et le goût des contacts à haut niveau.

Ecrire avec C.V. et photo sous nº 33.758 à P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

ORGANISME PUBLIC DE PREMIER PLAN

dans le cadre du développement par sa Direction Informatique d'un important projet national de télétraitement, recherche, pour encadrer ses équipes d'ingénieurs travaillant sur mini-ordinateurs et HB 66 DPS

— CHEF DU SERVICE SYSTÈMES ET SUPPORT TECHNIQUE

Réf. ST. 4

Formation supérieure, expérience de plusieurs années de l'encadrement d'ingénieurs, pratique approfondie d'un ou plusieurs logiciels de base, GCOS, TDS, IDS appréciés.

— CHEF DU SERVICE APPLICATIONS

Réf. AP. 5

Diplômé d'une grande école, 6 ans d'expérience dans la conception et la réalisation d'applications, compétence confirmée dans la conduite d'équipes de développements sur moyens ou gros systèmes.

— CHEF DU SERVICE EXPLOITATION INTERRÉGIONALE

Réf. EX. 5

Ingénieur, expérience d'au moins 6 ans de l'encadrement d'équipes techniques, pratique des relations utilisateurs, expérience confirmée réseaux ou centre de télétraitement.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Est.
Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite, C. V. et rémunération actuelle sous la référence choisie, à M. FRITSCH, Le Trident, 3-5, voie F.-Eboué, 94000 CRETEIL, qui transmettra. Discrétion assurée.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche

Ingénieurs Analystes

2 à 3 ans d'expérience pour s'intégrer à des équipes de réalisation de gros projets d'informatique de gestion.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à SG 2
12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS,
sous réf. PHT 2/12.

HAVAS CONTACT

SG2

Télécommunications

Le Directeur Général d'une entreprise française en expansion, spécialisée dans l'étude, la fabrication et l'installation d'équipements et infrastructures pour les Télécommunications, cherche pour son siège, en banlieue parisienne Ouest, deux cadres qui dépendront directement de lui-même :

Contrôleur de gestion

Il établit et suit les budgets des centres de frais, suit les prix de revient usines et chantiers et toute la comptabilité analytique.

De formation grande école commerciale complétée par des connaissances du niveau expertise comptable, disposant de 3 ans d'expérience, il pourra, après avoir réussi comme contrôleur de gestion, être promu **Secrétaire Général.** Réf. 23541/M

Négociateur france-export

Pour développer et suivre une clientèle de grandes entreprises et Administrations.

De formation supérieure, ayant une très bonne pratique de l'anglais et 3 ans d'expérience de la vente ou des relations publiques dans le secteur biens d'équipement, il est motivé par une intégration dans une entreprise jeune, performante, par des fonctions autonomes et un travail d'équipe, dans un contexte offrant des **perspectives d'évolution.** Réf. 23542/M

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. à M. J. FOURNIAT. Discrétion assurée.

sélé CEGOS — 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Téléphone 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche

Ingénieurs Système

5 ans d'expérience pour s'intégrer à des équipes de systèmes intégrés.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à SG 2
12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS,
sous réf. PHT 1/12.

HAVAS CONTACT

SG2

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

COLLABORATEURS DÉBUTANTS ou EXPÉRIMENTÉS

Il est demandé :
pour assurer des missions de révision et de Commissariat aux Comptes.

- une FORMATION UNIVERSITAIRE
- une bonne connaissance des LANGUES ETRANGERES ;
- une bonne présentation et le sens des CONTACTS HUMAINS.

Le lieu de travail est à PARIS ou à ROUEN, avec de fréquents déplacements en province et à l'étranger.

Adresser curriculum vitae, photo et prétent., à :
Cabinet Robert MAZARS,
135, boulevard Haussmann,
75008 PARIS.

Ingénieur « industrialisation »

130 000 F + — Fontainebleau

Une P.M.I. française de 230 personnes, filiale d'un groupe britannique, spécialisée dans l'équipement automobile, crée, dans le cadre de son développement, la fonction « industrialisation ». Dépendant du directeur technique et à partir d'un budget, à l'élaboration duquel il participera, le responsable de cette fonction sera chargé notamment de la mise en série pour la fabrication des produits émanant du bureau d'études : critique des produits dans leur version prototype, remise en cause de ceux déjà existants et suggestion d'amélioration en vue de l'abaissement des prix de revient ; recueil des informations de plannings et techniques, assimilation et rediffusion de celles-ci auprès des services concernés ; responsabilité de tout ce qui a trait à la pré-série...

Ce poste sera confié à un Ingénieur mécanicien, type A.M., justifiant déjà de quelques années d'expérience en industrialisation de produits d'assemblage issus principalement d'injection et d'emboutissage.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 6113/M à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

MINI-INFORMATIQUE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Vous travaillez depuis 2 ans environ chez (avec) un constructeur de matériel informatique, et vous désirez développer et mettre à profit votre connaissance des matériels (micro ou mini, fabrication, montage, après-vente...) dans un poste offrant cependant des contacts variés.

Important distributeur pharmaceutique, nous devons suivre de près, sinon promouvoir, l'informatisation de nos 15.000 clients détaillants.
Nous devons donc connaître en permanence les systèmes informatiques disponibles sur le marché (leurs aptitudes, contraintes d'utilisation...) et, au besoin en susciter de nouveaux.

Dans cet objectif, nous vous proposons, au sein de notre direction commerciale, de renforcer une équipe existante et particulièrement d'être l'interlocuteur des fournisseurs de matériel, le conseil de nos clients et le partenaire de... notre direction informatique.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à O.C.P. REPARTITION, Direction des Affaires Sociales, Sce Recrutement, 24. rue des Ardennes - 75940 Paris Cedex 19.

80.000 TERMINAUX...

Installés dans le monde par OLIVETTI, 13 nouvelles familles de matériels sur le marché depuis 1974. Ce développement nous amène à rechercher un

électronicien

SPECIALISTE DE LA TELE-INFORMATIQUE

ayant une solide expérience des terminaux et capable de prendre en charge, au niveau national, la supervision de l'assistance technique mise en œuvre par les centres régionaux. Il sera responsable de l'élaboration de plans de lancement et du suivi de leur application. Il coordonnera l'activité des spécialistes-produits intervenant en clientèle, conseillera les services de maintenance et les services commerciaux et gérera la formation du personnel technique.
Ce poste, d'un grand intérêt professionnel, est basé à Paris.
L'Anglais est indispensable.

Pour un premier contact, adresser C.V. et prétentions à M. BASSAN - OLIVETTI France - D.P.R.H. - 91, rue du Fg Saint-Honoré - 75008 PARIS (tél. : 266-91-44).

olivetti Un grand de l'informatique

Maison d'édition scolaire et technique (C.A. : 16 millions F, 30 personnes), recherche pour seconder le Directeur des Editions, un

rédacteur

formation scientifique

H ou F

Il devra participer à la définition des projets dans le domaine des Sciences Expérimentales, et suivre leur exécution jusqu'au bon à tirer.
Il devra également s'informer de l'évolution du marché, aider à la recherche et au recrutement d'auteurs.
Les candidats devront avoir une formation scientifique supérieure niveau Licence Physique-Chimie. Une première expérience dans l'enseignement ou dans l'industrie serait appréciée.

Allemand courant indispensable.
Qualités de rigueur et d'efficacité ; goût du travail en équipe.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 5947, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM



CARDIF, le spécialiste du groupe de la Compagnie Bancaire pour la protection et la croissance du patrimoine des Particuliers, souhaite s'adjoindre un

JEUNE ANALYSTE FINANCIER

(HEC, ESSEC, ESC, IEP)

ayant une première expérience – études ou gestion – de l'analyse financière.
Il participera à la gestion du portefeuille des valeurs mobilières et sera particulièrement chargé de suivre l'ensemble des éléments permettant de prendre des décisions en matière de placement d'actions.

Merci d'adresser votre C.V. sous réf. 348 à COMPAGNIE BANCAIRE, Service Orientation-Recrutement, 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT

Ingersoll-Rand

Trappes (78)

recherche pour son service pompes industrielles et process

ingénieur technico-commercial

Formation BTS-DUT

Age minimum 28 ans, possédant au moins 4 ans d'expérience de la vente de biens d'équipements industriels et si possible de machines tournantes, pour développer les ventes de pompes industrielles et process sur l'ensemble de la France et le Maghreb.

Anglais courant indispensable.

•Courts déplacements fréquents à prévoir.

Adresser C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel, 5-7, avenue Albert Einstein 78190 TRAPPES.

MEDIA-SYSTEM

ENTREPRISE FRANCAISE DE BATIMENT

leader dans son secteur

recherche pour sa
DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

2 INGENIEURS ESTIMATION ET CONTROLE DES COUTS

X - PONTS - CENTRALE - TP... ayant 3 à 5 années d'expérience

Ceux-ci devront prendre en main les dossiers d'appels d'offres.

Ils seront responsables de l'estimation des corps d'état secondaires pour les chantiers situés à l'étranger et coordonneront l'ensemble des équipes travaillant sur les projets.

L'expérience des travaux hors métropole est un atout supplémentaire.

Une parfaite connaissance de l'anglais et une expérience approfondie des C.E.S. sont indispensables.

La taille et le dynamisme du groupe assurent de larges perspectives d'avenir à des candidats de valeur.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne.

Adresser C.V. et prétentions sous No 35.284 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

BANLIEUE OUEST

Une société d'électronique en pleine expansion, filiale d'un groupe multinational, effectif actuel 150 personnes, recherche un ANALYSTE-PROGRAMMEUR.

Matériel : IBM 34
Langage : GAP II (pratique indispensable).

Ce poste conviendra à un candidat formation MIAGE ou équivalent, anglais souhaité, ayant acquis au moins 1 an d'expérience sur mini-ordinateur de gestion.

De réelles perspectives d'évolution sont envisageables pour un candidat disposant d'un bon potentiel.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 75.15-M à CLA Recrutement 3, av. Percier 75008 Paris.



SOPRA — Ingénierie des systèmes d'information. Société en pleine expansion, de taille nationale, recherche pour Paris, un

ingénieur en chef

Ses missions seront :
- l'estimation et l'encadrement de contrats importants, utilisant le télétraitement et les bases de données.
- la conception de produits nouveaux.
- le conseil sur l'utilisation des techniques de pointe.
- l'audit, le plan directeur...

Ce sera un informaticien de haut niveau diplômé d'une grande école (X, Centrale, Sup. Elec...) ayant conduit des projets importants de gestion dans un secteur industriel pendant 2 ans minimum.

Adresser C.V., lettre manus., et photo à Sopra Recrutement, réf. 312, 90, rue de Flandre, 75019 Paris.

MEDIA-SYSTEM

SOPRA

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

GRANDES ÉCOLES

(E.S.E. - E.N.S.T. - E.N.S.E.R.G.)
2 à 3 ans d'expérience minimum

Développement et réalisation de circuits en technique numérique et analogique pour ensembles radar.

Nationalité française exigée

Ecrire avec C.V. et prétentions sous la référence nº 35.744 à L.C.T., boîte postale 40
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
Banlieue Sud-Ouest de Paris

recherche

pour son Service Etudes et Développement de Matériel

INGENIEUR CONFIRME

GRANDE ECOLE ou EQUIVALENT

Il sera chargé, au sein d'une équipe dynamique, de l'étude et de la réalisation de coupleurs informatiques.

Bonnes connaissances des micro-processeurs INTEL 8085 et 8086 indispensables.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous no 36004 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra en précisant la référence G.Y.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

BANQUE INTERNATIONALE
ayant son siège social à PARIS
recherche

ASSISTANT

du Chef de Département
de Gestion des Crédits

- 32 ans minimum, ayant quelques années d'expérience de gestion d'euro-crédits acquise de préférence dans une banque Parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.
- Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires essentiellement composée de femmes.
- Connaissances d'Anglais.
- Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser Curriculum Vitae détaillé, qui sera traité confidentiellement, à F. Perlewitz, Directeur, Banque de la Société Financière Européenne, 20, rue de la Paix, 75002 Paris.

PHILIPS Data Systems

CENTRE TECHNIQUE et INDUSTRIEL
recherche

Jeunes INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Formation GRANDES ECOLES
2 à 3 ans d'expérience anglais lu indispensable.
Pour développements de logiciels sur mini et micro-ordinateurs.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétent. à PHILIPS DATA SYSTEMS, Centre Technique et Industriel, Service du Personnel, 18, avenue du Général-Leclerc, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

L'INFORMATIQUE RÉPARTIE...

Dans le cadre de nouveaux développements liés à la décentralisation des moyens informatiques vers les unités régionales, un important groupe multinational équipé d'un I.B.M. 370/158 fonctionnant sous OS/VS2 et d'un réseau de "minis", recherche plusieurs Ingénieurs d'Etudes qui se verront confier des responsabilités de

CHEFS DE PROJETS
(Réf. E.V. 9)

Ils établiront le cahier des charges des projets avec les Directions concernées, planifieront le développement, assureront la réalisation avec une équipe d'Analystes-Programmeurs.
Une expérience de quelques années dans un Département Etudes Informatiques avec une responsabilité d'encadrement est souhaitée.
La connaissance de l'environnement I.B.M. et des bases de données (I.M.S.) est un atout supplémentaire.

ANALYSTES
(Réf. E.V. 10)

Ils participeront à la conception et réalisation de projets au sein d'une petite équipe.
Une formation M.I.A.G.E. ou équivalent et une première expérience dans un environnement Projets sont requises.

INGÉNIEUR "SUPPORT"
(Réf. E.V. 11)

Son rôle sera d'apporter un support direct aux équipes de réalisation dans la pratique des systèmes d'exploitation I.B.M. La connaissance de l'OS/VS est souhaitée, la pratique d'A.P.L. appréciée.
Une évolution vers les projets est à envisager à moyen terme.
La pratique de l'Anglais est indipensable dans le cadre de ce poste qui requiert une expérience du système de 2 à 3 ans.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
(Réf. E.V. 12)

Ils seront intégrés à des équipes de réalisation où ils participeront à toutes les phases d'un projet de gestion avant de se voir confier des responsabilités plus larges.
Diplômés Grande Ecole ou de formation universitaire, ils auront une bonne pratique de la langue anglaise.
Ces postes sont situés dans la banlieue Nord-Est de Paris et peuvent nécessiter quelques déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. sous Réf. respective à

INFRAPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy 75012 Paris

Plain Champs



THOMSON-CSF
ACTIVITES PERI INFORMATIQUES

Ingénieurs informaticiens

Chargés du développement de logiciel systèmes et terminaux.
Une connaissance en télé informatique, procédures de télécommunication serait souhaitée, ainsi qu'une expérience d'au moins 2 ans dans ces domaines.

Lieu de travail : Plessis Robinson

Ecrire avec CV, photo, sous Réf 25.
Direction du Personnel,
15, rue de la Baume, 75008 PARIS.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHES
banlieue SUD PARIS, recrute un

INGÉNIEUR CHIMISTE

Référ. 79-28

- Il aura la responsabilité d'un laboratoire de 6 personnes.
- Il devra avoir une expérience industrielle en analyse chimique et électrochimique.

Ecrire avec photo, C.V. et prét. à n° 36.126, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des
SYSTEMES INFORMATIQUES
d'un très important GROUPE D'ASSURANCES
recherche

analystes
(Référence 5963 A)

programmeurs
(Référence 5963 P)

ingénieurs système
(Référence 5963 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
- UN 3033 - 8.000 K,
- UN 370/168 AP - 8.000 K,
- 1000 terminaux de télétraitement.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

TranSelex

MAINTENANCE-CHAUFFAGE
DIRECTEUR OPERATIONNEL
INGENIEUR GRANDE ECOLE
Centrale, Mines, A.M., ...

qui, directement sous la responsabilité du directeur général, devra manager, animer et coordonner des ingénieurs et leurs équipes (100 à 200 personnes) et contrôler l'exploitation.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sans omettre votre salaire actuel sous réf. 65.06 à TRANSELEX
9, square Moncey
75009 PARIS.

MATRA
recherche

TECHNICIEN

pour études spécifiques et mise au point de matériel de test automatique.
Ecriture des procédures en langage évolué.
BTS - DUT électronique.
Expérience 2 à 3 ans souhaitée.

Ecrire Service du Personnel sous référence 6359
17, rue Paul Dautier — 78140 VELIZY

FORMATION ET INFORMATIQUE

Les techniques de formation évoluent... CONTROL DATA a voulu mettre son expérience de constructeur au service de leur évolution. Pour participer à l'expansion de notre département PLATO (système d'enseignement assisté par ordinateur) nous recherchons un :

RESPONSABLE COMMERCIAL

Les domaines d'application de ce nouveau système étant très divers, vous serez amené à développer des projets variés impliquant des contacts avec de grandes sociétés françaises.
Agé de 30 ans minimum, vous avez de 8 à 10 années d'expérience de formation en entreprise et une vocation commerciale. Vous connaissez les méthodes d'enseignement individualisé et vous êtes convaincu de leur bien-fondé. Vous parlez nécessairement anglais.
Proposez votre dossier de candidature à M. GARY - Service Recrutement - CONTROL DATA 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA

PLATO LE SYSTÈME DE FORMATION
QUI ASSOCIE LA MICRO
ET LA GRANDE INFORMATIQUE

Plain Champs

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
MISSION A L'INFORMATIQUE
LE CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE
recherche
dans le cadre de son développement

UN INGÉNIEUR «GROUPE RÉSEAUX»

ROCQUENCOURT 150.000

De formation obligatoirement supérieure, il aura une expérience de six ans minimum réalisée avec applications pratiques dans une grande entreprise, soit dans un système de télétraitement, soit dans la définition d'architecture de réseaux.
Réf. : 107.

UN INGÉNIEUR «GROUPE APPLICATIONS BASES DE DONNÉES»

ROCQUENCOURT 150.000

De formation obligatoirement supérieure, il aura une expérience de six ans minimum réalisée avec applications pratiques dans une grande entreprise, dans la conception et mise en place d'applications de gestion transactionnelle en utilisant soit des bases de données soit des dictionnaires de données.
Réf. : 108.

Les candidats retenus dépendront directement des responsables de Groupe, agiront en étroite liaison avec les représentants des administrations et organismes publics ainsi qu'avec les constructeurs. Ils seront responsables de conduites d'études.

Ecrire en précisant la référence à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

TRÈS IMPORTANT GROUPE
DU BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
recherche pour le
SERVICE FINANCIER EXPORTATION
de son siège Banlieue Sud

JEUNE DIPLOMÉ

ESSEC - SUP DE CO ou ÉQUIVALENT
COFACE - BANQUES - FINANCEMENT

Situation offrant de sérieuses perspectives d'avenir.

Envoyer curric. vitae et prétent. sous n° 35.517 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Jeune fabricant de chaussures
en expansion croissante, recrute

SUP. de CO

Débutant (e) ou presque

Il (elle) devra créer la fonction achat et l'assumer en totalité.
Volontaire, dynamique, il devra avoir le sens du contact, de la négociation et du concret.
Adresser C.V. manuscrit, photo + prétentions à notre conseil

Michel AUBRY 10, Impasse Pierre Loti 85000 La Roche-sur-Yon

GMC . O
GESTION MANAGEMENT CONSEIL ● ORGANISATION
recherche

10 INGÉNIEURS ORGANISATEURS

GMC . O, société de Conseil et d'Organisation, est spécialisée dans les prestations aux grandes entreprises (industries, banques, distribution), aux Administrations et dans le lancement d'activités et de produits nouveaux.

Pour réaliser la prochaine étape de son développement, elle recherche 10 Ingénieurs Organisateurs qui seront chargés de missions diversifiées au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Les candidats retenus (28 ans minimum) diplômés de grandes écoles (scientifiques ou commerciales) seront fortement motivés par la profession d'Ingénieur Conseil et auront, si possible, une première expérience du conseil ou en informatique.

Pour ces postes évolutifs au sein d'un groupe de sociétés dynamiques, une formation permanente est assurée. Les rémunérations proposées sont attractives.

Ecrire sous la référence 106, à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo - 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche pour son département « PRODUITS NOUVEAUX »

UN INGÉNIEUR ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Chargé d'étudier et de suivre la réalisation et la commercialisation d'une gamme de biens d'équipement destinés à une clientèle de handicapés et de personnes âgées, il travaillera en relation avec les bureaux d'études, les usines, les services commerciaux.

De formation Ingénieur — ou Commercial avec un bagage technique —, le candidat recherché dispose d'une première expérience de 4 à 5 ans en développement de produits, est attiré par le marketing.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 35.602, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er.

Acheteurs d'engineering

Au sein de notre Société, premier engineering et constructeur français d'ensembles industriels clés en mains, ils seront chargés de préparer, négocier et suivre la réalisation d'importants contrats d'achats de matériels (équipements chaudronnés, tuyanteries, pompes, robinetterie, systèmes de manutention etc..)

Du fait du développement rapide de nos activités en France et à l'étranger, plusieurs postes, de niveaux II ou III A, dont certains comportent en outre des responsabilités d'encadrement, sont proposés. Ils intéressent des acheteurs confirmés en approvisionnement: d'engineerings sidérurgiques, pétrochimiques, de centrales thermiques ou nucléaires, etc. L'expérience du suivi de marchés à l'exportation, ainsi qu'une connaissance courante de l'anglais, constitueront un atout supplémentaire.

De larges perspectives d'évolution sont offertes au sein de notre entreprise comme du groupe industriel dont nous sommes filiale.

Merci d'adresser votre candidature et CV sous référence 1770 à rsç carrières - 14, rue de Castiglionne 75001 PARIS, qui transmettra.

rsc carrières

INSTITUT PASTEUR

recherche pour
Laboratoire de Recherches appliquées
en GÉNIE GÉNÉTIQUE

INGÉNIEUR BIOLOGISTE

(DOCTORATS ES SCIENCE ou 3e CYCLE, INSA, ENSIAA, INA, IUT, Pharmacien Industriel ou équivalent).

Expérience en biologie moléculaire, microbiologie et biochimie du D.N.A. souhaitable.

Ces postes offrent des possibilités d'évolution intéressantes pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions au Chef du Département du Personnel, 28, rue du Docteur-Roux, 75724 PARIS CEDEX 15.

Un homme de projet

Ce projet, ce fut le vôtre. Vous l'avez cerné, trouvant réponse à toutes les questions qui tour à tour se posaient. Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Vous l'avez monté, préparant les hommes et les choses pour ce jour J où enfin il était lancé. Puis vous l'avez suivi, contrôlant sa réalisation, ses résultats.

Que diriez-vous de suivre non plus un, mais une bonne demi-douzaine d'opérations ? Dans un groupe unique en son genre, consacrant son activité à la culture et aux loisirs. Faisant équipe avec des dirigeants auprès desquels vous apprendriez chaque jour plus. A Paris, mais vous déplaçant pas mal en province.

Vous leur apporteriez aussi beaucoup. Parce que vous êtes jeune, enthousiaste. Que vos études supérieures réussies ne vous ont pas fait perdre de vue le terrain. Parce que, dans la grande consommation, le marketing, la gestion, mais surtout les hommes sont ce à quoi vous êtes le plus sensible. Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA étudieront avec vous cette opportunité. Ecrivez-leur longuement vos expériences, vos attentes sous référence 791 311 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

organise
dans le cadre du IIIe pacte national pour l'emploi
2 STAGES
qui commenceront début décembre.

GESTION ET ANIMATION DES SURFACES DE VENTE

- les différents aspects de la gestion des points de vente ;
- l'animation des hommes.

ANIMATRICES-PROMOTRICES

- La gestion des ventes ;
- les techniques de vente (animation, démonstration, etc.).

Ces stages sont CONÇUS EN LIAISON ETROITE AVEC LES ENTREPRISES.

Ils sont RESERVES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI de moins de 26 ans et aux femmes seules ayant au moins un enfant à charge.

LES CANDIDATS SELECTIONNES recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.

Les dossiers de candidature doivent être adressés dans les plus brefs délais à :
M. Max MAYETTE
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète, 75017 PARIS
Tél. : 766-23-80

La fibre commerciale

Avant tout, la fibre commerciale. Un bon diplôme, sciences po., sup de co., quelques années dans un groupe distribuant, avec des méthodes avancées, des articles de grande consommation, textiles, cuirs... liés à la mode.

Un fort désir de se réaliser. Surtout une action plus concrète. A la fois proche du terrain : les points de vente, les représentants, et du directeur général : son collaborateur, voire même l'alter ego. Et puis une rémunération qu'aucune grille ne vienne brider.

Parce que tout cet acquis et tous ces désirs se mêlent en vous, écrivez donc, sous référence 791 312 M, aux conseils en recrutement de SIRCA. Ils vous diront comment l'un de vos jeunes aînés, ESCP 1959, est parvenu en à peine quatre ans à la tête d'une affaire (CA 20 millions) aussi profitable que passionnante. Et pourquoi il vous attend pour aller plus loin.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Le Secrétaire Général
d'une Organisation Professionnelle
- industrie d'équipement -
cherche à intégrer dans son équipe, un,

JEUNE CADRE

formation

SC. PO - DROIT - MAÎTRISE GESTION - ESC

ayant une première expérience (1 à 2 ans) dans l'industrie et désireux de participer, au sein d'un groupement professionnel, à diverses fonctions administratives, économiques, promotionnelles..., entraînant des échanges permanents avec tous les adhérents.

Etant donné les échanges au niveau européen, une bonne connaissance de l'anglais, et si possible de l'allemand, serait appréciée.

Après formation, ce jeune cadre est destiné à devenir le véritable adjoint du Secrétaire Général.

Veuillez écrire, sous référence 5952, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Démarrer un contrôle de gestion

Pour mieux gérer notre vaste patrimoine immobilier (25 000 logements), nous mettons au point un système qui améliorera nos prévisions, l'analyse de nos résultats et nous dotera d'un véritable outil budgétaire.

Le projet est près de voir le jour. Il va s'agir ensuite d'en faire une réalité dans la vie courante de l'entreprise. Et cela ne se fera pas tout seul. Le contrôleur de gestion, attaché à la Direction Financière, que nous recherchons, aura la mission de réussir ce lancement, en étroite coopération avec les Directions, les Services et l'informatique. Puis celle de faire vivre le système.

Cette opportunité est pour vous, jeune diplômé d'études supérieures gestion ou économie, après une première expérience en entreprise qui a consolidé vos connaissances de comptabilité et de contrôle de gestion, et vous a familiarisé avec l'informatique. Les consultants de SIRCA attendent votre candidature, adressée sous référence 792 315 M, sans oublier d'indiquer vos prétentions.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Burroughs

DIVISION GRANDS ENSEMBLES ELECTRONIQUES
recrute des

JEUNES DIPLOMES

Maîtrise informatique, MIAGE, Ingénieurs
pour postes

INFORMATICIENS

Les candidats seront intéressés par les logiciels de base, les télécommunications et les bases de données.

La dimension internationale du groupe et sa politique de formation permanente garantissent de larges possibilités d'évolution.

Envoyer lettre, C.V. photo et prétentions à
A. NAHMIAS - S.A. BURROUGHS
202, Quai de Clichy - 92118 CLICHY.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

"AUTOMATES PROGRAMMABLES"
dans le cadre de l'extension de sa gamme de produits
recrute pour VELIZY VILLACOUBLAY

contrôle de processus CHEF DE PRODUIT

Réf. IMCD/1279/066

- Support technico-commercial pour un automate haut de gamme (stratégie, formation, prospection)
- Ingénieur en automatisme
- Expérience technique en régulation analogique exigée
- Anglais courant indispensable.

INGENIEUR support technique

Réf. IMCD/1279/067

- Formation clients
- Applications et dépannages
- Assistance technico-commerciale
- Ingénieur de formation et d'expérience en automatisme fortement souhaitée.
- Anglais courant indispensable.

COLLABORATEUR

Réf. IMCD/1279/068

Pour support commercial et après-vente.
BTS ou DUT exigé.
- Gestion et suivi des commandes
- Expédition, tenue des stocks et retour clients
- Expérience similaire souhaitée.
- Anglais courant indispensable.

Pour tous ces postes téléphoner à Mme LE GUET
Tél. (93) 20.01.01 pour prendre rendez-vous
une réunion d'information aura lieu le
MERCREDI 12 DECEMBRE 1979

INGENIEURS DEBUTANTS

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT recherche des Ingénieurs Débutants ou ayant 2 ans d'expérience professionnelle, souhaitant travailler dans le domaine du traitement du pétrole brut et du gaz naturel.

Formation ECP, Mines de Paris, Arts et Métiers, ENSPM.
Anglais indispensable.

Postes : proche banlieue Paris (métro)

Ecrire sous référence 9.123 à PUBLIPANEL, 20 rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

LEADER SUR NOTRE MARCHE EN EXPANSION TRES RAPIDE
nous recherchons

UN INGENIEUR COMMERCIAL

Spécialiste en systèmes de télécommunications.

A partir de l'analyse des cahiers de charges, il devra définir les systèmes complexes de télécommunications que nos grands clients demandent.

Interface entre les services techniques et commerciaux, il assure la responsabilité technique des projets.

Le poste pourra évoluer vers la mise en place d'une équipe "SYSTEMES".

Le bon candidat devra avoir environ 30 ans, posséder une expérience confirmée de projets importants et une formation de haut niveau.

Si la fonction vous intéresse et que vous voulez vous intégrer à une équipe dynamique au sein de la filiale d'un grand groupe industriel (proche banlieue ouest), envoyez votre C.V. manuscrit avec photo et prétentions sous No 36005, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

Filiale groupe bancaire Paris
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

FONCTIONS :
— Négocier et développer les relations de l'établissement avec un réseau de banques régionales.
— Assurer le suivi par une assistance technique dans le montage des dossiers et par l'animation de sessions de formation.

QUALITES REQUISES :
— Bonnes connaissances du Crédit Bail Immobilier (aspects juridiques et fiscaux).
— Goût des contacts humains et sens de la pédagogie.
— Quelques années en Crédit Bail Mobilier et techniques financières d'appréciation des risques seraient appréciées.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prét. à n° 5.474 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

Recherche
pour l'une de ses importantes agences parisiennes, un

CADRE CONFIRMÉ CLASSE VI
Responsable de la clientèle privée

Sa mission :
- gérer la clientèle existante ;
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection appropriées.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant une expérience professionnelle de 3 ans minimum ainsi qu'une connaissance approfondie des marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles-titres.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 824 532 M, REGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

BANQUE PRIVÉE

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES

recherche pour renforcer son

CONTROLE DE GESTION

un COLLABORATEUR

NIVEAU GRADE DEBUTANT ou QUELQ. ANNEES D'EXPERIENCE

Au sein d'une petite équipe (5 personnes, âge moyen 30 ans),

Il devra participer :
— au contrôle des résultats qu'il synthétisera dans des tableaux de bord trimestriels,
— à l'élaboration des plans,
— à des travaux divers de statistiques.

Il devrait avoir :
— une bonne formation théorique (BTS de gestion ou un diplôme de même niveau ou DECS en cours),
— un bon esprit de synthèse et d'organisation.

Avantages banque, horaires variables, restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 5053, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

CGR LA COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE

recherche pour son DEPARTEMENT "MEDECINE NUCLEAIRE" *(instrumentation médicale)*

UN INGENIEUR EN DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

SPECIALISTE EN "PACKAGING" ELECTRONIQUE

Sous l'autorité du Responsable du Service d'études, il aura à mettre en forme industrielle, à partir des schémas fournis par ce service, l'ensemble de l'électronique des appareils et la petite tôlerie associée.

Des connaissances en mécanique ou électromécanique seraient appréciées.

Assisté de 2 dessinateurs, il devra :
- *élaborer et gérer le dossier complet de fabrication,*
- *assurer le suivi des sous-traitants éventuels,*
- *gérer l'élaboration et la construction des prototypes.*

Une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire est indispensable.

Poste à pourvoir à BUC (YVELINES)

Avantages sociaux - Cars de transport. Aide possible au logement.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé avec photo et prétentions à :
CGR - Service du Personnel - B.P. 50
75755 PARIS CEDEX 15.

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC recherche pour son centre Informatique PARIS

INGENIEURS SYSTEME

Spécialistes des Réseaux Téléinformatique

Formation grande école ou équivalent

— Chargé de l'étude, la réalisation et le suivi de Réseaux Télé-Informatique complexes, des relations avec les télécommunications, les constructeurs et les centres de calcul.

— Une pratique des logiciels de base et des Réseaux
soit : IBM (OS, VS, MVS, VM, VTAM, NCP, CICS, SNA)
soit : CII HB (GCOS, TDS, GRTS, NPS, DSA)
et des procédures TRANSPAC est nécessaire.

— Vous disposerez de tous les moyens nécessaires *à de grandes réalisations.*

Si vous voulez faire une vraie carrière en Informatique, envoyez C.V. et prétentions

Mme JACOB, Conseil en recrutement
Europ Facilities - 30, rue du Château
92200 NEUILLY

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Service Informatique *à St Quentin en Yvelines (78)* (IBM 370/158 sous OS/VS1)

Ingénieur Informaticien

responsable de projet informatique de la phase fonctionnelle à la mise en oeuvre opérationnelle. Ingénieur diplômé en informatique. Une expérience impérative de 4 ans en conception et réalisation d'applications de gestion est nécessaire.
Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. SQ 121 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

---

LA MUNICIPALITE de

BRÉTIGNY-SUR-ORGE

recherche en urgence POUR SON CENTRE DE

LOISIRS MATERNELLE

DIRECTEUR (TRICE)

PERMANENT (TE)

Posséd. BAFA-BAFD, expérim. Adr. C.V., Serv. du Pers., Hôtel de Ville, Brétigny-sur-Orge 91220

Importante Banque Paris 2e recherche

UN CADRE

30 ans minimum. Pour seconder le responsable des services comptables des Sociétés filiales (SICAV - S.C.P.I. - Sociétés immobilières, etc.) Niveau BP comptable à DECS. Plusieurs années d'expérience exigées. Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 8.672, à Publicité LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE PARIS 8e en pleine expansion, recherche

AGENTS COMMERCIAUX INDÉPENDANTS

pr rég. parisienne. Commission motivante. - Tél. 266-63-44 +

SOCIETE DE MOYENNE DIMENSION
FILIALE D'UN GROUPE BRITANNIQUE
RECHERCHE POUR PARIS

DIRECTEUR DU MARKETING

Dépendant directement du P.D.G., le candidat devra justifier :

- D'un niveau de formation supérieure ;
- D'une expérience réussie dans la direction d'équipes de vente aux détaillants ;
- D'une bonne pratique de la langue anglaise et si possible allemande.

La connaissance des Arts de la Table, notamment de l'orfèvrerie, tout en n'étant pas strictement indispensable, peut être un atout sérieux.

Les émoluments de début fixés à 180.000 F par an pourront être ultérieurement augmentés d'une participation au bénéfice.

Le dossier de candidature comportant une lettre manuscrite et une photo est à adresser sous n° 7.113 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
2000 personnes
recherche pour son Département Trésorerie

CHEF DU SERVICE ENCAISSEMENT-DECAISSEMENT

Il veillera au respect des procédures, au planning des travaux du service (3 personnes), contrôlera la ponctualité des paiements et la fiabilité des états.

Il sera l'interlocuteur de l'ensemble des divisions de la société, de la comptabilité et de l'informatique.

Il assurera les opérations avec l'étranger (cleaning, etc).
Il est requis pour ce poste 5 ans d'expérience bancaire et de bonnes connaissances comptables.

Adresser C.V, photo et prétentions à no 35.256 CONTESSE PUBLICITE 02, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PHILIPS recherche

un cadre financier

27 ans minimum

Formation Grande Ecole Commerciale ou Sciences Po, ayant au moins 3 ans d'expérience dans une banque ou une Direction Financière.

Bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Le poste est à pourvoir au sein de la Direction Financière de la Société Holding du Groupe à Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. No 484 au Département du Personnel 50, Av. Montaigne 75008 PARIS.

ANIMATEUR COMMERCIAL H.F.

Régie Publicitaire Paris

Notre régie qui regroupe plusieurs titres de forte diffusion se développe rapidement et souhaite recruter un jeune collaborateur. Dans un premier temps il lui sera confié la coordination et l'animation d'une équipe de vente au téléphone, l'analyse de statistiques et d'études qualitatives. Rattaché au Directeur Général de la régie, il évoluera dans un deuxième temps vers un poste d'adjoint :

participation à la définition de la stratégie marketing, mise en œuvre de plans d'actions commerciaux et contacts au plus haut niveau.

Notre préférence ira à un jeune E.S.C. ou équivalent ayant 2 à 3 années d'expérience de vente de services aux entreprises, possédant de réelles qualités d'animateur, le goût de la vente et des capacités d'intégration dans une petite équipe.

Adresser C.V. détaillé avec photo à M. BOJINSKY, 10, rue du Docteur-Roux, 75015 PARIS.

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

INGENIEURS DEBUTANTS

Vous êtes diplômés d'une Grande Ecole (scientifique ou commerciale), et désirez entamer votre carrière dans une profession dynamique et ouvrant de larges possibilités d'évolution.

Nous vous proposons d'entrer à la Division des Réalisations Informatiques de notre Groupe dans laquelle, après une période de formation, vous serez affectés à des équipes de développement de projets. Vous aurez ainsi l'occasion *de mettre en œuvre les techniques les plus récentes (bases de données,* mini-ordinateurs, conversationnel,...) et de vous préparer à devenir

chefs de projet

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous référence DRE/ID (avec C.V. et photo) à SLIGOS - 91, rue Jean-Jaurès 92807 Puteaux.

LESIEUR recherche

ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT TRESORERIE

Le candidat :
- jeune diplômé d'une école supérieure de gestion type ISG,
- expérience de 2/3 ans dans le secteur bancaire très appréciée,
- langue anglaise
- mobilité ultérieure indispensable

La mission :
- *suivi journalier des opérations de trésorerie*
- appréciation et couverture des positions de change
- *relations bancaires*

Larges perspectives d'évolution au sein du groupe.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à LESIEUR-COTELLE et associés DRH/DESF 122, avenue du Général Leclerc 92103 BOULOGNE

Cabinet Expertise et Organisation recherche

COLLABORATEUR

— Formation supérieure.
— Un ou deux ans d'expérience.
— Libre rapidement.
Pour travaux audit et organisation.

Env. lettre manusc., C.V. et prétent. à S.C.S.P., 50, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

Ds le cadre de son expansion **CENTRONICS** LEADER MONDIAL L'IMPRIMANTE MATRICIELLE recherche

UN TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

BTS ou DUT pour animation centre de réparations. Connaissance micro-processeurs, anglais, libre rapidement. Env. CV 50, rue Dombasle, Paris (15e).

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN GRANDES ÉCOLES

Expérience de quelques années appréciée

Pour travaux d'assurance qualité et de fiabilité appliqués à des programmes de haute technicité sur matériel et logiciel.

— Nationalité française exigée.
— Anglais requis.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous la référence n° 35.743 à L.C.T., boîte postale 40, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Important Groupe Industriel Français cherche

INGENIEUR "ORGANISATION et METHODES"

Basé à Paris, à la direction technique du groupe, il sera responsable de l'étude des performances des unités de production.

A ce titre il assurera des missions d'animation de chantiers de réorganisation de productivité.

De formation ingénieur grande école (mécanique) il aura obligatoirement une sérieuse expérience en organisation industrielle.

Adressez CV et prétentions sous No 35.504 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra *75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

DIRECTION COMPTABLE

PARIS

Une société industrielle, fabriquant et commercialisant des biens de consommation durables, C.A. : F 100 millions, recherche un *ADJOINT AU DIRECTEUR DE COMPTABILITE.*

Ce poste à créer aura pour mission : l'analyse et la conception des procédures du contrôle interne • la participation au plan informatique • les vérifications de bilans • le contrôle budgétaire et les études de rentabilité • l'élaboration des documents fiscaux.

Il faut être un bon praticien comptable, concret, dynamique, âgé de 30 ans minimum, de formation type ESC, DECS ; avoir acquis plusieurs années d'expérience à un poste de responsabilité utilisant des moyens informatiques au sein d'entreprises industrielles.

Possibilités intéressantes d'évolution.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 22.390-M à CLA Recrutement 3, av. Percier 75008 Paris.



VOUS ETES

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE ORDINATEUR

et vous avez envie d'évoluer vers un poste pouvant donner un nouveau sens à votre vie et offrant :
- INITIATIVE
- AUTONOMIE
- RESPONSABILITE
- VOYAGES
- *SALAIRE ELEVE*

Vous connaissez l'anglais, alors vous êtes l'homme que nous recherchons afin de lui confier un poste basé à PARIS, de

COORDINATEUR TECHNIQUE

rattaché au Directeur Général

Votre mission :
— Contrôle des spécifications des matériels
— Contrôle et planning des opérations de désinstallations et réinstallations.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une Société Internationale spécialisée dans l'achat-revente de matériel IBM toutes gammes. Nous vous assurerons une formation complémentaire et continue concernant ce matériel.

Merci d'envoyer lettre + CV sous réf. 121 à Mr François GAUTIER

PRESTA sélection *49 r. de la Victoire 75009 Paris*

publicité

Banlieue Nord-Ouest

Dans le cadre du développement de son activité « Robots industriels »

ACMA CRIBIER

Filiale du Groupe Renault, recherche

DEUX INGÉNIEURS

DE FORMATION SUPÉRIEURE DU TYPE GRANDE ÉCOLE

a) UN ÉLECTRONICIEN
ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des asservissements de machines à commandes numériques. Des connaissances en mini-informatique seraient appréciées.
Son activité principale consistera, dans le domaine des robots industriels, à participer activement aux études des boucles d'asservissements et à leur évolution.

b) UN AUTOMATICIEN
ayant plusieurs années d'expérience en informatique industrielle.
Des connaissances en mini-calculateurs « Philips » et micro-processeurs « Intel » sont souhaitées.
Dans le domaine des robots industriels, il sera chargé des études et de la réalisation des logiciels de commandes.

La préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience acquise dans le domaine machine-outils.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à ACMA, 3 à 15, rue Denis-Papin, 95250 BEAUCHAMP.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCE INTERNATIONAL MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Formation supérieure.

Anglais indispensable.

Pour commercialisation et contacts avec fournisseurs et clients.

Basé à Paris Ouest ou province.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 21.475 M à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

BUREAU D'ETUDES PARISIEN

en pleine expansion, spécialisé dans la réhabilitation de centres urbains et du patrimoine immobilier public, recherche

UN DIRECTEUR

chargé des relations extérieures et du développement.

Ce poste requiert la connaissance approfondie des centres décisionnels au plus haut niveau.

Rémunération : 240.000 F +. Discrétion absolue.

Envoyer curr. vitae et photo à OPP, n° 1.237, 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS, qui transmettra.



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR

A.M. ou ÉQUIVALENT

débutant ou confirmé (réf. SFM)

Ce poste en PRODUCTION (mécanique et câblâge) de matériel électronique utilisant des techniques de pointe (petite série) doit déboucher très rapidement vers des responsabilités diversifiées tant sur le plan technique que sur le plan humain.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Il sera chargé du suivi d'exploitation de la gestion production et de l'analyse des erreurs sur mini-systèmes.
Connaissance souhaitées mais non exigées : TEMIS sur MITRA.
Anglais lu - Formation IUT.
Débutant accepté.

Les fonctions proposées sont susceptibles d'une évolution éventuelle en province.
Nationalité française.
Nombreux avantages sociaux - Restaurant d'entreprise - 13e mois - Transport gratuit par car.

Adr. C.V. dét. + photo Service du Personnel, 17, quai Pierre-Brunel, 78500 SARTROUVILLE.

PROUVOST MASUREL S.A.

recherche

l'adjoint du directeur

de sa nouvelle marque de Prêt à Porter SPORTSWEAR :
"CLUB MEDITERRANEE"

En poste à Paris :

- il recherche et sélectionne les fils et tissus,
- il recherche et sélectionne les façonniers,
- il assure l'ordonnancement, le lancement sur informatique,
- il suit les fabrications et assure le contrôle qualité.

Ce poste nécessite une solide formation textile ainsi qu'une expérience réussie dans une fonction similaire.

Ecrire avec C.V. détaillé à
PROUVOST MASUREL S.A.
DEPARTEMENT CLUB MEDITERRANEE
11 Bd de la Madeleine, 75001 Paris
Discrétion garantie.

Société de Conseil pluridisciplinaire

en expansion

recherche

DEUX INGÉNIEURS

Diplômés grandes écoles (X, Mines de Paris, Supelec, Télécom...) ou formation universitaire, même débutant.

1) ADJOINT AU RESPONSABLE DES ETUDES SOCIO-ECONOMIQUES.
Cet ingénieur devra avoir reçu une formation économique complémentaire (Sciences Eco, Sciences Po).

2) ADJOINT AU RESPONSABLE DES ETUDES ORGANISATION ET INFORMATIQUE.
Cet ingénieur devra posséder une bonne connaissance de l'informatique et des techniques de gestion.

Envoyer lettre et curriculum vitae à
MANAGEMENT SCIENTIFIQUE
43, rue Beaubourg, 75003 PARIS.

jeunes ingénieurs fabrication

Nous sommes un grand groupe industriel (C.A. 2 milliards). Nos unités de production sont situées dans le Nord de la France et à l'Etranger. Nous recherchons

JEUNES INGENIEURS
ECP - AM - IDN - ENSI
débutants ou avec 1 ou 2 années d'expérience

Ils seront appelés à prendre progressivement en charge l'organisation de la production, la direction d'ateliers puis d'ensembles de fabrication en France ou à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 9027-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

20 demandeurs d'emploi, de moins de 26 ans, souhaitant se préparer à des postes de

CONTROLEURS DE GESTION

seront sélectionnés pour suivre un stage de 5 mois de formation spécialisée, débutant au début du mois de décembre.

Niv. : licence, maîtrise, grandes écoles d'ingénieurs ou de gestion.

Rémun. : 75 % du SMIC. Candidat. à adresser à : Madame HULOT.
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète - 75017 PARIS
766-23-80.

GROUPE BANCAIRE
recherche pour renforcer le service immobilier d'une de ses filiales

UN CADRE

H.E.C., LICENCE EN DROIT, SCIENCES PO, etc.
30 ans min. pour recherche et étude d'investissements immobiliers et suivi des dossiers.
Quelques années d'expérience exigées.
Travail à PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 8.678 à :
P. LICHAU S.A. - B.P. 220,
75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

THOMSON-CSF

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

- DIPLOME A.M. ou équivalent.
- Dégagé des obligations militaires.
- Débutant ou avec première expérience.

Généraliste, il sera responsable des aspects technologiques et industriels dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques à usages professionnels, civils et militaires.

Contacts humains à tous niveaux : esprit curieux, il devra être convaincant, dynamique et réalisateur.

ANGLAIS LU NECESSAIRE

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :
THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens, Liaisons spatiales (sous la référ. D.S.) Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

TECHNICIEN D'ÉTUDE

Titulaire BTS

Débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience

Etude et mise au point de circuits logiques pour ensembles radar.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. n° 35.745, à L.C.T. - Boîte Postale n° 40, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

FLAMMARION
L'un des premiers éditeurs français
recherche

Attachés Commerciaux débutants

chargés de la représentation de ses ouvrages dans les régions suivantes :
- Franche-Comté - Bourgogne
- Rhône-Alpes - Auvergne
- Languedoc - Roussillon

Les candidats auront une bonne culture générale et si possible une expérience confirmée de la vente acquise dans le milieu du livre. Les candidats seront de véritables hommes de terrain. Ils auront le goût des contacts humains.

1 Attaché Commercial confirmé

chargé de la représentation de ses ouvrages dans la région Nord et Est.

Salaire motivant et perspectives d'avenir.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à
FLAMMARION
Direction Commerciale - B.P. 403
94152 RUNGIS

SOCIÉTÉ VENTE MATÉRIEL DE PHOTOCOMPOSITION DE TECHNOLOGIE AVANCÉE

recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Dégagé O.M.

Connaissant bien CIRCUITS NUMERIQUES et ANALOGIQUES.

Il assurera après formation la maintenance du matériel en clientèle.

Connaissance anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 81.631 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANTE ORGANISATION PROFESSIONNELLE INDUSTRIELLE
Quartier Etoile (100 personnes)
recherche

chef de service législation-droit des affaires

Domaines d'action :
- Toutes questions fiscales et sociales, protection de l'environnement, assurances, en liaison avec les correspondants spécialisés.
- Restructuration d'entreprises (accords, fusions, regroupements, créations).
- Interventions aux plans national et international nécessitant connaissance anglais et/ou allemand.

La justification et l'intérêt du poste résident dans les relations constantes avec les adhérents et tous les services de l'organisation dont la notoriété et l'efficacité sont reconnues.

Age minimum 30 ans (doctorat ou licence droit privé + 3 années d'expérience préparant à cette mission).

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à No 35879

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE NEUILLY-SUR-SEINE
recrute le

CHEF DE SON SERVICE JURIDIQUE

Une formation universitaire complétée par une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, acquise soit dans un poste similaire, soit dans un cabinet de conseil juridique ou dans le notariat serait appréciée.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo en indiquant références et prétentions à :
S.I.E.A.P., 59, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT

recrute : pour une de ses agences parisiennes

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

E.S.C.A.E., E.D.H.E.C.,
SCIENCES ECO, ou équivalent.

Ce poste exige un tempérament tourné vers l'action et la négociation commerciales. Il permettra à son titulaire d'évoluer vers une carrière de RESPONSABLE dans un groupe en développement constant.

Ecrire lettre manuscr. avec C.V., photo et prétent. sous référence OV 369, à TELEX P.A. 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE
recrute pour son
DEPARTEMENT ETRANGER

DOCUMENTALISTE

NIVEAU DUT documentation ou DEUG SCIENCES ECO.

Ecrire avec curriculum vitae sous référence 8.671 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Société Immobilière de Premier Plan
PARIS (8e)

recherche son futur

RESPONSABLE COMMERCIAL

REGION EST (NANCY)

diplômé E.S.C. ou équivalent

Son installation locale se fera après une période de formation au siège parisien.
Ce poste nécessite un sens aigu des négociations et le goût des contacts à haut niveau.
Origine régionale souhaitée.

Adresser C.V. + photo à n° 33.800 - P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

IMPTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

implantée en Région Parisienne

rech. pour sa Direction Commerciale :

UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Le poste conviendrait à une personne titulaire d'un diplôme d'une école supérieure de commerce et ayant une solide expérience de l'administration des ventes aussi bien en vente directe que par distributeurs.

Ecrire avec photo, prétentions, n° 35.162, Contesse Publicité, 20 av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

C.C.I.P. SOUS-DIRECTION DE L'INFORMATIQUE
27, avenue de Friedland, 75008 PARIS

recrute

ANALYSTE

- Niveau D.E.A. + expérience 2 ans.
- Connaissance CII H.B. 64, I.D.S., T.D.S. appréciée.
- Rémunération annuelle environ 90.000 F, selon compétence.

Aucune candidature ne sera prise en considération avant réception du C.V. détaillé et prétentions.

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES
BÉTON ARMÉ
Banlieue Sud
recherche

CADRE COMPTABLE

Ayant déjà une bonne expérience de comptabilité générale jusqu'au bilan dans une activité analogue ou P.M.E.

Ecr. avec C.V. et prétent., sous le numéro 35.859, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

RECHERCHONS

JEUNE CADRE

Fortement motivé par la formation et l'animation, solides compétences en économie de l'entreprise, acceptant déplacements fréquents.

Rémunération selon compétences.

Envoyer curriculum vitae à SYSCOM, 18, place de France, 95200 SARCELLES.

Qui lit les Annonces d'Emploi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Les responsables de recrutement choisissent de plus en plus les Annonces Classées du Monde pour recruter des cadres.
Leurs offres d'emploi y obtiennent de meilleurs résultats. Le niveau des candidats est mieux adapté à leurs exigences. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer le nombre et la qualité des annonces insérées dans nos colonnes.

Pour répondre à la confiance des annonceurs, Le Monde a réalisé une enquête – la première en France – sur les habitudes et la manière dont ils considèrent les offres qui leur sont faites dans les différents journaux.

Cette étude confirme la position privilégiée du Monde auprès des utilisateurs d'annonces d'emploi. Mais, elle apporte aussi de nombreuses informations permettant aux annonceurs de mieux définir les "profils" qu'ils recherchent et de sélectionner en toute connaissance de cause les journaux les plus consultés et les plus appréciés par les cadres qu'ils souhaitent atteindre.

Une présentation de cette étude pourra être organisée pour les responsables de recrutement qui en feraient la demande, en complétant le coupon ci-dessous et en l'adressant à :

LE MONDE / Régie Presse
85 bis, rue Réaumur
75002 PARIS - Tél. 233.44.21.

Entreprise : ____________

Nom et Fonction : ____________

Tél. : ____________ poste : ____________

Adresse : ____________

SOCIETE PETROLIERE TOUR MONTPARNASSE

COMPTABLE

Responsable tenue de la comptabilité d'une filiale étrangère et surveillance de sa trésorerie.

Le candidat devra être titulaire du BTS ou certificat études comptables du DECS et avoir de bonnes notions d'anglais.

Possibilité d'évolution pour candidat de valeur

Ecrire avec C.V. et prétentions, à FRANCAREP, 6, rue Pillet-Will 75009 PARIS

TRES HAUTS SALAIRES
URGENT

2 INGÉNIEURS
MITRA 15 FORTRAN

1 INGÉNIEUR
Z 80 TEMPS REEL

1 INGÉNIEUR
HARD INTERFACE Z 80

2 INGÉNIEURS
PDP 11 FORTRAN

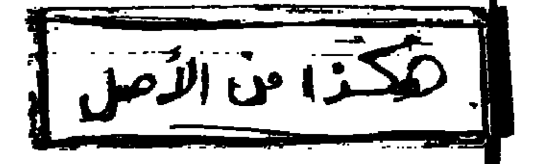
INTER COMPUTER
61, avenue de la République, PARIS (11e) - 355-40-80.

URGENT
S.A.R.L. DISS,
61, rue Rambuteau,
75001 PARIS
recherche

CHEF DE STUDIO CONFIRMÉ

pour superviser et développer une équipe existante.
Ecr. avec C.V. et prétentions

Société pétrole engage pour chantiers France Étranger GÉOLOGUES, DUT ou BTS génie civil, mesures physiques ou équivalent, libre immédiatement, dégagé O.M. Ecr. à 33.760 P.A. SVP, 27, r. Gén.-Foy, 75008 PARIS.



offres d'emploi

PARIS - LA DEFENSE
Société instrumentation recherche :

INGÉNIEUR OU AGENT DE MAITRISE CONFIRMÉ

Formation électronique, ayant aussi expérience appareils régulation pneumatique et hydraulique.

POUR DIRIGER équipe assistance technique, mises en service réglages et réparations.

DOMAINES : analyseurs automatiques industriels, gaz et liquides O² I.R. Chromato, Ph., etc., destinés à pétrochimie et autres industries.

Anglais lu et parlé.

Formation complément. assurée y compris U.S.A. si nécessaire.

Voiture personnelle. Fréquents déplacements France.

Adr. lettre, C.V., photo, prét. et références sous N° 39 M 087 au CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
69, rue de Monceau, 75008 Paris.

ERIN

recherche pour développement de logiciel de base - Applications TR - Matériel type MITRA-SOLAR-SEL

● **DES INGENIEURS**
débutants à 3 ans d'expérience

● **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
minimum DUT

Ecrire avec C.V. s/réf. 3.806 à Axial Pub., 91, fg St-Honoré, Paris 8e, qui transmettra.

ORGANISME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX
ILE-DE-FRANCE
(500 logements annuels environ) recherche son futur

CHEF du SERVICE FINANCIER

Son rôle sera double :
Gestion de la Trésorerie et Responsabilités des sources de Financement.
Dans ce dernier domaine, il sera essentiellement chargé :
- des études financières des projets immobiliers,
- de la mise en place et du suivi de contrats de prêts propres au « secteur aidé »,
- de la négociation et du suivi de prêts complémentaires auprès d'organismes financiers spécialisés,
- de l'établissement de « conventions » avec les organismes collecteurs du 1 %.

Il sera amené à s'intégrer rapidement à une équipe de direction jeune et soucieuse d'efficacité dans sa mission de développement du logement social.

Ce poste, basé à PARIS, conviendrait à DIPLOME SCIENCES PO, SCIENCES ECO, DECS ou équivalent, possédant une expérience financière de 5 ans au moins, acquise dans organisme financier spécialisé dans l'immobilier, établissement bancaire ou société de promotion immobilière du « secteur aidé ».

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1.847 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT
10, r. de la Paix, 75002 Paris.

Société de Conseil et de Formation en croissance constante, tournée vers le commerce international offre un poste de

CADRE COMMERCIAL

Diplômé Grandes Ecoles commerciales. Expérience réussie de deux à quatre ans dans le développement de produits nouveaux.
Env. C.V. man., photo et prét., à M. Cotel, Société DEMOS, 20, r. de l'Arcade, 75008 Paris

---

FILIALE SOCIETE AMERICAINE, commercialisation équipements électroniques, 30 % croissance par an — Age moyen 32 ans, recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER 120.000 F +

A qui elle confiera l'animation d'une équipe de quinze personnes assurant la gestion administrative, financière et logistique de notre société.

Le D.E.S.C., la familiarité avec le reporting anglo-saxon, la gestion de trésorerie et la fiscalité française, ainsi que la pratique de l'anglais sont requis.

Envoyer C.V., sous réf. 333, à M. STEPHAN - I.T.S.
32, place de la Loire, Silic 441
94593 RUNGIS Cedex

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANCAISE
ST-OUEN-L'AUMONE près PONTOISE
recherche pour sa division SOUDAGE AUTOMATIQUE

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE
si possible ESSA
Responsable ligne de produits

Connaissance de l'ALLEMAND nécessaire, anglais souhaité.

Adresser C.V. manuscrit *et prétentions, à la* Direction du Personnel de la SAF
13-17, rue d'Epluches, 95310 St-Ouen-l'Aumône

TEMPRESS FRANCE recherche

INGÉNIEUR APRÈS-VENTE
pour installation matériel pr la MICRO-ELECTRONIQUE

— Déplacem. France et Europe
— Anglais indispensable
— Formation électronicien-mécanicien appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à TEMPRESS FRANCE
27, rue Léon-Loiseau, 93100 MONTREUIL
ou tél. 857-11-40

SOCIETE en EXPANSION rech. pour son Bureau d'Etudes 35 km PARIS OUEST

PROJETEURS
expérimentés AUTOMATISME et SEQUENTIELS. Postes évolutifs
Env. C.V. no 37.533, s/enveloppe
JRP 39, r. de l'Arcade, Paris-8e qui transmettra

FILIALE FRANÇAISE (Paris, Banlieue Ouest) d'une société internationale de PRODUITS DE BEAUTE recherche pour son *UNITE DE PRODUCTION*

CADRE
de formation supérieure, ayant une expérience dans le domaine ACHATS et APPROVISIONNEMENTS.
— *Connaissances anglais souhaitées.*
— Appointement motivant, fonction de l'expérience.
— Discrétion totale assurée.
Envoyer C.V., photo et prétentions à : C.P.V.,
99, rue de la Verrerie, 75004 PARIS.

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION recherche

DEUX ANALYSTES PROGRAMMEURS
Très bonne expérience R.P.G. II
Connaissance IBM 34 ou CCP appréciée.

Possibilité évolution de carrière pour élément de valeur.

Adr. C.V., prétentions et photo, à *no 36.015* CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

PRISM
cherche
VENDEUR
MEUBLES et OBJETS
Tél. : 236-36-68

secrétaires

SECRETARY/PERSONAL ASSISTANT

Secretary/personal assistant required for executive of one of the most exclusive and Famous Hotels in Paris. Must be fluent in French and English both oral and written. Age about 30 years, preferably have had minimum of five years previous experience in first class hotel business working for executives. Top salary negotiable with fringe benefits and relocation expenses, etc., and free accommodation. Apply with full curriculum vitae and copies of references and photograph if possible

to box n° 6.136, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
travaillant en France et à l'exportation recherche pour son Unité implantée nord de Paris (93)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE
FRANÇAIS-ALLEMAND
Connaissance administration France et export
Comptabilité et sténo

La connaissance de l'allemand doit être parfaite.

Adr. C.V., à no 35.839, Contesse *Publicité, 20, av.* de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

Etablissement Public recherche pour PARIS

STÉNODACTYLOS
expérience souhaitée.

Env. C.V., photo et prét. à no T 017.064 *M REGIE-PRESSE*, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, recrute 2 DACTYLOS par voie de concours le 8 janvier. Adr. candidature et C.V. à M. le Directeur de l'hôpital, 2, avenue Jean-Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne, avant le 19 décembre 1979.

MAISON D'EDITIONS recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
parfaitement bilingue anglais, sténo dans les deux langues. Expér. dans l'édition appréciée. Tél. pr rend.-vs : 266-36-36, p. 776

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS (14e)
Tél. : 633-67-28.
Cours de conversation dans la journée et le soir.
Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 7 JANVIER
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS
FORFAIT : Courseuble80:a-par..
Forfait : cours + séjour U.S.A.

formation professionnelle

UN AVENIR UNE PROMOTION **ASSURÉS**

après stage de formation
DEVENEZ BOUCHER QUALIFIE

puis RESPONSABLE
OU
CHEF DE RAYON PRODUITS FRAIS

dans la distribution en grande surface

Dégagé O.M. — Environ 20 ans
Niveau B.E.P.C. à bac

Formation gratuite et rémunérée sur 11 mois.

Se présenter le mercredi à 9 h. 30.
11, avenue Jean-Aicard - 75011 PARIS.

ACEREP 830-36-09

FORMATION ET PROGRÈS
vous propose
— 2 stages de formation (pour moins de 26 ans) :
1 programmeur (Bac + 2).
1 ingénieur commercial informatique (Bac + 4).
— Durée 4 mois + 1 en entreprise.
— Rémunération 75 % du SMIC. Débouché assuré.

Candidature et C.V. à ORECI, 13, rue Castellane, PARIS (8e).

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- *Emplois les plus demandés.*

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. *Monsigny, 78, Le Chesnay*

occasions

Grand choix de moquette en solde. Exemple de prix : velours sur mousse en *4 m*, 19,99 F/m2 murale, textile 6,46 F/m2. Tél. 340-72-72.

automobiles

vente

utilitaires

Société vend 2 grues Grove excellent état., 40 t. routière 375 LP et 30 T. TT RT 65 S 1974 Tél. 16 (1) 468-98-00

travail à domicile

Demande

Secrétaire Direction confirmée frappe tous textes sur I.B.M. boule. Tél. 051-44-49.

représent. offre

Société de Distribution auprès des opticiens recherche pour secteur EST de la FRANCE

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Homme de vente.
Il devra *résider* sur le secteur. La connaissance du milieu *professionnel*, sans être nécessaire, sera un atout supplémentaire. *Statut* cadre assimilé. Fixe + intéressement.
Adr. C.V. + photo à no 81584 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

capitaux ou proposit. com.

Créez en exclusiv. votre propre entreprise avec notre concours pr exploiter marché disponible. Possibilités gains mensuels de 15 à 20 000 F. Nécessaire disposer d'environ 100 000 F. S.E.L.F., 94, rue Lauriston, 75116 PARIS.

Cède 34 % société mécanique *av. Direction générale, 380.000 F* cpt C.A. + 24 %, Savry, 973-54-87.

Important groupe français spécialiste du textile populaire confectionné image de marque connue sur les plans national et international, 50 magasins en France + étranger.
Puissante centrale d'achat.
Offre gérance libre magasin plein centre Paris. Chiffre d'affaires important à développer si capable.
— Produits vendus articles de grande diffusion à bon marché en vêtements homme, dame, enfant, layette et linge de maison.
— Référ. financières exigées.
Tél. M. HUBERT, 16 (91) 79-66-00.

AGENT COMMERCIAL
Cède Agence générale tenue 25 ans de fournitures de fabrication pr industries alimentaires. *Ecrire no 7.123 « le Monde »* Publicité, *5,* rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

MAGNIFIQUE 95 m2
Immeuble rénové, terrasse bon plan, décor raffiné, possib. parking. Tél. 588-07-84.

Près du **FORUM**
Gd living + chbre, bains, immeuble XVIIe, poutres peintes. Perdrix - 264-17-02

3e arrdt.

MARAIS Récent, gd standing 102 M2
Triple séjour, 1 chbre, 2 bains, cuis. équipée. 760.000 F. 563-25-60

5e arrdt.

Métro CENSIER, 354-42-70.
Duplex grand séjour, 2 chbres
VUE ARBRES

CENSIER Pierre de taille
4 P. TT CONFT, étage élevé. 490.000 F. - 325-97-16

CENSIER - 354-95-10
MAISON 150 M2 6 P.
RENOVAT. LUXE CARACTERE

6e arrdt.

SAINT-SULPICE
gd 5 p., gde classe, 1er ét. clair Tél. 633-47-23.

7e arrdt.

AVENUE DE SUFFREN, 200 m2
Immeuble pierre de taille, réception + 4 chbres, 2 bains. GARDI. Tél. : 567-22-88.

7e HOTEL Particulier 320 m2
S.I.I.F. - 550-34-00

VIIe BD SAINT-GERMAIN ET RUE DE LILLE. ELEG.
DUPLEX 230 M2, sup. récept. 2 ou 3 chbres, avec *TERRASSES 140 M2, derniers ét.*
« VUE HARMONIEUSE »
Prix élevé justifié. Exclusivité DORESSAY - 548-43-94

8e arrdt.

8e EXCEPTIONNEL
sur R.P. Champs-Elysées.
Site panoramique. Séjour + ch., tout confort, 6e étage, balcon. Cabinet PALTSOU. — 531-13-93.

10e arrdt.

GARE DU NORD
2 pces, cuis., 4e, asc. : 125.000 F.
3 pces, cuis., 3e, asc. : 165.000 F.
4 pces, cuis., 5e, asc. : 222.000 F.
Beaux imm. p. de t. - 281-27-59.

12e arrdt.

Liv. 3 chbres de plain-pied sur
TERRASSE 250 M2
7e étage, unique. — 350-34-00.
Mardi, 14 h. à 17 h., 7 r. Taine.

13e arrdt.

PEUPLIERS Me TOLBIAC
37, r. Damesme, ATELIER tt cft, 60 m2. Sur place mardi 14 h à 16 h. ou Tél. 589-20-97 après 20 h.

Me GLACIERE
Studio + parking.
193.000 F, bon placement.
Jean FEUILLADE. T. 566-00-75.

15e arrdt.

FELIX FAURE, *stud. tt. cft,* réf. neuf, 135.000 F. Affaire rare Gérance « FAC ». 337-69-99.

15e STANDING 4-5 PCES, etc. 128 m2 + terrasse 120 m2, dernier étage, vue, calme. Rare 1.550.000 F - 577-74-38.

16e arrdt.

AVENUE RAPHAEL
Récent, jolie vue, balcon.
ELEGANTE RECEPT. + 3 ch., 2 bains, service, garage.
Matin : 567-47-47.

MAXIMUM SOLEIL
SUR COLLINE DE CHAILLOT
BEAU 8 PIECES CLASSIQUE
Parfait état. Prix élevé justifié.
DORESSAY. — 548-43-94.

STUDIO exceptionnel
étage élevé plein sud. Vue sur Seine, grande terrasse plantée. Luxueusement aménagé, habitable immédiatement.
BERGI - 222-48-60.

AUTEUIL, atelier artiste 7 m2 sous plafond + mezzanine, *imm. classé, tt confort.*
Prix 680.000 F.
GARDI. Tél. : 567-22-88.

HENRI-MARTIN (près) Elégant
240 m2, pierre de taille, état impeccable - 622-03-80
359-68-04 (POSTE 24)

17e arrdt.

RUE JOUFFROY
Imm. p. de taille, 4e ét., asc., tt conft. 7 p. bon état, 200 m2 + services + garage double. Libre, poss. profession libérale. Visite par notaire. — 55-07-64.

17e CHAMPERRET
IMMEUBLE STDG 1er ét. clair
VERDURE, RUE ET COUR. SOLEIL.
BEAU 5 PIÈCES
DBLE LIVG., 3 CHAMBRES, BAINS, DOUCHES, W.-C., ENTREE, CUISINE, TT CFT. ENTIÈREMENT RENOVE
PRIX : 960.000 F.
CE JOUR DE 13 H. A 19 H.
10, place Porte-Champerret. Tél. : 526-51-33.

COURCELLES 250 m2 GRAND STAND. 7 P. + service.
Exclusivité A.V.L. - 281-07-94

17e CHAMPERRET
Imm. stand. - 1er étage - Clair
Verdure - Rue - Cour - Soleil
BEAU 5 PIECES Grand living, 3 chambres,
1 bains - 2 douches - 2 w.-c.
Belle entrée, cuis. Tout confort.
RENOVATION EN COURS
DECORATION GRE CLIENT
PRIX 960.000 F
Mardi, mercredi, 13 à 19 h :
10, PLACE PORTE-CHAMPERRET
ou 526-51-33

18e arrdt.

RUE CUSTINE
Beaux imm. pierre de taille.
APARTEMENTS OCCUPES
2 P., cuisine, 2e ét. : 80.000 F.
3 P., cuisine, 1er ét. : 205.000 F.
4 P., cuisine, 2e ét. : 225.000 F.
TEL. : 281-27-59.

19e arrdt.

Av. J.-Jaurès. Récent gd stand.
5 P. 2 bains, park. 570.000 F. Propriétaire : 766-49-94

20e arrdt.

Me GAMBETTA Dans petit immeuble neuf ensoleillé, asc., finit. soignées, 3 p., cuis., s. de bs, wc, 52 m2. Prix 395.000 F. Habit. de suite. H. LE CLAIR - 256-13-72

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SABLONS
5 p., bains, 125 m2, tt cft.
MICHEL et REYL. 265-90-05.

NEUILLY BORGHESE
5 P. 185 m2, sur verdure. Belle récept. 70 m2, 3 ch., 3 sanit. 2 services.
BOURDAIS. 766-51-32.

NEUILLY SUR BOIS
Imm. de prestige, réception + 3 chambres. Rare. 550-34-00.

NEUILLY BOIS
récent, grd stand., bal. soleil DBLE LIV., 2 CHBRES, 2 bns, 125 m2, gar. Luxueusem. décoré. Matin : 567-47-47.

ASNIERES RESIDENTIEL *sur 750 m2*
Très beau pavillon tout confort, 4-5 P. s/sous-sol total. 259-21-74

94 Val-de-Marne

SUR BOIS DIRECTEMENT
près *Me.* Bel imm. ancien, vaste séjour + salon, cheminée, hall-galerie, 2 gdes chbres, cuis. W.C. S. de bains, ch. centr. ind. Except. 660.000 F. 345-82-72.

Etranger

CEDE A ALGER appart. 3 pces c., s. de b., garage, tél., jard., bord de mer. Ec. no 1.730 « Le *Monde* » pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

appartem. achat

URGENT, ach. appts 2 à 4 p., paiement compt. chez notaire, Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, et NEUILLY.
Tél. 261-39-78, Mme LEULIER, et 900-84-25, le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, *6e, 7e,* 14e, 15e, 16e, 12e, 4e av. ou ss travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55 tte la journée, même le soir.

M DREVAL 265-86-56 achète comptant 4-5 PIECES, confort, PARIS

bureaux

AV. CHAMPS-ELYSEES
3 Burx. 4 TELS. 80 *M2*
7.000 net. - 727-84-24.

Domiciliation artisans
Bureaux, sièges commerciaux
Perman. téléphon. - 770-85-54.

Organisme formation permanente. ch. locaux 200 m2 11e, 12e, 20e, Bagnolet, Montreuil. S.J.T., 185, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 367-55-56.

SAINT-AUGUSTIN
200 *m2* bureaux, 500 F m2/an.
Ecrire no 75.800 I.P.F.
12, rue de l'Isly, Paris 8e.

Domicil. Artisan et Commerç. Siège S.A.R.L. - *Rédaction* d'actes, statuts. Informations juridiques, secrét. Tél. Telex. Bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e 17e.
355-70-80. - 229-18-04.

DOMICILIATIONS CONSTITUTION DE STÉS
ASPAC : 281-18-18.

CONSTITUTIONS SOCIÉTÉS DOMICILIATIONS
Rédaction d'actes. Financement.
ESRA - 700-68-94.

DOMICILIATIONS
Depuis 100 F/mois. Ts services Secrétariat, C.A.P.A. 296-36-74.

---

3 BIS, QUAI AUX FLEURS
EXCEPTIONNEL
Entre Notre-Dame et le Palais de Justice pptaire loue directement
5 GDS BUREAUX
dont un avec boiseries + 4 petits + 2 caves. *Surf.* 200 m2. 6 lignes téléphon. Bail 3-6-9. Sans droit au bail. 12.000 F mensuel.
Tél. 272-51-51 ou visite par Gardienne immeuble.

locaux commerciaux

766-50-00 - *Mo* WAGRAM
Cède bail « Boutique-Bureaux » 140 m2, 2 niveaux, petit loyer. Cession : 265.000 F.

Etablissement d'enseignement rech. BUREAUX et SALLES *environ 1.400 m2, 1 km autour Mo Sablons ou 16e, 17e ardt.* Disponibles JUILLET 1980. Ecr. no 35.730 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

fonds de commerce

Proche banlieue Sud, *résident.*
LIBRAIRIE-PAPETERIE
EN SOCIETE ANONYME
C. A. 1.400.000, il faut 700.000.
TRANSADIX. 256-10-10 225-63-59

hôtels-partic.

CALME - VERDURE - SOLEIL
LA MUETTE Hôtel particulier, 3 réceptions, 10 chbres, gd confort. 354-95-10.

immeubles

ACHETE imm. de tte import. même av. travx. *M.* MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

Professionnel vend droit au bail AVIGNON en bel immeuble zone piétonne, surface 400 m² sur trois niveaux.
Ecr. HAVAS AVIGNON 3989.

viagers

CANNES - CALIFORNIE
Luxueux appart. 150 m² + grand jardin privé. Viager occupé. Rente 2 têtes 77/78 ans. Comptant 285.000 F. 266-25-02.

SAINT-MANDE
Beau 3 pièces tt confort, calme, *verdure.* Occupé une tête 73 ans. Comptant 50.000 F, rente 1.900 F.
VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

pavillons

PORTE D'ORLEANS, pavillon 6 pces, conf., garage, 4 studios, jardin. EXCEPTIONNEL
720.000 F. — 735-70-87.

MEZY (Yvelines) - 40 km ouest de PARIS
Pavillon moderne, séjour 78 m2, bur., 3 ch., 2 s. de bs, 1 s. d'e., sous-sol total. Terrain 2.000 m2. Gde baie vitrée. Exp. plein sud.
Prix : 1.000.000 F.
Me Pousset, notaire - 474-00-67.

locations non meublées Offre

HALLES Forum - Imm. rénové, tout confort
Beau STUDIO, 1.650 F ch. comp.
2 PIECES, 2.600 F ch. compr.
3 P. DUPLEX, 3.945 F ch. comp.
Tél. 508-95-39

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 783-57-02.

locations meublées Offre

Paris

CHAMPS-ELYSEES (Lido) stand., Calme, LIV DOUBLE. TEL., BIEN MEUBLE.
3.300 F NET. 225-64-70.

HALLES Forum - Beau 4 pièces, étage élevé, tél., tt confort. 4.000 F C.C. 508-83-07.

locations meublées Demande

Paris

Importante Société rech. appts meublés quartier Central
TOUTES GARANTIES
500-54-90.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

terrains

Entre PERPIGNAN et PLAGE terrain 25.000 m2
Pour création CAMPING-CARAVANING, autorisation préfectorale. Prix 850 000 F. S'adresser BOMPAS immobilier, 37, av. du Haut-Vernet, 66430. BOMPAS Tél. (68) 06-23-27.

LAINVILLE, Yvelines, 55 km Ouest de Paris
Cadre unique, calme absolu.
— Terrain à bâtir 1.626 m2 + 11.867 m2 de bois. P. 310.000
— *Terrain à bâtir 1.600 m2 +* 9.317 m2 de bois. P. 280.000.
Me Pousset, notaire. 474-80-67.

villas

SORTIE VERSAILLES
(BUC) villa 7/8 P. 218 m2. habit. Récent, bon ét. s/900 m2. Libre. 965.000 F. 954-68-00.

FONTENAY-AUX-ROSES
Près métro, belle villa récente sur 1.050 m² de terrain arborisé, r.-de-ch. 109 m² habitables, ss-sol même surface+gar. 2 voit. Prix : 1.500.000 F. Tél. h. bur : 051-95-27 ou soir 660-14-80.

VILLENNES. Belle villa 6 p., *150 m², confort, gd gar., jard.* ALGRAIN, 285-00-59 ou 09-54.

chalets

Un calme à la hauteur

Le calme, l'air pur, le ski (piste et fond) réunis à 15 km d'une autoroute, à 30 minutes de l'aéroport, au cœur de la Haute-Savoie.

Chalets des Fioges

Demande de documentation gratuite
CHALETS M. GIRAUD
Tél. (50) 67.10.44
La Balme de Sillingy
74330 ANNECY - FRANCE

propriétés

BRETAGNE (Finistère)
« Le Petit Moulin » entièrement *aménagé, bief, 10 hect. (boisés)* rivière.
Me LE GAC (98) 93-09-65.

A VENDRE
12 KM DIJON
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
Style bourguignon avec Tour. 390 m2 habitables.
7 chambres, 2 cuisines, 2 W.C.
2 salles de bains dont une en marbre massif.
Grand salon avec mezzanine. Salle à manger, barbecue couvert, vaste sous-sol de 250 m2. Maison de gardien, 2 pièces, cuisine, bains, W.C. sur sous-sol.
Chalet aménagé.
Piscine chauffée et éclairée. Terrain 4.320 m2 clos et *aménagé avec arrosage automatique.* Rivière aménagée avec pont. Eclairage bornes lumineuses. Etat neuf avec prestations de haute qualité.
Prix élevé mais justifié.
UFFI DIJON
Centre Dauphin.
Tél. (80) 30-72-50.

SUD LUBERON
à 25 km Aix-en-Provence, grande bastide de caractère à restaurer, dans 5 ha.
Prix : 1.200.000 F.
Agence du Château,
44, cours de la République
84120 PERTUIS (90) 79-17-33.

---

120 KM de Paris par A 13
SUR 1 HA Belle propriété *Maisons gardiens*
720.000 F. rare. 550-34-00.

châteaux

2 CHATEAUX tout confort à 45 km Paris autoroute.
L'un : parfait pour grandes réceptions, séminaires, etc.
L'autre : 12 pièces, parc clos murs, 7 ha, étang. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, PARIS-8e.

demandes d'emploi

COLLABORATEUR, HAUT NIVEAU

COMPTABILITÉ, GESTION, FINANCE

Diplôme d'études comptables supérieur, 7 ans expérience cabinet expert comptable cherche poste à responsabilités

DAKAR ou ABIDJAN

Ecrire n° T. 17.090 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

H.E.C. 10 ANS D'EXPERIENCE
Cherche emploi
Direction générale P.M.E./P.M.I.
même en difficulté

Ecrire sous le n° 7.121 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Diplômée enseignem. supérieur ch. emploi DOCUMENTALISTE Ecr. no T 17019 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

EXPORT Homme de terrain, 30 ans
excel. présentation, 4 ans expér. exportation électro-ménager, étude de marché, création filiale recherche distributeur, spécialiste vente directe en foires expositions internat., anglais, *espagnol courant, bne connais.* allemand, étud. ttes propositions domaine export av. possibilité voyages courtes ou lgues durées. Ec. no T 17.844 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., *35 ans, dynamique, gde* disponibilité et excell. présentation. Revenant des USA (séjour de 4 a.), 15 ans d'expér. recherche Société de Services versée dans l'organisation de voyages de groupes aux USA et pays anglophones ayant son siège à PARIS.
Toutes offres seront considérées
Ecrire pour contact à :
Mlle Karine Santerre, 30, rue S.-Bauchat, no 506, 75012 Paris.

Homme, 31 ans
Maîtrise droit Paris X
JURISTE DROIT PRIVÉ
+ Centre supérieur études notariales Paris.
Expérience notariale.
Etudie ttes propos dans domaine juridique.
Région Aix, Salon (13) Avignon.
Ecrire M.A. Malaval
59, avenue C.-Pelletan
13760 Saint-Cannat.

RESPONSABLE SERVICE DE FORMATION PARIS
Fem. ch. situat. en moyenne ou *gde entrepr., 31 ans, mariée, de* format. sup. DESS de psychologie + dipl. univers. documentation, langue anglais, allem., ital. exp. 3 a. en tant que resp. F.C. ds établis. empl. 3.000 pers., animation équipe de 4 pers. Ecr. no T 17040 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

SUP. DE CO., 26 ans
4 ans exp. gestion électro ménager (marketing, budgétisation, gestion force de vente) bilingue *franç., allem., b. not. d'anglais* rech. poste CHEF de PRODUIT ou MARKETING PUR AVEC Responsabilité Paris et R.P. Ec. no T 170403 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

J.F. 25 ans, excel. présentation, diplôme Chambre de Commerce Britannique. Bonne notion sténodactylo. 4 ans expérience. Hôtesse de Direction, bilingue, recherche poste actif et évolutif commerce tourisme distribution. *Etudierait toutes propositions.* (salaire actuel 4.200 × 13).
Ecrire SALVAN, 5, rue Benoir-Malon, 92310 SEVRES, qui transmettra.

J. F. 24 a., bon niv. littéraire ch. activ. stable intéres. mi-tps ou ou partiel, 3 a. exp. secr. direct. + bon. conn. allem., court. pub., compétence, sens adaptation, consciencieuse, dynamique. Ecr. no 92.648 M., Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

Jne Fme, 28 ans, prof. allemand lic. 7 a. d'expér., ch. poste ou formation professionnelle possédant voiture. Tél. 345-79-03

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Allemand, 41 a., tril. angl., franç. ch. poste logistique bur. études. M. Miard Pommier, 82 bis, av. de Rigny, 94360 Bry-sur-Marne.

J.H. 32 a., 2 a. expér. CHEF DE *FABRICATION Sté phonographique,* Budget livre, ch. pl. simil. ou technicien d'édition domaine phonograph. de préf., mais pas néc. (liv., pub., etc.). Sebastiani 109, r. de Rennes, 75016 Paris.

J.F. étudiante, bilingue esp.-Fr., connaiss. parf. secrtariat, ch. emploi mi-temps (le matin). Ecr. no 6.135, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

J.F. 34 ans, ch. emploi stable en standard. Bonne présentation, plus. années expér. Tél. 355-24-81. Ecr. no *1.725, « le Monde » Pub.,* 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Hme rech. emploi mi-temps divers responsabilités. *Tél. : 331-75-77.*

Cadre gestion immobilière *39 ans, diplômé ICH longue* expérience IMM., trad. et IGH, recherche poste respons. Ecrire no 92.596, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GESTION IMMOBILIERE
CADRE 33 ans autodidacte *Baux commerc. I.G.H., possib.* carte profess. ch. emploi PARIS ou Rhône-Alpes. Immobilier de loisirs. Libre sous 3 mois. Ecr. no 1.722, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

DIRECTEUR CCIAL
FRANCE
compagnie aérienne, 38 ans, grande expérience exploitation commerciale, école hôtelière, angl. courant, étudie ttes prop. Ecr. T 017.029 M Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Hme, 26 a., expér. enseign. 5 a., lic. maîtr. DEA sc. Hum., ch. gérance ou respons. ds librairie. Ecr. M. Petit, 1, al. A.-Derain, 91600 Savigny-sur-Orge

---

Fme, 32 ans, *COMPTABLE,* 12 a. Expérience, rech. emploi stable en Fontainebleau ou Melun. Réf. libre 1er février 1980. Salaire 4.200×13.
Ecr. no 1731 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Employé de banque (26 ans) 7 ans d'exp. (ccial et administratif) bac B + 1re et 2e partie. B.P. banque, étudie tte propos. Ecr. no T 017028 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

INGENIEUR AGRO, 29 ans, 5 ans d'expér. développ. agric. ch. p. responsabilité. rég Paris : étud. rech. vulgarisation agricole et enseignement. Ecrire no T 017053 M REGIE-PRESSE *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris*

---

34 ans, traduct. anglais-italien, 5 ans d'expér. cadre, rech. emploi identique région Orléans. Ecr. Mme de BRUIN, Chouzy-sur-Cisse, 41150 ONZAIN.

J. H., études ICART (histoire de l'Art), ch. emploi Tél. : 751-79-14, après 18 h. 30.

J.F., 35 ans, 3e cycle de psycho. 6 a. d'expér. clinique, cultivée, anglais, libre voyager, excel. prés., ch. situation à responsab. Tél. 508-84-02

EXPERT en PRODUCTIVITE fabrication - gestion - produits, 18 ans expér. Tél. 229-56-97 Paris

---

Comptable 2e échelon, Homme, 40 ans, recherche poste stable, *banlieue Sud.* - 808-57-35.

Vendeuse professionnelle 19 ans, bonne présentation recherche place stable. Tél. 522-08-48 tous les jours de 8 h. 30 à 12 h. sauf week-end

---

PSYCHOLOGUE, H., 36 ans, format. psycho, prat. et université, doct. 3e cycle, exp. orientation socio profess., connaiss. parf. langue arabe et Moyen-Orient, nation. française, étudie toutes propos. Tél. 734-44-09 les 5 et 6 décembre, ou Ecr. no T 17041 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

H. 25 a., lic. maîtrise D.E.A. Droit public, ch. emploi. Ecr. no T 017034 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

J.F., 33 a., ch. p. stable comportant initiative, respons., orienté sur domaine économique, communication, relat. extér. presse, B.T.S. secrétariat. - 344-01-87

J.F. 25 ans, diplômée Etudes *Supérieures. Expérience 2 ans* Relations Publiques Gpe P.M.E. et 1 an Organisation Salons Internationaux, bilingue anglais (+ bonnes notions allemand) recherche poste

Assistante relations publiques
Entreprise ou Agence.
Libre sous un mois.
Ecr. no 7.091, « le Monde » Pub., *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

Suite reconv. cause accid., rech. ts travx traduct. techn., cciale, littér. angl., italien, tr. b. exp., travail soigné, rapide. Ecrire no T 017.033 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

Français, orthogr., allemand, par spécialiste de rattrapage. 250-77-71.

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'accord entre l'A.O.I.P., CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F. n'est pas approuvé

Il n'a recueilli que 54 % de votes favorables, alors qu'il en fallait 66 %

L'assemblée générale des sociétaires de l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.) a rejeté, samedi 1er décembre, le protocole d'accord signé le 16 octobre par la direction avec les sociétés C.I.T. Alcatel, du groupe de la C.G.E., et Thomson-C.S.F. Selon les statuts, une majorité des deux tiers des 1 700 sociétaires était nécessaire pour entériner le protocole : or, ce dernier n'a été approuvé que par 54 % des 1 520 votants. Un contre-projet élaboré par certains sociétaires et comportant le redéploiement de l'A.O.I.P., le maintien de son intégrité en tant que coopérative et la garantie de l'emploi, n'a pas davantage été accepté, récoltant, néanmoins, 62 % des voix au lieu des 66 % requis.

A l'issue de ces votes contradictoires, la plus grande incertitude règne donc sur l'avenir de la première coopérative ouvrière du monde (quatre mille six cents salariés et 700 millions de francs de chiffre d'affaires). M. Fournier, le directeur général, a clairement indiqué que le bilan devrait être déposé si le protocole d'accord n'était pas ratifié : la trésorerie est exsangue, le découvert bancaire de 70 millions de francs et la B.N.P. n'a pas encore fait savoir si elle assurerait la paie du personnel le 5 décembre prochain, indique-t-on de source syndicale.

Le nouveau conseil d'administration, élu samedi, et composé, pour l'essentiel, de partisans du contre-projet des sociétaires, a demandé une entrevue d'urgence à M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T. Sa tâche sera difficile, car le protocole d'accord, qui vient d'être rejeté à la surprise de beaucoup, avait été élaboré à grand-peine.

Après la décision prise par les P.T.T. de renoncer aux centraux téléphoniques électro-mécaniques, point fort de l'A.O.I.P., au profit des centraux électroniques, la coopérative ouvrière n'avait pu ni se reconvertir ni trouver de nouveaux débouchés, et une crise avait été ouverte.

Pour la surmonter, il était prévu que l'A.O.I.P. céderait la totalité de son activité téléphonie publique : pour les deux tiers à CIT-Alcatel, qui reprendrait l'usine de Guingamp (douze cents personnes), et pour un tiers à Thomson-C.S.F., qui reprendrait l'usine de Morlaix (sept cents personnes), une partie du personnel parisien (neuf cents personnes) étant reprise en commun par les deux firmes.

Dans ce schéma, une nouvelle A.O.I.P., orientée vers le marché privé, devait subsister, avec quinze cents à seize cents personnes, aucun licenciement ne devant être effectué. Les syndicats et nombre de sociétaires reprochaient — et reprochent toujours — au gouvernement de n'avoir jamais aidé l'A.O.I.P. à se reconvertir et de chercher à consolider les deux groupes privés qui se partagent déjà le marché français des télécommunications. — F. R.

HARO SUR LES BOISSONS PILOTES

La Fédération nationale de l'industrie hôtelière (F.N.I.H.) menace de décrocher, le 24 décembre, les affiches comportant, dans les bars, le prix des boissons pilotes si le ministre de l'économie n'entame pas de négociations sur l'existence de ces boissons.

Les cafetiers-limonadiers demandent la suppression de prix imposés. Ils estiment que la bière et le café, qui figurent parmi les boissons pilotes, sont actuellement vendus « *à prix coûtant et quelquefois avec perte, compte tenu de frais généraux très lourds* ».

● *Le patronat indépendant (S.N.P.M.I.)* propose la constitution d'une « *intersyndicale des chefs d'entreprise* » pour s'opposer à l'augmentation de la taxe professionnelle. Dans un « *appel solennel* » lancé au C.N.P.F., à la Confédération des P.M.E. et à l'Union nationale des professions libérales, le patronat indépendant, qui entend représenter la petite industrie, propose une « *action unitaire* » visant au dépôt d'une proposition de loi supprimant à partir de 1980 la taxe professionnelle (par augmentation de la T.V.A.), et au plafonnement du montant de la taxe à son niveau de 1978 plus 10 %. « *C'est une action de salut public pour la défense de l'emploi* », déclare le syndicat.

● *La vente par correspondance* se porte bien en Europe. Au premier semestre 1979, dans la plupart des pays, les résultats obtenus ont été supérieurs à ceux du commerce de détail : aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires de ce type de vente a progressé de 14 % et le commerce dans son ensemble de 2 % ; en Belgique, de 15,8 % contre 6,1 % ; en Grande-Bretagne de 20,6 % contre 14,5 %. En France, la progression est de 14,5 %. En Allemagne fédérale, en revanche, les progressions sont inverses : 3,3 % pour la vente par correspondance et 7 % pour le commerce de détail. Les professionnels sont optimistes pour 1979, puisque le second semestre enregistre habituellement de meilleurs résultats que le premier.

L'AGENCE HAVAS SOUHAITE CONTROLER INTÉGRALEMENT AVENIR - PUBLICITÉ

L'Agence Havas poursuit sa restructuration, en lançant une offre publique d'achat sur les 35 % d'Avenir-Publicité qui, jusqu'à présent, ne lui appartiennent pas, dans le but d'en contrôler intégralement le capital. La plus grande partie des actions manquantes sont possédées par trois familles d'industriels du textile et les Assurances générales de France.

Avenir-Publicité est la filiale d'Havas, spécialisée dans l'affichage. Avec un chiffre d'affaires en 1978 de 298 millions de francs hors taxes — que des responsables pensent voir s'accroître de 20 % en 1979 — elle est la première de la branche et améliore peu à peu ses résultats. Ce contrôle total d'Avenir-Publicité donnerait à l'Agence Havas 95 % du capital d'Information et Publicité, qui assure la régie publicitaire de R.T.L. puisque Avenir et Publicité détient 17 % de cette société, et l'Agence Havas 78 %.

CORRESPONDANCE

A propos des profits des sociétés américaines

Economiste travaillant pour le GATT, M. Raymond Krommenacker nous écrit de Genève à propos de l'article de M. Philippe Combin sur « La surestimation du profit » paru dans « le Monde de l'économie » du 23 octobre :

L'auteur de cet article fait mention de 6 % comme étant celui des profits après impôts des sociétés américaines selon l'hebdomadaire *Business Week*.

En fait, il s'agit plutôt de 8 % de profit, chiffre retenu dans le rapport du président des Etats-Unis sur la situation économique de l'Union, présenté au Congrès en janvier 1977. Ce rapport ajoutait que le profit avant impôt de toutes les entreprises américaines de fabrication de biens durables et non durables s'est maintenu au moins à ce niveau au cours de ces trente dernières années, à l'exception d'un ou deux trimestres.

ÉNERGIE

Les pays arabes producteurs de pétrole se réunissent à Koweït

Les ministres du pétrole de neuf pays arabes se réunissent le 4 décembre à Koweït pour une session ordinaire de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). L'OPAEP, dont l'objectif est la coordination des politiques économiques pétrolières des pays membres (Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Emirats arabes unis, Libye, Algérie, Irak, Syrie et Bahreïn, l'Egypte en ayant été exclue), n'a pas la possibilité de modifier les prix fixés par l'OPEP. Mais cette réunion devrait préparer la conférence de Caracas, et elle prend une dimension particulière avec les événements qui touchent le Golfe.

C'est notamment au sein de l'OPAEP que s'est forgée la prise de conscience d'une nécessité de prolonger la vie des réserves de pétrole du monde arabe et de limiter les niveaux de production. L'OPAEP entend aussi valoriser sa production et accroître sa part de marché des produits pétroliers. Dix-neuf raffineries sont en construction, qui devraient permettre à l'Organisation de disposer en 1982 de 7,4 % de la capacité mondiale de raffinage. — *(A.F.P.)*

● *Réunion du comité de stratégie à long terme de l'OPEP.* — Le cheikh Yamani a présidé, le 3 décembre, à Dahran, en Arabie Saoudite, une réunion du comité, qui, comporte des représentants de l'OPEP, consacrée aux relations entre pays producteurs et consommateurs de pétrole. Le Comité, qui comporte des représentants d'Arabie Saoudite, d'Irak, d'Algérie, d'Iran et du Venezuela, devait notamment envisager la suite à donner au dialogue prévu entre les pays de la C.E.E. et du Golfe. Le ministre iranien du pétrole, M. Moinfar, a tenté d'obtenir le soutien de l'OPEP dans « *le combat de l'Iran contre l'impérialisme* ». — *(Reuter.)*

● *Coupures d'électricité par économie d'énergie en Italie.* — Pour réaliser des économies d'énergie et surtout éviter des pannes accidentelles, des coupures de courant sélectives ont été programmées par la société italienne d'électricité (ENEL), à partir du 3 décembre. Ces mesures, qui dureront tout le mois de décembre, sont officiellement la conséquence des retards dans la construction des centrales tant nucléaires que classiques. L'Italie a été divisée en secteurs susceptibles d'être tour à tour privés momentanément de courant si le réseau menaçait de rupture devant une demande trop importante. Sur le plan local, dans des villes comme Rome, des calendriers des coupures possibles ont été publiés. Il s'agit en général de coupures d'une heure au cours de la matinée. — *(A.F.P.)*

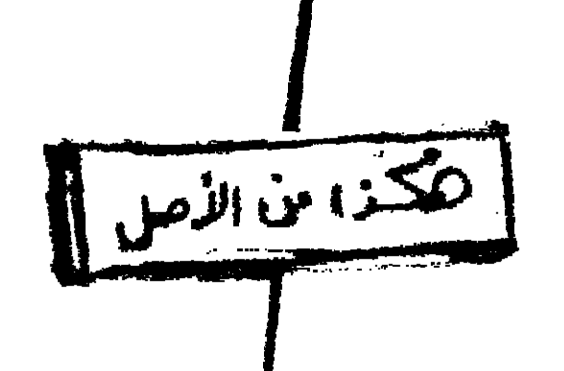
L'IRAK RÉDUIRAIT SA PRODUCTION EN 1980

L'Irak, troisième producteur de pétrole de l'OPEP — après l'Arabie Saoudite et l'Iran, — envisage de ramener son niveau d'extraction de 3,3 millions à 2,7 millions de barils par jour, soit une réduction annuelle de 30 millions de tonnes, affirme la *Middle East Economic Survey*.

Premier signe de cette intention, l'Irak a réduit de 50 % ses livraisons à la British Petroleum, aux termes du contrat pour 1980 qui vient d'être renouvelé. Déjà la Shell n'avait pu obtenir de Bagdad des quantités équivalentes à celles de 1979.

Cette année l'Irak avait relevé sa production de l'ordre de 25 millions de tonnes pour compenser en partie la baisse de production intervenue en Iran.

● *L'Arabie Saoudite va reconduire pour trois ans la livraison de pétrole à la France.* La *Middle East Economic Survey*, revue généralement bien informée des intentions saoudiennes, annonce que l'Arabie Saoudite va reconduire pour trois ans le contrat de livraison de pétrole à la France qui arrive à expiration à la fin de cette année. Le volume annuel serait de 12 millions de tonnes — comme lors des trois dernières années — et non de 14 millions comme l'espérait Paris.



MONNAIES

M. Poniatowski : l'or au prix de 500 dollars l'once pourrait servir de « pivot monétaire central »

« Après le dollar, quoi ? », se demande M. Michel Poniatowski dans l'hebdomadaire *l'Economie* dont il est l'inspirateur. Cet article paraît quelques jours après l'allocution télévisée au cours de laquelle le président de la République a annoncé son intention de faire au printemps des propositions en vue de *« reconstruire un système monétaire organisé »*.

Après avoir critiqué le rôle international du dollar, que le gouvernement américain lui-même a cessé de contrôler, l'ancien ministre de l'intérieur, que M. Giscard d'Estaing a chargé de mission d'information, en Iran notamment, estime qu'*« aujourd'hui nous sommes proches du point de rupture »*. Selon M. Poniatowski *« la nouvelle structure monétaire s'organisera vraisemblablement autour de quatre monnaies parce que la force des monnaies n'est que le reflet de la puissance des économies :*

— le dollar pour toute la zone d'Amérique nord et d'Amérique sud ;

— l'EC 4 européen ;

— le rouble ;

— le yen japonais pour le Sud-Est asiatique.

» Entre ces grandes monnaies de règlement, fonctionnera un système proche du Gold Exchange Standard, l'or-étalon servant de pivot monétaire central. Le niveau de l'étalon devant être élevé, de l'ordre, par exemple, de 500 dollars l'once.

» Une certaine souplesse serait apportée aux règlements financiers entre les zones par un système modéré de D.T.S. (1). »

(1) Droit de tirage spéciaux émis par le Fonds monétaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0290	4,0360	— 90	— 55	— 160	— 120	— 370	— 275
$ can. ...	3,4520	3,4590	— 73	— 38	— 130	— 90	— 245	— 180
Yen (100).	1,6180	1,6230	+ 37	+ 64	+ 68	+ 97	+ 260	+ 320
DM	2,3487	2,3540	+ 37	+ 70	+ 110	+ 145	+ 425	+ 505
Florin	2,1060	2,1115	— 51	— 27	— 73	— 45	+ 1	+ 52
F.B. (100).	14,3845	14,4190	— 315	— 150	— 170	— 430	—1390	— 850
F.S.	2,5485	2,5560	+ 135	+ 170	+ 300	+ 340	+ 910	+1010
L. (1 000).	4,9630	4,9795	— 150	— 95	— 355	— 280	—1130	— 970
£	8,9145	8,9355	— 435	— 340	— 715	— 605	—1650	—1440

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/4	8 3/4	9 1/16	9 7/16	8 13/16	9 3/16	8 1/2	8 7/8
$ E.-U. ..	13 1/16	13 7/16	13 15 16	14 5/16	14 1/8	14 1/2	14 1/16	14 7/16
Florin ...	14 1/4	15	13 3/8	14 1/8	13 3/8	14 1/8	11 15/16	12 11/16
F.B. (100).	11 3/4	13 1/4	14	14 3/4	14 1/4	15	14	14 3/4
F.S.	1/2	1	4 1/2	5	4 5/8	5 1/8	4 1/2	5
L. (1 000).	10 1/4	11 1/4	13 13/16	15	15 7/16	16 7/16	16 1/2	17 5/16
£	15 1/4	16 1/2	16 11/16	17 5/16	16 1/2	17 1/4	16	16 3/4
Fr. franç..	12	12 1/2	13 1/8	13 3/8	13 5/8	13 7/8	13 3/4	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En Grèce

Le gouvernement adopte des mesures pour limiter les importations

De notre correspondant

Athènes. — La politique économique grecque continue à relever de la navigation à vue. Il y a quelques mois, le gouvernement avait laissé entrevoir une libéralisation du régime des importations afin d'agir sur les prix et d'atténuer les retombées d'une inflation qui pourrait atteindre 25 % d'ici à la fin de l'année. Cette perspective paraît avoir incité les importateurs à se livrer à certaines spéculations qui ont engorgé les entrepôts de 250 000 tonnes de différents produits, avec pour résultat de menacer dangereusement une balance des échanges gravement affectée par les dépenses pétrolières.

Il avait été officiellement prévu que, pour 1979, le déficit de la balance des paiements serait de l'ordre de 1,8 milliard de dollars. En fait, ce déficit se situera entre 2,3 et 2,5 milliards de dollars. Le gouvernement devait donc donner un coup d'arrêt à la spéculation sur les importations, et il vient d'adopter une série de mesures restrictives drastiques. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'article 60 de l'accord d'association de la Grèce à la C.E.E., qui autorise les gouvernements à prendre des mesures extraordinaires lorsque leur balance des paiements est par trop menacée.

Du 30 novembre 1979 au 30 juin 1980, les importateurs devront effectuer des dépôts préalables (bloqués pour six mois) couvrant 75 % de la valeur des marchandises. Les produits déjà soumis au dépôt préalable seront tenus à une majoration de 75 points : une marchandise qui subissait un dépôt préalable de 100 % de sa valeur verra ce dernier passer à 175 % ; un produit soumis à 140 % verra le dépôt préalable passer à 215 % de sa valeur.

De plus, une taxe de 25 % est imposée aux produits de consommation de luxe : boissons et liqueurs, viandes et poissons fumés, fromages, dattes et bananes, sucreries, pâtisseries, jus de fruits, articles de bureau, vêtements de cuir, chaussures, bois, appareils ménagers, machines à écrire, téléviseurs, bateaux de plaisance, appareils optiques, montres, armes de chasse, etc.

Les produits alimentaires de grande consommation, le matériel industriel et les machines agricoles ne sont pas soumis à cette taxe. Enfin, la marge bénéficiaire des importateurs est fixée à 33 % et les crédits commerciaux feront l'objet de nouvelles restrictions.

Ces mesures affecteront entre 25 et 30 % des exportations françaises en Grèce, qui, pour les neuf premiers mois de 1979, ont été de l'ordre de 3 milliards de francs. Les ventes grecques à la France n'ont représenté durant cette même période que 1,3 milliard de francs.

MARC MARCEAU.

Aux Etats-Unis

L'ÉTAT FÉDÉRAL POSSÈDE LE TIERS DES TERRES

Washington *(A.F.P.)*. — Selon une étude sur la propriété terrienne, l'Etat fédéral, les Etats et les collectivités locales détiennent 40 % des terres américaines. L'Etat fédéral est de loin le plus gros propriétaire terrien, puisque son emprise s'étend sur 760 millions d'acres (310 millions d'hectares), soit le tiers du total (2,3 milliards d'acres ou 930 millions d'hectares).

Le reste appartient au secteur privé, mais la répartition en est trè. inégale. La moitié est possédée par 1 % seulement des propriétaires privés, dont le nombre est de 28,8 millions. La propriété des terres arables et des prairies (87. millions d'acres, soit 353 millions d'hectares) est un peu moins concentrée ; 1 % de leurs 6,2 millions de propriétaires en détient 3. %.

« Peu d'étrangers » possèdent des terres aux Etats-Unis ; 90 % des propriétaires terriens sont de race blanche et d'origine non hispanique. Leur emprise s'étend sur 97 % des terres du secteur privé. Les Noirs ne représentent, quant à eux, que 4 % de l'ensemble des propriétaires et les terres qu'ils détiennent ne totalisent que 1 % du secteur privé ; 70 % des terres privées sont la propriété de personnes de plus de cinquante ans.

La propriété des terres privées a été acquise à raison de 18 % par héritage et de 60 % par acha. à des parents ; 30 % de ces terres ont été acquises depuis 1970 et 15 % seulement n'ont pas changé de propriétaire depuis 1940.

● ERRATUM. — Nous avons indiqué par erreur dans *le Monde* daté 2-3 décembre, en page 16, que la France avait accordé un crédit de 1 050 millions de francs au Portugal. Il fallait lire 150 millions de francs.

AUTOMOBILE

LA NOUVELLE SÉRIE 7 BMW : SÉCURITÉ ET PERFORMANCES

La nouvelle série 7 des grosses berlines quatre portes de B.M.W. reste dans la tradition. Encore une fois c'est la sécurité et la performance qui ont été privilégiés sur la 728 I (14 CV fiscaux, 111 530 francs) ; 732 I (18 CV, 121 876 francs) ; 735 I (20 CV, 139 890 francs). Le fin du fin, dans ce haut de gamme, sera la 745 I-turbo, dont la commercialisation ne commencera, en France, qu'au printemps 1980. Son prix n'a pas encore été fixé. Avec 252 ch réels et un turbo à régulation, rendue ainsi « civilisée » pour la circulation urbaine, la 745 I aura peu de concurrentes sur le marché des grandes berlines à performances exceptionnelles.

Plus que la puissance réelle de la nouvelle gamme 7, 184 ch, 197 ch, 218 ch, pour, respectivement, les 728 I, 732 I et 735 I, c'est la conception générale qui retient l'attention. Même si certains équipements peuvent paraître superflus, le but visé par B.M.W. est, semble-t-il, atteint. La gamme 7 offre une grande sécurité de conduite, à laquelle s'ajoute tout naturellement l'agrément de rouler dans de telles conditions. Rien ne laisse supposer, au volant, qu'il s'agit de berlines d'une tonne et demie tant la direction, la tenue de route et le freinage (système antiblocage A.B.S.) sont à l'abri de la critique.

L'électronique de plus en plus présente

Comme beaucoup d'autres constructeurs, B.M.W. fait de plus en plus appel à l'électronique. C'est, par exemple, une centrale qui détermine, sur les 732 I, allumage et injection avec correction par ordinateur en fonction de l'usage (charge) et des températures. Un mini-pupitre permet aussi de lire instantanément, sur tous les modèles, les renseignements concernant les niveaux (huile, eau, liquide de freins), l'usure des garnitures de freins, le bon état des feux de route, des stops, etc.

L'ordinateur de bord, en série ou en option, selon le type dans la gamme, est une sorte d'agence de voyages à bord. On peut apprendre l'heure d'arrivée en fonction de la vitesse soutenue, l'autonomie disponible, la consommation et des renseignements ayant trait à la température extérieure. Le rétroviseur extérieur et les serrures (portière conducteur, trappe du réservoir d'essence) peuvent être chauffés. Bien entendu, sièges et colonnes de direction sont réglables. Reste à savoir si les contraintes et les limitations que l'on rencontre sur les routes et les autoroutes françaises justifient l'acquisition de ces voitures en francs français. A coup sûr, il en va autrement en R.F.A., grâce au deutschemark et à la liberté laissée aux propriétaires de voitures rapides de rouler à la vitesse de leur choix sur les autoroutes allemandes.

F. J.

● *La direction de la société Talbot* a décidé la fermeture lundi 3 décembre de ses installations de Villaverde, banlieue industrielle de Madrid. Le lock-out, d'une durée indéfinie, affecte les quatorze mille travailleurs de l'entreprise. Les ouvriers font grève depuis le 23 novembre afin de protester contre le licenciement de huit ouvriers pour *« arrêts techniques de travail »*. Ces arrêts avaient eu lieu pour protester contre le *« manque de sécurité »* sur l'une des chaînes de montage. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

MANIFESTATION C.F.D.T. A PROPOS DES IMMIGRÉS

• Les gaullistes ne peuvent que dire « non » aux projets du gouvernement relatifs aux immigrés

• Deux mille manifestants à Paris, samedi

« Par le détour d'astuces juridiques et administratives, c'est la parole de la France telle qu'elle avait été donnée par le général de Gaulle qui est mise en cause. Les gaullistes ne peuvent l'accepter. » C'est ainsi que s'exprime Pierre Charpy dans « la Lettre de la Nation » du lundi 3 décembre à propos des projets de loi Bonnet-Stoléru sur l'immigration, le deuxième projet — celui de M. Stoléru — étant, selon l'organe du R.P.R., « retiré pour le moment de l'ordre du jour du Parlement », comme « le Monde » l'avait déjà laissé entendre.

Pierre Charpy rappelle que « la législation concernant les étrangers (...) est marquée de l'empreinte du général de Gaulle. Elle découle de l'ordonnance du 2 novembre 1945 » et que les projets de réforme remettent en cause cette politique.

« Le règlement de quelques cas exceptionnels n'est-il pas un simple prétexte pour la mise en œuvre d'une politique globale qui, sous couvert de plaire à une partie de l'opinion ou de régler en partie le problème du chômage, aboutirait à une expulsion massive ? s'interroge l'auteur. La question avait été posée par Jacques Chirac le 6 juin dernier. La teneur du projet Stoléru ne peut que la justifier. Et nous sommes payés — si l'on peut dire — pour savoir que, derrière la politique des apparences, se cache toujours le fil ténu mais continu de la pensée giscardienne. Les gaullistes ne peuvent que dire « non » à une telle politique globale. » C'est aussi un « non » qu'ont voulu exprimer près de deux mille manifestants en défilant, samedi à Paris, pour s'opposer à ces projets de loi.

A l'appel du comité de coordination des foyers en lutte, deux milliers de travailleurs étrangers auxquels s'étaient joints plusieurs centaines de militants de la Fédération de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), de l'Union communiste marxiste-léniniste de France (maoïste) et de plusieurs unions locales C.F.D.T. ont manifesté dans le calme et avec dignité, samedi après-midi, 1er décembre, à Paris, contre *« les lois Barre-Bonnet-Stoléru, l'attaque aujourd'hui la plus grave contre l'ensemble des travailleurs »*.

Aux cris de *« Non aux expulsions, Français, immigrés, mêmes patrons, même combat »*, un cortège s'est rendu du carrefour Barbès à la place de la Nation. Sur les banderoles, quelques slogans : *« A bas les mesures racistes de Stoléru et Bonnet »*, *« Le racisme et le fascisme sont les armes préférées de la dictature »*.

Dans une déclaration lue à l'issue de la manifestation, un dirigeant du comité de coordination des résidents de la Sonacotra a reproché aux directions des organisations syndicales et des partis de gauche de n'avoir *« jamais pris à cœur sérieusement la lutte contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru, ni le soutien aux foyers en lutte »*, notamment en organisant *« des actions volontairement limitées, des mini-manifestations de mille à deux mille personnes et des attaques contre le comité de coordination, le désignant directement à la répression policière »*.

A propos des lois Bonnet et Stoléru, ce dirigeant a souligné : *« Ce ne sont pas seulement des lois anti-immigrés, mais des lois contre tous les ouvriers, qu'ils soient français ou étrangers. Il s'agit de faire des travailleurs immigrés des boucs émissaires, des responsables du chômage. Pourtant chacun peut constater la multiplication des expulsions. L'arrêt de l'immigration depuis 1974 n'empêche pas le nombre des chômeurs d'augmenter. En bâillonnant une partie des travailleurs, l'Etat veut paralyser toute la classe ouvrière. »*

Les jeunes giscardiens invitent les apprentis à « faire entendre leur voix »

Permettre aux apprentis de « faire entendre leur voix », tel était l'objectif du mouvement des jeunes giscardiens en organisant, samedi 1er décembre à Paris, une Journée nationale de l'apprenti, qui a rassemblé deux cents jeunes. « La majorité ne se manifeste guère dans le monde du travail. C'est une grossière erreur que nous pourrions payer cher un jour », a déclaré M. Hugues Dewavrin, porte-parole des jeunes giscardiens. A cette occasion, M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, a notamment proposé « l'implantation de centres de formation d'apprentis plus près de leur domicile et de leur lieu de travail » et annoncé que les apprentis bénéficieraient des prestations familiales jusqu'à vingt ans au lieu de dix-huit.

« J'espère que ma mère pourra me reconnaître à la télé »

« Chacun sait désormais qu'il y a un autre mode d'épanouissement pour un jeune que le cursus scolaire classique, c'est l'apprentissage. Les apprentis sont une des chances de la jeunesse française et donc de la France. » Ces phrases de M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, ont provoqué les applaudissements de quelque deux cents jeunes, de seize à dix-huit ans, en majorité apprentis, venus de toutes les régions de France.

Pour préparer cette journée nationale, les jeunes giscardiens ont distribué de nombreux questionnaires devant les portes des centres de formation d'apprentis (C.F.A.). Mais, malgré *« de bons contacts avec les directeurs des C.F.A. »*, les réponses n'ont pas été très nombreuses. Celles qui sont parvenues font apparaître des jeunes satisfaits de leur formation professionnelle, qu'ils jugent *« de qualité »*, mais qui regrettent en même temps *« de n'être employés qu'à des tâches subalternes (courses et nettoyage) n'ayant souvent rien à voir avec le métier auquel ils se prédestinent »*.

Gilles, blouson de cuir noir et cheveux gominés, vient de Villefranche-sur-Saône. Avec ses camarades Laurent et Antoine, il est *« monté à Paris »*. Cet apprenti peintre âgé de dix-sept ans juge son C.F.A., où il est interne une semaine par mois, *« sympathique ; il y a même deux télés et une piscine »*. Avec son patron, Gilles peint les menuiseries et les portes de pavillons neufs. *« C'est bien, mais j'aurais préféré « faire routier ». Mais cette section n'existe pas dans le centre. Alors je le ferai peut-être après le service militaire. »*

A 17 heures, après « les discours », Gilles et ses amis iront voir la tour Eiffel. *« Et puis, ce soir, il y a une fête et sûrement un chanteur. Parce qu'on couche aussi à Paris. On nous paie l'hôtel et on ne reprend le train que dimanche matin. »*

Gilles est déjà venu une fois à Paris. *« Exactement le 19 mai 1978, au rassemblement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Oui, je suis membre de la JOC, c'est une organisation très chouette... »*

Discrètement encadrés par des militants du mouvement des jeunes giscardiens, dont la voix et les vêtements symbolisent plus le lycée que le C.F.A., Gilles et ses amis applaudissent le ministre lorsqu'il promet *« l'implantation de C.F.A. plus près des domiciles des apprentis et de leur lieu de travail et l'amélioration des avantages de la carte d'étudiant en apprentissage »*.

Mais ce qu'ils attendent, ce sont moins les mesures de M. Charretier, qui, ils le savent bien, ne bouleverseront pas la vie des deux cent vingt mille apprentis, que l'objectif des caméras de la télévision. *« Ma mère va regarder les informations et j'espère qu'elle pourra me reconnaître »*, dit Gilles à voix basse.

SERGE BOLLOCH.

La grève des cheminots de la banlieue Paris-Lyon

Les A.T.V.-K.R.U. — sigle qui désigne les agents de trains de voyageurs et les contrôleurs de route de la S.N.C.F. — sont mécontents. Depuis des mois, ils le font savoir en cessant périodiquement le travail, au grand dam des usagers. Durant dix jours c'est le trafic des lignes de la banlieue de la gare de Lyon qui a été perturbé par un mouvement de grève, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. de la région Paris-Sud-Est (1). Un train sur trois circule.

Cette action a cessé ce lundi 3 décembre.

« UN WEEK-END SUR SEPT »

Les conditions de travail étaient au centre des revendications. *« Par le jeu des roulements, il nous arrive de n'avoir qu'un week-end de libre en sept semaines ! »*, dit l'un des quelque cinq cents A.T.V.-K.R.U. qui sont affectés sur ce réseau de la banlieue, qui à Paris, qui à Melun, Montereau, Laroche ou Montargis. *« Mon service est programmé de telle façon,* dit un autre, *que pendant toute une semaine je ne vais pas dormir chez moi. Et les foyers S.N.C.F. qui nous hébergent sont, pour la plupart, bruyants et insalubres. »*

Le cahier de revendications, qui ne sont pas spécifiques aux employés de la gare de Lyon, s'allonge au fur et à mesure que la société nationale se réorganise. S'ils n'ont pas d'opposition de principe à la modernisation du réseau ferroviaire, les syndicats dénoncent *« le démantèlement du service public »*, qui est notamment concrétisé, selon eux, par la suppression du deuxième agent accompagnateur sur les trains de voyageurs. *« La sécurité n'est plus assurée »*, affirment-ils.

Dans un tract distribué aux usagers, les cheminots de la région de Paris-Sud-Est déclarent : *« Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous vous privons une fois encore de votre moyen de transport le plus approprié. Mais les circonstances nous y obligent. La direction régionale refuse de prendre en compte nos légitimes revendications, à savoir des horaires de travail plus humains, le respect des libertés syndicales continuellement bafouées, l'arrêt des sanctions pécuniaires. »* S'adressant aux voyageurs, ce texte condamne *« les retards inadmissibles que vous subissez, les façons de considérer le client comme un fraudeur en puissance, les opérations « coup de poing » à l'entrée et à la sortie des gares »*. Ces opérations sont menées par les G.C.R. (groupes de contrôle renforcé), avec, souvent, le concours de la police en tenue, y compris dans les trains, et les syndicats soulignent cette *« inquiétante présence des forces de l'ordre »*.

Une intervention policière, cette fois dirigée contre eux, a déclenché la colère des A.T.V.-K.R.U. de la gare de Lyon. C'était le vendredi 23 novembre : accueillant leurs camarades lyonnais, alors en grève, les cheminots parisiens s'étaient réunis dans un « local de passage » au premier étage de la gare. La direction régionale, après leur avoir demandé en vain de libérer les lieux, appelait la police, qui relevait l'identité des agents. La grève était décidée à main levée. La C.F.T.C. s'y associait le lendemain matin.

Depuis, la police est encore intervenue, et les pourparlers avec la direction régionale n'ont pas abouti. On notait dans les votes à bulletin secret organisés depuis le 28 novembre, un certain essoufflement du mouvement. Mais, venant après une cascade de débrayages, cette grève a traduit la fragilité du climat social qui règne à la S.N.C.F. — M. C.

(1) Aux dernières élections des délégués catégoriels (délégués du personnel) de la région Paris-Sud-Est, la C. G. T. a obtenu 62,55 % des suffrages exprimés ; la C. F. D. T., 24,71 %, et la C. F. T. C., 12,54 %.

● *Les Etablissements Crespelle, à Lille,* qui fabriquent des moteurs diesel, viennent d'annoncer le licenciement collectif de cent trente-quatre salariés (soixante-neuf ouvriers, cinquante-trois employés et agents de maîtrise et douze cadres). L'usine, qui occupe cinq cent treize personnes, est passée récemment sous le contrôle du groupe Fives-Cail-Babcok.

● *Scission au sein du CID-UNATI.* — Le courant « constitutionniste » qui n'avait pu imposer ses vues lors du onzième congrès du CID-UNATI qui a eu lieu fin septembre, a décidé de rompre avec le mouvement animé par M. Nicoud. Au cours d'une assemblée générale constitutive, le CID (Comité interprofessionnel de défense) s'est provisoirement doté d'un conseil national et d'un bureau de sept membres comprenant notamment deux des responsables du CID-UNATI de la Loire, MM. Chazelle et Bonnaud. Le CID, dont le siège sera à Saint-Etienne, entend développer le dialogue avec les organisations syndicales « sans exclusive » et les groupements « constituants de la nation » comme les associations familiales et de consommateurs. *(Corresp.)*.

« L'ASSURANCE-MALADIE EST DEVENUE LE PROBLÈME NUMÉRO UN EN FRANCE » déclare M. Jacques Barrot

(De notre correspondant.)

Le Puy. — M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, inaugurant, dimanche, au Puy, les nouveaux bureaux de la caisse d'assurance-maladie des travailleurs indépendants mutualistes de la Haute-Loire, a déclaré : *« La question de l'assurance-maladie est devenue le problème numéro un en France. Mais, comment équilibrer le budget de la Sécurité sociale, sinon en augmentant les recettes ou en freinant les dépenses ? Quelle serait la situation d'une famille où les dépenses progresseraient de 20 % alors que les ressources ne croîtraient que de 12 % par an ?*

» Equilibrer la Sécurité sociale est une question de vie ou de mort pour ce pays, et je serai intransigeant pour exiger les efforts de tous. Je suis là pour pratiquer une politique responsable de concertation, certes, mais entraînant une certaine discipline. Dès cette semaine, probablement mardi, pour avancer dans l'harmonisation de la Sécurité sociale, je vais demander une petite cotisation aux retraités du régime général : un point sur la retraite principale, deux points sur la retraite complémentaire. »

PRESSE

Créée il y a deux ans

LA COMMISSION McBRIDE A TERMINÉ SES TRAVAUX

La commission internationale de l'UNESCO, composée de seize membres et présidée par M. Sean McBride — prix Nobel de la paix, — a terminé ses travaux vendredi 30 novembre en adoptant un rapport qui ne sera publié qu'au début de l'année prochaine. Rappelons qu'elle avait été chargée voilà deux ans de l'étude des problèmes de l'information et de la communication.

A la demande de M. Masmoudi (Tunisie), il a été décidé que les membres de la commission pourraient, d'ici au 5 janvier, communiquer par écrit au secrétariat de la commission, leurs observations sur les questions importantes qui n'ont pu faire l'objet d'aucun consensus.

La commission s'est employée à réduire l'écart existant entre les pays développés et ceux en voie de développement. Il s'agit notamment de *« libérer les pays en développement de l'état de dépendance affectant leur système de communication »*, c'est-à-dire, selon l'UNESCO, d'instaurer un nouvel ordre mondial de l'information.

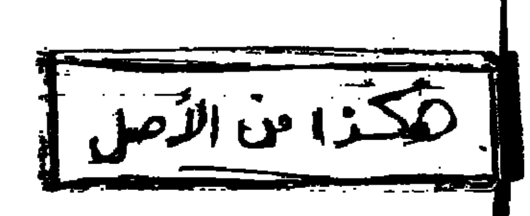
LE CONFLIT DE « NICE-MATIN » Les conversations s'engagent

(De notre correspondant régional.)

Nice. — Tirant les enseignements du conflit de *Nice-Matin*, les travailleurs du Livre C.G.T. du quotidien niçois estiment qu'ils ont fait match nul avec la direction. *« Il est prématuré de dresser un bilan*, ont-ils déclaré vendredi 30 novembre. *Nous enregistrons cependant comme un fait positif et important d'avoir obtenu la discussion pour la première fois au plan national des problèmes posés par l'introduction de l'informatique dans les entreprises de presse. Nous continuons la lutte sous des formes différentes pour la satisfaction de nos autres revendications : réduction du temps de travail, garantie de l'emploi et des ressources pour toutes les catégories du personnel technique, etc. »*

La commission départementale interprofessionnelle de conciliation, qui s'est réunie le jeudi 29 novembre en présence du P.D.G. de *Nice-Matin*, M. Michel Bavastro, a suggéré qu'une première rencontre ait lieu entre les parties ce lundi 3 décembre pour établir un calendrier de négociations dont le point de départ pourrait être le 17 décembre.

Les représentants de la Chambre syndicale typographique niçoise ont indiqué qu'ils avaient diffusé 350 000 exemplaires de leur journal pendant la durée du conflit — G. P.



SOCIAL

APRÈS QUARANTE JOURS DE GRÈVE

De nouvelles assemblées générales des aiguilleurs du ciel sont convoquées dans un climat tendu

Au *quarantième* jour du conflit, les contrôleurs aériens vont réunir, ce lundi 3 décembre, des assemblées générales dans les centres de *contrôle régionaux (C.C.R.)* pour prendre position après les menaces de graves sanctions lancées par la direction de l'aviation civile contre les fonctionnaires qui ne reprendraient pas normalement le travail : suspension de trois à six mois, mutation d'office, et même révocation.

On estime que les entraves aux décollages appliquées chaque jour ont entraîné, pour les transporteurs, les aéroports et les agences de voyages, plus de 200 millions de francs de perte. Air France a chiffré à 110 millions ses pertes nettes et Air Inter à 45 millions.

L'Aéroport de Paris parle d'un manque à gagner de l'ordre de 20 millions de francs en taxes diverses. Mais ce sont les petites compagnies régionales qui s'alarment le plus de la durée du conflit et envisagent des mesures de chômage technique comme celles que vient de décider Air-Alpes.

Tout en exhortant les contrôleurs à la reprise du travail, avec un *« ultime appel à la raison »*, M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, a indiqué que des discussions pourraient s'engager avec les syndicats. M. Joël Le Theule, ministre des transports, a précisé, pour sa part, qu'il ne saurait être question de fermer la porte à toute discussion.

« De nouvelles formes de lutte »

Reste le préalable d'une levée des entraves au décollage. Or les syndicats se souviennent de l'échec des pourparlers engagés le 21 novembre avec l'administration sur les rémunérations, les effectifs et les conditions de travail alors qu'ils avaient suspendu leurs consignes. Cet antécédent pèsera sans doute sur la décision qui sera prise ce lundi.

Les contrôleurs du C.C.R. d'Aix-en-Provence ont affirmé qu'ils étudiaient *« de nouvelles formes de lutte »*. Une centaine de fonctionnaires ont été frappés d'une sanction de mise à pied de huit jours, selon les syndicats, cinq autres de trois mois de suspension, tandis que deux ingénieurs du C.C.R. d'Athis-Mons viennent d'être mutés d'office en province. La C.G.T. a demandé solennellement au premier ministre d'arrêter cette « escalade » et d'intervenir directement pour que s'ouvre une négociation sérieuse sur toutes les questions en litige. Une délégation de ses dirigeants se rendra dans ce but à l'hôtel Matignon, ce lundi après-midi 3 décembre. Les services du premier ministre précisent que cette délégation n'a pas demandé audience et qu'en aucun cas elle ne sera reçue.

De son côté, M. Jean Colpin, secrétaire du comité central du parti communiste, estime que *« le gouvernement vient de franchir un degré dans l'escalade de la répression contre les aiguilleurs du ciel »*. A son avis, *« il faut retourner plusieurs années en arrière pour trouver des précédents d'une telle gravité »*.

Quant aux organisations de fonctionnaires C.G.T. et C.F.D.T., elles dénoncent, dans un communiqué, *« les sanctions prises à l'encontre du personnel de la navigation aérienne en lutte et l'ultimatum du ministre des transports »*. *« Le gouvernement*, déclarent-elles, *a choisi la répression au lieu de la négociation sur les revendications du personnel. »*

RENSEIGNEMENTS

★ Air France : 320-15-55 (320-14-44 pour les vols de fin de semaine) ; pour Paris : 535-61-61.

★ U.T.A. : 775-75-75.

★ Air Inter : 687-12-12.

★ Compagnies étrangères : se renseigner auprès des agences de ces compagnies.

★ Compagnies régionales : 266-87-40 (Air Alpes, Air Alsace, Air Anjou, Compagnie aérienne du Languedoc, Brit Air) ; 261-85-85 (Touraine Air Transport).

Poursuite de la grève avec occupation à Usinor-Denain

De notre correspondant

Lille. — Sept cents à huit cents salariés d'Usinor se sont prononcés, lundi matin 3 décembre, au cours d'un meeting *organisé par la C.G.T.*, pour la poursuite de l'occupation avant d'aller manifester devant la mairie de Denain.

Samedi après-midi, le juge des référés du tribunal de grande instance de Valenciennes s'est déclaré incompétent pour apprécier la décision de la direction de mettre le personnel en chômage technique après l'occupation par des syndicalistes C.G.T. d'une partie des locaux. Le tribunal avait été saisi par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., qui ont également demandé l'annulation de la décision de la direction à l'inspection du travail. L'avocat des syndicats a fait remarquer au tribunal des référés que, pour la mise en chômage technique de cette importance, le comité d'établissement devait être consulté, ce qui n'a pas été fait ; en cas *« d'urgence particulière »* on aurait pu se dispenser de cette *procédure mais, disent les syndicats*, où était l'urgence dans le conflit de Denain ? Les occupants n'ont-ils pas pris toutes les mesures pour protéger l'outil de travail ? La direction, de son côté, prétend qu'il y a bien urgence et a fait valoir que de toute façon cette question relevait des prud'hommes, ce qui a été admis par le juge...

Le responsable national de la sidérurgie C.G.T., M. Taquin, au cours d'une conférence de presse, a affirmé samedi que les besoins en fonte et en acier vont augmenter dans le monde *jusqu'en 1985, ce que prouvent toutes* les études économiques. — G. S.

Faits et chiffres

Affaires

● *Les quelques six cents salariés de l'usine Rhône-Poulenc Textile* (R.P.T.) de Colmar (Haut-Rhin) seront mis en chômage technique du 20 décembre au 8 janvier 1980. Selon les syndicats, la direction aurait pris cette décision en raison des difficultés grandissantes rencontrées pour écouler la production de crylor (fibres acryliques) dans laquelle l'entreprise est spécialisée. De fait, le marché européen des fibres acryliques (français et italien en particulier) est un des plus touchés, avec celui du polyester, par les importations massives en provenance des Etats-Unis. Les employés de Colmar, rappellent les syndicats, ont, au *total, été mis huit mois en chômage* technique au cours des quatre dernières années pour les mêmes raisons.

Depuis le 7 novembre, des débrayages de une à trois heures par jour se multiplient.

Etranger

BELGIQUE

● *L'activité économique en Belgique* s'est nettement améliorée ces derniers mois, indique le Conseil national de l'économie, organisme officiel. Au cours du troisième trimestre, précise cet organisme, l'indice de la production industrielle a dépassé de 4,2 % le niveau qu'il avait atteint au cours de la période correspondante de 1978.

Cette amélioration, indique le Conseil, est due à l'accroissement de la demande extérieure, et à une certaine reprise des investissements des entreprises.

Le chômage, en revanche, continue de croître : en octobre, la Belgique comptait 296 114 chômeurs, soit 5,8 % de plus qu'un an auparavant. Pour sa part, le rythme de l'inflation s'est également accéléré avec, pour novembre dernier, un taux annuel de 5,2 % (+ 4,8 % en août 1979 par rapport à août 1978).

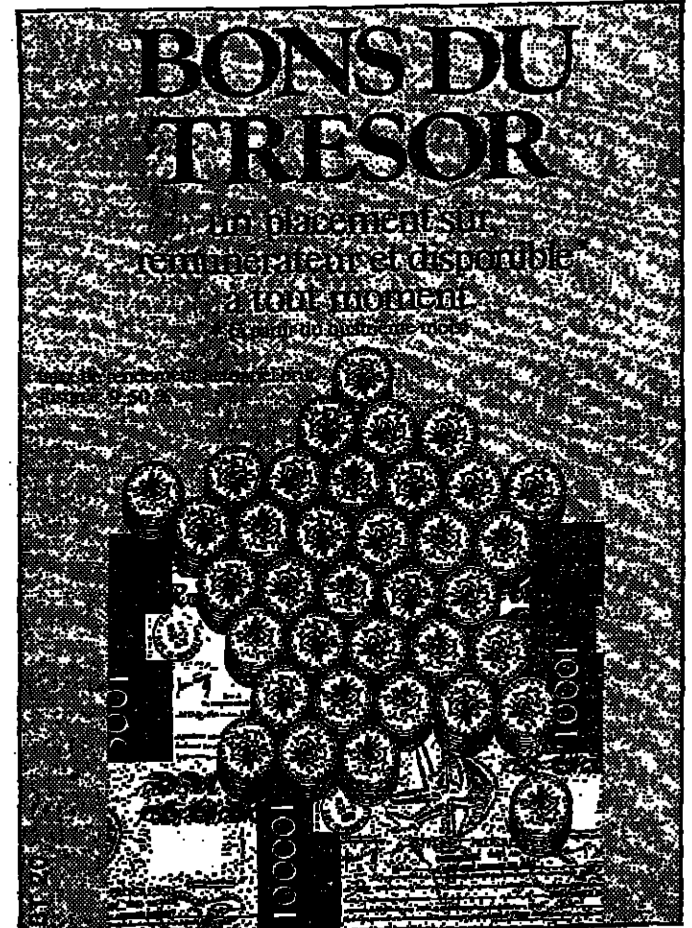
JAPON

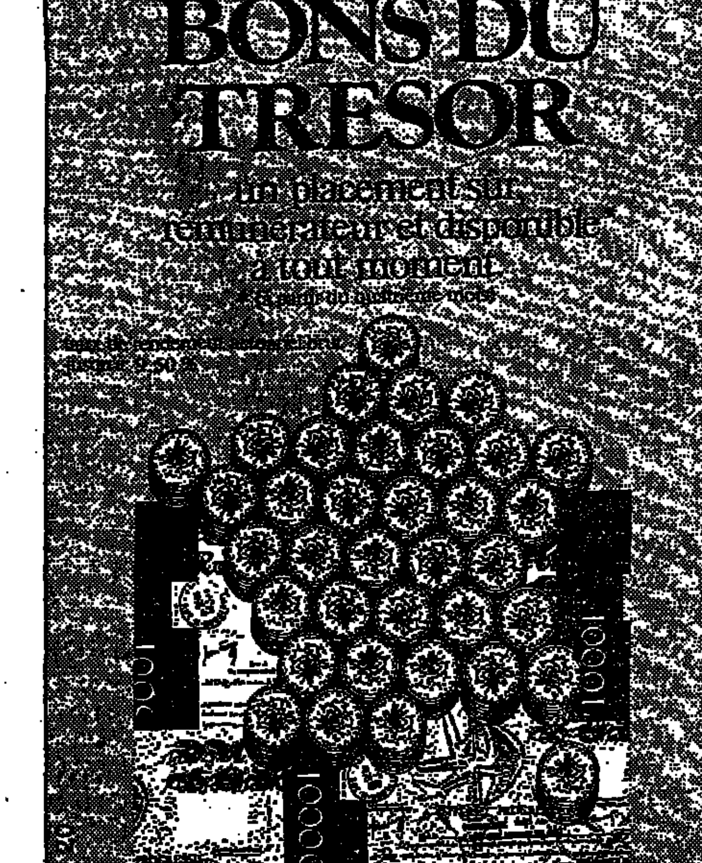
● *Les prix à la consommation* au Japon ont augmenté de 1,2 % en octobre par rapport à septembre et de 4,2 % par rapport à octobre 1978. L'indice national s'établit à 130,1 sur la base 100 en 1975. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 2,1 % par rapport à septembre dernier et ceux du fuel et de l'électricité de 2 %.

D'autre part, le nombre de chômeurs au Japon a atteint un million cent dix *mille* en octobre, soit 2,8 % de plus par rapport au mois précédent, mais 5,1 % de moins qu'en octobre 1978, annoncent les services du premier ministre japonais. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Le président sortant de la Bundesbank, M. Emminger*, reprend à son compte les prévisions *encourageantes* publiées le 22 novembre par les conseillers du gouvernement de Bonn connus sous le nom des « cinq sages ». Dans u narticle d ujournal dominical *:el am Sonntag,* il estime entre 2,5 et 3 % le taux de croissance réel de la R.F.A. en 1980 et entre 4 et 4,5 % son taux annuel d'inflation (contre respectivement 4 % et 4,5 % à 5 % année). Il rappelle aussi que les « sages » pronostiquent une amélioration de la situation de l'emploi, à 830 000 chômeurs en moyenne annuelle en 1980 contre 880 000 en 1979. — *(A.F.P.)*





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCAFINANCIÈRE

Le résultat au 30 septembre 1979 s'élève à 24,1 millions de francs contre 22,7 millions au 30 septembre 1978. Le bilan au 31 décembre 1979 devrait se solder, sauf événement imprévisible, par un bénéfice de l'ordre de 32 millions de francs qui permettrait la distribution d'un dividende de 18 F par action.

Saint-Gobain-Industries a résilié, à effet du 31 décembre 1979, les deux contrats de crédit-bail signés en 1969 pour son siège social de Neuilly et Levallois-Perret.

Le groupe Saint-Gobain demeure, en 1980 et 1981, locataire simple du pool SICOMI, dont Locafinancière est chef de file.

Les SICOMI propriétaires viennent de signer un protocole avec une société internationale de premier plan en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de crédit-bail d'une durée de vingt ans à compter du 1er janvier 1982 sous la seule condition suspensive de l'obtention par le preneur de l'agrément administratif nécessaire à son installation.

Ce contrat, conforme à l'objet exclusif des SICOMI et qui prolonge de douze ans les effets du contrat d'origine, contribuera à améliorer les perspectives à moyen et à long terme de Locafinancière, laquelle a financé 86,4 % de l'investissement. Il lui permettra, après deux années de stabilisation correspondant à la période intérimaire de location simple en 1980 et 1981, de poursuivre son développement et de servir à *nouveau des dividendes* en régulière augmentation.

SELLIER LEBLANC

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 novembre 1979 sous la présidence de M. Michel Leblanc, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende, qui était de 8,50 F l'an dernier, a été porté à 10 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt payé à l'avance, correspond à un revenu global de 15 F. Il sera mis en paiement à partir du 10 décembre 1979 contre remise du coupon n° 78.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU TUNNEL ROUTIER DE FRÉJUS

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 37.800.000 F

Siège Social : Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon
Palais du Commerce, 20, rue de la Bourse, 69002 LYON
R.C.S. LYON B 962 504 049 - Code APE 5512.

Emission de 100.000 obligations de 2.000 F nominal

GARANTIES par l'ETAT

Prix d'émission : le pair soit F 2.000 par titre.

Jouissance : 8 décembre 1979.

Intérêt annuel : 12,10 % soit F 242 par obligation payable le 8 juin de chaque année par exception le premier coupon payable le 8 juin 1980 s'élèvera à F 121 par obligation.

Taux de rendement actuariel brut à l'émission : 12,10 % (crédit d'impôt compris).

Amortissement : en 14 ans au maximum, à partir du 8 juin 1980, par annuités constantes (1/2 tirages - 1/2 rachats) au pair.

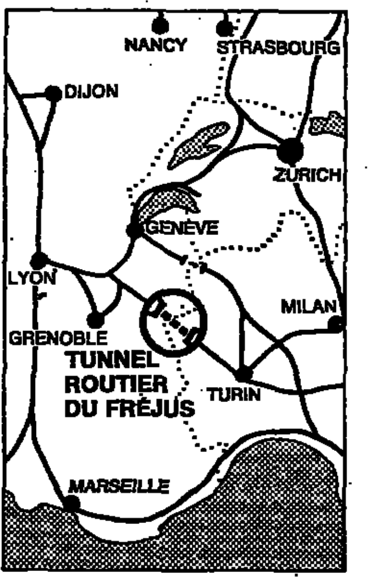
Premier amortissement : 8 juin 1981.

Durée totale de l'emprunt : 14 ans et 6 mois.

Amortissement anticipé : autorisé par rachats en Bourse, interdit par remboursement.

Cotation : Prévue à la Cote Officielle (Bourse de Lyon).
Souscriptions reçues, sans frais, à tous les guichets des Etablissements chargés du placement.
Il a été édité une note d'information, mise à la disposition du public, qui a reçu le visa n°79-154 de la Commission des Opérations de Bourse le 13 novembre 1979.

(B.A.L.O. du 3 décembre 1979).



SOCIAL

Une lettre du P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique

Invoquant le droit de réponse, M. Roger Schulz, président-directeur général d'Alsthom Atlantique, nous adresse la longue lettre qu'on lira ci-dessous, à la suite de l'article de notre envoyé spécial intitulé : « Reprise du travail chez Alsthom - Belfort. Plus rien ne sera comme avant. » (le Monde daté 25-26 novembre).

Cet article, qui portait un jugement sur un conflit long de deux mois, venait en conclusion d'une trentaine d'autres qui avaient traité, sous tous ses aspects, cette grève particulièrement dure. Nous laissons à M. Schulz l'entière responsabilité de ses déclarations.

Sous le titre : « Plus rien ne sera comme avant », un article signé Michel Castaing, consacré au conflit d'Alsthom-Belfort, a été publié dans *le Monde* du dimanche 25-lundi 26 novembre.

Que M. Michel Castaing exprime sur ce sujet l'opinion qu'il s'en est forgée me paraît tout à fait normal, et il ne me vient pas à l'esprit de lui en contester le droit. Qu'il le fasse à partir d'une relation inexacte de faits assortie d'interprétations parfois erronées, et sans un exposé parallèle des thèses en présence, appelle de ma part les rectifications et précisions suivantes.

***

Ainsi, au plan des faits et de leur interprétation :

1) « *Quand on a le sentiment de travailler pour... un salaire de base mensuel brut de 2 251 francs, on a le droit d'être regardant sur le prix du pain* », écrit-il : en l'état des propositions de la direction, le plus bas salaire, base 40 heures, relevé par le minimum garanti de 2 650 francs fixé par la recommandation ministérielle, était de 2 580 francs. Toutes primes et mensualités différées incluses, ce minimum garanti correspond à une rémunération mensuelle de 2 800 francs pour 40 heures de travail.

2) Au sujet du centenaire, M. Castaing reprend le slogan des syndicats : « *Pour le personnel, un stylo en guise de remerciement et de cadeau.* » Les avantages accordés pour le centenaire comportaient, outre ce cadeau, une prime uniforme, un jour de congé exceptionnel et une amélioration des congés d'ancienneté, représentant une dépense moyenne de l'ordre de 1 000 francs par personne. Le maintien de ces avantages, dans un souci d'apaisement et en dépit de l'occupation de l'usine, a été confirmé par la direction de Belfort. Ils n'ont pas paru si dérisoires aux syndicats, puisque ceux-ci ont estimé devoir organiser une consultation du personnel le 29 septembre à ce sujet.

3) Sur mon prétendu « *refus hautain de négocier* » : sans doute, il n'est pas évident qu'il faille accepter de négocier quand l'un des partenaires se situe et se maintient dans l'illégalité, ne serait-ce que vis-à-vis du personnel non gréviste qui attend d'abord de son président, de la justice et des pouvoirs publics que lui soit assurée la liberté du travail.

La direction a néanmoins accepté de négocier : les 6 et 7 octobre, à l'invitation du directeur départemental du travail et de l'emploi ; les 3 et 4 novembre, dans le cadre de la commission départementale de conciliation, comme le prescrivait l'arrêt de la cour de Besançon. La direction générale a, en outre, de sa propre initiative, reçu, le 19 octobre, les représentants fédéraux des syndicats de la métallurgie pour examiner avec eux la possibilité d'une solution au conflit.

Il n'y a donc pas eu refus de négocier, et encore moins refus hautain.

4) « *M. Schulz a été chapitré au début du conflit par Robert Boulin* » : Cette affirmation constitue une relation totalement inexacte d'un entretien auquel M. Castain n'a pas participé. Déjà, *le Monde* daté du 17 octobre comportait un compte rendu erroné de cet entretien, qui avait provoqué une mise au point du ministère du travail dans un communiqué A.F.P. du 16 octobre, ainsi rédigé :

« *M. Boulin, ministre du travail et de la participation, a reçu M. Schulz, président d'Alsthom-Atlantique, et M. Chalvon-Demersay, directeur général adjoint, afin de connaître leur point de vue sur l'évolution du conflit à Belfort et envisager avec eux des solutions qui pourraient permettre de le résoudre sans mettre en péril l'avenir de l'entreprise et l'emploi. Le ministre souhaite vivement que cet entretien contribue à un règlement de ce conflit.* »

Je n'avais pas à être « *chapitré* » et je ne l'ai pas été.

5) M. Castaing qualifie le communiqué du 20 novembre de la direction générale d'Alsthom-Atlantique de « *rageur* », ce qui a l'allure d'un procès d'intention. Ce communiqué, dont les termes sont particulièrement mesurés, ne fait que confirmer la position constante de la direction générale d'Alsthom - Atlantique. En effet, dans le contexte économique actuel, tout accroissement des charges salariales au-delà de la limite fixée par la direction générale était de nature à avoir des conséquences dommageables sur l'équilibre d'exploitation de la société et l'emploi futur.

Cette position, affirmée au cours des deux négociations des 6-7 octobre et 3-4 novembre, et confirmée dans ma lettre du 13 octobre au personnel de Belfort (publiée par *le Monde)*, a d'ailleurs été prise en compte par M. Robert Boulin lors de son entretien avec moi le 15 octobre, ainsi que l'établit le communiqué du 16 octobre déjà cité.

Pourquoi se laisser aller à qualifier de « *rageuse* » cette réaffirmation par la direction d'un point de vue constant.

6) « *Mais il faut savoir que le poids de Matignon a entraîné la reddition de M. Schulz.* » Il est d'abord inexact que Matignon ait exercé une quelconque pression. Plus simplement, la recommandation du ministre a été successivement acceptée par la direction et par les syndicats.

Pourquoi dès lors qualifier discrétionnairement l'acceptation de la direction de « *reddition* » ?

7) M. Castaing semble trouver normal que « *la direction générale d'Alsthom - Atlantique n'ait pas été plus soutenue par la justice* ». Pourtant l'arrêt de la cour d'appel de Besançon est sans équivoque tant dans ses motifs que dans son dispositif :

« *Attendu que le droit de grève peut seulement être librement exercé à condition de rester dans le cadre légal qui lui est propre sans porter atteinte aux droits concurrents de l'entreprise propriétaire d'une part, et à ceux des autres salariés qui doivent rester libres de pénétrer dans les lieux ; attendu qu'il y a toujours urgence à mettre fin à la voie de fait que constitue l'occupation illégale d'une usine par son personnel en grève.* »

Si un fait devait être qualifié d'anormal par M. Castaing, c'est plutôt qu'il ait fallu trente-six jours à la justice pour se prononcer sur des entraves à des libertés fondamentales.

8) « *Réagissant en sous-main et de façon épidermique en exerçant notamment de vives pressions sur la presse locale, MM. Schulz et Dufour, peu familiarisés avec l'alchimie des rapports sociaux, ont multiplié les erreurs de jugement* » : je démens de la manière la plus catégorique qu'Alsthom ait exercé une quelconque pression sur la presse locale. Bien que j'aie quelquefois déploré l'objectivité très relative de certains articles traitant du conflit, jamais je n'ai agi en sous-main, et lorsque je choisis d'intervenir, je le fais, comme aujourd'hui, au grand jour et dans le cadre de la loi.

9) Pour illustrer les erreurs de jugement d'Alsthom, M. Castaing indique que la direction, persuadée qu'une majorité du personnel voterait pour la reprise du travail le 8 novembre, avait remis spontanément en service les cars de ramassage.

Il faut préciser simplement que cette remise en service a été faite à la demande de la commission de conciliation, comme elle avait été également faite, lors de la consultation du 8 octobre, à la demande d'un groupe d'ingénieurs et cadres.

C'est dans le meilleur esprit que la direction y a consenti car elle n'avait pas à préjuger du sens d'un vote organisé en dehors d'elle et qui ne lui était, en tout état de cause, pas opposable.

10) Enfin, au sujet des allusions sans preuves aux positions qu'auraient prises l'Hôtel Matignon, le C.N.P.F., les milieux bancaires..., nous laissons à M. Castaing l'entière responsabilité de ses propos.

Au plan des thèses, cet article passe résolument sous silence le climat d'illégalité volontairement entretenu par nos partenaires sociaux tout au long du conflit et que nous n'avons cessé de dénoncer.

Situation illégale d'occupation de l'usine et entrave à la liberté individuelle du travail : séquestrations de cadres, entrave à la circulation des trains, avions et voitures, envahissements répétés de la chambre de commerce et d'industrie de Belfort, de deux hôtels, vol de courrier, réceptions, dans l'usine occupée, de personnalités politiques, du conseil municipal et des membres du conseil général ; dégradations de biens de non - grévistes, menaces et voies de fait ; radio clandestine non brouillée ; sabotages de matériels : vols de documents dans l'usine, etc.

***

Cet article ne rappelle par ailleurs à aucun endroit les positions clairement exprimées dès l'origine du conflit et confirmées ensuite par la direction, selon lesquelles :

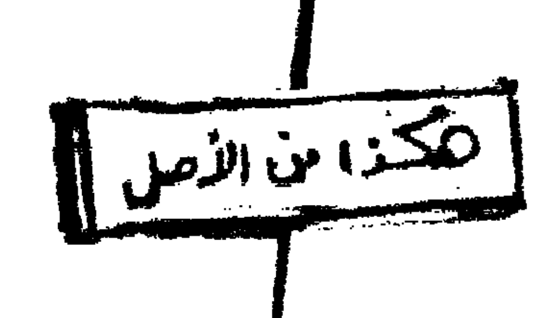
— le niveau moyen des rémunérations pratiquées à Belfort était tout à fait à parité avec les moyennes professionnelles et régionales ;

— pour une société qui exporte 50 % de son chiffre d'affaires, toute surcharge salariale se répercute sur ses coûts, donc sur sa capacité d'exporter, c'est-à-dire, à terme, sur l'emploi ;

— qu'enfin notre société, dont les résultats sont pourtant honorables dans le contexte français, n'en a pas moins une marge de manœuvre extrêmement faible. En effet, une augmentation de 2 % de la masse salariale consolidée de 3 600 millions de francs équivaut au résultat 1978 de 74 millions de francs hors impôts.

Certes, il est facile d'évoquer la concertation. Mais pour l'entretenir faut-il encore que les parties en présence aient le souci de se mettre en face des vrais problèmes et fassent preuve, pour les résoudre, d'une complète bonne volonté.

Il serait également souhaitable qu'il soit fait une part égale aux deux partenaires et de ne pas présenter l'illégalité des uns comme un bon droit et le bon droit des autres comme un anachronisme.



LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 30 novembre 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 988,50 (1 005,50) ; à trois mois, 998 (1 005,50) ; étain, comptant, 7 630 (7 750) ; à trois mois, 7 670 (7 400) ; plomb, inch. (356) ; zinc, 328,50 (328) ; argent (en pence par once troy) : 862,5 (749). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 96 (101) ; aluminium (lingots), 66,50 (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (92,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (230-335).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc., 66,50 (68,98) ; mars, 69,95 (70,50).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., inch. (238) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (226).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 24,25 (24,70).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 65,50-66,50 (64,40-64,50).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 291,50-292,50 (293-293,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 134,90 (126,50) ; mars, 141 (133,40) ; sucre, janv., 16,38 (15,80) ; mars, 16,71 (15,88) ; café, déc., 218,50 (217,75) ; mars, 200,50 (200,45).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 189,10 (183,20) ; mai, 187,20 (183,55) ; café, janv., 1 865 (1 861) ; mars, 1 742 (1 742) ; cacao, déc., 1 513 (1 470) ; mars, 1 488 (1 457).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 350 (1 328) ; mars, 1 310 (1 295) ; café, janv., 1 602 (1 605) ; mars, 1 513 (1 542) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 665 (1 660) ; mai, 1 680 (1 665).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 428 (440) ; mars, 449,50 (461) ; maïs, déc., 270 1/4 (276 3/4) ; mars, 288 3/4 (294 1/2).

Indices : Moody's : 1 182,50 (1 168,10).
Reuter : 1 691,20 (1 693,50).

LONDRES

Vive hausse des mines d'or, en liaison avec celle du métal. Effritement des industrielles à la suite d'un sondage pessimiste et de la tension au Moyen-Orient.

Or (ouverture) (dollars) 428 contre 415 65

VALEURS	CLOTURE 30/11	COURS 3/12
Beecham	120	119
British Petroleum	376	368
Courtaulds	79	78
*De Beers	8 34	8 50
Imperial Chemical	358	355
Rio Tinto Zinc Cor.	302	296
Shell	346	342
Vickers	107	107
War Loan 3 1/2 %	28 3/16	28 3/8
*West Driefontein	60 7/8	61 3 8
*Western Holdings	43 1/8	44 5/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

TOUR EIFFEL. — La Société nouvelle d'exploitation de la Tour Eiffel, qui doit prendre en charge la gestion de la Tour à partir du 1er janvier prochain, au lieu et place de la Société de la Tour Eiffel, a été constituée au capital de 1 million de francs. Le P.-D.G. est M. Bernard Rocher, représentant de la Ville de Paris, et le directeur général, M. Christian Maresquier, directeur général de la SAGI, société d'économie mixte, qui, notamment, gère de nombreux immeubles pour le compte de la Ville de Paris.

ELF AQUITAINE. — Le second forage en mer d'Iroise, prénommé « Yarvor », a été arrêté à la profondeur de 3 542 mètres. Il a permis de mettre en évidence des structures géologiques qualifiées d'« intéressantes », mais il n'a pas donné lieu à la découverte de gaz. Deux nouveaux forages seront réalisés l'an prochain, a annoncé le groupe Elf Aquitaine.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	29 nov.	30 nov.
Valeurs françaises	118,8	117,6
Valeurs étrangères	133,9	134

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,9	103,7

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	23 nov.	30 nov.
Indice général	126,4	126,8
Assurances	225,4	231,3
Banq. et sociétés financ.	95,6	96,8
Sociétés foncières	133,2	134,8
Sociétés investiss. portef.	131,5	132,9
Agriculture	128,8	126,9
Aliment., brasseries, distill.	117,6	118,9
Autom., cycles et l. équip.	83,6	83,1
Bâtim., mater. constr., t.P.	144,8	146,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	64	64,3
Carrières salines, charbon.	117,3	118,1
Constr. mécan. et navales	118,6	118,7
Hôtels, casinos, thermal.	159,4	154,5
Imprimeries, pap., cartons	96,3	95,8
Magas., compt. d'exportat.	107,7	106
Matériel électrique	134,6	136,1
Métall., com. des pr. métal	46,2	46,4
Mines métalliques	100,6	97,7
Pétroles et carburants	180,3	175,6
Prod. chimiq. et st.-mét.	171	169,5
Services publics et transp.	104,8	105,2
Textiles	117,8	115,5
Divers	143,2	145,4
Valeurs étrangères	134	136
Valeurs à rev. fixe ou ind.	162,4	163,6
Rentes perpétuelles	46,3	46,3
Rentes amortis., fonds gar.	307,9	315,4
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,1	94,1
Sect. ind. publ. à rev. ind.	488,2	489,1
Secteur libre	103,4	102,8

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	284,5	285,8
Val. franç. à rev. variable	876	878,7
Valeurs étrangères	990,4	1 006,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	103,1	103,7
Produits de base	99,3	98,8
Construction	134,3	137,8
Biens d'équipement	100,5	108,4
Biens de consom. durables	87,7	88,4
Biens de cons. non durabl.	81,4	81,3
Biens de consom. aliment.	108,8	102,6
Services	143,1	145,6
Sociétés financières	109,2	111
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	192,2	193,6
Valeurs industrielles	96,3	96,3

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	130,3	128,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/11	3/12
1 dollar (en yens)	249 50	249 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 30 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34	0 588	S.P.E.G.	220	218	Locabail Immob.	365	369	Immlnvest	144	145
5 %	62 10	4 151	U.A.P.	560	558	Loca-Expansion	148	145	Cie Lyon. Imm.	182	132 20
[illegible]											

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

HORS COTE

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1378	4,5 % 1973	1375	1380	1382 20	1375
4525	C.N.E. 3 %	4421	4402	4399	4405
328	Afrique Occ.	358	353 80	361	360
455	Air Liquide	478	477	479	479 90
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/11	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 257	4 270	3 970	4 180
Allemagne (100 DM)	235 940	235 200	230	239
Belgique (100 F)	14 420	14 442	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	210 750	210 950	202	213
Danemark (100 krd)	78 580	76 230	73	78
Norvège (100 k)	82 870	81 870	79 500	84 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 926	8 936	8 668	9 150
Italie (1.000 lires)	4 996	4 992	4 750	5 100
Suisse (100 fr.)	260 550	259 ..	244	257
Suède (100 krs)	97 810	97 390	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 630	32 640	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 169	6 132	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 200	8 165	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 498	3 481	3 350	3 580
Japon (100 yens)	1 644	1 631	1 540	1 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/11
Or fin (kilo en barre)	55900	56050
Or fin (en lingot)	55400	56095
Pièce française (20 fr.)	465 60	468 90
Pièce française (10 fr.)	325 10	328 50
Pièce suisse (20 fr.)	429	430
Union latine (20 fr.)	392 80	400
Souverain	465	478 10
Pièce de 20 dollars	2100	2200
Pièce de 10 dollars	1070	1090 80
Pièce de 5 dollars	752 50	.... ..
Pièce de 50 pesos	2288 ..	2290 ..
Pièce de 10 florins	398 ..	410 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. SCIENCES : « *Anthropologie américaine et socio-biologie* », par Jean Copans ; « *La grande misère* », par Manuel de Diéguez.

ÉTRANGER

3. EUROPE
— R.F.A. : le congrès du S.P.D. permettra de mesurer l'autorité de M. Schmidt sur l'ensemble des sociaux-démocrates.
4. PROCHE-ORIENT
— L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE *TEHERAN ET WASHINGTON*
5. AMÉRIQUES
— GUYANA : la *dégradation* de l'expérience « socialiste » provoque un isolement croissant du gouvernement de M. Burnham.
6-7. ASIE
— CHINE : l'offensive contre les « aspects négatifs » du « mur de la démocratie » semble préluder à sa suppression.
9. DIPLOMATIE
9. AFRIQUE

POLITIQUE

10. Le budget des P.T.T., les crédits de la santé et de la sécurité sociale au Sénat.
10. M. Mauroy veut créer les conditions d'une nouvelle unité au sein du P.S.
11. Le congrès du Mouvement démocrate socialiste.

SOCIÉTÉ

12. JUSTICE : un colloque du club de l'Horloge.
13. EDUCATION : Un colloque sur les langues vivantes.
13. SCIENCES : la conférence de Genève reconnaît la place des pays en voie de développement dans le jeu mondial des télécommunications.

SPORTS

14. RUGBY : France-Roumanie, mauvais week-end pour les « bourriques ».

CULTURE

15. MUSIQUE : le *Docteur Miracle* et *Djamileh* à Tours.
— THEATRE : *La famille Deschiens*, de Jérôme Deschamps.

ÉQUIPEMENT

18. TRANSPORTS : les élus socialistes tentent d'adopter une position commune sur le canal Rhin-Rhône.

LES PAYS DE LA LOIRE

19. Cinq municipalités courent aujourd'hui les risques de la gauche de demain.
— La Loire-Atlantique, avec Jean-Marc Théolleyre.
— Les gardes-champêtres à l'université.
24. Une vie de chantier.

EUROPA

25. Les nouveaux périls énergétiques : « Empêcher le chaos », par Guido Brunner, et « Tristes réflexions sur un scénario utopique », par Nigel Lucas.
26. « Les clés de la conjoncture », par Maurice Sath.
27. Comparaison des prévisions avec la réalité pour la dernière décennie.
28. Après une pause, les investissements repartent au Japon.
29. « La compétitivité de l'Europe sur les marchés internationaux », par *Philippe Heymann et Jacqueline Grapin.*
30. « Une recette pour le Marché commun agricole », par *Josef Antony.*

INFORMATIONS « SERVICES »

31. TROISIEME AGE : le Fonds de solidarité ménage ses débiteurs.

ÉCONOMIE

42. AFFAIRES
43. MONNAIE :
44. 45. 46. SOCIAL : une lettre du P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique.
— La grève des contrôleurs aériens.

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (17)

Annonces classées (32-41) ; Carnet (18) ; *Journal officiel* (31) ; Météorologie (31) ; Mots croisés (31) ; Programmes spectacles (16-17) ; Bourse (47).

AU COURS D'UNE RENCONTRE A BOBIGNY

Mille cinq cents intellectuels communistes discutent de la mise en place du nouvel Institut de recherche marxiste

Le parti communiste a organisé à Bobigny (Seine-Saint-Denis), les samedi 1er et dimanche 2 décembre, une rencontre qui a réuni mille cinq cents personnes, selon « l'Humanité », et qui constitue, avant la nomination du directoire de cet organisme, l'avant-dernière étape de la mise en place du nouvel Institut de recherche marxiste (I.R.M.). Un an après la rencontre de Vitry-sur-Seine, qui avait confronté les intellectuels communistes à la direction du parti, dans une période d'intenses débats politiques au sein du P.C.F. (« le Monde » du 12 décembre 1978), la réunion de Bobigny a été d'une tonalité sensiblement différente.

Le nombre des participants, beaucoup plus important qu'à la rencontre de Vitry, et leur composition moins « parisienne », expliquent en partie que les débats n'aient pas eu le tour polémique qu'ils avaient pris il y *a un an. Surtout, la réunion était* d'une nature différente. Il ne s'agissait pas, cette fois, d'un dialogue entre la direction du P.C.F. et ses intellectuels. Le seul membre du bureau politique présent était Mme Francette Lazard, directrice de l'I.R.M., qui a tiré, dimanche, les conclusions de la rencontre. M. Georges Marchais ayant exposé quatre jours auparavant la doctrine du parti en matière de recherche *(le Monde* du 29 novembre), la réunion de samedi et dimanche devait permettre aux intellectuels de s'exprimer à leur tour, dans le cadre de six « carrefours » de discussion, sur les orientations qu'il convient de donner, selon eux, à la recherche marxiste.

Le caractère de la réunion était aussi déterminé par l'absence de certains militants critiques parmi les plus connus, comme M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes (CERM), dont la fusion avec l'institut Maurice-Thorez donne naissance à l'I.R.M. M. Louis Althusser était également absent, de même que plusieurs intellectuels qui se réfèrent à ses analyses, comme MM. Etienne Balibar et Georges Labica. Ce dernier, sollicité par Mme Lazard d'entrer au directoire du nouvel institut, a décliné cette offre. Ce courant de pensée semble donc demeurer à l'écart tant de la préparation du nouvel hebdomadaire, *Révolution*, auquel il n'a pas été prié de participer, que de celle de l'I.R.M. Il faut noter, cependant, que M. Guy Bois, qui avait participé, avec MM. Balibar, Labica et Jean-Pierre Lefebvre, à la rédaction d'un ouvrage commun à la veille du vingt-troisième congrès, assistait à la rencontre de Bobigny.

Les participants à cette rencontre — universitaires, chercheurs, ingénieurs, architectes, médecins, — étaient venus avec le souci d'étudier les perspectives de travail que leur offre le P.C.F. au sein du nouvel institut. Les discussions ont montré que Mme Lazard, qui avait multiplié, au cours des derniers mois, les entretiens avec les intellectuels communistes de toutes disciplines, a bien perçu l'état d'esprit de ce milieu, avec lequel elle est chargée d'améliorer des relations jugées déficientes lors du vingt-troisième congrès. La mobilisation de la province, grâce au concours des directions fédérales, a permis de réunir des intellectuels sans doute inquiets des incertitudes politiques que laisse planer la direction du parti, mais désireux de contribuer à ce que Mme Lazard avait appelé, le 8 novembre, devant le comité central, « *une meilleure intelligence de tous les phénomènes actuels, dans leurs contradictions, leur complexité, leur nouveauté* ».

Le problème de la finalité de ces travaux de recherche a été posé, lors de la séance plénière de dimanche, lorsque M. Jean Rony s'est demandé si la ligne actuelle du P.C.F. permettrait la tenue de véritables débats sur la social-démocratie et sur l'eurocommunisme, et lorsque M. Gilbert Badia a demandé qui décidera des questions traitées au sein de l'institut et quelle utilisation sera faite de ces travaux, en particulier s'ils aboutissent à des résultats en contradiction avec la politique du parti. Mme Lazard a répondu que cette dernière question était purement académique et elle a souligné que les commissions de travail de l'I.R.M. ne devront pas être des champs de lutte entre les partisans de la politique du parti et ceux qui la critiquent. Le fait que le directoire de l'institut, ses secteurs de recherche et les thèmes des colloques, d'ores et déjà prévus, relèvent de la direction du parti, montrent que celle-ci entend contrôler les activités de cet organisme et faire de ces manifestations publiques un élément des campagnes qu'elle va développer dans la perspective des prochaines échéances politiques.

L'affaire Fiszbin

Le débat provoqué, au sein du P.C.F., par la démission du comité central de M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération de Paris, et par sa demande que sa lettre de démission soit rendue publique par la direction du parti, n'a pas été évoquée à Bobigny. Cependant, en marge des discussions, la plupart des participants se déclaraient choqués par le refus de la direction de donner une information complète sur les conditions dans lesquelles tous les membres de l'ancien secrétariat fédéral parisien avaient été amenés à quitter cette instance tandis que, M. Fiszbin créait une « première » dans l'histoire du P.C.F. en démissionnant du comité central.

La direction du parti a décidé de mettre la lettre de M. Fiszbin à la disposition des membres du comité fédéral parisien, qui peuvent la consulter au siège de la fédération, sans en prendre copie ni photocopie. Cette demi-mesure a pour effet de donner à ce texte une importance considérable, qui fait ressentir comme d'autant plus inadmissible le refus d'informer tous les militants de son contenu. Ce sentiment s'exprime notamment au sein de la fédération de Paris, dont certains comités d'arrondissement se sont réunis, la plupart des conférences, à ce niveau, étant prévues pour le week-end prochain.

En centrant le débat sur un problème d'information, M. Fiszbin et ses amis mettent la direction du P.C.F. dans une position difficile à un moment où elle vante sa « *morale du journalisme* » et lance une campagne de diffusion de *l'Humanité-Dimanche* pour « *faire reculer le mensonge* » et « *ouvrir la voie à la presse de vérité* » *(l'Humanité* du 3 décembre). L'attitude des dirigeants communistes s'explique par le fait que M. Fiszbin pose un problème politique, sur lequel ils ne souhaitent pas rouvrir le débat, théoriquement clos par le vingt-troisième congrès. Au contraire, la plupart des militants critiques estiment ce débat nécessaire, et c'est pourquoi certains d'entre eux, comme M. Labica, co-signataire d'une tribune libre dans le *Monde* du 8 novembre, ont déjà pris position.

M. Fiszbin demande que soit reconnu le fait que sa politique à la tête de la fédération de Paris avait été condamnée par le bureau politique du 11 janvier dernier. Cette demande, qui peut paraître insolite dès lors que la direction offre l'absolution à l'ancien secrétaire fédéral, s'explique de la façon suivante : l'ancienne direction parisienne estimant qu'elle avait appliqué scrupuleusement, et sans « opportunisme », la politique de la direction du parti — c'est-à-dire la ligne du vingt-deuxième congrès, — sa condamnation signifierait que, à travers elle, les responsables du parti ont condamné la politique qu'ils avaient eux-mêmes *suivie depuis* février 1976. Cette condamnation signifierait donc qu'il y a bien eu un tournant dans la politique du P.C.F. ce que celui-ci n'a jamais admis officiellement. Dans le cas contraire, les anciens dirigeants parisiens s'offrent à débattre des éventuels manquements dont ils se seraient rendus coupables par rapport à la politique du vingt-deuxième congrès. Dans les deux hypothèses, la discussion porterait sur cette politique et sur son évolution, ce que la direction du P.C.F. semble vouloir éviter à tout prix.

PATRICK JARREAU.



LE DOLLAR EST TOMBÉ A 4,035 FRANCS
Nouvelle poussée sur l'or

La chute du dollar s'est encore accentuée lundi matin sur les marchés des changes, défavorablement impressionnés par les nouvelles en provenance du Proche-Orient. A Francfort, le dollar est tombé à son point le plus bas encore jamais enregistré : 1,7160 DM. A Paris, il a été coté 4,035 F, ce qui n'est pas loin non plus du record absolu de baisse. A Zurich, le cours s'est établi à 1,5730 F.S. On ne remarque aucun changement notable sur les taux d'intérêt, sinon une légère hausse sur l'eurodollar.

A Paris, le taux au jour le jour sur le marché monétaire s'est très légèrement détendu par rapport à vendredi : 11 7/8 au lieu de 12 1/8.

L'inquiétude générale qu'inspirent les développements de l'affaire iranienne et ses prolongements s'est traduite par une nouvelle poussée du cours de l'or. Il a été coté par opposition 428 dollars l'once de 31,103 grammes d'or fin.

El Salvador

Un groupe d'extrême gauche a revendiqué l'enlèvement de l'ambassadeur d'Afrique du Sud

Les « Forces populaires de libération Farabundo Marti » (F.P.L.) ont revendiqué samedi 1er décembre l'enlèvement de l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Salvador, M. Archibald Dunn, dans un long communiqué envoyé à la presse.

Ce groupemen clandestin d'extrême gauche demande comme conditions à la libération du diplomate le paiement d'une rançon dont il ne précise pas le montant, et qu'il négociera avec la famille de M. Dunn, ainsi qu'une série de mesures politiques, tant intérieures qu'étrangères, que devra prendre le gouvernement savaldorien.

Parmi elles, la rupture des relations avec Israël, le Chili et l'Argentine, la reconnaissance des gouvernements asiatiques qui mènent des luttes revendicatives, celle de l'Organisation de libération de la Palestine, la libération des prisonniers politiques (salvadoriens), le procès des ex-présidents Arturo Armando Molina, Carlos Humberto Romero et des chefs militaires qui leur ont apporté leur appui.

L'Afrique du Sud a envoyé un responsable du ministère des affaires étrangères, M. Dion Volschenk, au Salvador pour y négocier la libération de M. Dunn, a-t-on annoncé dimanche à Pretoria.

L'ambassadeur sud-africain, âgé de soixante ans, avait été enlevé mercredi 28 novembre à la sortie de son bureau, à San-Salvador. Le gouvernement du Salvador avait quelques heures plus tard annoncé sa décision de rompre ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud *(le Monde* du 30 novembre). — *(A.F.P.)*

Dans le Val-d'Oise

LES « EXTRA-TERRESTRES » ONT RENDU LEUR OTAGE

Le 26 novembre, à 4 heures du matin, un jeune homme de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), Franck Fontaine, dix-sept ans, disparaît dans des conditions « inhabituelles » au moment de partir pour le marché de Gisors afin d'y vendre des vêtements. Les deux amis qui l'accompagnent ont vu « un objet lumineux tomber du ciel et un halo de trois ou quatre sphères entourant le véhicule où se trouvait Franck ». Puis le jeune homme aurait été « happé dans les airs ». Immédiatement, les deux témoins, rescapés et tremblants, vont raconter l'enlèvement aux gendarmes. Ni ivrognes ni fous, Jean-Pierre Prévot et Salomon N'diaye dont des déclarations concordantes. « Il n'y a aucune raison de ne pas les coire, leur témoignage est spontané », disent les gendarmes, qui, aussitôt, organisent les recherches pour retrouver le disparu ; elles dureront six jours. Sans succès.

Evidemment la raison vacille, on se met à douter. Puis la logique reprend le dessus, et on imagine des scénarios rassurants. C'est un canular : Franck se cache dans la région, où il est en train de rire du bon tour qu'il a joué à la maréchaussée. Evidemment, les petits hommes verts n'existent pas. Comme chaque fois, on retrouvera le « disparu » et une explication rationnelle éclairera les esprits troublés.

Seulement voilà, Franck Fontaine est revenu, ce lundi 3 décembre, à 5 heures du matin, apparemment par les mêmes voies mystérieuses. « Redéposé », a-t-il affirmé à l'endroit où il avait été enlevé, ne se souvenant de rien.

Des spécialistes du Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés sont attendus à la gendarmerie de Cergy-Pontoise, où Franck est interrogé. Ils apporteront peut-être une interprétation satisfaisante. — C. C.

Le numéro du « Monde » daté 2-3 décembre 1979 a été tiré à 560 102 exemplaires.

UN NAUFRAGÉ VOLONTAIRE TESTE UN NOUVEL APPAREILLAGE DE SURVIE

Emule d'Alain Bombard, un naufragé volontaire, M. Pierre Passot, est parti, dimanche 2 décembre, de Nice en direction de Gibraltar, pui du *golfe* du Mexique, à bord d'un radeau de survie dynamique dont l'utilité est apparue lors des accidents survenus *dans* les *courses* au large (1).

Le radeau pneumatique de Pierre Passot est long de 3,50 mètres et large de moins de 2 mètres. Il est doté d'une petite voile et d'une dérive amovible. L'expérience est suivie par le Centre d'études et de recherche biologiques d'océanographie médicale (CERBOM) grâce au système de repérage par satellite Argos.

Pierre Passot, qui a déjà fait plusieurs expériences de moindre importance en Atlantique nord, va tester un appareillage succinct permettant, selon son estimation, aux naufragés de se rapprocher par leurs propres moyens des zones où ils pourront espérer un secours.

(1) Voir à ce sujet l'article de Loïc Caradec paru dans *le Monde* du 18 septembre : « Premiers éléments pour comprendre le drame du Fastnet. »









A B C D E F G